

ENQUETE LOGEMENT 2006

- DICTIONNAIRE DES CODES -

I - Caractéristiques de l'Enquête Logement

1 - Principaux objectifs

L'enquête Logement est l'une des principales enquêtes de l'INSEE par son ancienneté (1955), sa fréquence (elle est réalisée environ tous les 4 ans) et la taille de son échantillon, environ 68000 logements en 2006 (50 000 en France métro et environ 10 000 dans les DOM). Le taux de réussite avoisine les collectes globales s'établissant à 66%, les effectifs réels des tables seront détaillés par la suite.

Au niveau national, c'est la source statistique majeure pour décrire le parc de logements et les conditions d'occupation par les ménages de leur résidence principale. Sur ces thèmes, les enquêtes Logement pourront être en particulier plus complètes et précises que les recensements.

Les principaux thèmes abordés sont les suivants :

- Les caractéristiques physiques du parc de logements (taille, confort sanitaire, chauffage, dépendances),
- une approche multi-critères de la "qualité de l'habitat" : état du logement et de l'immeuble, fonctionnement de leurs équipements, bruit, exposition, localisation, environnement, voisinage, sécurité ...,
- les modalités juridiques d'occupation du logement (forme et origine de la propriété, législation sur les loyers, aides de l'Etat),
- les difficultés d'accès au logement, la solvabilité des ménages, le fonctionnement des rapports locatifs,
- les dépenses associées au logement (loyers, charges locatives ou de copropriété, prix et financement des logements achetés récemment, remboursements d'emprunt des accédants, travaux) et les aides dont bénéficient les occupants,
- les ressources perçues par les différents membres du ménage, sous différentes formes : revenus d'activité, prestations sociales, revenus de placements, etc.
- le patrimoine en logements des ménages, l'utilisation de logements autres que la résidence principale,
- la mobilité résidentielle des ménages,
- l'opinion des ménages à l'égard de leur logement et leur désir éventuel d'en changer,
- les épisodes passés sans logement personnel des individus (nouvelle partie en 2006).
- les enfants de la personne de référence et/ou de son conjoint, qui vivent hors du domicile parental.

II - ORGANISATION DU FICHIER

1 - Structure du fichier

Le fichier de l'enquête Logement de 2006 se compose d'un ensemble de tables SAS ; à chaque table correspond un niveau d'observation.

Contrairement à l'enquête 2002 où nous avons un logement pour un ménage, en 2006 dans un même logement il peut y avoir plusieurs ménages que l'on appellera unités de vie (UV). En 2006 on distingue donc le niveau logement du niveau ménage.

Les différents niveaux d'observation sont les suivants :

- le niveau « adresse » : l'unité statistique est le logement (ensemble des logements recensés à l'enquête, résidences principales ou non). Les variables sont tirées :

- des bases de sondage,
- d'appariements géographiques avec des fichiers du recensement,
- des informations collectées à l'enquête (fiche-adresse).

- le niveau « logement » : l'unité statistique est le logement. Un ensemble de variables décrit les résidences principales dont les occupants ont accepté de répondre à l'ensemble du questionnaire.

- le niveau « ménage » : l'unité statistique est le ménage. Un ensemble de variables décrit les caractéristiques des ménages et leurs dépenses.

- le niveau « individu » : l'unité statistique est l'individu. Un ensemble de variables décrit les individus composant les ménages répondants.

A ces quatre principaux niveaux d'observation s'ajoutent trois niveaux où l'unité statistique est différente :

- le niveau « enfant hors domicile » concerne les enfants de la personne de référence et/ou du conjoint vivant hors du domicile enquêté. L'unité statistique est l'enfant vivant hors du domicile parental.

- le niveau « prêt » : on s'intéresse aux différents prêts contractés par les ménages pour l'achat du logement (prêts en cours pour les accédants anciens, ensemble des prêts pour les accédants récents). L'unité statistique est le prêt.

- le niveau « travaux » concerne les différents travaux effectués par les ménages dans leur résidence principale. L'unité statistique est alors le travail réalisé.

2) Description des tables de travail

TABLE <i>(nombre d'enregistrements France métro + DOM)</i>	CHAMP	Partie du questionnaire concernée
ADRESSE <i>(64 240)</i>	Tous les logements (logements désaffectés, vacants, occasionnels, résidences secondaires et résidences principales quel que soit le résultat de l'entretien) : niveau adresse	Fiche-adresse, questionnaire immeuble et variables des bases de sondage
LOGEMENT <i>(42 702)</i>	Tous les logements enquêtés	Ensemble du questionnaire
MENAGE <i>(42 965)</i>	Toutes les unités de vie répondantes	Ensemble du questionnaire
INDIVIDU <i>(110 398)</i>	Tous les individus composant les ménages répondants : niveau individu	Parties "tronc commun des enquêtes ménages", "hébergement" et "Revenus"
ENFHD <i>(42 588)</i>	Les enfants de la personne de référence et/ou du conjoint vivant hors domicile : niveau enfant hors domicile	Partie II B : enfants hors domicile
PRETS <i>(14 156)</i>	Tous les prêts, remboursés ou non, décrits par le ménage pour l'achat du logement (FEP=1) : niveau prêt	Partie XII : propriétaires et accédants à la propriété.
TRAVAUX <i>(22 228)</i>	Tous les travaux réalisés dans le logement depuis un an : niveau travaux	Partie X : travaux

3) Utilisation des variables de poids

La table ADRESSE a un poids associé différent de celui des autres tables.

En effet en raison du plan de sondage complexe et notamment de la présence des bases externes il n'a pas été possible de reconduire la méthode des années passées qui aboutissait à un poids unique pour toutes les tables.

La table ADRESSE représente le parc de logements France entière, contrairement aux autres tables représentatives du parc des résidences principales.

Poids de la table ADRESSE : QEX2

Poids des autres tables : QEX

3) Les variables : principes et modifications par rapport à 2002

Le principe de constitution des variables du fichier de l'EL02 a été de se conformer dans la mesure du possible à ce qui avait été fait aux enquêtes précédentes, pour garantir la comparabilité. La plupart des variables ont le même nom qu'en 2002, lorsqu'elles sont présentes dans les deux enquêtes. Des aménagements ont cependant été nécessaires dans certaines parties du questionnaire remaniées (par exemple, les revenus ou les prêts). Du fait de l'extension de l'enquête aux DOM, quelques variables spécifiques DOM ont été rajoutées.

Comme pour les enquêtes précédentes, la plupart des variables relatives à un bloc du questionnaire sont repérées par un préfixe commun (une lettre). Ce préfixe est généralement le même qu'en 2002.

III - PRESENTATION DU DICTIONNAIRE DE DONNEES

1) Comment se présente l'information ?

NOM DE LA VARIABLE		Table: ⁽¹⁾
Intitulé en clair		
<hr/>		
	:	
Liste	:	
des	:	Signification des modalités
modalités	:	
	:	
<hr/>		
Nature de la variable ⁽²⁾	Chaînage ⁽³⁾	Origine de la variable ⁽⁴⁾
DETERMINATION ⁽⁵⁾		
Table ou formule de recodification		
Commentaire ⁽⁶⁾		

(1) Table

Permet de savoir dans quelle table se trouve la variable. Certaines variables existent dans des tables différentes et à des niveaux différents (exemples : INL4 à la fois dans Ménage et Adresse, PMRT dans Ménage et Prêts) : en général cette information est mise dans le commentaire et on a choisi de renseigner **Table** par Ménage, celle-ci étant la table principale.

(2) Nature de la variable

Il peut s'agir d'un "code", (variable caractère dans le fichier) ou d'une quantité (variable numérique dans le fichier).

(3) Chaînage avec l'enquête de 2002

La variable est soit nouvelle, soit ancienne (elle peut éventuellement avoir changé de nom) soit modifiée par rapport au fichier de 2002.

(4) Origine de la variable

Les variables présentes dans le fichier de l'enquête Logement peuvent être issues de

différentes sources. Ces dernières sont indiquées par les abréviations suivantes :

Question : XX-YY La variable est directement issue du questionnaire.

XX : indique la partie du questionnaire

YY : indique le nom de la question

Externe La variable est issue d'un fichier externe autre que ceux mentionnés ci-dessous

EL06 La variable a été créée spécifiquement pour l'enquête (en dehors des variables du questionnaire et des recodifications). Les poids de sondage et le coefficient d'extrapolation sont classés dans cette catégorie.

RP99 Il s'agit d'une donnée collectée au recensement de la population de 1999 pour le logement et le ménage qui l'occupait alors.

BSLN L'information contenue est celle concernant le logement neuf au moment de son enregistrement dans la base de sondage des logements neufs.

BDCOM99 Il s'agit d'une variable issue de la base de données communales de 1999, fichier établi à partir des résultats du recensement de la population de 1999. Les variables concernent des données relatives à la commune, la zone d'emploi, l'unité urbaine, les aires et espaces urbains. Les variables suffixées en 99 (exemple POL99) se réfèrent au recensement de 1999 ; celles suffixées en 90 (exemple POL90) se réfèrent au recensement de 1990.

(5) Détermination de la variable

Lorsqu'elles sont recodifiées, les variables sont suivies des spécifications ayant servi à leur création. Il peut s'agir d'une table (grille de codification) ou d'une formule logique (si ... alors ...).

(7) Commentaire

INDEX DES VARIABLES

BS VARIABLES EXTRAITES DES BASES DE SONDAGE

ACHI	Période d'achèvement de l'immeuble	ADRESSE
AGEM	Age de la personne de référence au RP99	ADRESSE
ANTRIMSI	Date prise en compte autoris. ds SITADEL	ADRESSE
ASCI	Ascenseur dans l'immeuble	ADRESSE
BS	Code base de sondage	ADRESSE
CATEG_MO	Catégorie du maître d'ouvrage	ADRESSE
CATL	Catégorie de logement ds bases sondage	ADRESSE
CHFL	Moyen de chauffage du logement au RP99	ADRESSE
CIL	Commune îlot (*)	ADRESSE
CLE	Clé de controle (*)	ADRESSE
CMBL	Combustible de chauffage du logt au RP99	ADRESSE
DESTPRIN	Catégorie de logements prévue	ADRESSE
DIGI	Digicode-interphone dans l'immeuble	ADRESSE
EXAG	Siège d'une exploitation agricole RP99	ADRESSE
FIL	Fraction d'îlot (*)	ADRESSE
GARDI	Gardien dans l'immeuble	ADRESSE
HLMI	Appart. imm. à un organisme HLM au RP99	ADRESSE
HLML	Appart. du logt à organisme HLM au RP99	ADRESSE
IL	Ilot 99 (*)	ADRESSE
IMM	Numéro d'immeuble au RP99 (*)	ADRESSE
IMMDO	Ind. de double du n° d'immeuble au RP99 (*)	ADRESSE
LOG	Numéro de logement au RP99 (*)	ADRESSE
LOGDO	Ind. de double du n° de logement au RP99 (*)	ADRESSE
MATRM	Etat matrimonial de la PR au RP99	ADRESSE
MODUTILI	Util. principale envisagée des logts	ADRESSE
NATU	Nature des travaux	ADRESSE
NBETA	Nbre d'étages de l'immeuble au RP99	ADRESSE
NB_LGCOL	Nbre de logts collectifs dans le permis	ADRESSE
NB_LGIND	Nbre de logts individuels dans le permis	ADRESSE
NB_NIVEA	Nombre maximum de niveaux dans le permis	ADRESSE
NLOG	Nbre de logts de l'immeuble au RP99	ADRESSE
NPCE	Nbre de pièces du logt (RP99 et BSLN)	ADRESSE
NPER	Nbre de personnes du ménage au RP99	ADRESSE
PERMIS	Numéro de permis (BSLN) (*)	ADRESSE
RANG	rang du logement BSLN (*)	ADRESSE
POSPM	Position professionnelle de PR au RP99	ADRESSE
SANI	Installations sanitaires du logt au RP99	ADRESSE
SEXEM	Sexe de la PR au RP99	ADRESSE
STATM	Statut professionnel de la PR au RP99	ADRESSE
STOC	Statut d'occupation du logt	ADRESSE
SSECH	Code de l'échantillon	ADRESSE
CNAF	Echantillon CNAF	ADRESSE
STRATE	Strate	ADRESSE
SURF	Surface du logement au RP99	ADRESSE
TACTM	Type d'activité de la PR au RP99	ADRESSE
TYPL	Type de logement	ADRESSE
WCLG	Présence de W-C dans le logement (RP)	ADRESSE
LIBIRIS	code quartier (*)	ADRESSE

IRIS2000	code quartier (*)	ADRESSE
TYPO27	typologie 27 positions niveau quartier	ADRESSE
TYPCOM27	typologie 27 positions niveau commune	ADRESSE
AXE1Q	Coordonnée quartier sur 1er axe de l'AFC (*)	ADRESSE
AXE2Q	Coordonnée quartier sur 2er axe de l'AFC (*)	ADRESSE
AXE3Q	Coordonnée quartier sur 3èm axe de l'AFC (*)	ADRESSE
AXE1SE	Coordonnée commune sur 1er axe de l'AFC (*)	ADRESSE
AXE2SE	Coordonnée commune sur 2er axe de l'AFC (*)	ADRESSE
AXE3SE	Coordonnée commune sur 3èm axe de l'AFC (*)	ADRESSE
VOIT	Indic. ville centre date enq. (RP99)	ADRESSE
VAGUE	Vague de l'enquête (*)	ADRESSE
DIPLM	diplome	ADRESSE
DATE_ACH	date d'achevement (*)	ADRESSE
COM	commune résidence à date d'enquête (*)	LOGEMENT
CHCMI	Combustible de chauffage du logt au RP99	ADRESSE
ZUS	Appartenance à une ZUS (*)	ADRESSE
ZUSb	Appartenance à une ZUS diffusable	ADRESSE

FA FICHE-ADRESSE/REPONSE A L'ENQUETE

CHAMP	Etat du logt à la date d'enquête	ADRESSE
CATLOGAY	Catégorie de logement	ADRESSE
COMPARBA	Mouvement du logement	ADRESSE
LE	Eclatem. logt échant. entre RP et EL01	ADRESSE
NUMFA	Identifiant régional du questionnaire (*)	ADRESSE
RGES	Région de gestion de l'enquête (*)	ADRESSE
IDENT_LOG / IDLOG	Identifiant Logement / diffusable	LOGEMENT
IDENT_MEN / IDMEN	Identifiant Ménage / diffusable	MENAGE
IDENT_IND / IDIND	Identifiant Individu / diffusable	INDIVIDU
NHABY	nombre de personnes déclaré par l'enqueteur	ADRESSE
REPERLOG	Repérage du logement	ADRESSE
RESCONTA	issue du contact	ADRESSE
RESESSAIS	approche du ménage	ADRESSE
TYPVOIS	Type d'habitat au voisinage	ADRESSE
ORIGECART	origine par rapport à BS	ADRESSE
HCLO	Catégorie du logement	ADRESSE
CHAMPBIS	Etat du logt à la date d'enquête	ADRESSE

CG CARACTERISTIQUES GEOGRAPHIQUES DU LOGEMENT

AXE1	Coordonnée quartier sur 1er axe de l'AFC	ADRESSE
DC	Code département-commune (*)	ADRESSE
DEP	Département résidence à date d'enquête	LOGEMENT
GZC1	Zones climatiques 1	ADRESSE
GZC2	Zones climatiques 2	ADRESSE
RG	Région de résidence à la date d'enquête	LOGEMENT
TU99	Tranche unité urbaine au RP99	ADRESSE
TAU99	Tranche de taille urbaine au RP99	ADRESSE
TAU90	Tranche de taille urbaine au RP90	ADRESSE
TCD99	Tranche de taille de commune au RP99	ADRESSE

TCD90	Tranche de taille de commune au RP90	ADRESSE
TEU99	Tranche de taille d'espace urbain RP99	ADRESSE
TEU90	Tranche de taille d'espace urbain RP90	ADRESSE
POL99	Decoupage aires et espaces urb (RP99)	ADRESSE
POL90	Decoupage aires et espaces urb (RP90)	ADRESSE
VC99	Indic. Ville centre date enq. (RP99)	ADRESSE
VISO99	Ville isolée au RP99	ADRESSE
VISO90	Ville isolée au RP90	ADRESSE
VN	Indicateur ville nouvelle date enq. (*)	ADRESSE
DOM	logement DOM	LOGEMENT
REGION2	Region regroupée	LOGEMENT
ZEAT	zeat	ADRESSE
ZHLM05	Zone de prix H.L.M. 2005	ADRESSE
ZROBIEN	Zone de prix investissement locat	ADRESSE
ZROBIEN2	Zone de prix investissement locat	ADRESSE
ZPSLA	Zone de prix investissement locat	ADRESSE

A AIDES AU LOGEMENT

ABA	Bénéficiaire actuel d'aides au logement	MENAGE
AMR	Montant mensuel des aides au logement (locataires et propriétaires)	MENAGE
AV	Modalité de versement des aides	MENAGE
FABA	Bénéficiaire actuel d'aides au logement	MENAGE
FABAUVS	Bénéficiaire actuel d'aides au log UVS	MENAGE
LAB	Bénéficiaire actuel d'aides au logement	MENAGE

B PRIX DU LOGEMENT

B1 PRIX DU LOGEMENT

BMA	Mode de construction du logement	MENAGE
TAA	Année d'achat du terrain (c.regrouper)	MENAGE
TAA1	Année d'achat du terrain	MENAGE
TAT	Mode d'acquisition du terrain	MENAGE

C1 CHARGES - DEPENSES D'EAU , D'ENERGIES - TAXES

CCEM	Montant annuel de la consommation d' eau	MENAGE
CCEML	Montant annuel déclaré des dépenses d'eau hors dépenses professionnelles redressé	LOGEMENT
CCEML_UVP	Montant annuel déclaré des dépenses d'eau hors dépenses professionnelles redressé de l'UVP	LOGEMENT

CCEP	Mode de paiement de consommation d'eau	LOGEMENT
CMM	Montant mensuel des charges	LOGEMENT
CMM2	Montant mensuel des charges 2	LOGEMENT
CMMUV	Montant mensuel des charges par UV	LOGEMENT
CMM2UV	Montant mensuel des charges 2 par UV	LOGEMENT
COM1	Montant ann. dépenses d'électricité-gaz	LOGEMENT
COM11	Montant ann. dépenses d'électricité	LOGEMENT
COM12	Montant ann. dépenses de gaz de ville	LOGEMENT
COM2	Montant annuel des dépenses de fioul	LOGEMENT
COM3	Montant annuel des dépenses de butane-pr	LOGEMENT
COM4	Montant annuel dépenses de charbon-bois	LOGEMENT
COM41	Montant annuel dépenses de bois	LOGEMENT
COM42	Montant annuel dépenses de charbon autre	LOGEMENT
COML	Mont. des dép. non prof. energie	LOGEMENT
COML_UVP	Mont. des dép. non prof. Energie de l'UVP	LOGEMENT
COML11	Mont. des dép. non prof. électricité	LOGEMENT
COML12	Mont. des dép. non prof. gaz	LOGEMENT
COML2	Mont. des dép. non prof. de fioul	LOGEMENT
COML3	Mont. des dép. non prof. de GPL	LOGEMENT
COML41	Mont. des dép. non prof. de bois	LOGEMENT
COML42	Mont. des dép. non prof. de charbon et a	LOGEMENT
COMT	Mont. des dép. energie	LOGEMENT
COMT_UVP	Mont. des dép. energie de l'UVP	LOGEMENT
CPM11	Part dépense électr. usage prof.	LOGEMENT
CPM12	Part dépense gaz usage prof.	LOGEMENT
CPM2	Part du fioul à usage professionnel	LOGEMENT
CPM3	Part du but ou propane à usage prof	LOGEMENT
CPM41	Part bois ds usage prof	LOGEMENT
CPM42	Part charbons-aut ds usage prof	LOGEMENT
CPM7	Part de dépense d'eau pour usage prof.	LOGEMENT
CUP11	Electricité pour usage profes.	LOGEMENT
CUP12	Gaz pour usage profes.	LOGEMENT
CUP2	Exist. de dépense de Fioul à usage prof.	LOGEMENT
CUP3	Exist. de dépense but-prop à usage prof.	LOGEMENT
CUP41	Exist. dép. de bois à usage prof.	LOGEMENT
CUP42	Exist. dép. de charbon-aut à usage prof.	LOGEMENT
CUP7	Dépense d'eau pour usage professionnel	LOGEMENT
TFPB	Taxe foncière sur les propriétés bâties	LOGEMENT
TH	Taxe d'habitation	LOGEMENT
CEDFUVP	part UVP d'électricité DOM	LOGEMENT
CEDF	Montant annuel d'électricité-DOM	LOGEMENT
CBUTA	Montant annuel de but-prop DOM	LOGEMENT
CBUTAUVP	part UVP de but-prop DOM	LOGEMENT
COMUVP11	Dépenses d'électricité	LOGEMENT
COMUVP12	Dépenses de gaz de réseau	LOGEMENT
COMUVP2	Dépenses de fioul domestique	LOGEMENT
COMUVP3	Dépenses de gaz butane-propane	LOGEMENT
COMUVP41	Dépenses de bois	LOGEMENT
COMUVP42	Dépenses de charbons et autres	LOGEMENT
COMUVP7	Part de la dépense d'eau payée par l'UVP	LOGEMENT
CPMBUTA	Part but-prop ds usage prof DOM	LOGEMENT
CPMEDF	Part elec ds usage prof DOM	LOGEMENT

CUPBUTA	Exist. de dépense bu à usage prof DOM	LOGEMENT
CUPEDF	Electricité pour usage prof DOM	LOGEMENT
THUVP	Part de la taxe d'habitation par l'UVP	LOGEMENT
TFPBUVP	Part de la taxe foncière par l'UVP	LOGEMENT
KPBEAU	Problèmes de privation d'eau -DOM-	LOGEMENT

C2 CHARGES FINANCIERES

CFB	Charge financière brute - définition restreinte : loyers et remboursements d'emprunts -	LOGEMENT
CFB2	Charge financière totale brute - comprenant charges, dépenses d'eau, d'électricité et de combustibles -	LOGEMENT
CFN	Charge financière nette - définition restreinte : charge financière brute moins aides au logement -	LOGEMENT
CFN2	Charge financière totale nette - comprenant charges, dépenses d'eau, d'électricité et de combustibles -	LOGEMENT

D STATUT D'OCCUPATION ET LOGEMENT ENVISAGE

DAG	Agglomération de résidence souhaitée	MENAGE
DAGEOBIS	Lieu de résidence envisagé	MENAGE
DDAT	Date envisagée de changement de logement	MENAGE
DST	Statut d'occupation envisagé	MENAGE
DSTLOC1	Raisons de non-demande de HLM	MENAGE
DTA	Taille du logement souhaité	MENAGE
DTL	Type de logement envisagé	MENAGE
DAGRL	Lieu de résidence envisagé	MENAGE
DSTL	Loyer du futur logement	MENAGE
DSTP	Prix d'achat du futur logement	MENAGE
DSTLOC4	Aure raison de non-demande de HLM (*)	MENAGE
LES	bénéficiaire LES DOM	MENAGE
DDEM	Etat d'avancement des démarches	MENAGE

E EPISODE SANS DOMICILE

SDA_1	Episode sans domicile	INDIVIDU
SDA_2	Episode sans domicile	INDIVIDU
SDA_3	Episode sans domicile	INDIVIDU
SDA_4	Episode sans domicile	INDIVIDU
SDA_5	Episode sans domicile	INDIVIDU
SDA_6	Episode sans domicile	INDIVIDU
SDA_N	Nombre d'épisodes sans domicile	INDIVIDU
SDACLAIR	Episode sans domicile en clair (*)	INDIVIDU
SDP	Existence d'épisodes sans domicile	INDIVIDU
SDTA1	Date du dernier épisode sans domicile	INDIVIDU
SDTA2	Date du dernier épisode sans domicile	INDIVIDU
SDTA3	Date du dernier épisode sans domicile	INDIVIDU

SDTA4	Date du dernier épisode sans domicile	INDIVIDU
SDTJ1	Durée de l'épisode sans domicile	INDIVIDU
SDTJ2	Durée de l'épisode sans domicile	INDIVIDU
SDTJ3	Durée de l'épisode sans domicile	INDIVIDU
SDTJ4	Durée de l'épisode sans domicile	INDIVIDU
SDTM1	Date du dernier épisode sans domicile	INDIVIDU
SDTM2	Date du dernier épisode sans domicile	INDIVIDU
SDTM3	Date du dernier épisode sans domicile	INDIVIDU
SDTM4	Date du dernier épisode sans domicile	INDIVIDU

F PROPRIETAIRES

F2 Fonctionnement de la copropriété, charges de copropriété

FCHP_1	Inclus ds charges copro.: chauff. col.	MENAGE
FCHP_2	Inclus ds charges copro.: eau chaude col	MENAGE
FCHP_3	Inclus ds charges copro.: eau froide	MENAGE
FCHP_4	Inclus ds charges copro.: ascenseur	MENAGE
FCHP_5	Inclus ds charges copro.: gardiennage	MENAGE
FCHP_6	Inclus ds charges copro.: parking ds imm	MENAGE
FCHP_7	Inclu ds charges copro.: parking hors im	MENAGE
FCHP_8	Inclu ds charges copro.: autres ch. gén.	MENAGE
FCHP_9	Inclu ds charges copro.: rémunér. syndic	MENAGE
FCHP_10	Inclus ds charges copro.: gros travaux	MENAGE
FCHP_N	Nbre d'éléments inclus ds charges copro.	MENAGE
FCOP	Organ. assurant fonctionnement copropri.	MENAGE
FCOPAG	Existence d'une assemblée générale	MENAGE
FCOPAS	Présence aux ass. génér. copropriétaires	MENAGE
FCOPFCT_1	Opinion sur fonctionnement copropriété	MENAGE
FCOPIMP	Existence impayés charges ds copropriété	MENAGE
FCHAUF	Montant des charges de chauffage	MENAGE
FCP	Périodicité paiement charges copropriét.	MENAGE
FCS	Existence de charges de copropriété	MENAGE
FJUST	Justificatif des charges de copropriété	MENAGE
FCOPFCT_2	Opinion sur fonctionnement copropriété	MENAGE
FCOPFCT_3	Opinion sur fonctionnement copropriété	MENAGE
FCOPFCT_4	Opinion sur fonctionnement copropriété	MENAGE
FCOPFCT_5	Opinion sur fonctionnement copropriété	MENAGE
FPAI_1	Situation d'impayé : conséquences	MENAGE
FPAI_2	Situation d'impayé : conséquences	MENAGE
FPAI_3	Situation d'impayé : conséquences	MENAGE
FPAI_4	Situation d'impayé : conséquences	MENAGE
FPAI_N	Situation d'impayé : conséquences	MENAGE
FCH	Inclus ds charges copro.: chauff. col.	MENAGE
FCSUVS	Charges de copropriété payées par l'UVS	MENAGE
FPBA	Difficultés pour payer charg. et emprun.	MENAGE
FPBC	Situation impayé d'emprunts ou charges	MENAGE

F3 Financement de l'achat du logement : apports extérieurs

FPARM1	Montant vente de logements	MENAGE
FPARM2	Montant vente de produits financiers	MENAGE
FPARM3	Montant dons de particuliers	MENAGE
FPARM4	Montant autres gains	MENAGE
FPARM5	Montant autres ventes	MENAGE
FPARM6	Montant crédit à la consommation	MENAGE
FPARM7	Montant épargne courante	MENAGE
FRAP_1	Vente de logt dans l'apport personnel	MENAGE
FRAP_2	Vente de pdts financiers dans apport	MENAGE
FRAP_3	Dons de particuliers dans apport	MENAGE
FRAP_4	Autres gains dans l'apport personnel	MENAGE
FRAP_5	Vente autres biens dans apport personnel	MENAGE
FRAP_6	Crédit à la conso dans apport personnel	MENAGE
FRAP_7	Epargne courante dans apport personnel	MENAGE
FRAP_N	Nbre d'éléments de l'apport personnel	MENAGE

F4 Financement de l'achat du logement - prêts

FAIDR_1	Prêts récents aidés : PC	MENAGE
FAIDR_2	Prêts récents aidés : PTZ	MENAGE
FAIDR_3	Prêts récents aidés : PAS	MENAGE
FAIDR_N	Prêts récents : prêts aidés	MENAGE
FEP	Existence d'un enregistrement prêt	MENAGE
FEP1	Remboursement d'un prêt (prop. ancien)	MENAGE
FEP2	Obtention d'un prêt (prop. récents)	MENAGE
FNP	Nombre de prêts décrits	MENAGE
FNPBIS1	Nbre de prêts en cours (prop. anciens)	MENAGE
FNP2	Nbre de prêts contractés (prop. récents)	MENAGE
FPRER	Type de crédit-relais	MENAGE
FPRERK	Prêt-relais tout en 1- capital remboursé	MENAGE
FPRERM	Montant du prêt-relais (sec ou jumelé)	MENAGE
FPRERT	Taux d'intérêt annuel du prêt-relais	MENAGE
PMPT2	Mont. des prêts contractés (pr. récents)	MENAGE
PMRT	Montant des remboursements de l'année	MENAGE
PRAID	Existence d'un prêt aidé	MENAGE
AUTUT_1	Usages des prêts initiaux pour des prêts	MENAGE
AUTUT_3	Usages des prêts initiaux pour avance	MENAGE
AUTUT_2	Usages des prêts initiaux pour logement	MENAGE
AUTUT_4	Usages des prêts initiaux : autres	MENAGE
AUTUT_N	Nombres d'usages des prêts initiaux	MENAGE
FEPBIS1	remboursement mois dernier prêt anciens	MENAGE
FEPUVS	Remboursements de prêts	MENAGE
FAIDA_1	Existence d'un prêt aidé PC	MENAGE
FAIDA_2	Existence d'un prêt aidé PTZ	MENAGE
FAIDA_3	Existence d'un prêt aidé PAS	MENAGE
FAIDA_4	Existence d'un prêt aidé PAP PAJ	MENAGE
FAIDA_N	Existence d'un prêt aidé PAP PAJ	MENAGE
FNPREMBM	Nbre de prêts contractés	MENAGE
FNPREMBM2	Nbre de prêts contractés	MENAGE

G QUALITE DU LOGEMENT ET DE L'IMMEUBLE, DEPLACEMENTS DOMICILE-

GASCE	Panne d'ascenseur	LOGEMENT
GCAMBCA	Cambriolage de cave, garage ou parking	LOGEMENT
GCAMBLO	Cambriolage du logement	LOGEMENT
GCHAUFBIS	Problème de chauffage le logement	LOGEMENT
GCHAUF_1	Froid dû à l'installation insuffisante	LOGEMENT
GCHAUF_2	Froid dû à une panne de l'installation	LOGEMENT
GCHAUF_3	Froid dû à une limitation du chauffage	LOGEMENT
GCHAUF_4	Froid dû à une mauvaise isolation	LOGEMENT
GCHAUF_5	Froid dû à d'autres raisons	LOGEMENT
GCHAUF_N	Nombre de causes du froid dans le lgt	LOGEMENT
GDEGR	Actes de vandalisme	LOGEMENT
GDEGRP_1	Type de dégrad. : graffitis -dég.des murs	LOGEMENT
GDEGRP_2	Type de dégrad. : abandon de détritrus	LOGEMENT
GDEGRP_3	Type de dégrad. : bris de vitres	LOGEMENT
GDEGRP_4	Type de dégrad. : fractur. Portes d'accès	LOGEMENT
GDEGRP_5	Type de dégrad. : destruction éclairage	LOGEMENT
GDEGRP_6	Type de dégrad. : boîtes aux lettres	LOGEMENT
GDEGRP_7	Type de dégrad. : détérioration ascenseur	LOGEMENT
GDEGRP_8	Type de dégradion : autres	LOGEMENT
GDEGRP_N	Nombre de dégradations différentes	LOGEMENT
GEGOU	Existence du tout à l'égout	LOGEMENT
GELEC2	Installation électrique encastrée	LOGEMENT
GELEC3	Prise terre	LOGEMENT
GENTR	Contrat d'entretien de la chaudière	LOGEMENT
GEQUI_1	Equipement logt : serrure sécurité	LOGEMENT
GEQUI_2	Equipement logt : porte blindée	LOGEMENT
GEQUI_3	Equipement logt : système d'alarme	LOGEMENT
GEQUI_4	Equipement logt : télésurveillance	LOGEMENT
GEQUI_N	Nbre d'équipements de sécurité	LOGEMENT
GFACE	Etat du revêtement de la façade	LOGEMENT
GFACRBIS	Revêtement de la façade principale	LOGEMENT
GFACRV	Date du dernier ravalement	LOGEMENT
GHUMI	Signes d'humidité	LOGEMENT
GINOA	Infiltration eau	LOGEMENT
GINOB_1	Provenance des infiltrations ou inond.	LOGEMENT
GINOB_2	Provenance des infiltrations ou inond.	LOGEMENT
GINOB_3	Provenance des infiltrations ou inond.	LOGEMENT
GINOB_N	Nbre prov des infiltrations ou inond.	LOGEMENT
GINOEX_1	Infiltr. Eau due à oubli fermeture porte	LOGEMENT
GINOEX_2	Infiltr. Eau due à problème étanchéité	LOGEMENT
GINOEX_3	Infiltr. Eau due aux intempéries	LOGEMENT
GINOEX_N	Nbre d'infiltr. D'eau venant extér.	LOGEMENT
GINOIN_1	Inond. Dans logt à cause fuites d'eau	LOGEMENT
GINOIN_2	Inond. Dans logt à cause débordement	LOGEMENT
GINOIN_N	Inondations à l'intérieur du logt	LOGEMENT
GLT1	Déplacement domicile-travail de la PR	MENAGE
GLT2	Déplacement domicile-travail du conjoint	MENAGE

GMOY1	Moyen de transp de la PR	MENAGE
GMOY2	Moyen de transp du conjoint	MENAGE
GSANI2	Problème d'évacuation d'eau	LOGEMENT
GSOL1	Revêtement du sol des pièces principales	LOGEMENT
GTT1	Tps transport domicile-travail de PR	MENAGE
GTT2	Tps transport domicile-travail conjoint	MENAGE
GTTT1	Durée du trajet dom-travail de la PR	MENAGE
GTTT2	Durée du trajet dom-travail du conjoint	MENAGE
GVIT1	Fenêtres en double-vitrage	LOGEMENT
GVIT2	Etat des fenêtres	LOGEMENT
GCOM1	Commune du lieu de travail de la PR (*)	MENAGE
GCOM2	Commune du lieu de travail du conjoint (*)	MENAGE
GDTRAV1	Départ. Du lieu de travail de la PR (*)	MENAGE
GDTRAV2	Départ. Du lieu de travail du conjoint (*)	MENAGE
GLTRA1	Travail en Prêt métropolitaine de PR	MENAGE
GLTRA2	Travail en Prêt métropolitaine de CJ	MENAGE
GHANDA	Opinion sur la qualité d'usage du logt	MENAGE
GHANDB1	raisons des difficultés usage du logemen	MENAGE
GPERF	rapport qualite-prix du chauffage	LOGEMENT
GTOIT2	Isolation thermique du toit	LOGEMENT
GVMC	Existence d'une VMC	LOGEMENT
HPEUP	Surpeuplement subjectif	LOGEMENT
INCE	Nombre de cages d'escalier	LOGEMENT
INLC	Nombre de logements par cage d'escalier	LOGEMENT
GHANDB2	raisons des difficultés usage du logemen	MENAGE

H TAILLE DU LOGEMENT

HAUT	Hauteur sous plafond	LOGEMENT
HCHA	Nombre de chambres	LOGEMENT
HNPH1	Nombre de pièces d'habitation	LOGEMENT
HNPH2	Nbre pièces habitation	LOGEMENT
HNPH3	Nbre de pièces d'habit. (hors cuisine)	LOGEMENT
HNPH4	Nombre de pièces d'hab.(code regroupé)	LOGEMENT
HNPL1	Nombre de pièces du logement	LOGEMENT
HNPL2	Nbre de pièces du logt (hors p.annexes)	LOGEMENT
HPA	Nombre de pièces annexes usage habit.	LOGEMENT
HPH	Nbre pièces habitation hors cuis. P. ann	LOGEMENT
HPI	Nbre de pièces annexes personnelles	LOGEMENT
HPP	Nombre de pièces à usage professionnel	LOGEMENT
HSH1	Surface habitable du logement	LOGEMENT
HSH2	Surface habitable (hors pièces annexes)	LOGEMENT
HSHT	Surface habitable - tranches	LOGEMENT
HSI	Surface des pièces annexes	LOGEMENT
HSL1	Surface totale du logement	LOGEMENT
HSL2	Surface totale du logement	LOGEMENT
HSP	Surface des pièces professionnelles	LOGEMENT
HST	Surface déclarée du logement	LOGEMENT
HUA	Existence pièces annex. À usage habit.	LOGEMENT
HUI	Pièces annexes personnelles	LOGEMENT
HUL	Pièces annexes louées	LOGEMENT

HULP	Nbre pièces annex. Utilis. Par le titul	LOGEMENT
HUP	Existence de pièces profes.	LOGEMENT
KCU	Cuisine	LOGEMENT
KCU1	Présence d'une cuisine	LOGEMENT
KCU2	Surface de la cuisine	LOGEMENT
KIP	Indice de peuplement du logement	LOGEMENT
KIP2	Indice de peuplement (def. Simplifiée)	LOGEMENT
KIP3	Indice de peuplement (def. Div logement)	LOGEMENT
NHAB	Nombre de personnes dans le logement	LOGEMENT

I CARACTERISTIQUES DE L'IMMEUBLE

HTL	Type de logement	LOGEMENT
IAA1	Date d'achèv. De constr. (code regroupé)	LOGEMENT
IAAD	Année d'achèv. De la const. (c.détaillé)	LOGEMENT
IAAT	Date d'achèvement de la construction	LOGEMENT
IAS	Existence d'un ascenseur	LOGEMENT
ICO	Nature de la propriété	LOGEMENT
ICOI	Maison individuelle en copropriété	LOGEMENT
IEL	Etage où se trouve le logement enquêté	LOGEMENT
IGA	Présence d'un gardien ds immeuble	LOGEMENT
IMI	Type de construction	LOGEMENT
INDCOLL	Type d'immeuble (pièces indépendantes)	LOGEMENT
INE	Nombre d'étages de l'immeuble collectif	LOGEMENT
INL	Nombre de logements dans l'immeuble	LOGEMENT
INL4	Type d'immeuble (nouv.def)	LOGEMENT
ISE_1	Dispositif sécurité d'accès à l'immeuble	LOGEMENT
UVP	Unite de vie principale et secondaire	MENAGE
ISE_2	Dispositif sécurité d'accès à l'immeuble	LOGEMENT
ISE_3	Dispositif sécurité d'accès à l'immeuble	LOGEMENT

K CONFORT SANITAIRE, ENERGIES, ENVIRONNEMENT ET AGREMENT

K1 Confort sanitaire et énergies utilisées

KAO_1	Alimentation en eau	LOGEMENT
KAO_2	Alimentation en eau	LOGEMENT
KAO_3	Alimentation en eau	LOGEMENT
KAO_N	Alimentation en eau	LOGEMENT
KAOR	Alimentation en eau	LOGEMENT
KBD	Existence d'une salle d'eau	LOGEMENT
KBO	Utilisation de bois de chauffage	LOGEMENT
KBSC	Mode d'acquisition du bois consommé	LOGEMENT
KBST	Consommation de bois en stères	LOGEMENT
KBST1	Consommation de bois en stères ou kgs	LOGEMENT
KBSU	Unité pour la consommation de bois	LOGEMENT
KCB11	Comb. Util. Par la 1 ^{ère} cuisinière chauff	LOGEMENT

KCB12	Comb. Util. Par la 2 ^{nde} cuisinière chauff	LOGEMENT
KCB21	Comb. Util. Par le rad ou conv fixe	LOGEMENT
KCB22	Comb. Util. Par le rad ou conv mobile	LOGEMENT
KCB23	Comb. Util. Par le 1 ^{er} poêle	LOGEMENT
KCB24	Comb. Util. Par le 2 nd poêle	LOGEMENT
KCC1_1	Combustible du chauffage central	LOGEMENT
KCEC_0	Combustible eau chaude : charbon+bois	LOGEMENT
KCEC_1	Combustible eau chaude : fioul	LOGEMENT
KCEC_2	Combustible eau chaude : gaz réseau	LOGEMENT
KCEC_3	Comb. Eau chaude : GPL en bouteille	LOGEMENT
KCEC_4	Combustible eau chaude : GPL en citerne	LOGEMENT
KCEC_5	Combustible eau chaude : charbon	LOGEMENT
KCEC_6	Combustible eau chaude : bois	LOGEMENT
KCEC_7	Combustible eau chaude : électricité	LOGEMENT
KCEC_8	Combustible eau chaude : solaire	LOGEMENT
KCEC_9	Combustible eau chaude : autres	LOGEMENT
KCEC_N	Nbre combust. Utilisés pour eau chaude	LOGEMENT
KCF	Confort du logement - code détaillé -	LOGEMENT
KCF1	Confort du logement - code regroupé -	LOGEMENT
KCF2	Confort du logt et nature du ch. Central	LOGEMENT
KCFR	Confort du logt - cod.reg. en 4 postes -	LOGEMENT
KCHEM	Utilisation d'une cheminée	LOGEMENT
KCLIM1	Possession d'un système climatisation	LOGEMENT
KCLIM2	Type d'installation climatisation	LOGEMENT
KCLIM3	Installation réversible de climatisation	LOGEMENT
KCLN	Mode de chauffage du logement	LOGEMENT
KCOLL	Type de chaudière collective	LOGEMENT
KCT	Nbre de cabinets de toilette	LOGEMENT
KCUI	Energies utilisées pour la cuisson	LOGEMENT
KDLK	Autres installations d'hygiène	LOGEMENT
KEMEA_1	Emetteurs de chaleur associés	LOGEMENT
KEMEA_2	Emetteurs de chaleur associés	LOGEMENT
KEMEA_3	Emetteurs de chaleur associés	LOGEMENT
KEMEA_4	Emetteurs de chaleur associés	LOGEMENT
KEMEA_5	Emetteurs de chaleur associés	LOGEMENT
KEMEA_6	Emetteurs de chaleur associés	LOGEMENT
KEMEA_N	Nbre d'émetteurs de chaleur associés	LOGEMENT
KIS	Installations d'hygiène	LOGEMENT
KLG	Raccordement du logement au gaz	LOGEMENT
KMOD1	Moyen de chauffage du logement	LOGEMENT
KMOD1_N	Nombre de moyens de chauffage tradi et éco	LOGEMENT
KMOD2	Utilisation d'autres moyens de chauffage	LOGEMENT
KNAO	Nbre appar. Indép. Pour eau chaude	LOGEMENT
KSE	Nombre de salles d'eau (code regroupé)	LOGEMENT
KSE4	Salles d'eau avec baignoire	LOGEMENT
KSE3	Salles d'eau avec douche	LOGEMENT
KSED	Nombre total de salles d'eau	LOGEMENT
KUS	Modalités usage appareils ind. Chauffage	LOGEMENT
KUS1	Modalités usage cuisinière chauff	LOGEMENT
KUS11	Modalités usage 1ere cuisinière chauff	LOGEMENT
KUS12	Modalités usage 2 ^{nde} cuisinière chauff	LOGEMENT
KUS2	Modal. Usage appar. Indépend. Chauffage	LOGEMENT

KUS21	Modalités usage rad ou conv fixe	LOGEMENT
KUS22	Modalités usage rad ou conv mobile	LOGEMENT
KUS23	Modalités usage 1 ^{er} poêle	LOGEMENT
KUS24	Modalités usage 2 nd poêle	LOGEMENT
KUS3	Modalités usage chem. Foyer ouvert	LOGEMENT
KUS4	Modalités usage chem. Radiante	LOGEMENT
KUS5	Modalités usage chem. Foyer fermé insert	LOGEMENT
KUT0	Utilis. Chauff par sol ou plafond	LOGEMENT
KUT1	Utilisation d'une cuisinière chauffante	LOGEMENT
KUT11	Utilisation d'une 1ere cuisinière chauff	LOGEMENT
KUT12	Utilisation d'une 2eme cuisinière chauff	LOGEMENT
KUT2	Utilis. 1 ou plus. Appar. Indpts chauff.	LOGEMENT
KUT21	Utilis. Rad ou conv fixe	LOGEMENT
KUT22	Utilis. Rad ou conv mobile	LOGEMENT
KUT23	Utilis. 1 ^{er} poêle	LOGEMENT
KUT24	Utilis. 2 nd poêle	LOGEMENT
KUT25	Utilis. Panneaux rayonnants	LOGEMENT
KUT26	Utilis. Appareils à accumulation	LOGEMENT
KUT27	Utilis. Chauff par sol ou plafond	LOGEMENT
KUT3	Utilisation cheminée foyer ouvert	LOGEMENT
KUT4	Util. Cheminée radiante	LOGEMENT
KUT5	Utilisation cheminée foyer fermé insert	LOGEMENT
KWC	Existence de W-C	LOGEMENT
KWC1	Existence de W-C à l'intérieur du logt	LOGEMENT
KWCD	Nbre de W-C situés dans une autre pièce	LOGEMENT
KWCI	Nombre de W-C indépendants	LOGEMENT
KWCT	Nombre total de W-C	LOGEMENT
KCC1_2	Combustible du chauffage central	LOGEMENT
KCC1_3	Combustible du chauffage central	LOGEMENT
KCC1_4	Combustible du chauffage central	LOGEMENT
KCC1_5	Combustible du chauffage central	LOGEMENT
KCC1_6	Combustible du chauffage central	LOGEMENT
KCC1_7	Combustible du chauffage central	LOGEMENT
KCC1_N	Combustible du chauffage central	LOGEMENT
KCUIDOM	Energies utilisées pour la cuisson DOM	LOGEMENT
KMOD1EN	Moyen de chauffage du logement	LOGEMENT
KSF	Stockage du combustible	LOGEMENT
KSG	Stockage du combustible	LOGEMENT

K2 Dépendances et espaces verts

KBA	Balcons, loggias, terrasses	LOGEMENT
KCA	Existence d'une cave	LOGEMENT
KGA	Garage, box, parking dans l'immeuble	LOGEMENT
KGA1	Garage, box, parking hors de l'immeuble	LOGEMENT
KGRA	Grenier ou combles non aménagés	LOGEMENT
KGRB	Greniers ou combles aménageables	LOGEMENT
KJA	Existence d'espaces extérieurs privatifs	LOGEMENT
KJC	Existence d'espaces extérieurs partagés	LOGEMENT
KPISC	Piscine	LOGEMENT
KSB	Surface totale balcons-loggias	LOGEMENT

KSBT	Surface totale des balcons et loggias	LOGEMENT
KSJC	Surface espaces extérieurs partagés	LOGEMENT
KSJPC	Surface des esp. Privatifs en collectif	LOGEMENT
KSJPCT	Surface des esp. Privatifs en collectif	LOGEMENT
KSJPI	Surface du lot en individuel	LOGEMENT
KSJPIT	Surface du lot en individuel	LOGEMENT
KSOA	Sous-sol non aménagé	LOGEMENT
KSOB	Sous-sol aménageable	LOGEMENT
KSV	Surface de la veranda	LOGEMENT
KSV1	Inclusion de la véranda ds surf. Logt	LOGEMENT
KSVT	Surface de la véranda (en tranches)	LOGEMENT
KVE	Existence d'une véranda	LOGEMENT
KVELO	Local à vélo, ou poussette	LOGEMENT
KNGA	Nombre d'emplacements privatifs	LOGEMENT
KSMI	Emprise au sol de la maison	LOGEMENT

K3 Bruit, vis-a-vis, opinion sur le logement et le quartier

KACCES	Opinion sur les facilités d'accès au lgt	MENAGE
KAGRES	Victime d'agression	MENAGE
KAIR	Opinion sur la qualité de l'air	MENAGE
KBJ	Bruits perçus le jour	MENAGE
KBJO	Origine bruits du jour	MENAGE
KBN	Bruits perçus la nuit	MENAGE
KBNO	Origine des bruits perçus la nuit	MENAGE
KBSO	Insonorisation du logement	MENAGE
KENT	Opinion sur l'entretien des parties com.	MENAGE
KEXPO	Opinion sur l'exposition du logement	MENAGE
KOR	Exposition du logement (code détaillé)	LOGEMENT
KOR1	Exposition du logement (code regroupé)	LOGEMENT
KRUE	Opinion sur l'entretien des rues	MENAGE
KSECU	Opinion sur la sécurité du quartier	MENAGE
KTRANS	Opinion sur l'accessibilité par transp.	MENAGE
KVD	Distance du vis-à-vis	LOGEMENT
KVERT	Opinion sur les espaces verts	MENAGE
KVOIS	Opinion sur les relations avec voisinage	MENAGE
KVOITU	Opinion sur l'accessibilité par voit.	MENAGE
KVOL	Victime de vol	MENAGE
KVV	Vis-à-vis du logement	LOGEMENT
KCOM	Opinion sur la proximité des commerces	MENAGE
KECOLE	Opinion sur la réputation de l'éta. Sco.	MENAGE
KPECOLE	Opinion sur la proximité de l'éta. Sco.	MENAGE

L CARACTERISTIQUES ET DEPENSES DES LOCATAIRES

L1 Mode de location et bail

LACC	Moyen utilisé pour trouver le logt	MENAGE
LACCA	Versement d'un dépôt de garantie	MENAGE
LACCB	Existence d'une caution par un tiers	MENAGE
LACCC_1	personne s'étant portée caution	MENAGE
LACCD	Versement de frais d'agence	MENAGE
LACCE	Aide du Fonds de Solidarité Logement	MENAGE
LACCF	Paieement d'un double loyer	MENAGE
LBA	Existence d'un bail écrit	MENAGE
LCS	Paieement de charges locatives	MENAGE
LDBA	Durée du bail	MENAGE
LHLM3	Délai entre demande et obtention du HLM	MENAGE
LHLM4	Refus de propositions de logement HLM	MENAGE
LHLM5_0	Motif du refus de HLM : localisation	MENAGE
LHLM5_1	Motif du refus de HLM : logt trop cher	MENAGE
LHLM5_2	Motif du refus de HLM : logt mauvais état	MENAGE
LHLM5_3	Motif du refus de HLM : quartier, envir.	MENAGE
LHLM5_4	Motif du refus de HLM : logt inadapté	MENAGE
LHLM5_5	Motif du refus de HLM : autres raisons	MENAGE
LHLM5_N	Nombre de motifs de refus de HLM	MENAGE
LLQUIT	Existence d'une quittance de loyer	MENAGE
LMOBIS	Mode de location	MENAGE
LNBA	Mode de paieement du loyer si pas de bail	MENAGE
LRP	Destinataire du loyer	MENAGE
LSYBIS	Secteur de location	MENAGE
LSY1	Secteur de location (HLM)	MENAGE
LSYR	Régime juridique du loyer	MENAGE
LACCC_2	personne s'étant portée caution	MENAGE
LACCC_3	personne s'étant portée caution	MENAGE
LACCC_4	personne s'étant portée caution	MENAGE
LACCC_5	personne s'étant portée caution	MENAGE
LACCC_6	personne s'étant portée caution	MENAGE
LACCC_7	personne s'étant portée caution	MENAGE
LACCC_N	personne s'étant portée caution	MENAGE
LHLM5A	Autres raisons du refus de HLM	MENAGE
LHLM6	Achat du logement HLM	MENAGE
LHLM6A	Achat du logement HLM	MENAGE
LHLM7A	Achat du logement HLM	MENAGE
LHLM7B	Achat du logement HLM	MENAGE
LACCPR	autres manières d'avoir trouvé le logmt (*)	MENAGE
LHLM7	Achat du logement HLM	MENAGE
PEMP	Nature du propriétaire	MENAGE
SNP1BIS	nature du proprio	MENAGE

L2 Loyers et aides au logement, difficultés de paiement

LAB1	Modalites de versement des aides	MENAGE
LAB2	Modalites de versement des aides	MENAGE
LLP	Périodicité du loyer	MENAGE
LMLM	Montant mensuel du loyer - y compris surloyer éventuel - (redressé)	LOGEMENT
LMLM1	Montant mensuel du loyer hors surloyer en hlm (redressé)	LOGEMENT
LMLM2	Montant mensuel du loyer y compris surloyer (redressé)	LOGEMENT
LMLMUV	Montant mensuel du loyer y compris surloyer par UV (redressé)	MENAGE
LMLM1UV	Montant mensuel du loyer hors surloyer par UV (redressé)	MENAGE
LMLM2UV	Montant mensuel du loyer y compris surloyer par UV (redressé)	MENAGE
LPAI_1	Chgt situation aide si loyer impayé	MENAGE
LPBA	Difficultés pour payer le loyer	MENAGE
LPBC	Situation actuelle d'impayé de loyer	MENAGE
LSURLA	Existence d'un surloyer de solidarité	MENAGE
LSURLB	Ancienneté du surloyer	MENAGE
LSURLC	Montant du surloyer	MENAGE
LSURLD	Le surloyer est-il compris dans le loyer	MENAGE
LPAI_2	Chgt situation aide si loyer impayé	MENAGE
LPAI_3	Chgt situation aide si loyer impayé	MENAGE
LPAI_4	Chgt situation aide si loyer impayé	MENAGE
LPAI_5	Chgt situation aide si loyer impayé	MENAGE
LPAI_6	Chgt situation aide si loyer impayé	MENAGE
LPAI_N	Chgt situation aide si loyer impayé	MENAGE
LABUVS	Modalites de versement des aides	MENAGE
LDBLINI	Périodicité du loyer	MENAGE
LLDUVP	Part du dernier loyer du par l'UVP	MENAGE

L3 Charges (locataires et logés gratuitement)

LCHAUF	Montant chauffage	MENAGE
LCHC_1	Prêt ds charges locat. : eau froide	MENAGE
LCHC_2	Prêt ds charges locat. : eau chaude col.	MENAGE
LCHC_3	Prêt ds charges locat. : chauffage col.	MENAGE
LCHC_4	Prêt ds charges locat. : ascenseur	MENAGE
LCHC_5	Prêt ds charges locat. : gardiennage	MENAGE
LCHC_6	Prêt ds charges locat. : autres ch. Gén.	MENAGE
LCHC_N	Nbre d'éléments inclus ds charges loc.	MENAGE
LCP	Périodicité paiement charges locatives	MENAGE
LJUST	Justificatif des charges locatives	MENAGE
LCH	inclusion ordures menagères dans taxes	MENAGE
LCMUVP	Part des charges payée par l'UVP	MENAGE
LCS1UVS	Charges et taxes locatives	MENAGE

M CARACTERISTIQUES DES MENAGES

M1 Caractéristiques socio-démographiques et date d'installation

NMEN	Nombre de ménages dans le logement	LOGEMENT
MAA1A	Année d'arrivée de la 1 ^{ère} pers. Du mén	MENAGE
MAA1AR	Année d'arrivée de la 1ere pers - regr	MENAGE
MAA1AT	Ancté d'occup. De la pr. Pers. Du ménage	MENAGE
MAA2A	Année d'arrivée de la P.R. dans le logt	MENAGE
MAA2AC	Année d'arrivée du conjoint dans le logt	MENAGE
MAA2AR	Année d'arrivée de la PR (code regroupé)	MENAGE
MAA2ARC	Année d'arrivée du CJ (code regroupé)	MENAGE
MAA2AT	Ancienneté d'occupation de la PR	MENAGE
MAA2ATC	Ancienneté d'occupation du CJ	MENAGE
MAA2M	Mois d'arrivée P.R. dans le logt actuel	MENAGE
MAA2MC	Mois d'arrivée conj. Dans le logt actuel	MENAGE
MAA3	Autre pers. Ds logt avt PR ou CJ	MENAGE
MAA3A	Arrivée 1 ^e pers. Autre que PR ou CJ	MENAGE
MAA3M	Mois d'arr. 1 ^e pers. Autre que PR ou CJ	MENAGE
MAEXPLOI	Exploitant agricole	MENAGE
MAG	Age de la PR au 31 décembre 2006	MENAGE
MAGT	Age de la PR (tranches quinquennales)	MENAGE
MAGTR	Age de la PR (code regroupé)	MENAGE
MANAIS	Année de naissance de la P.R	MENAGE
MANAISC	Année de naissance du conjoint de la P.R	MENAGE
MARRIVC	Même date d'arrivée pour PR et CJ	MENAGE
MCOHAB	Cohabitation de la PR	MENAGE
MCS	CS de la PR - en 42 postes -	MENAGE
MCS10	CS de la PR - en 10 postes -	MENAGE
MCS14	CS de la PR - en 14 postes -	MENAGE
MCS8	CS de la PR - en 8 postes -	MENAGE
MCSC	CS du conjoint - en 42 postes -	MENAGE
MCSC8	CS du conjoint - en 8 postes -	MENAGE
MDIPLO	Prêt le plus élevé de la PR	MENAGE
MDIPLOC	Prêt le plus élevé du conjoint	MENAGE
MFAM	Type de famille	MENAGE
MMATRI	Etat matrimonial de la PR	MENAGE
MNE	Nombre d'enfants de la PR ou du conjoint	MENAGE
MNE1	Nombre d'enfants à charge	MENAGE
MNEA	Nb enfants célibataires moins de 25 ans	MENAGE
MNEB	Nbre d'enfants célibataires	MENAGE
MNEC	Nbre d'enfants célibataires mineurs	MENAGE
MNOI	Nbre pièces nécessaires au ménage	MENAGE
MNP	Nbre de pers du ménage	MENAGE
MNP1	Nombre de personnes du ménage	MENAGE
MSITUA	Occupation principale de la PR	MENAGE
MPA	Nombre d'actifs du ménage	MENAGE
MPAO	Nombre d'actifs occupés du ménage	MENAGE
MPC	Présence d'un conjoint	MENAGE
MPCS	PCS de la PR (code détaillé)	MENAGE

MPCS8	PCS de la PR (code regroupé)	MENAGE
MPCSC	PCS du conjoint (code détaillé)	MENAGE
MPCSC8	PCS du conjoint (code regroupé)	MENAGE
MPNAIR	Pays de naissance de la PR	MENAGE
MSEXE	Sexe de la PR	MENAGE
MSTATUT	Statut professionnel de la P.R.	MENAGE
MSTATUTC	Statut profession. Du conjoint de P.R.	MENAGE
MTPP	Travail à temps partiel de la PR	MENAGE
MTPPC	Travail à temps partiel du conjoint	MENAGE
MTY1A	Type de ménage (code regroupé)	MENAGE
MTY1B	Type de ménage (code regroupé)	MENAGE
MTYA	Type de ménage - 1 ^{ère} définition	MENAGE
MTYAD	Type de ménage - 1 ^{ère} définition -	MENAGE
MTYB	Type de ménage - 2 ^{ème} définition -	MENAGE
MTYBD	Type de ménage - 2 ^{ème} définition -	MENAGE
MUC1	Nbre d'unités de consommation (OCDE)	MENAGE
RPUVS	Raison du partage du logement de l'UVS	MENAGE
MSITUAC	Occupation principale du conjoint	MENAGE
MUC	Nbre d'unités de consommation (OCDE)	MENAGE
MTYPEMPL0I	nature de l'emploi salarié	MENAGE
MTYPEMPL0IC	nature de l'emploi salarié	MENAGE
MPAYNAIS	Pays de naissance (code détaillé) (*)	MENAGE
MNATIO	nationalité	MENAGE
MNATIO7	nationalité	MENAGE
HANDIC1E	personnes handicapés dans le ménage	MENAGE
TYPaide_1	aide apportée : paiement d'un loyer	MENAGE
TYPaide_2	aide apportée : pension alimentaire	MENAGE
TYPaide_3	aide apportée : autre aide financière	MENAGE
ENFHORS	enfant hors domicile	MENAGE
ACHARGE	Aide financière pour personnes hors ménag	MENAGE
SDISPO	Dispositif d'encouragement fiscal	MENAGE

M2 Revenus du ménage

MRAUT	Montant annuel des autres revenus et prestations	MENAGE
MRCHO	Montant annuel des indemnités de chômage perçu par le ménage	MENAGE
MRD	Revenu (éch. OCDE) France métro - déciles-	MENAGE
MRDUC1	Revenu France métro par UC - déciles-	MENAGE
MRDDOM	Revenu (éch. OCDE) DOM - déciles-	MENAGE
MRDUC1DOM	Revenu DOM - déciles-	MENAGE
MRD2	Revenu (éch. OCDE) France entière - déciles-	MENAGE
MRDUC12	Revenu France entière - déciles-	MENAGE
MRFON	Montant annuel net encaissé sur les loyers tirés de logements, garages, boutiques etc...	MENAGE
MRPRE	Montant annuel des prestations familiales ou sociales perçu par le ménage	MENAGE
MRPRES	Montant annuel des prestations familiales perçu par le ménage	MENAGE
MRRET	Montant annuel des retraites, pensions ou rentes perçu par le ménage	MENAGE
MRRMI	Montant annuel du RMI perçu par PR et /ou conjoint	MENAGE

MRRMIA	Montant annuel du RMI perçu par les autres personnes du ménage	MENAGE
MRSAL	Montant annuel du salaire et éventuellement des primes perçu par le ménage	MENAGE
MRSAL2	Montant annuel du salaire et éventuellement des primes perçu par le ménage 2	MENAGE
MRRSO	Montant annuel de revenu de solidarité DOM PR conj	MENAGE
MRRSOA	Montant annuel de rev de solidarité DOM PR autres	MENAGE
MRTNS	Montant annuel revenus non salariaux	MENAGE
MRTOTA	Revenu total annuel du ménage	MENAGE
MRTOTM	Revenu total mensuel du ménage	MENAGE
MRUC1	Revenu annuel par UC (éch. De l'OCDE)	MENAGE

N1 DESCRIPTION DES INDIVIDUS DU MENAGE

NACTIV	Activité de l'établissement	INDIVIDU
MAORIENT	Orientation des productions agricoles	INDIVIDU
NACTPA	Exercice d'une activité passée	INDIVIDU
NAG	Age de l'individu au 31 décembre 2006	INDIVIDU
NAG1	Age de l'individu au mois de l'enquête	INDIVIDU
NAGT	Age de l'individu (tranches quinquen.)	INDIVIDU
NANAIS	Année de naissance de l'individu	INDIVIDU
NCOHAB	Cohabitation de l'individu	INDIVIDU
NCS8	CS de l'individu (en 8 postes)	INDIVIDU
NDIPLO	Diplôme obtenu le plus élevé	INDIVIDU
NETU	Etudes en cours	INDIVIDU
NLIEN	Lien avec personne de référence	INDIVIDU
NLNAIS	Lieu de naissance	INDIVIDU
NMATRI	Etat matrimonial de l'individu	INDIVIDU
NMNAIS	Mois de naissance de l'individu	INDIVIDU
NNBSAL	Nbre de salariés de l'entreprise	INDIVIDU
NSITUA	Occupation principale	INDIVIDU
NOI	Numéro d'ordre individuel	INDIVIDU
NPAYNAIS	Pays de naissance (code détaillé)	INDIVIDU
NPCS	PCS de l'individu (code détaillé)	INDIVIDU
NPCS8	PCS de l'individu (code regroupé)	INDIVIDU
NPNAIR	Pays de naissance (code regrpé)	INDIVIDU
NPRENOM	Prénom de l'individu (*)	INDIVIDU
NPROFES	Profession principale actuelle (*)	INDIVIDU
NRCHO	Montant indiv. Indemnités chômage	INDIVIDU
NRECHEMPLI	Recherche d'un autre emploi	INDIVIDU
NRRET	Montant total des pensions et retraites perçu au cours des 12 derniers mois par l'individu (redressé)	INDIVIDU
NRSAL	Montant annuel indiv. Salaire et primes	INDIVIDU
NRSAL2	Montant annuel indiv 2. Salaire et primes	INDIVIDU
NRTNS	Mont. Indiv. Revenus non salar.	INDIVIDU
NSEXE	Sexe de l'individu	INDIVIDU
NSTATUT	Statut professionnel	INDIVIDU
NTPP	Travail à temps partiel	INDIVIDU
MASUPH	Superficie de l'exploitation agricole	INDIVIDU
MASUPA	Superficie de l'exploitation agricole	INDIVIDU
NAGT1	Age de l'individu (tranches quinquen.)	INDIVIDU

NAIDE1E	Aider un membre du ménage	INDIVIDU
NANARRIV	Année d'installation en Prêt	INDIVIDU
NATIO	nationalité	INDIVIDU
NATIO7	nationalité	INDIVIDU
NATNUM	code numérique nationalité (*)	INDIVIDU
NAUTLOG	reside ailleurs de tps en tps	INDIVIDU
NCLASSIF	Position professionnelle de l'emploi	INDIVIDU
NCLASSIFANTE	Position professionnelle de l'emploi	INDIVIDU
NCLASSIFCD	Position professionnelle de l'emploi	INDIVIDU
NCS24	CS de l'individu (en 24 postes)	INDIVIDU
NCS42	CS de l'individu (en 42 postes)	INDIVIDU
NFONCTION	fonction principale	INDIVIDU
NPROFESSANTE	Profession principale actuelle (*)	INDIVIDU
NPROFESSCD	ancienne prof conjoint décédé (*)	INDIVIDU
NAGFINETU	Age de fin d'étude	INDIVIDU
NAFTYPTRAV	Travail secretariat	INDIVIDU
NLIENPREF	Lien de l'individu avec la PR code détaillé	INDIVIDU
NDEPNAIS	département de naissance	INDIVIDU
NJNAIS	Jour de naissance de l'individu	INDIVIDU
NLOGCOL	reside ds un etablissement	INDIVIDU
NLOGIND	reside ds un autre log individuel	INDIVIDU
NLOGINDNBRE	reside ds un autre log individuel	INDIVIDU
NPAYM	pays de naissance de la mere (*)	INDIVIDU
NPAYM12	pays de naissance de la mere en 12 postes	INDIVIDU
NPAYP	pays de naissance de la pere (*)	INDIVIDU
NPAYP12	pays de naissance de la pere en 12 postes	INDIVIDU
NSTATUTANTE	Dernier Statut professionnel	INDIVIDU
NSTATUTCD	Dernier Stat professionnel conjoint dcd	INDIVIDU
NTRAVAIL	individu travaille actuellement	INDIVIDU
NTYPEMPLI	nature de l'emploi salarié	INDIVIDU
NAGFINETUT	Age de fin d'étude	INDIVIDU
NCOHABBIS	Cohabitation de l'individu	INDIVIDU
NATIOM	nationalité mere	INDIVIDU
NATIOP	nationalité pere	INDIVIDU
NNAIS7	lieu de naissance	INDIVIDU
NSCOLARITE	Suivi de la scolarité non-diplomé	INDIVIDU
NDIP14	Profession principale actuelle	INDIVIDU

N2 DESCRIPTION DES ENFANTS HORS DOMICILE

ENFHOD	Nombre d'enfants vivant hors domicile	MENAGE
HODAG	Age de l'enfant au 31 décembre 2006	ENFANTHD
HODAGT	Age de l'enfant (tranches quinquen.)	ENFANTHD
HODAN	Année de naissance de l'enfant HD	ENFANTHD
HODCO	Vie en couple de l'enfant HD	ENFANTHD
HODDOM	Domicile de l'enfant HD	ENFANTHD
HODIP	Diplôme le plus élevé de l'enfant HD	ENFANTHD
HODLN	Lien filial de l'enfant hors domicile	ENFANTHD
HODSEX	Sexe de l'enfant vivant hors domicile	ENFANTHD
NOHD	Numéro d'ordre de l'enfant hors domicile	ENFANTHD
HODDOMD	Domicile de l'enfant HD	ENFANTHD

HODPRES	Présence de + de 6 mois dans le logement	ENFANTHD
HODSITU	Situation principale	ENFANTHD

• OPINION ET PROJETS DE MOBILITE

ODF	Possibilité d'un déménagement forcé	MENAGE
ODFRA	Raisons d'un déménagement forcé	MENAGE
ODL	Désir de changer de logement	MENAGE
OIH	Inscription sur une liste de demande HLM	MENAGE
OIHB	Auteur de la demande de logt HLM	MENAGE
OIHC_1	Service du dépôt de la demande HLM	MENAGE
OIHC_2	Service du dépôt de la demande HLM	MENAGE
OIHC_3	Service du dépôt de la demande HLM	MENAGE
OIHC_4	Service du dépôt de la demande HLM	MENAGE
OIHC_5	Service du dépôt de la demande HLM	MENAGE
OIHC_6	Service du dépôt de la demande HLM	MENAGE
OIHC_7	Service du dépôt de la demande HLM	MENAGE
OIHC_8	Service du dépôt de la demande HLM	MENAGE
OIHC_N	Nbre de Services du dépôt de demande HLM	MENAGE
OIHD	Ancienneté de la demande HLM	MENAGE
OIHE	Refus de la proposition de logt HLM	MENAGE
OIHF	Raison du refus de la proposition	MENAGE
OLA	Opinion du ménage sur son logement	MENAGE
OLAD	Note du ménage sur son logement	MENAGE
OQA	Se plaire dans son quartier	MENAGE
OQAD	Note du ménage sur son quartier	MENAGE

P PRETS DES ACCEDANTS

PAD	Année de départ du prêt	PRÊT
PAF	Année de fin de remboursement du prêt	PRÊT
PDU	Durée du prêt	PRÊT
PMC	Montant du capital restant dû	PRÊT
PMP	Montant de l'emprunt (brut)	PRÊT
PMPC	Montant de l'emprunt redressé	PRÊT
PMPT2	Montant total des emprunts contractés - propriétaires récents -	PRET
PMRC	Montant redressé des remboursements effectués au cours des 12 derniers mois	PRÊT
PNPBIS	Nature du prêt	PRÊT
PNPDBIS	Nature du prêt pour les prêts récents	PRÊT
PNPR	Nature du prêt (code regroupé)	PRÊT
PNU	Numéro d'ordre du prêt	PRÊT
PPR	Périodicité des remboursements	PRÊT
PRN	Type de prêt (renégociation)	PRÊT
PTI	Taux d'intérêt annuel du prêt (brut)	PRÊT
PTIC	Taux d'intérêt annuel (TEG) du prêt redressé	PRÊT
PTZBIS	Système de remboursement des prêts à 0%	PRÊT
PVRBIS	Syst. De remboursemt des prêts	PRÊT
PRMUVS	Remboursements de prêts	MENAGE

PMI	montant interet seulement	PRÊT
PMR	Mont. Remboursé le mois dernier (brut ?)	PRÊT
PREMB	Remboursement anticipé du prêt	PRÊT
PTZA	durée du différé en année PTZ	PRÊT
PTZRD	Système de remboursement des prêts à 0%	PRÊT
ANC	Pret d'un proprio récent ou ancien	PRÊT
PMAR2	Remboursement effectué proprio récent	PRÊT

R REVENUS - DONNEES BRUTES

S1 STATUT D'OCCUPATION ET SECTEUR DE LOCATION

SEC	Statut d'occupation et secteur du logt	MENAGE
SEC1	Statut d'occ.et secteur du logt (c.reg.)	MENAGE
SNOMORG	Nom de l'organisme propriétaire (*)	MENAGE
SNP	Catégorie organisme prop - code reg.	MENAGE
SOC	Statut d'occupation du logt (6 postes)	MENAGE
SPA	Propriété pleine ou partielle	MENAGE
SPG	Lien de parenté avec le logeur	MENAGE
SOC3	Statut d'occupation du logement	MENAGE
SOC4	Statut d'occupation du logement	MENAGE
SNP3	Catégorie organisme prop - codedét.	MENAGE
SOCPDOM	Statut d'occup pleine ou partielle DOM	MENAGE
STUVS	Statut d'occupation de l'UVS	MENAGE

S2 MODALITES D'ACQUISITION DU LOGEMENT

AIDEF_1	Aide de la famille par un don	MENAGE
AIDEF_2	Aide par cession de droits à emprunt	MENAGE
AIDEF_3	Aide de la famille par un prêt	MENAGE
AIDEF_4	Aide de la famille par dons antérieurs	MENAGE
AIDEF_5	Aide de la famille par prêt de lgt	MENAGE
AIDEF_6	Autres aides de la famille	MENAGE
AIDEF_N	Aide de la famille	MENAGE
SAA	Année d'acc. À la propriété (c.regroucé)	MENAGE
SAA1	Année d'accession à la propriété	MENAGE
SPH	Origine de la propriété	MENAGE
SPI	Propriétaire de l'immeuble collectif	MENAGE
SPL	Occupation du logement avt acquisition	MENAGE
SPP	Premier propriétaire	MENAGE
SPPR	Précédent propriétaire	MENAGE
SPRH	Rachat de parts à d'autres héritiers	MENAGE
SPRIMO	PR ou cjt déjà prop. D'une autre rés. Pr	MENAGE
SPT	Type de propriétaire (code détaillé)	MENAGE
SPTR	Type de propriétaire (code regroupé)	MENAGE
SRPP	Mise en relation av propriét précédent	MENAGE
SAM1	Mois d'accession à la propriété	MENAGE

VA CHANGEMENTS DANS LA SITUATION DU MENAGE DEPUIS LE 1^{ER} DECEMB

VACHAL	Achat de logement	MENAGE
VBILLOG	Bilan des achat/vente de logements	MENAGE
VFFH	Mode d'acquisition du logement vendu	MENAGE
VFLA	Résidence principale parmi logt vendu	MENAGE
VVENDL	Vente de logements	MENAGE
VHERIT_1	Rentrée exceptionnelle d'argent	MENAGE
VHERIT_2	Rentrée exceptionnelle d'argent	MENAGE
VHERIT_3	Rentrée exceptionnelle d'argent	MENAGE
VHERIT_4	Rentrée exceptionnelle d'argent	MENAGE
VHERIT_5	Rentrée exceptionnelle d'argent	MENAGE
VHERIT_6	Rentrée exceptionnelle d'argent	MENAGE
VHERIT_7	Rentrée exceptionnelle d'argent	MENAGE
VHERIT_8	Rentrée exceptionnelle d'argent	MENAGE
VHERIT_N	Nbe Rentrée exceptionnelle d'argent	MENAGE
VMODM_1	Composition du ménage modifiée	MENAGE
VMODM_2	Composition du ménage modifiée	MENAGE
VMODM_3	Composition du ménage modifiée	MENAGE
VMODM_4	Composition du ménage modifiée	MENAGE
VMODM_5	Composition du ménage modifiée	MENAGE
VMODM_6	Composition du ménage modifiée	MENAGE
VMODM_N	Composition du ménage : Nbre de modif	MENAGE
VMODP_1	Modification situation / à l'emploi	MENAGE
VMODP_2	Modification situation / à l'emploi	MENAGE
VMODP_3	Modification situation / à l'emploi	MENAGE
VMODP_4	Modification situation / à l'emploi	MENAGE
VMODP_5	Modification situation / à l'emploi	MENAGE
VMODP_6	Modification situation / à l'emploi	MENAGE
VMODP_N	Nbre modification situation / à l'emploi	MENAGE

VB MOBILITE RESIDENTIELLE ENTRE 2002 ET 2006

V1 Caractéristiques du logement occupé 4 ans auparavant par la PR

VAID	Aide au logt perçue par PR 4 ans avt	MENAGE
VANCIEN	Ancienneté dans logt 4 ans avt	MENAGE
VCRA	Commune de résidence de la PR 4 ans avt (*)	MENAGE
VDRA	Départ. De résidence de la PR 4 ans avt	MENAGE
VDRA2	Pays De résidence de la PR 4 ans avt (*)	MENAGE
VDRADOM	Départ. De résidence de la PR e4 ans avt DOM	
VEM	Logé à titre payant par l'employ. 4 ans avt	MENAGE
VIN	Nbre de pers. Dans logt P.R. 4 ans avt	MENAGE
VINL	Type d'immeuble 4 ans avt	MENAGE
VINT	Nombre de personnes dans logt 4 ans avt	MENAGE
VIP2	Indice de peuplement 4 ans avt	MENAGE

VLA	Mode d'occ du logt de la PR 4 ans avt	MENAGE
VLOYER	Montant mensuel du loyer 4 ans avt	MENAGE
VLR	Lieu de résidence de la PR 4 ans avt	MENAGE
VMO	Mode de location 4 ans avt	MENAGE
VOPBIS	Occupation principale de P.R 4 ans avt	MENAGE
VPI	Nbre de pièces logt P.R. 4 ans avt	MENAGE
VPIT	Nbre pièces du logt occupé 4 ans avt	MENAGE
VSOBIS	Statut d'occupation de la PR 4 ans avt	MENAGE
VSOC	Statut d'occ de PR regroupé 4 ans avt	MENAGE
VSURF	Surface du logt P.R. 4 ans avt	MENAGE
VSY	Régime juridique du loyer 4 ans avt	MENAGE
VTL	Type de logement occupé 4 ans avt	MENAGE
VLRDOM	Lieu de résidence de la PR 4 ans avt	MENAGE
VZHLM05	Zone de prix H.L.M. lieu rés. PR 4ans av	MENAGE
VZROBIEN2	Zone d'investissem loca PR 4ans av	MENAGE
VPOL	Aires et esp. urbains res PR 4 ans av	MENAGE
VVC	Ville centre lieu rés. PR 4 ans av	MENAGE
VVISO	Ville isolée lieu rés. PR 4 ans av	MENAGE

V2 Déménagements de la personne de référence

VCQR	Raison de quitter dernier logement	MENAGE
VDDBIS	Statut d'occ. De la PR avt dern. Démén.	MENAGE
VDEM	Logé à titre payant par l'employeur	MENAGE
VDMO	Mode de location ds logt précédent	MENAGE
VDSY	Régime jurid. Du loyer avt dern.déménagt	MENAGE
VLAB	Mode de logt de la PR avant dern. Démén.	MENAGE
VLRD	Lieu de résidence de PR avant dern. Dém.	MENAGE
VND	Nbre de démén. De la PR depuis 2002	MENAGE
VPID	Nbre de pièces du dernier logt	MENAGE
VPRAI	Raison de quitter le dernier logement	MENAGE
VSECRAI	Raison de quitter le dernier logement	MENAGE
VSURFD	Surface du dernier logt de la P.R.	MENAGE
VTLD	Type du dernier logt occupé par la PR	MENAGE
VRAISX	autre Raison de quitter le dernier log (*)	MENAGE

V3 Caractéristiques du logement occupé au 1.12.1997 par le CJ

W TRAVAUX EFFECTUES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

W1 Existence et nature des travaux (niveau ménage)

WDMT	Montant total des travaux	LOGEMENT
WNRT	Nbre de non-réponses sur montants trav.	LOGEMENT
WNT	Nombre de travaux réalisés	LOGEMENT
WTYPE_1	Existence des travaux	LOGEMENT
WTYPE_10	Existence des travaux	LOGEMENT
WTYPE_11	Existence des travaux	LOGEMENT
WTYPE_12	Existence des travaux	LOGEMENT
WTYPE_13	Existence des travaux	LOGEMENT
WTYPE_14	Existence des travaux	LOGEMENT
WTYPE_15	Existence des travaux	LOGEMENT
WTYPE_16	Existence des travaux	LOGEMENT
WTYPE_17	Existence des travaux	LOGEMENT
WTYPE_18	Existence des travaux	LOGEMENT
WTYPE_19	Existence des travaux	LOGEMENT
WTYPE_2	Existence des travaux	LOGEMENT
WTYPE_20	Existence des travaux	LOGEMENT
WTYPE_21	Existence des travaux	LOGEMENT
WTYPE_22	Existence des travaux	LOGEMENT
WTYPE_23	Existence des travaux	LOGEMENT
WTYPE_24	Existence des travaux	LOGEMENT
WTYPE_25	Existence des travaux	LOGEMENT
WTYPE_26	Existence des travaux	LOGEMENT
WTYPE_27	Existence des travaux	LOGEMENT
WTYPE_28	Existence des travaux	LOGEMENT
WTYPE_29	Existence des travaux	LOGEMENT
WTYPE_3	Existence des travaux	LOGEMENT
WTYPE_30	Existence des travaux	LOGEMENT
WTYPE_31	Existence des travaux	LOGEMENT
WTYPE_32	Existence des travaux	LOGEMENT
WTYPE_33	Existence des travaux	LOGEMENT
WTYPE_34	Existence des travaux	LOGEMENT
WTYPE_35	Existence des travaux	LOGEMENT
WTYPE_36	Existence des travaux	LOGEMENT
WTYPE_37	Existence des travaux	LOGEMENT
WTYPE_38	Existence des travaux	LOGEMENT
WTYPE_39	Existence des travaux	LOGEMENT
WTYPE_4	Existence des travaux	LOGEMENT
WTYPE_40	Existence des travaux	LOGEMENT
WTYPE_5	Existence des travaux	LOGEMENT
WTYPE_6	Existence des travaux	LOGEMENT
WTYPE_7	Existence des travaux	LOGEMENT
WTYPE_8	Existence des travaux	LOGEMENT
WTYPE_9	Existence des travaux	LOGEMENT
QTRAV	Travaux dans le logement	LOGEMENT

W2 Description des des travaux (niveau travaux)

WAID_1	Aide financière ou fiscale pour travaux	TRAVAUX
WDM	Montant des travaux à charge du ménage	TRAVAUX
WFIN	Type de financement des travaux	TRAVAUX
WTREBIS	Personne ayant réalisé les travaux	TRAVAUX
WTYPEBIS	Type de travaux effectués	TRAVAUX
WTZBIS_1	Raison : vétusté ou saleté	TRAVAUX
WTZBIS_2	Raison : défaillance équipement	TRAVAUX
WTZBIS_3	Raison : améliorer confort du chauffage	TRAVAUX
WTZBIS_4	Raison : se protéger des courants d'air	TRAVAUX
WTZBIS_5	Raison : se protéger du bruit	TRAVAUX
WTZBIS_6	Raison : lutter contre l'humidité	TRAVAUX
WTZBIS_7	Raison : se protéger contre allergies	TRAVAUX
WTZBIS_8	Raison : adapter logt à personne agée	TRAVAUX
WTZBIS_9	Raison : embellir, y compris agrandir	TRAVAUX
WTZBIS_10	Raison : finition d'un logement neuf	TRAVAUX
WTZBIS_11	Raison : réaliser économies d'énergie	TRAVAUX
WTZBIS_12	Raison : autres raisons	TRAVAUX
WTZBIS_N	Nombre de raisons des travaux	TRAVAUX
WAID_2	Aide financière ou fiscale pour travaux	TRAVAUX
WAID_3	Aide financière ou fiscale pour travaux	TRAVAUX
WAID_4	Aide financière ou fiscale pour travaux	TRAVAUX
WAID_5	Aide financière ou fiscale pour travaux	TRAVAUX
WAID_N	Aide financière ou fiscale pour travaux	TRAVAUX
WCOPRO	decision des travaux	TRAVAUX
WPROFPCT	part réalisé par les professionnel	TRAVAUX
QAUT	autres types de travaux (*)	TRAVAUX

X LOGEMENTS POSSEDES OU UTILISES PAR LE MENAGE

XG	Poss. De logements prêtés	MENAGE
XGN	Nbre de logts poss. Prêtés	MENAGE
XL	Poss. De logements mis en location	MENAGE
XLLP	Loc. des rés. Sec. Ou logts util. Rég.	MENAGE
XLN	Nbre de logts poss. Mis en location	MENAGE
XO	Poss. De logts. Utilisés régulièrement	MENAGE
XON	Nbre de logts poss. Utilisés régulièrem.	MENAGE
XPOSLABIS	Possession d'autres logts que rés. Pr.	MENAGE
XPOSLADBIS	Possession d'autres logts que rés. Pr. DOM	MENAGE
XS	Possession de résidences secondaires	MENAGE
XSN	Nombre de résidences secondaires	MENAGE
XUSL	Utilisation logt non possédé par mén	MENAGE
XUSON	Nbre de logts util. Comme autre rés. Pr.	MENAGE
XUSSN	Nbre de logts utilisés comme rés. Sec.	MENAGE
XV	Poss. De logements vacants	MENAGE
XVN	Nbre de logts poss. Vacants	MENAGE
VACOM1	Code département-commune 1 ^{er} logt vacant (*)	MENAGE
VACOM2	Code département-commune 2 nd logt vacant (*)	MENAGE
VARA11_1	Raison inoc. Logt : innocup. Passagère	MENAGE
VARA11_2	Rais. Inoc. Logt : diffic. Rass. Budget	MENAGE

VARAI1_3	Rais. Inoc. Logt : temps pour finir trav	MENAGE
VARAI1_5	Rais. Inoc. Logt : diffic. Vendre logt	MENAGE
VARAI1_6	Rais. Inoc. Logt : diffic. Louer logt	MENAGE
VARAI2_1	Raison inoc. Logt : inoccup. Passagère	MENAGE
VARAI2_2	Rais. Inoc. Logt : diffic. Rass. Budget	MENAGE
VARAI2_3	Rais. Inoc. Logt : temps pour finir trav	MENAGE
VARAI2_5	Rais. Inoc. Logt : diffic. Vendre logt	MENAGE
VARAI2_6	Rais. Inoc. Logt : diffic. Louer logt	MENAGE
VADEP1	Departement du 1 ^{er} logt vacant (*)	MENAGE
VADEP2	Departement du 2eme logt vacant (*)	MENAGE
VARAID1_1	Raison inoc. Logt : inoccup. Passagère	MENAGE
VARAID1_2	Rais. Inoc. Logt : diffic. Rass. Budget	MENAGE
VARAID1_3	Rais. Inoc. Logt : temps pour finir trav	MENAGE
VARAID1_4	Rais. Inoc. Logt : diffic. Vendre logt	MENAGE
VARAID1_5	Rais. Inoc. Logt : diffic. Louer logt	MENAGE
VARAID2_1	Raison inoc. Logt : inoccup. Passagère	MENAGE
VARAID2_2	Rais. Inoc. Logt : diffic. Rass. Budget	MENAGE
VARAID2_3	Rais. Inoc. Logt : temps pour finir trav	MENAGE
VARAID2_5	Rais. Inoc. Logt : diffic. Louer logt	MENAGE
VARAID2_4	Rais. Inoc. Logt : diffic. Vendre logt	MENAGE
XENU_1	Possession d'un logt dom non ut	MENAGE
XENU_2	Possession d'un logt dom non ut	MENAGE
XENUD_1	Possession d'un logt dom non ut	MENAGE
XENUD_2	Possession d'un logt etrang non ut	MENAGE
XESN	nb logement utilise etranger	MENAGE
XFISC_1	Encouragement fiscal : Quilès	MENAGE
XFISC_2	Encouragement fiscal : Périssol	MENAGE
XFISC_3	Encouragement fiscal : Besson	MENAGE
XFISC_4	Encouragement fiscal : Robien	MENAGE
XFISC_5	Encouragement fiscal : Robien	MENAGE
XFISC_N	Nombres d'encouragements fiscaux	MENAGE
XFISCA_1	Encouragement fiscal : Quilès	MENAGE
XFISCA_2	Encouragement fiscal : Périssol	MENAGE
XFISCA_3	Encouragement fiscal : Besson	MENAGE
XFISCA_4	Encouragement fiscal : Robien	MENAGE
XFISCA_N	Encouragement fiscal : Robien	MENAGE
XFISCA2_1	Encouragement fiscal : Quilès	MENAGE
XFISCA2_2	Encouragement fiscal : Périssol	MENAGE
XFISCA2_3	Encouragement fiscal : Besson	MENAGE
XFISCA2_4	Encouragement fiscal : Robien	MENAGE
XFISCA2_5	Encouragement fiscal : Pons	MENAGE
XFISCA2_N	Encouragement fiscal : Robien	MENAGE
XFISCAD1_1	Encouragement fiscal : Quilès	MENAGE
XFISCAD1_2	Encouragement fiscal : Périssol	MENAGE
XFISCAD1_3	Encouragement fiscal : Besson	MENAGE
XFISCAD1_4	Encouragement fiscal : Robien	MENAGE
XFISCAD1_5	Encouragement fiscal : Pons	MENAGE
XFISCAD1_N	Encouragement fiscal : Robien	MENAGE
XFISCAD2_1	Encouragement fiscal : Quilès	MENAGE
XFISCAD2_2	Encouragement fiscal : Périssol	MENAGE
XFISCAD2_3	Encouragement fiscal : Besson	MENAGE
XFISCAD2_4	Encouragement fiscal : Robien	MENAGE

XFISCAD2_N	Encouragement fiscal : Robien	MENAGE
XRP	Résidence pour la retraite	MENAGE
XPOSLA	Possession d'autres logts que rés. pr.	MENAGE
XPOSLAD	Possession d'autres logts que rés. pr.	MENAGE
XDISPO	Lgts possédés et utilisés : enc. fiscal	MENAGE
XDISPOA	Lgts poss. et non utilisés : enc. fiscal	MENAGE
XDISPOA2	Lgts poss. et non utilisés : enc. fiscal	MENAGE
XDISPOAD	Lgts poss. et non utilisés : enc. fiscal	MENAGE
XDISPOAD1	Lgts poss. et non utilisés : enc. fiscal	MENAGE
XO1	Poss. de logts. utilisés régulièrement	MENAGE
XO2	Poss. de logts. utilisés régulièrement	MENAGE
XON1	Nbre de logts poss. utilisés régulièrem.	MENAGE
XON2	Nbre de logts accedant utilisés	MENAGE
XS1	Possession de résidences secondaires	MENAGE
XS2	Possession de résidences secondaires	MENAGE
XSN1	Nombre de résidences secondaires	MENAGE
XSN2	Nombre de résidences secondaires	MENAGE
XUSON1	Nbre de logts util. comme autre rés. pr.	MENAGE
XUSON2	Nbre de logts util. comme autre rés. pr.	MENAGE
XUSSN1	Nbre de logts utilisés comme rés. sec.	MENAGE
XUSSN2	Nbre de logts utilisés comme rés. sec.	MENAGE
XGD	Poss. de logements prêtés	MENAGE
XGND	Nbre de logts poss. prêtés	MENAGE
XLD	Poss. de logements mis en location	MENAGE
XLND	Nbre de logts poss. mis en location	MENAGE
XVD	Poss. de logements vacants	MENAGE
XVND	Nbre de logts poss. vacants	MENAGE
VAPOL1	Aires et esp. urbains : 1er logt vacant	MENAGE
VAPOL2	Aires et esp. urbains : 2nd logt vacant	MENAGE
VATU1	Tr. unité urb. du 1er log vacant (RP99)	MENAGE
VATU2	Tr. unité urb. du 2nd log vacant (RP99)	MENAGE
VAVC1	Indic. ville centre 1er lgt vac. (RP99)	MENAGE
VAVC23	Indic. ville centre 2nd lgt vac. (RP99)	MENAGE
VAVISO1	Ind. ville isolée 1er logt vac. au RP99	MENAGE
VAVISO2	Ind. ville isolée 2nd logt vac. au RP99	MENAGE

LISTE ALPHABETIQUE DES VARIABLES
Modalités et détermination

ABA

Table : MENAGE

BENEFICIAIRE ACTUEL DES AIDES AU LOGEMENT

1	Sans objet (fermier ou métayer, ou logé gratuitement ou usufruitiers (SOC4=0,3,5))
2	Oui (A.L. ou A.P.L) Non bénéficiaire

Caractère ANCIENNE

Question : XII-FABA,XI-LAB1,XI-LAB2

DETERMINATION :

Si SOC4=4 et si LAB1 ou LAB2=1, alors ABA=1 ; sinon ABA=2

Si SOC4=1,2 et si FABA=1,2, alors ABA=1 ; sinon ABA=2

Attention : en 2002, AL et APL étaient distincts.

En 2006, on distingue AL et APL uniquement pour les propriétaires (voir variable FABA).

ACHARGE

Table : MENAGE

APPORT D'UNE AIDE FINANCIERE A DES PERSONNES N'APPARTENANT PAS AU MENAGE (pension alimentaire, paiement d'un loyer,... mais ne pas inclure les cadeaux de Noël)

1	Oui
2	non

Numérique NOUVELLE

Question : I.DUV-ACHARGE

ACHI

Table : ADRESSE

PERIODE D'ACHEVEMENT DE L'IMMEUBLE

1	Sans objet (logement BSLN)
2	Avant 1915
3	De 1915 à 1948
4	De 1949 à 1967
5	De 1968 à 1974
6	De 1975 à 1981
7	De 1982 à 1989
8	En 1990 ou après
8	Immeuble en cours de construction partiellement habité

Caractère ANCIENNE

Provenance : RP99

AGEM

Table : ADRESSE

AGE DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE AU RP99

15 à 106	Sans objet (logement BSLN ou non principal au RP) 15 ans à 106 ans
----------	---

Numérique ANCIENNE

Provenance : RP99

AIDEF_1

Table : MENAGE

AIDE DE LA FAMILLE : directement par un don au moment de l'achat

1	Sans objet (ménage non propriétaire (SOC<>1))
2	Oui Non

Caractère MODIFIEE

Question : XII-AIDEF

En 2002, la question n'était posée qu'aux primo-accédants

AIDEF_2

Table : MENAGE

AIDE DE LA FAMILLE : cession de droits à emprunt d'épargne logement

1	Sans objet (ménage non propriétaire (SOC<>1))
2	Oui Non

Caractère MODIFIEE

Question : XII-AIDEF

En 2002, la question n'était posée qu'aux primo-accédants

AIDEF_3

Table : MENAGE

AIDE DE LA FAMILLE : par un prêt

1	Sans objet (ménage non propriétaire (SOC<>1))
2	Oui Non

Caractère MODIFIEE

Question : XII-AIDEF

En 2002, la question n'était posée qu'aux primo-accédants

AIDEF_4

Table : MENAGE

AIDE DE LA FAMILLE : indirectement par dons ou héritages antérieurs

1	Sans objet (ménage non propriétaire (SOC<>1))
2	Oui Non

Caractère MODIFIEE

Question : XII-AIDEF

En 2002, la question n'était posée qu'aux primo-accédants

AIDEF_5

Table : MENAGE

AIDE DE LA FAMILLE : indirectement par prêt de logement ou paiement de loyer pendant plus d'une année

1	Sans objet (ménage non propriétaire (SOC<>1))
2	Oui Non

Caractère MODIFIEE

Question : XII-AIDEF

En 2002, la question n'était posée qu'aux primo-accédants

AIDEF_6

Table : MENAGE

AIDE DE LA FAMILLE : autres que celles citées précédemment

1	Sans objet (ménage non propriétaire (SOC<>1))
2	Oui Non

Caractère MODIFIEE

Question : XII-AIDEF

En 2002, la question n'était posée qu'aux primo-accédants

AIDEF_N

Table : MENAGE

AIDE DE LA FAMILLE : nombre de réponses

.	Sans objet (ménage non propriétaire (SOC<>1))
0 à 6	Nombre de réponses

Numérique MODIFIEE

Question : XII-AIDEF

C'est le nombre de réponses positives recueillies dans les variables AIDEF_1 à AIDEF_6

En 2002, la question n'était posée qu'aux primo-accédants

AMR

Table : MENAGE

MONTANT MENSUEL DES AIDES AU LOGEMENT (locataires et propriétaires)

- redressé -

15 à 99997	Sans objet (ménage ne bénéficiant pas d'aide (ABA=2)) Montant en Euros
------------	---

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

AMR = LAMD redressé + FAMD redressé

ANC

Table : PRET

PRET D'UN PROPRIETAIRE RECENT OU ANCIEN

1	Ancien
2	Récent

Caractère

NOUVELLE

CALCULEE

ANTRIMSI

Table : ADRESSE

ANNEE ET TRIMESTRE SITADEL : DATE DE PRISE EN COMPTE DE L'AUTORISATION

	Sans objet (logement RP99) ou non renseigné
922	Second trimestre 1992
923	Troisième trimestre 1992
924	Quatrième trimestre 1992
931	Premier trimestre 1993
932	Deuxième trimestre 1993
933	Troisième trimestre 1993
934	Quatrième trimestre 1993
941	Premier trimestre 1994
942	Deuxième trimestre 1994
943	Troisième trimestre 1994
944	Quatrième trimestre 1994
951	Premier trimestre 1995
952	Second trimestre 1995
953	Troisième trimestre 1995
954	Quatrième trimestre 1995
961	Premier trimestre 1996
962	Second trimestre 1996
963	Troisième trimestre 1996
964	Quatrième trimestre 1996
971	Premier trimestre 1997
972	Second trimestre 1997
973	Troisième trimestre 1997
974	Quatrième trimestre 1997
981	Premier trimestre 1998
982	Second trimestre 1998
983	Troisième trimestre 1998
984	Quatrième trimestre 1998
991	Premier trimestre 1999
992	Second trimestre 1999
993	Troisième trimestre 1999
994	Quatrième trimestre 1999
001	Premier trimestre 2000
002	Second trimestre 2000
003	Troisième trimestre 2000
004	Quatrième trimestre 2000
011	Premier trimestre 2001
012	Second trimestre 2001

Caractère

ANCIENNE

Provenance : BSLN

Attention : cette variable correspond à ANSI de 2002.

ASCI

Table : ADRESSE

EXISTENCE D'UN ASCENSEUR DANS L'IMMEUBLE

0	Sans objet (logement BSLN)
1	Immeuble d'un seul logement
2	Immeuble collectif avec ascenseur
	Immeuble collectif sans ascenseur

Caractère ANCIENNE

Provenance : RP99

AUTUT_1

Table : MENAGE

AUTRES USAGES DES PRETS INITIAUX : pour rembourser d'autres prêts

	Sans objet (ménage non propriétaire récents (SOC<>1,2 et maa1at<>1,2) et dont le montant des prêts initiaux est inférieur au prix d'achat)
1	Oui
2	Non

Caractère NOUVELLE

Question : XII-AUTUT

AUTUT_2

Table : MENAGE

AUTRES USAGES DES PRETS INITIAUX : pour équiper le logement

	Sans objet (ménage non propriétaire récents (SOC<>1,2 et maa1at<>1,2) et dont le montant des prêts initiaux est inférieur au prix d'achat)
1	Oui
2	Non

Caractère NOUVELLE

Question : XII-AUTUT

AUTUT_3

Table : MENAGE

AUTRES USAGES DES PRETS INITIAUX : pour garder une marge de manoeuvre

	Sans objet (ménage non propriétaire récents (SOC<>1,2 et maa1at<>1,2) et dont le montant des prêts initiaux est inférieur au prix d'achat)
1	Oui
2	Non

Caractère NOUVELLE

Question : XII-AUTUT

AUTUT_4

Table : MENAGE

AUTRES USAGES DES PRETS INITIAUX : autres que ceux cités précédemment

	Sans objet (ménage non propriétaire récents (SOC<>1,2 et maa1at<>1,2) et dont le montant des prêts initiaux est inférieur au prix d'achat)
1	Oui
2	Non

Caractère NOUVELLE

Question : XII-AUTUT

AUTUT_N

Table : MENAGE

USAGES DES PRETS INITIAUX : nombre de réponses

0 à 3	Sans objet (ménage non propriétaire récents (SOC<>1,2 et maa1at<>1,2) et dont le montant des prêts initiaux est inférieur au prix d'achat) Nombre de réponses
-------	---

Caractère NOUVELLE

CALCULEE

AUTUT_n est le nombre de réponses positives recueillies dans les variables AUTUT_1 à AUTUT_4.

AV

Table : MENAGE

MODALITES DE VERSEMENT DE L'AIDE AU LOGEMENT (AL ou APL)

1	Sans objet (ménage non locataire (SOC3<>4) ou locataire non bénéficiaire d'aide (ABA=2))
2	Versé directement au ménage
	Versé au propriétaire ou au gérant (tiers payant)

Caractère ANCIENNE

Question : XI-LAB1,XI-LAV

DETERMINATION :

Si LAB1 = 1, 2 alors AV = 2

AXE1Q

Table : ADRESSE

TYPOLOGIE SOCIO-ECONOMIQUE DE N. TABARD : COORDONNEE DU QUARTIER DE RESIDENCE SUR LE 1ER AXE DE L'AF3 (*)

-0,773 à 1,4614	Coordonnée sur le 1er axe de l'AF3
-----------------	------------------------------------

Numérique

ANCIENNE

Provenance : RP99

Référence : N. Tabard, Quartiers pauvres, quartiers riches : position dans la hiérarchie socio-spatiale, villes de 50 000 habitants et plus, France métropolitaine, recensement de 1999. Document de travail n° F0208, INSEE, septembre 2002.

(*) : Cette variable n'est pas dans le fichier diffusé.

AXE1SE

Table : ADRESSE

TYPOLOGIE SOCIO-ECONOMIQUE DE N. TABARD : COORDONNEE DE LA COMMUNE DE RESIDENCE SUR LE 1ER AXE DE L'AF3 (*)

-0,704 à 0,841	Coordonnée sur le 1er axe de l'AF3
----------------	------------------------------------

Numérique

ANCIENNE

EXTERNE

Référence : N. Tabard, Quartiers pauvres, quartiers riches : position dans la hiérarchie socio-spatiale, villes de 50 000 habitants et plus, France métropolitaine, recensement de 1999. Document de travail n° F0208, INSEE, septembre 2002.

(*) : Cette variable n'est pas dans le fichier diffusé.

AXE2Q

Table : ADRESSE

TYPOLOGIE SOCIO-ECONOMIQUE DE N. TABARD : COORDONNEE DU QUARTIER DE RESIDENCE SUR LE 2EME AXE DE L'AF3 (*)

-0,710 à 1,246	Coordonnée sur le 2ème axe de l'AF3
----------------	-------------------------------------

Numérique

ANCIENNE

Provenance : RP99

Référence : N. Tabard, Quartiers pauvres, quartiers riches : position dans la hiérarchie socio-spatiale, villes de 50 000 habitants et plus, France métropolitaine, recensement de 1999. Document de travail n° F0208, INSEE, septembre 2002.

(*) : Cette variable n'est pas dans le fichier diffusé.

AXE2SE

Table : ADRESSE

TYPOLOGIE SOCIO-ECONOMIQUE DE N. TABARD : COORDONNEE DE LA COMMUNE DE RESIDENCE SUR LE 2EME AXE DE L'AF3 (*)

-0,704 à 0,841	Coordonnée sur le 2ème axe de l'AF3
----------------	-------------------------------------

Numérique

ANCIENNE

EXTERNE

Référence : N. Tabard, Quartiers pauvres, quartiers riches : position dans la hiérarchie socio-spatiale, villes de 50 000 habitants et plus, France métropolitaine, recensement de 1999. Document de travail n° F0208, INSEE, septembre 2002.

(*) : Cette variable n'est pas dans le fichier diffusé.

AXE3Q

Table : ADRESSE

TYPOLOGIE SOCIO-ECONOMIQUE DE N. TABARD : COORDONNEE DU QUARTIER DE RESIDENCE SUR LE 3EME AXE DE L' AFC (*)

-0,704 à 0,841	Coordonnée sur le 3ème axe de l'AFC
----------------	-------------------------------------

Numérique

ANCIENNE

Provenance : RP99

Référence : N. Tabard, Quartiers pauvres, quartiers riches : position dans la hiérarchie socio-spatiale, villes de 50 000 habitants et plus, France métropolitaine, recensement de 1999. Document de travail n° F0208, INSEE, septembre 2002.

(*) : Cette variable n'est pas dans le fichier diffusé.

AXE3SE

Table : ADRESSE

TYPOLOGIE SOCIO-ECONOMIQUE DE N. TABARD : COORDONNEE DE LA COMMUNE DE RESIDENCE SUR LE 3EME AXE DE L' AFC (*)

-0,704 à 0,841	Coordonnée sur le 3ème axe de l'AFC
----------------	-------------------------------------

Numérique

ANCIENNE

EXTERNE

Référence : N. Tabard, Quartiers pauvres, quartiers riches : position dans la hiérarchie socio-spatiale, villes de 50 000 habitants et plus, France métropolitaine, recensement de 1999. Document de travail n° F0208, INSEE, septembre 2002.

(*) : Cette variable n'est pas dans le fichier diffusé.

BMA

Table : MENAGE

MODE DE CONSTRUCTION DU LOGEMENT

- Propriétaires récents -

	Sans objet (ménage non propriétaire ou propriétaire ancien (SAA<->2))
10	L'enquêté a construit lui-même son logement, sans faire appel à un entrepreneur
20	L'enquêté a fait appel à un entrepreneur ou un artisan pour la construction de sa maison, en établissant lui-même son plan ou en le faisant établir par un architecte
31	L'enquêté a choisi un modèle de maison sur le catalogue d'une société et l'a fait construire sur un terrain situé dans un lotissement que la société constructrice lui a vendu
32	L'enquêté a choisi un modèle de maison sur le catalogue d'une société et l'a fait construire sur un terrain isolé que la société constructrice lui a vendu
35	L'enquêté a choisi un modèle de maison sur le catalogue d'une société et l'a fait construire sur un terrain qui lui appartenait déjà
40	L'enquêté a acheté son logement à un promoteur qui avait déjà pris l'initiative de la construction
99	Propriétaire récent non premier propriétaire, propriétaire de l'ensemble de l'immeuble collectif ou devenu propriétaire par héritage ou donation

Caractère

ANCIENNE

Question : XII-BMAA,XII-BMAB,XII-BMAC

DETERMINATION

BMAA	BMAB	BMAC	SAA	BMA
1				= 10
2				= 20
3	1	1		= 31
3	1	2		= 32
3	2			= 35
4				= 40
			2	= 99

Question décomposée à la collecte en BMAA, BMAB et BMAC.

BPL

Table : MENAGE

PRIX DU LOGEMENT (terrain compris, sauf pour les propriétaires qui ont acheté le terrain séparément avant 1999)

- Propriétaires récents -

.	Sans objet (ménage non propriétaire ou propriétaire ancien ou cas particulier (SPTR<>3))
1 à 9999999	Montant en Euros

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

BPL = PRIXE redressée

BPL2

Table : MENAGE

PRIX DU LOGEMENT (terrain compris)

- Propriétaires récents - prix actualisé en 2006 -

.	Sans objet (ménage non propriétaire ou propriétaire ancien ou cas particulier (SPTR<>3))
1 à 9999999	Montant en Euros

Numérique

NOUVELLE

CALCULEE

BPL2 = BPL redressé et actualisé par les indices notaires.

BS

Table : ADRESSE

CODE BASE DE SONDAJE - France métro -

	Sans objet (DOM)
N	Logement neuf tiré de la BSLN
R	Logement tiré de l'échantillon-maître
E	Logement tiré des bases externes

Caractère

MODIFIEE

Provenance : BSLN,RP99

CATEG_MO

Table : ADRESSE

CATEGORIE DU MAITRE D'OUVRAGE - BSLN -

	Sans objet (logement RP99)
1	Office public d'HLM
2	Société d'HLM, de crédit immobilier, coopérative de production
3	Société d'économie mixte
4	SCI, autres sociétés vouées à la construction
5	Entreprise ou établissement à caractère industriel ou commercial
6	Collectivité locale
7	Etat ou administration
8	Autre personne morale
9	Particulier

Caractère

ANCIENNE

Provenance : BSLN

Attention : cette variable correspond à la variable CATEM de 2002.

CATL

Table : ADRESSE

CATEGORIE DE LOGEMENT DANS LES BASES DE SONDAJE - RP-

	Sans objet (BSLN)
1	Résidence principale (logement RP99)
2	Logement utilisé occasionnellement (logement RP99)
3	Résidence secondaire ou logement loué (ou à louer) pour des séjours touristiques (logement RP99)
4	Logement vacant (logement RP99)

Caractère

ANCIENNE

Provenance : BSLN,RP99

CATLOGAY

Table : ADRESSE

CATEGORIE DES LOGEMENTS NON ENQUETES

1	Sans objet (l'enquête a eu lieu)
2	Résidence principale
3	Logement utilisé occasionnellement
4	Résidence secondaire ou de vacances
4	Ne sait pas

Caractère

MODIFIEE

Question : CATLOGAY,I.FA-CATLOGAY

CCEM

Table : MENAGE

MONTANT ANNUEL DECLARE DE LA CONSOMMATION D'EAU

.	Sans objet (pas d'eau courante (KAOR=3) ou dépense d'eau comprise dans les charges, non payée par le ménage ou inexistante (CCEP=3,4,5) ou ménage emménagé depuis moins d'un an (MAA1AT=1)) ou non déclaré Manquante pour les DOM
1 à 99999	Montant en Euros

Numérique

ANCIENNE

Question : VI-COM7

Par rapport à 2002, la question n'est pas posée aux ménages emménagés depuis moins d'un an.

S'il existe une UVS, le montant indiqué concerne l'ensemble du logement, y compris le montant éventuellement payé par l'autre ménage.

CCEML

Table : LOGEMENT

MONTANT ANNUEL DES DEPENSES D'EAU

- hors dépenses à usage professionnel - redressé -

.	Sans objet (pas d'eau courante ou dépense d'eau comprise dans les charges, non payée par le ménage ou inexistante (CCEP<>1,2))
0 à 99999	Montant annuel en Euros

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

Si CUP7 = 1 alors CCEML = CCEM * (100 - CPM7) / 100

Sinon CCEML = CCEM, puis redressée

S'il existe une UVS, le montant indiqué concerne l'ensemble du logement, y compris le montant éventuellement payé par l'autre ménage.

CCEML_UV

Table : MENAGE

MONTANT ANNUEL DES DEPENSES D'EAU AU NIVEAU MENAGE

- hors dépenses à usage professionnel - redressé -

.	Sans objet (pas d'eau courante ou dépense d'eau comprise dans les charges, non payée par le ménage ou inexistante (CCEP<>1,2))
0 à 99999	Montant annuel en Euros

Numérique

NOUVELLE

CALCULEE

DETERMINATION :

Calcul du montant payé par l'UV de la variable CCEML après imputation éventuelle de la part qu'elle paie (COMUVP_eau).

CCEML_UVP

Table : LOGEMENT

MONTANT ANNUEL DES DEPENSES D'EAU DE L'UNITE DE VIE PRINCIPALE

- hors dépenses à usage professionnel - redressé -

.	Sans objet (pas d'eau courante ou dépense d'eau comprise dans les charges, non payée par le ménage ou inexistante (CCEP<>1,2))
0 à 99999	Montant annuel en Euros

Numérique

NOUVELLE

CALCULEE

DETERMINATION :

Calcul du montant payé par l'UVP de la variable CCEML après imputation éventuelle de la part qu'elle paie (COMUVP_eau).

CCEP

Table : LOGEMENT

MODE DE PAIEMENT DE LA CONSOMMATION D'EAU

1	Sans objet (pas d'eau courante dans le logement (KAOR=3))
2	Directement à la Compagnie des Eaux ou à la Mairie (ou au Percepteur)
3	A un propriétaire, à un gérant, à un syndic de copropriété en dehors des charges locatives ou de copropriété (cas rare)
4	A un propriétaire, à un gérant, à un syndic de copropriété en tant que charges locatives ou de copropriété
5	La consommation d'eau n'est pas payée par le ménage
5	Pas de dépense d'eau (eau tirée du puits, source...)

Caractère

ANCIENNE

Question : VI-CCEP

CFB

Table : MENAGE

CHARGE FINANCIERE BRUTE

- définition restreinte : loyers et remboursements d'emprunts -

0 à 999999	Montant annuel en Euros
------------	-------------------------

Numérique

MODIFIEE

CALCULEE

DETERMINATION :

Si SOC = 0,4,5 alors CFB = 0

Si SOC = 1 alors CFB = PMRTM*12

Si SOC = 2,3 alors CFB = LMLM2UV * 12

CFB2

Table : MENAGE

CHARGE FINANCIERE TOTALE BRUTE

- comprenant charges, dépenses d'eau, d'électricité et de combustibles -

0 à 999999	Montant annuel en Euros
------------	-------------------------

Numérique

MODIFIEE

CALCULEE

DETERMINATION :

CFB2 = Somme (CFB, CMM2UV*12, CCEML_UV, COML_UV)

CFN

Table : MENAGE

CHARGE FINANCIERE NETTE

- définition restreinte : charge financière brute moins aides au logement -

0 à 999999	Montant annuel en Euros
------------	-------------------------

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

Si CFB - (AMR * 12) > 0 alors CFN = CFB - (AMR*12)

Sinon, CFN = 0

CFN2

Table : MENAGE

CHARGE FINANCIERE TOTALE NETTE

- comprenant charges, dépenses d'eau, d'électricité et de combustibles -

0 à 999999	Montant annuel en Euros
------------	-------------------------

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

CFN2 = Somme (CFN, CMM2UV*12, CCEML_UV, COML_UV)

CHAMP

Table : ADRESSE

ETAT DU LOGEMENT A LA DATE D'ENQUETE

	Sans objet (le logement a perdu son caractère de logement ou a été absorbé par un logement voisin (COMPARBA=4,6))
1	Une résidence habituelle (au moins une personne y habite, tout ou partie de l'année)
2	Occupé exceptionnellement (personne de passage, quelques jours dans l'année)
3	Vacant
9	Ne sait pas

Caractère

NOUVELLE

Question : I.FA-CHAMP

Attention : les modalités sont différentes par rapport à la variable CHAMP de 2002. En 2002, cette variable était calculée alors qu'en 2006 elle est directement issue de la question CHAMP.

CHAMPBIS

Table : ADRESSE

ETAT DU LOGEMENT A LA DATE D'ENQUETE

1	Résidence principale
2	Résidence secondaire
3	Logement vacant
4	Logement utilisé occasionnellement
5	Logement absorbé
6	Logement détruit
7	Logement impossible à identifier
8	Logement ayant perdu son usage d'habitation
9	Fiche Adresse non traitée avant la fin de la collecte

Caractère

MODIFIEE

CALCULEE

DETERMINATION :

CATLOGRP	CHAMP	COMPARBA	REPERLOG	CHAMPBIS
1				= 1
2				= 2
"	2			= 2
"	3			= 3
3				= 4
		5, 6		= 5
			2	= 6
			3	= 7
		4		= 8
			5	= 9

Les variables REPERLOG, COMPARBA, CATLOGRP, se retrouvent dans le questionnaire.

Attention : Cette variable correspond à la variable CHAMP de 2002.

CHCMI

Table : ADRESSE

MOYEN DE CHAUFFAGE ET COMBUSTIBLE DE L'IMMEUBLE AU RP99

00	Sans objet (logement BSLN)
10	Immeuble d'un seul logement
22	Chauffage urbain
23	Chauffage collectif : gaz de ville
24	Chauffage collectif : fioul
25	Chauffage collectif : électricité
26	Chauffage collectif : gaz en bouteilles ou en citerne
30	Chauffage collectif : charbon et bois
30	Pas d'installation de chauffage central collectif

Caractère NOUVELLE

Provenance : RP99

CHFL

Table : ADRESSE

MOYEN DE CHAUFFAGE DU LOGEMENT AU RP99

1	Sans objet (logement BSLN)
1	Chauffage central collectif (commun à la totalité ou à la plupart des logements de l'immeuble, y compris le chauffage urbain)
2	Chauffage central individuel avec une chaudière propre au logement (y compris pompe à chaleur et chauffage électrique à radiateurs muraux)
3	Chauffage tout électrique à radiateurs muraux
4	Autres moyens de chauffage

Caractère ANCIENNE

Provenance : RP99

CIL

Table : ADRESSE

COMMUNE ILOT (*)

	Sans objet (logement BSLN) ou non renseigné Numéro d'îlot
--	---

Caractère ANCIENNE

Provenance : RP99

(*) Cette variable n'est pas dans le fichier diffusé.

CLE

Table : ADRESSE

CLE DE CONTROLE (*)

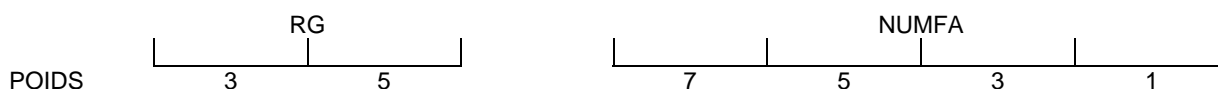
(calculée sur RG et NUMFA)

0 à 9	Résultat du calcul expliqué ci-dessous
-------	--

Caractère ANCIENNE

Provenance : RP99

DETERMINATION



Chacun des six chiffres de RG et NUMFA est élevé au cube, puis multiplié par son poids. On effectue la somme S des six nombres ainsi obtenus.

La CLE sera le chiffre de l'unité de S.

(*) Cette variable n'est pas dans le fichier diffusé.

CMBL

Table : ADRESSE

COMBUSTIBLE DE CHAUFFAGE DU LOGEMENT AU RP99

1	Sans objet (logement BSLN)
2	Chauffage urbain
3	Gaz de ville ou de réseau
4	Fioul (mazout)
5	Electricité
6	Gaz en bouteille ou citerne
7	Charbon
	Bois

Caractère ANCIENNE

Provenance : RP99

CMM

Table : LOGEMENT

MONTANT MENSUEL DES CHARGES

- redressé -

.	Sans objet (fermier, métayer (SOC3=1) ou ménage ne payant pas de charges (LCS=2 ou FCS=2))
0 à 9999	Montant en Euros

Numérique ANCIENNE

CALCULEE

CMM2

Table : LOGEMENT

MONTANT DES CHARGES

- redressé -

.	Sans objet (fermier, métayer (SOC3=1) ou ménage ne payant pas de charges (LCS=2 ou FCS=2))
0 à 9999	Montant en Euros

Numérique NOUVELLE

CALCULEE

Contrairement à la variable CMM, on impute des charges aux locataires en immeuble collectif qui n'ont pas déclaré de charges et qui sont censés en payer.

CMM2UV

Table : MENAGE

MONTANT MENSUEL DES CHARGES

- redressé -

.	Sans objet (fermier, métayer (SOC3=1) ou ménage ne payant pas de charges (LCS=2 ou FCS=2))
0 à 9999	Montant en Euros

Numérique NOUVELLE

CALCULEE

Contrairement à la variable CMM, on impute des charges aux locataires en immeuble collectif qui n'ont pas déclaré de charges et qui sont censés en payer.

montant payé par chaque ménage (CMMUV et CMM2UV) en imputant éventuellement la part payée par l'UVP par le ratio nombre de personnes de l'UVP / nombre d'habitants du logement.

CMMUV

Table : MENAGE

MONTANT MONSUEL DES CHARGES

- redressé -

.	Sans objet (fermier, métayer (SOC3=1) ou ménage ne payant pas de charges (LCS=2 ou FCS=2))
0 à 9999	Montant en Euros

Numérique NOUVELLE

CALCULEE

DETERMINATION :

montant payé par chaque ménage (CMMUV et CMM2UV) en imputant éventuellement la part payée par l'UVP par le ratio nombre de personnes de l'UVP / nombre d'habitants du logement.

CNAF

Table : ADRESSE

ECHANTILLON CNAF (*)

1	Sans objet (logement n'est pas issu de l'échantillon CNAF) Echantillon CNAF accédant Echantillon CNAF locatif
2	

Caractère NOUVELLE EXTERNE

(*) Cette variable est destinée à la CNAF

COM

Table : LOGEMENT

COMMUNE DE RESIDENCE A LA DATE D'ENQUETE (*)

001 à 100	Code de la commune
-----------	--------------------

Caractère NOUVELLE Provenance : RP99

(*) : Cette variable n'est pas dans le fichier diffusé.
Cette variable figure aussi dans la table ADRESSE (effectifs et pourcentages différents).

COM1

Table : LOGEMENT

MONTANT ANNUEL DECLARE DES DEPENSES D'ELECTRICITE OU DE GAZ DE RESEAU

1 à 99997	Sans objet (non déclaré) Montant annuel en Euros
-----------	---

Numérique ANCIENNE CALCULEE

DETERMINATION :
COM1 = COM11 + COM12

COM11

Table : LOGEMENT

MONTANT ANNUEL DECLARE DES DEPENSES D'ELECTRICITE

1 à 99997	Sans objet (non déclaré) Montant annuel en Euros
-----------	---

Numérique ANCIENNE Question : VII-COM

COM12

Table : LOGEMENT

MONTANT ANNUEL DECLARE DES DEPENSES DE GAZ DE VILLE

1 à 99997	Sans objet (DOM, ménage n'ayant pas déclaré utiliser le gaz de réseau comme combustible de l'un de ses moyens de chauffage) ou non déclaré Montant annuel en Euros
-----------	---

Numérique ANCIENNE Question : VII-COM

COM2

Table : LOGEMENT

MONTANT ANNUEL DECLARE DES DEPENSES DE FIOUL DOMESTIQUE

1 à 99997	Sans objet (DOM, ménage n'ayant pas déclaré utiliser le fioul domestique comme combustible de l'un de ses moyens de chauffage) ou non déclaré Montant en Euros
-----------	---

Numérique ANCIENNE Question : VII-COM

COM3

Table : LOGEMENT

MONTANT ANNUEL DECLARE DES DEPENSES DE BUTANE-PROPANE (EN BOUTEILLE OU EN CITERNE)

.	Sans objet (ménage n'ayant pas déclaré utiliser le butane-propane en bouteille ou citerne comme combustible de l'un de ses moyens de chauffage) ou non déclaré
1 à 99997	Montant en Euros

Numérique

ANCIENNE

Question : VII-COM

COM4

Table : LOGEMENT

MONTANT ANNUEL DECLARE DES DEPENSES DE CHARBON, BOIS OU AUTRES COMBUSTIBLES

.	Sans objet (DOM, ménage n'ayant pas déclaré utiliser de charbon, bois ou autres comme combustible de l'un de ses moyens de chauffage) ou non déclaré
1 à 99997	Montant en Euros

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :
COM4 = COM41 + COM42

COM41

Table : LOGEMENT

MONTANT ANNUEL DECLARE DES DEPENSES DE BOIS

.	Sans objet (DOM, ménage n'ayant pas déclaré utiliser de bois comme combustible de l'un de ses moyens de chauffage) ou non déclaré
1 à 99997	Montant en Euros

Numérique

ANCIENNE

Question : VII-COM

COM42

Table : LOGEMENT

MONTANT ANNUEL DECLARE DES DEPENSES DE CHARBON OU AUTRES COMBUSTIBLES

.	Sans objet (DOM, ménage n'ayant pas déclaré utiliser de charbon ou autres comme combustible de l'un de ses moyens de chauffage) ou non déclaré
1 à 99997	Montant en Euros

Numérique

ANCIENNE

Question : VII-COM

COML

Table : LOGEMENT

MONTANT ANNUEL DES DEPENSES D'ENERGIE - hors dépenses à usage professionnel

- redressé -

0 à 99999	Montant annuel en Euros
-----------	-------------------------

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :
COML=COML11+COML12+COM2+COM3+COML41+COML42 redressé;

COML_UV

Table : MENAGE

MONTANT ANNUEL DES DEPENSES D'ENERGIE AU NIVEAU MENAGE

- hors dépenses à usage professionnel - redressé -

0 à 99999	Montant annuel en Euros
-----------	-------------------------

Numérique

NOUVELLE

CALCULEE

DETERMINATION :
Montant payé par l'UV après imputation éventuelle de la part qu'elle paye.

COML_UVP

Table : LOGEMENT

MONTANT ANNUEL DES DEPENSES D'ENERGIE DE L'UNITE DE VIE PRINCIPALE - hors dépenses à usage professionnel

- redressé -

0 à 99999	Montant annuel en Euros
-----------	-------------------------

Numérique

NOUVELLE

CALCULEE

DETERMINATION :

montant payé par l'UVP après imputation éventuelle de la part qu'elle paye.

COML11

Table : LOGEMENT

MONTANT ANNUEL DES DEPENSES D'ELECTRICITE hors dépenses à usage professionnel

- redressé -

.	Sans objet (dépense d'électricité non déclarée)
0 à 99999	Montant annuel en Euros

Numérique

MODIFIEE

CALCULEE

DETERMINATION :

Si CUP11 = 1 alors $COML11 = COM11 * (100 - CPM11) / 100$

Sinon $COML11 = COM11$

COML11_UVP

Table : LOGEMENT

MONTANT ANNUEL DES DEPENSES D'ELECTRICITE DE L'UVP hors dépenses à usage professionnel

- redressé -

.	Sans objet (DOM, dépenses d'électricité non déclarée)
0 à 99999	Montant annuel en Euros

Numérique

NOUVELLE

CALCULEE

DETERMINATION :

$COML11_UVP = COML11 * COMUVP11$

COML12

Table : LOGEMENT

MONTANT ANNUEL DES DEPENSES DE GAZ hors dépenses à usage professionnel

- redressé -

.	Sans objet (DOM, ménage n'ayant pas déclaré utiliser le gaz de réseau comme combustible de l'un de ses moyens de chauffage) ou dépense de gaz non déclarée
0 à 99999	Montant annuel en Euros

Numérique

MODIFIEE

CALCULEE

DETERMINATION :

Si CUP12 = 1 alors $COML12 = COM12 * (100 - CPM12) / 100$

Sinon $COML12 = COM12$

COML12_UVP

Table : LOGEMENT

MONTANT ANNUEL DES DEPENSES DE GAZ DE L'UVP hors dépenses à usage professionnel

- redressé -

.	Sans objet (DOM, ménage n'ayant pas déclaré utiliser le gaz de réseau comme combustible de l'un de ses moyens de chauffage) ou dépense de gaz non déclarée
0 à 99999	Montant annuel en Euros

Numérique

NOUVELLE

CALCULEE

DETERMINATION :

$COML12_UVP = COML12 * COMUVP12$

COML2

Table : LOGEMENT

MONTANT ANNUEL DES DEPENSES DE FIOUL DOMESTIQUE hors dépenses à usage professionnel

- redressé -

.	Sans objet (ménage n'ayant pas déclaré utiliser le fioul domestique comme combustible de l'un de ses moyens de chauffage) ou dépense de fioul non déclarée
0 à 99999	Montant annuel en Euros

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

Si CUP2 = 1 alors $COML2 = COM2 * (100 - CPM2) / 100$

Sinon $COML2 = COM2$

COML2_UVP

Table : LOGEMENT

MONTANT ANNUEL DES DEPENSES DE FIOUL DOMESTIQUE DE L'UVP hors dépenses à usage professionnel

- redressé -

.	Sans objet (ménage n'ayant pas déclaré utiliser le fioul domestique comme combustible de l'un de ses moyens de chauffage) ou dépense de fioul non déclarée
0 à 99999	Montant annuel en Euros

Numérique

NOUVELLE

CALCULEE

DETERMINATION :

$COML2_UVP = COML2 * COMUVP1$

COML3

Table : LOGEMENT

MONTANT ANNUEL DES DEPENSES DE GPL (BUTANE-PROPANE) hors dépenses à usage professionnel

- redressé -

.	Sans objet (ménage n'ayant pas déclaré utiliser le butane-propane en bouteille ou citerne comme combustible de l'un de ses moyens de chauffage) ou dépense de GPL non déclarée
0 à 99999	Montant annuel en Euros

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

Si CUP3 = 1 alors $COML3 = COM3 * (100 - CPM3) / 100$

Sinon $COML3 = COM3$

COML3_UVP

Table : LOGEMENT

MONTANT ANNUEL DES DEPENSES DE GPL (BUTANE-PROPANE) DE L'UVP hors dépenses à usage professionnel

- redressé -

.	Sans objet (DOM, ménage n'ayant pas déclaré utiliser le butane-propane en bouteille ou citerne comme combustible de l'un de ses moyens de chauffage) ou dépense de GPL non déclarée
0 à 99999	Montant annuel en Euros

Numérique

NOUVELLE

CALCULEE

DETERMINATION :

$COML3_UVP = COML3 * COMUVP3$

COML41

Table : LOGEMENT

MONTANT ANNUEL DES DEPENSES DE BOIS hors dépenses à usage professionnel

- redressé -

.	Sans objet (DOM, ménage n'ayant pas déclaré utiliser de bois comme combustible de l'un de ses moyens de chauffage) ou dépense de bois non déclarée
0 à 99999	Montant annuel en Euros

Numérique

MODIFIEE

CALCULEE

DETERMINATION :

Si CUP41 = 1 alors $COML41 = COM41 * (100 - CPM41) / 100$

Sinon $COML41 = COM41$

COML41_UVP

Table : LOGEMENT

MONTANT ANNUEL DES DEPENSES DE BOIS DE L'UVP hors dépenses à usage professionnel

- redressé -

.	Sans objet (DOM, ménage n'ayant pas déclaré utiliser de bois comme combustible de l'un de ses moyens de chauffage) ou dépense de bois non déclarée
0 à 99999	Montant annuel en Euros

Numérique

NOUVELLE

CALCULEE

DETERMINATION :

$COML41_UVP = COML41 * COMUVP41$

COML42

Table : LOGEMENT

MONTANT ANNUEL DES DEPENSES DE CHARBON ET AUTRES COMBUSTIBLES hors dépenses à usage professionnel

- redressé -

.	Sans objet (DOM, ménage n'ayant pas déclaré utiliser de charbon ou autres comme combustible de l'un de ses moyens de chauffage) ou dépense non déclarée
0 à 99999	Montant annuel en Euros

Numérique

MODIFIEE

CALCULEE

DETERMINATION :

Si CUP42 = 1 alors $COML42 = COM42 * (100 - CPM42) / 100$

Sinon $COML42 = COM42$

COML42_UVP

Table : LOGEMENT

MONTANT ANNUEL DES DEPENSES DE CHARBON ET AUTRES COMBUSTIBLES DE L'UVP hors dépenses à usage professionnel

- redressé -

.	Sans objet (DOM, ménage n'ayant pas déclaré utiliser de charbon ou autres comme combustible de l'un de ses moyens de chauffage) ou dépense non déclarée
0 à 99999	Montant annuel en Euros

Numérique

NOUVELLE

CALCULEE

DETERMINATION :

$COML42_UVP = COML42 * COMUVP42$

COMPARBA

Table : ADRESSE

MOUVEMENT DU LOGEMENT (par rapport à la base de sondage)

1	Le logement existe toujours à la date d'enquête et n'a ni fusionné avec un autre logement (ou local) ni éclaté en plusieurs logements
2	Le logement a absorbé un ou plusieurs logements
3	Le logement a absorbé un ou plusieurs locaux à usage autre que d'habitation
4	Le logement a perdu son caractère de logement ordinaire (transformé totalement en bureau, boutique, atelier)
5	Le logement était une pièce indépendante qui a été reprise par le titulaire du logement principal
6	Le logement a été absorbé par un logement voisin
7	Le logement a une pièce annexe devenue un logement distinct
8	Le logement a été partagé ou aménagé en plusieurs logements
9	Le logement est issu d'un éclatement

Caractère MODIFIEE

Question : I.FA-COMPARBA

Attention : cette variable correspond à la variable HMV de 2002.

COMT

Table : LOGEMENT

MONTANT ANNUEL DES DEPENSES D'ENERGIE

- redressé -

0 à 99999	Montant annuel en Euros
-----------	-------------------------

Numérique NOUVELLE

CALCULEE

DETERMINATION :

COMT=COM11+COM12+COM2+COM3+COM41+COM42 redressé;

COMUVP11

Table : LOGEMENT

PART DU MONTANT ANNUEL DES DEPENSES D'ELECTRICITE PAYEE PAR L'UVP

.	Sans objet (DOM, Pas d'Uvs dans le logement ou dépenses d'électricité non renseignées)
0 à 100	Part en %

Numérique NOUVELLE

Question : VII-COMUVP

'100' signifie que les ménages secondaires ne participent pas à cette dépense

COMUVP12

Table : LOGEMENT

PART DU MONTANT ANNUEL DES DEPENSES DE GAZ DE RESEAU PAYEE PAR L'UVP

.	Sans objet (DOM, pas d'Uvs dans le logement ou dépenses de gaz non renseignées)
0 à 100	Part en %

Numérique NOUVELLE

Question : VII-COMUVP

'100' signifie que les ménages secondaires ne participent pas à cette dépense

COMUVP2

Table : LOGEMENT

PART DU MONTANT ANNUEL DES DEPENSES DE FIOUL DOMESTIQUE PAYEE PAR L'UVP

.	Sans objet (DOM, pas d'Uvs dans le logement ou dépenses de fioul non renseignées)
0 à 100	Part en %

Numérique NOUVELLE

Question : VII-COMUVP

'100' signifie que les ménages secondaires ne participent pas à cette dépense

COMUVP3

Table : LOGEMENT

PART DU MONTANT ANNUEL DES DEPENSES DE BUTANE-PROPANE PAYEE PAR L'UVP

.	Sans objet (DOM, pas d'Uvs dans le logement ou dépenses de butane-propane non renseignées)
0 à 100	Part en %

Numérique

NOUVELLE

Question : VII-COMUVP

'100' signifie que les ménages secondaires ne participent pas à cette dépense

COMUVP41

Table : LOGEMENT

PART DU MONTANT ANNUEL DES DEPENSES DE BOIS PAYEE PAR L'UVP

.	Sans objet (Pas d'Uvs dans le logement ou dépenses de bois non renseignées)
0 à 100	Part en %

Numérique

NOUVELLE

Question : VII-COMUVP

'100' signifie que les ménages secondaires ne participent pas à cette dépense

COMUVP42

Table : LOGEMENT

PART DU MONTANT ANNUEL DES DEPENSES DE CHARBON OU AUTRES COMBUSTIBLES PAYEE PAR L'UVP

.	Sans objet (Pas d'Uvs dans le logement ou dépenses de charbon ou autres combustibles non renseignées)
0 à 100	Part en %

Numérique

NOUVELLE

Question : VII-COMUVP

'100' signifie que les ménages secondaires ne participent pas à cette dépense

COMUVP7

Table : LOGEMENT

PART DE LA DEPENSE D'EAU PAYEE PAR L'UVP

.	Sans objet (pas d'UVS ou consommation du logement non renseignée (COM7 ne .)) ou non déclaré
1 à 100	Part en %

Numérique

NOUVELLE

Question : VI-COM7UVP

'100' signifie que les ménages secondaires ne participent pas à cette dépense

CPM11

Table : LOGEMENT

PART DE LA DEPENSE D'ELECTRICITE CORRESPONDANT A UN USAGE PROFESSIONNEL

.	Sans objet (ménage n'ayant pas déclaré utiliser d'électricité pour un usage professionnel (CUP11<>1))
1 à 100	Part en %

Numérique

ANCIENNE

Question : VII-CPM

CPM12

Table : LOGEMENT

PART DE LA DEPENSE DE GAZ DE VILLE CORRESPONDANT A UN USAGE PROFESSIONNEL

.	Sans objet (ménage n'ayant pas déclaré utiliser de gaz de ville pour un usage professionnel (CUP12<>1))
1 à 100	Part en %

Numérique

ANCIENNE

Question : VII-CPM

CPM2

Table : LOGEMENT

PART DE LA DEPENSE DE FIOUL CORRESPONDANT A UN USAGE PROFESSIONNEL

.	Sans objet (ménage n'ayant pas déclaré utiliser de fioul pour un usage professionnel (CUP2<>1))
1 à 100	Part en %

Numérique

ANCIENNE

Question : VII-CPM

CPM3

Table : LOGEMENT

PART DE LA DEPENSE EN BUTANE OU PROPANE (EN BOUTEILLE OU CITERNE) CORRESPONDANT A UN USAGE PROFESSIONNEL

.	Sans objet (ménage n'ayant pas déclaré utiliser de butane ou propane en bouteille ou citerne pour un usage professionnel (CUP3<>1))
1 à 100	Part en %

Numérique

ANCIENNE

Question : VII-CPM

CPM41

Table : LOGEMENT

PART DE LA DEPENSE DE BOIS CORRESPONDANT A UN USAGE PROFESSIONNEL

.	Sans objet (ménage n'ayant pas déclaré utiliser de bois pour un usage professionnel (CUP41<>1))
1 à 100	Part en %

Numérique

ANCIENNE

Question : VII-CPM

CPM42

Table : LOGEMENT

PART DE LA DEPENSE DE CHARBONS ET AUTRES COMBUSTIBLES CORRESPONDANT A UN USAGE PROFESSIONNEL

.	Sans objet (ménage n'ayant pas déclaré utiliser de charbon ni d'autres combustibles pour un usage professionnel (CUP42<>1))
1 à 100	Part en %

Numérique

ANCIENNE

Question : VII-CPM

CPM7

Table : LOGEMENT

PART DE LA DEPENSE D'EAU CORRESPONDANT A UN USAGE PROFESSIONNEL

.	Sans objet (pas d'eau courante ou dépense d'eau comprise dans les charges, non payée par le ménage ou inexistante ou aucun individu du ménage de plus de 15 ans n'a travaillé depuis 1 an ou pas de dépense d'eau à usage professionnel (CUP7<>1))
1 à 100	Part en %

Numérique

ANCIENNE

Question : VI-CPM7

Par rapport à 2002, la question n'est pas posée aux ménages emménagés depuis moins d'un an.

CUP11

Table : LOGEMENT

EXISTENCE D'UNE DEPENSE D'ELECTRICITE POUR USAGE PROFESSIONNEL

.	Sans objet (ménage n'ayant aucune dépense en électricité ou ne comprenant que des personnes inactives depuis les 12 derniers mois)
1	Oui, une partie de la dépense correspond à un usage professionnel
2	Non, pas d'usage professionnel

Caractère

ANCIENNE

Question : VII-CUP

CUP12

Table : LOGEMENT

EXISTENCE D'UNE DEPENSE DE GAZ DE VILLE POUR USAGE PROFESSIONNEL

	Sans objet (ménage n'ayant pas déclaré utiliser le gaz de réseau comme combustible de l'un de ses moyens de chauffage ou ayant une dépense en gaz de ville nulle ou ne comprenant que des personnes inactives depuis les 12 derniers mois)
1	Oui, une partie de la dépense correspond à un usage professionnel
2	Non, pas d'usage professionnel

Caractère

ANCIENNE

Question : VII-CUP

CUP2

Table : LOGEMENT

EXISTENCE D'UNE DEPENSE DE FIOUL POUR USAGE PROFESSIONNEL

	Sans objet (ménage n'ayant pas déclaré utiliser le fioul comme combustible de l'un de ses moyens de chauffage ou ayant une dépense en fioul nulle ou ne comprenant que des personnes inactives depuis les 12 derniers mois)
1	Oui, une partie de la dépense correspond à un usage professionnel
2	Non, pas d'usage professionnel

Caractère

ANCIENNE

Question : VII-CUP

CUP3

Table : LOGEMENT

EXISTENCE D'UNE DEPENSE DE BUTANE OU PROPANE (EN BOUTEILLE OU CITERNE) A USAGE PROFESSIONNEL

	Sans objet (ménage n'ayant pas déclaré utiliser le butane en bouteille ou citerne comme combustible de l'un de ses moyens de chauffage ou ayant une dépense en gaz en bouteille ou citerne nulle ou ne comprenant que des personnes inactives depuis les 12 derniers mois)
1	Oui, une partie de la dépense correspond à un usage professionnel
2	Non, pas d'usage professionnel

Caractère

ANCIENNE

Question : VII-CUP

CUP41

Table : LOGEMENT

EXISTENCE D'UNE DEPENSE DE BOIS POUR UN USAGE PROFESSIONNEL

	Sans objet (ménage n'ayant pas déclaré utiliser le bois comme combustible de l'un de ses moyens de chauffage ou ayant une dépense en bois nulle ou ne comprenant que des personnes inactives depuis les 12 derniers mois)
1	Oui, une partie de la dépense correspond à un usage professionnel
2	Non, pas d'usage professionnel

Caractère

ANCIENNE

Question : VII-CUP

CUP42

Table : LOGEMENT

EXISTENCE D'UNE DEPENSE DE CHARBON ET AUTRES COMBUSTIBLES POUR UN USAGE PROFESSIONNEL

	Sans objet (ménage n'ayant pas déclaré utiliser le charbon ou autres comme combustible de l'un de ses moyens de chauffage ou ayant une dépense en charbon ou autres nulle ou ne comprenant que des personnes inactives depuis les 12 derniers mois)
1	Oui, une partie de la dépense correspond à un usage professionnel
2	Non, pas d'usage professionnel

Caractère

ANCIENNE

Question : VII-CUP

CUP7

Table : LOGEMENT

EXISTENCE D'UNE DEPENSE D'EAU POUR USAGE PROFESSIONNEL

	Sans objet (pas d'eau courante (KAOR=3) ou dépense d'eau comprise dans les charges, non payée par le ménage ou inexistante (CEP=3,4,5) ou aucun individu du ménage de plus de 15 ans n'a travaillé au cours des 12 derniers mois)
1	Oui, une partie de la dépense correspond à un usage professionnel
2	Non, pas d'usage professionnel

Caractère

ANCIENNE

Question : VI-CUP7

Par rapport à 2002, la question n'est pas posée aux ménages emménagés depuis moins d'un an.

DAG

Table : MENAGE

AGGLOMERATION DE RESIDENCE SOUHAITEE

	Sans objet (ménage ne souhaitant pas ou n'étant pas contraint de déménager (ODL=2 ou ODF=2))
1	Le ménage compte quitter sa commune
2	Le ménage ne compte pas quitter sa commune
3	Ne sait pas

Caractère

ANCIENNE

Question : XIV-DAG

DAGEOBIS

Table : MENAGE

LIEU DE RESIDENCE ENVISAGE PAR LES MENAGES SOUHAITANT QUITTER LEUR COMMUNE

	Sans objet (ménage ne souhaitant pas et n'étant pas contraint de déménager ou ne souhaitant pas quitter sa commune (DAG<>1))
11	A Paris
12	En petite couronne (proche banlieue)
13	En grande couronne
19	En Ile-de-France, sans autre précision
21	Dans une commune urbaine
22	Dans une commune rurale
29	En province, sans autre précision
31	Réunion
32	Martinique
33	Guadeloupe
34	Guyane
35	Dans un TOM
39	Dans les DOM-TOM sans autre précision
40	A l'étranger
99	Ne sait pas

Caractère

MODIFIEE

Question : XIV-DAGEO,XIV-DAGEO1,XIV-DAGEO3

Attention : changement de modalités par rapport à DAGEO (2002)

DAGRL

Table : MENAGE

LIEU DE RESIDENCE ENVISAGE PAR LES MENAGES SOUHAITANT QUITTER LEUR COMMUNE :
région

	Sans objet (ménage ne souhaitant pas et n'étant pas contraint de déménager (ODL=2 et ODF=2) ou ne souhaitant pas quitter sa commune (DAG<>1) ou souhaitant s'installer dans les DOM-étranger)
11	Ile-de-France
21	Champagne-Ardenne
22	Picardie
23	Haute-Normandie
24	Centre
25	Basse-Normandie
26	Bourgogne
31	Nord-Pas-de-Calais
41	Lorraine
42	Alsace
43	Franche-Comté
52	Pays de la Loire
53	Bretagne
54	Poitou-Charentes
72	Aquitaine
73	Midi-Pyrénées
74	Limousin
82	Rhone-Alpes
83	Auvergne
91	Languedoc-Roussillon
93	Provence-Alpes-Cote d'Azur
94	Corse
99	Ne sait pas

Caractère NOUVELLE

Question : XIV-DAGEO,XIV-DAGRL

DETERMINATION

Si DAGEOBIS='1' alors DAGRL='11'

DATE_ACH

Table : ADRESSE

DATE D'ACHEVEMENT DU LOGEMENT (*) - BSLN -

JJ/MM/AN	Sans objet (logement non BSLN) Date d'achèvement
----------	---

Caractère NOUVELLE

Provenance : BSLN

(*) Cette variable n'est pas dans le fichier diffusé.

DC

Table : ADRESSE

CODE DEPARTEMENT-COMMUNE DE RESIDENCE A LA DATE D'ENQUETE (*)

01001 à 95690	Numéros affectés au département et à la commune (voir Code Officiel Géographique).
---------------	--

Caractère ANCIENNE

Provenance : BSLN,RP99

(*) : Cette variable n'est pas dans le fichier diffusé.

DDAT

Table : MENAGE

DATE ENVISAGEE POUR QUITTER LE LOGEMENT

	Sans objet (ménage ne souhaitant pas et n'étant pas contraint de déménager (ODL=2 et ODF=2) ou dont le souhait est irréalisable (DDEM=4))
1	Dans moins de 6 mois
2	D'ici 6 mois à 1 an
3	D'ici 1 à 2 ans
4	D'ici plus de 2 ans
5	Ne sait pas

Caractère MODIFIEE

Question : XIV-DDAT

DDEM

Table : MENAGE

ETAT D'AVANCEMENT DES DEMARCHES

1	Sans objet (ménage ne souhaitant pas et n'étant pas contraint de déménager (ODL=2 et ODF=2))
2	N'a encore rien fait
3	A débuté ses recherches
4	Est en phase de réservation ou de compromis de vente
	Souhait irréalisable

Caractère

NOUVELLE

Question : XIV-DDEM

DEP

Table : LOGEMENT

DEPARTEMENT DE RESIDENCE A LA DATE D'ENQUETE

01	AIN
02	AISNE
03	ALLIER
04	ALPES DE HAUTE PROVENCE
05	HAUTES ALPES
06	ALPES MARITIMES
07	ARDECHE
08	ARDENNES
09	ARIEGE
10	AUBE
11	AUDE
12	AVEYRON
13	BOUCHES DU RHONE
14	CALVADOS
15	CANTAL
16	CHARENTE
17	CHARENTE MARITIME
18	CHER
19	CORREZE
21	COTE D'OR
22	COTES D'ARMOR
23	CREUSE
24	DORDOGNE
25	DOUBS
26	DROME
27	EURE
28	EURE ET LOIR
29	FINISTERE
2A	CORSE DU SUD
2B	HAUTE CORSE
30	GARD
31	HAUTE GARONNE
32	GERS
33	GIRONDE
34	HERAULT
35	ILLE ET VILAINE
36	INDRE
37	INDRE ET LOIRE
38	ISERE
39	JURA
40	LANDES
41	LOIR ET CHER
42	LOIRE
43	HAUTE LOIRE
44	LOIRE ATLANTIQUE
45	LOIRET
46	LOT
47	LOT ET GARONNE
48	LOZERE
49	MAINE ET LOIRE
50	MANCHE
51	MARNE
52	HAUTE MARNE
53	MAYENNE
54	MEURTHE ET MOSELLE
55	MEUSE
56	MORBIHAN
57	MOSELLE
58	NIEVRE
59	NORD
60	OISE
61	ORNE

62	PAS DE CALAIS
63	PUY DE DOME
64	PYRENEES ATLANTIQUES
65	HAUTES PYRENEES
66	PYRENEES ORIENTALES
67	BAS RHIN
68	HAUT RHIN
69	RHONE
70	HAUTE SAONE
71	SAONE ET LOIRE
72	SARTHE
73	SAVOIE
74	HAUTE SAVOIE
75	VILLE DE PARIS
76	SEINE MARITIME
77	SEINE ET MARNE
78	YVELINES
79	DEUX SEVRES
80	SOMME
81	TARN
82	TARN ET GARONNE
83	VAR
84	VAUCLUSE
85	VENDEE
86	VIENNE
87	HAUTE VIENNE
88	VOSGES
89	YONNE
90	TERRITOIRE DE BELFORT
91	ESSONNE
92	HAUTS DE SEINE
93	SEINE SAINT DENIS
94	VAL DE MARNE
95	VAL D'OISE
9A	GUADELOUPE
9B	MARTINIQUE
9C	GUYANE
9D	REUNION
9E	ST PIERRE ET MIQUELON
9F	MAYOTTE
9G	WALLIS ET FUTUNA
9H	POLYNESIE FRANCAISE
9I	NOUVELLE CALEDONIE

Caractère MODIFIEE

Provenance : BSLN,RP99

Cette variable figure aussi dans la table ADRESSE (effectifs et pourcentages différents).

DESTPRIN

Table : ADRESSE

CATEGORIE DE LOGEMENT PREVUE - BSLN -

1	Sans objet (logement RP99) ou non renseigné
2	Résidence principale
	Résidence secondaire

Caractère ANCIENNE

Provenance : BSLN

Attention : cette variable correspond à la variable DEST de 2002.

DIGI

Table : ADRESSE

EXISTENCE D'UN DIGICODE OU D'UN INTERPHONE DANS L'IMMEUBLE

0	Sans objet (logement BSLN) Immeuble d'un seul logement
1	Immeuble collectif avec digicode-interphone
2	Immeuble collectif sans digicode-interphone

Caractère

ANCIENNE

Provenance : RP99

DIPLM

Table : ADRESSE

DERNIER DIPLOME OBTENU PAR LA PR - RP99 -

0	Sans objet (logement BSLN) ou individu de moins de 15 ans ou non renseigné
1	Aucun diplôme
2	Certificat d'études primaires
3	BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges
4	CAP
5	BEP
6	Baccalauréat général
7	Baccalauréat technologique ou professionnel, brevet professionnel ou de technicien, autres brevets, capacité en droit
8	Diplôme universitaire de 1er cycle, BTS, IUT, diplôme des professions sociales ou de la santé
9	Diplôme universitaire de 2 ou 3ème cycle, diplôme d'ingénieur d'une grande école

Caractère

NOUVELLE

Provenance : RP99

Attention : cette variable correspond à la variable DEST de 2002.

DOM

Table : LOGEMENT

LOGEMENT ENQUETE SITUE DANS LES DOM

1	Oui (DOM)
2	Non (France métro)

Caractère

NOUVELLE

CALCULEE

Cette variable figure aussi dans la table MENAGE et INDIVIDU.

DST

Table : MENAGE

STATUT D'OCCUPATION ENVISAGE

1	Sans objet (ménage ne souhaitant pas et n'étant pas contraint de déménager (ODL=2 et ODF=2))
2	Propriétaire
3	Locataire
4	Autre cas
5	Ne sait pas

Caractère

MODIFIEE

Question : XIV-DST

DSTL

Table : MENAGE

LOYER MAXIMUM POUR LA LOCATION DU FUTUR LOGEMENT

.	Sans objet (ménage ne souhaitant pas et n'étant pas contraint de déménager (ODL=2 et ODF=2) ou n'envisageant pas d'être locataire (DST=1,3 ou 4) ou non déclaré)
1 à 999997	Montant en euros

Numérique

NOUVELLE

Question : XIV-DSTL

DSTLOC1

Table : MENAGE

RAISON DE NON-DEMANDE DE HLM PAR LES MENAGES SOUHAITANT UN AUTRE LOGEMENT LOCATIF

	Sans objet (ménage n'envisageant pas d'être locataire d'ici moins de 2 ans (DST<>2 ou DDAT=4,5,6) ou ayant déposé ou renouvelé une demande HLM (OIHB=1))
1	Ne souhaite pas habiter en HLM
2	Pense que ses revenus dépassent les plafonds d'accès aux HLM
3	Ignore l'existence des HLM ou n'y avait pas pensé
4	Pas de logements HLM ou pas de logements du type qui convienne
5	Compte déposer très prochainement une demande
6	Pense n'avoir aucune chance d'obtenir un logement HLM : attente trop longue, problèmes de papier ou d'emploi
7	Pense qu'un loyer HLM serait trop élevé
8	A déjà déposé une demande dans le passé qui n'a jamais abouti
9	A déjà fait une démarche auprès d'un organisme qui n'a pas abouti
10	Est en attente d'un départ ou d'une mutation
11	A déjà trouvé un logement convenable ou pense en trouver un par une autre voie (employeur, logé gratuitement...)
12	Souhaite habiter une maison
13	Déménager n'est qu'un simple projet
14	Problèmes de santé
15	Autres

Caractère ANCIENNE

Question : XIV-DSTLOC1

DSTLOC4

Table : MENAGE

AUTRE RAISON DE NON-DEMANDE DE HLM POUR LES MENAGES SOUHAITANT UN AUTRE LOGEMENT LOCATIF (*)

	Sans objet (ménage n'envisageant pas d'être locataire d'ici moins de 2 ans (DST<>2 ou DDAT=4,5,6) ou ayant déposé ou renouvelé une demande HLM (OIHB=1) ou DSTLOC1 <>15) Autres en clair
--	---

Caractère NOUVELLE

Question : XIV-DSTLOC4

(*) Cette variable n'est pas diffusée.

DSTP

Table : MENAGE

RIX MAXIMUM POUR L'ACHAT DU FUTUR LOGEMENT

.	Sans objet (ménage ne souhaitant pas et n'étant pas contraint de déménager (ODL=2 et ODF=2) ou n'envisageant pas d'être propriétaire (DST=2,3 ou 4) ou non déclaré)
1 à 999997	Montant en euros

Numérique NOUVELLE

Question : XIV-DSTP

DTA

Table : MENAGE

TAILLE DU LOGEMENT SOUHAITE PAR RAPPORT AU LOGEMENT ACTUEL

	Sans objet (ménage ne souhaitant pas et n'étant pas contraint de déménager (ODL=2 et ODF=2))
1	Plus grand (surface ou nombre de pièces)
2	Plus petit (surface ou nombre de pièces)
3	De taille équivalente
4	Ne sait pas

Caractère ANCIENNE

Question : XIV-DTA

DTL

Table : MENAGE

TYPE DE LOGEMENT ENVISAGE

1	Sans objet (ménage ne souhaitant pas et n'étant pas contraint de déménager (ODL=2 et ODF=2))
2	Une maison individuelle
3	Un appartement
3	Une chambre ou un logement dans une structure collective (foyer, résidence pour personnes âgées ...)
4	Autres
5	Ne sait pas

Caractère ANCIENNE

Question : XIV-DTL

Attention : en 2006, une modalité "autres" a été rajoutée.

ENFHOD

Table : MENAGE

NOMBRE D'ENFANTS VIVANT HORS DOMICILE

0 à 12	Nombre d'enfants vivant hors domicile
98	Refus de répondre

Numérique ANCIENNE

Question : II-ENFHORS2

ENFHORS

Table : MENAGE

Y A T'IL DES ENFANTS DE LA PR OU DU CONJOINT QUI NE VIVENT PAS ICI

1	Oui
2	non

Numérique MODIFIEE

Question : I.DUV-ENFHORS

EXAG

Table : ADRESSE

SIEGE D'UNE EXPLOITATION AGRICOLE AU RP99

1	Sans objet (logement BSLN)
2	Le logement est le siège d'une exploitation agricole
2	Le logement n'est pas le siège d'une exploitation agricole

Caractère ANCIENNE

Provenance : RP99

FABA

Table : MENAGE

BENEFICIAIRE ACTUEL DES AIDES AU LOGEMENT (AL ou APL)

- propriétaires -

1	Sans objet (non propriétaire (SOC4<>1,2) ou en indivision)
3	Oui, l'allocation logement (AL)
3	Oui, l'aide personnalisée au logement (APL)
3	Non

Caractère NOUVELLE

Question : XII-FABA

FABAUVS

Table : MENAGE

BENEFICIAIRE ACTUEL DES AIDES AU LOGEMENT (AL ou APL) pour l'UVS

1	Sans objet (non propriétaire (pas d'UVS et UVS non propriétaire)
3	Oui, l'allocation logement (AL)
3	Oui, l'aide personnalisée au logement (APL)
3	Non

Caractère NOUVELLE

Question : XIII-FABAUVS

FAIDA_1

Table : MENAGE

REMBOURSEMENT D'UN PRET AIDE : Prêt Conventionné (PC)

- propriétaires anciens -

1	Sans objet (ménage non propriétaire (SOC3<->2) ou propriétaire récent sauf cas particuliers (SPTR=3) ou propriétaire ancien n'ayant pas décrit de prêt (FEP1=2))
2	Oui non

Caractère

MODIFIEE

CALCULEE

Attention : en 2002 il y avait une variable unique FAIDA.

FAIDA_2

Table : MENAGE

REMBOURSEMENT D'UN PRET AIDE : Prêt à taux zéro du Ministère du logement (PTZ)

- propriétaires anciens -

1	Sans objet (ménage non propriétaire (SOC3<->2) ou propriétaire récent sauf cas particuliers (SPTR=3) ou propriétaire ancien n'ayant pas décrit de prêt (FEP1=2))
2	Oui non

Caractère

MODIFIEE

CALCULEE

Attention : en 2002 il y avait une variable unique FAIDA.

FAIDA_3

Table : MENAGE

REMBOURSEMENT D'UN PRET AIDE : Prêt à l'accession sociale (PAS)

- propriétaires anciens -

1	Sans objet (ménage non propriétaire (SOC3<->2) ou propriétaire récent sauf cas particuliers (SPTR=3) ou propriétaire ancien n'ayant pas décrit de prêt (FEP1=2))
2	Oui non

Caractère

MODIFIEE

CALCULEE

Attention : en 2002 il y avait une variable unique FAIDA.

FAIDA_4

Table : MENAGE

REMBOURSEMENT D'UN PRET AIDE : PAP ou PAJ

- propriétaires anciens -

1	Sans objet (ménage non propriétaire (SOC3<->2) ou propriétaire récent sauf cas particuliers (SPTR=3) ou propriétaire ancien n'ayant pas décrit de prêt (FEP1=2))
2	Oui non

Caractère

MODIFIEE

CALCULEE

Attention : en 2002 il y avait une variable unique FAIDA.

FAIDA_N

Table : MENAGE

NOMBRE DE PRETS AIDES POUR L'ACQUISITION DU LOGEMENT

- propriétaires anciens -

0 à 4	Sans objet (ménage non propriétaire (SOC3<->2) ou propriétaire récent sauf cas particuliers (SPTR=3) ou propriétaire ancien n'ayant pas décrit de prêt (FEP1=2)) Nombre de prêts aidés
-------	---

Numérique

NOUVELLE

CALCULEE

FAIDA_N est le nombre de réponses positives recueillies de FAIDA_1 à FAIDA_4.

FAIDR_1

Table : MENAGE

OBTENTION D'UN PRET AIDE : Prêt Conventionné (PC)

- propriétaires récents -

	Sans objet (ménage non propriétaire (SOC3<->2) ou propriétaire ancien y compris cas particuliers (SPTR=1 ou 2) ou propriétaire récent n'ayant pas décrit de prêt (FEP2=2))
1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : XII-PTYPE2

FAIDR_2

Table : MENAGE

OBTENTION D'UN PRET AIDE : Prêt à taux zéro du Ministère du logement (PTZ)

- propriétaires récents -

	Sans objet (ménage non propriétaire (SOC3<->2) ou propriétaire ancien y compris cas particuliers (SPTR=1 ou 2) ou propriétaire récent n'ayant pas décrit de prêt (FEP2=2))
1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : XII-PTYPE2

FAIDR_3

Table : MENAGE

OBTENTION D'UN PRET AIDE : Prêt à l'accession sociale (PAS)

- propriétaires récents -

	Sans objet (ménage non propriétaire (SOC3<->2) ou propriétaire ancien y compris cas particuliers (SPTR=1 ou 2) ou propriétaire récent n'ayant pas décrit de prêt (FEP2=2))
1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : XII-PTYPE2

FAIDR_N

Table : MENAGE

NOMBRE DE PRETS AIDES

- propriétaires récents -

0 à 2	Sans objet (ménage non propriétaire (SOC3<->2) ou propriétaire ancien y compris cas particuliers (SPTR=1 ou 2) propriétaire récent n'ayant pas décrit de prêt (FEP2=2)) Nombre de réponses
-------	---

Numérique ANCIENNE

Question : XII-PTYPE2

FAIDR_N prend la valeur 2 dans deux cas seulement :

- si FAIDR_1 = oui et FAIDR_2 = oui
- si FAIDR_1 = oui et FAIDR_3 = oui

FCH

Table : MENAGE

INCLUSION DANS LES CHARGES DE COPROPRIETE DES CHARGES AFFERENTES AUX PIECES A USAGE PROFESSIONNEL

	Sans objet (ménage non propriétaire ou n'ayant pas de pièces professsionnelles (HUP=non))
1	Oui
2	Non
3	Ne sait pas

Caractère ANCIENNE

Question : XII-FCH

FCHAUF

Table : MENAGE

MONTANT ANNUEL DES CHARGES DE CHAUFFAGE

- non redressé -

.	Sans objet (ménage non propriétaire (SOC3<>2) ou n'ayant pas de justificatif détaillant la nature des dépenses (FJUST=2) ou n'ayant pas de charges de chauffage (FHC_3=2)) ou non déclaré ou NSP
1 à 99999	Montant en Euros

Numérique

ANCIENNE

Question : XII-FCHAUF

FCHP_1

Table : MENAGE

INCLUSION D'ELEMENTS DANS LE MONTANT TOTAL DES CHARGES DE COPROPRIETE :

dépenses de chauffage collectif

	Sans objet (ménage non propriétaire ou ne payant pas de charges de copropriété (FCS<>1))
1	Oui
2	Non
3	Ne sait pas

Caractère

ANCIENNE

Question : XII-FCHP

FCHP_10

Table : MENAGE

INCLUSION D'ELEMENTS DANS LE MONTANT TOTAL DES CHARGES DE COPROPRIETE :

dépenses pour gros travaux (ravalement, installation et réparation d'ascenseur, installation et réparation du chauffage, isolation, étanchéité, sécurité, ...)

	Sans objet (ménage non propriétaire ou ne payant pas de charges de copropriété (FCS<>1))
1	Oui
2	Non
3	Ne sait pas

Caractère

ANCIENNE

Question : XII-FCHP

FCHP_2

Table : MENAGE

INCLUSION D'ELEMENTS DANS LE MONTANT TOTAL DES CHARGES DE COPROPRIETE :

dépenses d'eau chaude collective

	Sans objet (ménage non propriétaire ou ne payant pas de charges de copropriété (FCS<>1))
1	Oui
2	Non
3	Ne sait pas

Caractère

ANCIENNE

Question : XII-FCHP

FCHP_3

Table : MENAGE

INCLUSION D'ELEMENTS DANS LE MONTANT TOTAL DES CHARGES DE COPROPRIETE :

dépenses d'eau froide

	Sans objet (ménage non propriétaire ou ne payant pas de charges de copropriété (FCS<>1))
1	Oui
2	Non
3	Ne sait pas

Caractère

ANCIENNE

Question : XII-FCHP

FCHP_4

Table : MENAGE

INCLUSION D'ELEMENTS DANS LE MONTANT TOTAL DES CHARGES DE COPROPRIETE :

dépenses d'ascenseur

1	Sans objet (ménage non propriétaire ou ne payant pas de charges de copropriété (FCS<>1))
2	Oui
3	Non
3	Ne sait pas

Caractère ANCIENNE

Question : XII-FCHP

FCHP_5

Table : MENAGE

INCLUSION D'ELEMENTS DANS LE MONTANT TOTAL DES CHARGES DE COPROPRIETE :

dépenses de gardiennage

1	Sans objet (ménage non propriétaire ou ne payant pas de charges de copropriété (FCS<>1))
2	Oui
3	Non
3	Ne sait pas

Caractère ANCIENNE

Question : XII-FCHP

FCHP_6

Table : MENAGE

INCLUSION D'ELEMENTS DANS LE MONTANT TOTAL DES CHARGES DE COPROPRIETE :

dépenses afférentes aux garages, box ou parkings situés dans la copropriété

1	Sans objet (ménage non propriétaire ou ne payant pas de charges de copropriété (FCS<>1))
2	Oui
3	Non
3	Ne sait pas

Caractère ANCIENNE

Question : XII-FCHP

FCHP_7

Table : MENAGE

INCLUSION D'ELEMENTS DANS LE MONTANT TOTAL DES CHARGES DE COPROPRIETE :

dépenses afférentes aux garages, box ou parkings situés hors de la copropriété

1	Sans objet (ménage non propriétaire ou ne payant pas de charges de copropriété (FCS<>1))
2	Oui
3	Non
3	Ne sait pas

Caractère ANCIENNE

Question : XII-FCHP

FCHP_8

Table : MENAGE

INCLUSION D'ELEMENTS DANS LE MONTANT TOTAL DES CHARGES DE COPROPRIETE :

dépenses afférentes aux autres charges générales (entretien, espaces verts, etc.)

1	Sans objet (ménage non propriétaire ou ne payant pas de charges de copropriété (FCS<>1))
2	Oui
3	Non
3	Ne sait pas

Caractère ANCIENNE

Question : XII-FCHP

FCHP_9

Table : MENAGE

INCLUSION D'ELEMENTS DANS LE MONTANT TOTAL DES CHARGES DE COPROPRIETE :
rémunération du syndic

1	Sans objet (ménage non propriétaire ou ne payant pas de charges de copropriété (FCS<>1))
2	Oui
3	Non
99	Ne sait pas

Caractère ANCIENNE

Question : XII-FCHP

FCHP_N

Table : MENAGE

INCLUSION D'ELEMENTS DANS LE MONTANT TOTAL DES CHARGES DE COPROPRIETE :
nombre de postes de dépenses déclarés

.	Sans objet (ménage non propriétaire ou ne payant pas de charges de copropriété (FCS<>1))
0 à 10	Nombre de postes de dépenses déclarés
99	Ne sait pas

Numérique ANCIENNE

Question : XII-FCHP

DETERMINATION :

FCHP_N est le nombre de réponses positives aux FCHP_1 à FCHP_10.

FCOP

Table : MENAGE

ORGANISME ASSURANT LE FONCTIONNEMENT DE LA COPROPRIETE

1	Sans objet (ménage non propriétaire ou propriétaire de l'ensemble de l'immeuble collectif ou propriétaire d'une maison individuelle ne payant pas de charges de copropriété (SPI<>2 et FCS<>1))
2	Un syndic professionnel
3	Une autre personne rémunérée
99	Un bénévole

Caractère ANCIENNE

Question : XII-FCOP

FCOPAG

Table : MENAGE

EXISTENCE D'UNE ASSEMBLEE GENERALE DES COPROPRIETAIRES

1	Sans objet (ménage non propriétaire ou propriétaire de l'ensemble de l'immeuble collectif ou propriétaire d'une maison individuelle ne payant pas de charges de copropriété (SPI<>2 et FCS<>1))
2	Oui, tous les ans
3	Oui, de temps à autre
4	Non, jamais
99	Ne sait pas

Caractère ANCIENNE

Question : XII-FCOPAG

FCOPAS

Table : MENAGE

PRESENCE AUX ASSEMBLEES GENERALES DES COPROPRIETAIRES

1	Sans objet (ménage non propriétaire ou propriétaire de l'ensemble de l'immeuble collectif, ou propriétaire d'une maison individuelle ne payant pas de charges de copropriété, ou pas d'assemblée générale des copropriétaires (FCOPAG<>1,2))
2	Oui, toujours ou presque
3	Oui, de temps en temps
4	Non, rarement ou jamais
99	A emménagé trop récemment pour pouvoir répondre

Caractère ANCIENNE

Question : XII-FCOPAS

FCOPFCT_1

Table : MENAGE

OPINION SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA COPROPRIETE : elle fonctionne très mal, les prestations correspondant au fonctionnement courant ne sont pas assurées

1	Sans objet (ménage non propriétaire ou propriétaire de l'ensemble de l'immeuble collectif ou propriétaire d'une maison individuelle ne payant pas de charges de copropriété (SPI<>2 et FCS<>1))
2	Oui Non

Caractère

MODIFIEE

Question : XII-FCOPFCT

En 2002, une seule réponse possible à la question FCOPFCT.

FCOPFCT_2

Table : MENAGE

OPINION SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA COPROPRIETE : Les prestations essentielles sont assurées mais pas les travaux d'entretien de l'immeuble

1	Sans objet (ménage non propriétaire ou propriétaire de l'ensemble de l'immeuble collectif ou propriétaire d'une maison individuelle ne payant pas de charges de copropriété (SPI<>2 et FCS<>1))
2	Oui Non

Caractère

MODIFIEE

Question : XII-FCOPFCT

En 2002, une seule réponse possible à la question FCOPFCT.

FCOPFCT_3

Table : MENAGE

OPINION SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA COPROPRIETE : l'entretien est correct mais les travaux d'amélioration sont insuffisants

1	Sans objet (ménage non propriétaire ou propriétaire de l'ensemble de l'immeuble collectif ou propriétaire d'une maison individuelle ne payant pas de charges de copropriété (SPI<>2 et FCS<>1))
2	Oui Non

Caractère

MODIFIEE

Question : XII-FCOPFCT

En 2002, une seule réponse possible à la question FCOPFCT.

FCOPFCT_4

Table : MENAGE

OPINION SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA COPROPRIETE : le fonctionnement est satisfaisant, aucun problème ne se pose

1	Sans objet (ménage non propriétaire ou propriétaire de l'ensemble de l'immeuble collectif ou propriétaire d'une maison individuelle ne payant pas de charges de copropriété (SPI<>2 et FCS<>1))
2	Oui Non

Caractère

MODIFIEE

Question : XII-FCOPFCT

En 2002, une seule réponse possible à la question FCOPFCT.

FCOPFCT_5

Table : MENAGE

OPINION SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA COPROPRIETE : elle souffre de problèmes de relations entre copropriétaires

1	Sans objet (ménage non propriétaire ou propriétaire de l'ensemble de l'immeuble collectif ou propriétaire d'une maison individuelle ne payant pas de charges de copropriété (SPI<>2 et FCS<>1))
2	Oui Non

Caractère

NOUVELLE

Question : XII-FCOPFCT

En 2002, une seule réponse autorisée à la question FCOPFCT.

FCOIMP

Table : MENAGE

EXISTENCE D'IMPAYES DE CHARGES DANS LA COPROPRIETE

	Sans objet (ménage non propriétaire ou propriétaire de l'ensemble de l'immeuble collectif ou propriétaire d'une maison individuelle ne payant pas de charges de copropriété (SPI<>2 et FCS<>1))
1	Oui, nombreux et importants
2	Oui, nombreux mais pas importants
3	Oui, peu nombreux mais importants
4	Oui, mais peu nombreux et peu importants
5	Non
6	Ne sait pas

Caractère

ANCIENNE

Question : XII-FCOIMP

FCP

Table : MENAGE

PERIODICITE DU PAIEMENT DES CHARGES DE COPROPRIETE

	Sans objet (ménage non propriétaire ou ne payant pas de charges de copropriété (FCS<>1))
1	Mensuelle
2	Trimestrielle
3	Semestrielle
4	Annuelle
5	Autre périodicité
6	Sans périodicité (paiement à des dates irrégulières)

Caractère

ANCIENNE

Question : XII-FCP

FCS

Table : MENAGE

PAIEMENT DE CHARGES DE COPROPRIETE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

	Sans objet (ménage non propriétaire ou usufruitier (SOC4<>1,2,3) ou propriétaire de l'ensemble de l'immeuble collectif (SPI=1))
1	Oui
2	Non

Caractère

ANCIENNE

Question : XII-FCS

FCSUVS

Table : MENAGE

CHARGES DE COPROPRIETE PAYEES PAR L'UVS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

.	Sans objet (Pas d'UVS ou UVS non propriétaire (SOC4<>1,2))
1	Oui
2	Non

Numérique

NOUVELLE

Question : XIII-FCSUVS

FEP

Table : MENAGE

EXISTENCE D'UN ENREGISTREMENT PRET

	Sans objet (UVS ou ménage non propriétaire (SOC3<>2) ou si l'accédant ancien n'a rien remboursé le mois dernier)
1	Oui
2	Non

Caractère

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION

FEP1	FEP2	FEP
1, 2		= FEP1
	1, 2	= FEP2

Attention : en 2002 les sans objets ne concernaient que les ménages non propriétaires.

FEP1

Table : MENAGE

REMBOURSEMENT D'UN PRET AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS POUR L'ACHAT DU LOGEMENT

- propriétaires anciens et cas particuliers -

	Sans objet (UVS ou ménage non propriétaire ou propriétaire récent hors cas particuliers (SPTR<>1,2))
1	Oui
2	Non

Caractère MODIFIEE

Question : XII-PMAR1

DETERMINATION :

Si SPTR = 1,2 : FEP1 = PMAR1 si renseigné
= FEPBIS1 sinon

Attention : en 2002, la question était posée différemment et nous avons FEP1 directement.

FEP2

Table : MENAGE

OBTENTION D'UN OU PLUSIEURS PRETS POUR L'ACQUISITION DU LOGEMENT

- propriétaires récents -

	Sans objet (UVS ou ménage non propriétaire ou propriétaire ancien ou cas particulier (SPTR<>3))
1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : XII-FEP2

DETERMINATION :

Si SPTR = 3 : FEP2 = 1 s'il existe un enregistrement prêt ; FEP2 = 2 sinon.

FEPBIS1

Table : MENAGE

REMBOURSEMENT D'UN PRET AU COURS DU MOIS DERNIER POUR L'ACHAT DU LOGEMENT

- propriétaires anciens et cas particuliers -

	Sans objet (UVS ou ménage non propriétaire ou propriétaire récent hors cas particuliers (SPTR<>1,2))
1	Oui
2	Non

Caractère NOUVELLE

Question : XII-FEPBIS1

FEPUVS

Table : MENAGE

REMBOURSEMENTS DE PRETS EFFECTUES PAR L'UVS DEPUIS 12 MOIS

.	Sans objet (pas d'UVS ou UVS non propriétaire (SOC4<>1,2))
1	Oui
2	Non

Numérique NOUVELLE

Question : XIII-FEPUVS

FIL

Table : ADRESSE

FRACTION D'ILOT (*)

A à P	Sans objet (logement BSLN) ou non renseigné Numéro de fraction d'îlot
-------	--

Caractère ANCIENNE

Provenance : RP99

(*) Cette variable n'est pas dans le fichier diffusé.

FJUST

Table : MENAGE

EXISTENCE D'UN JUSTIFICATIF DETAILLANT LA NATURE DES CHARGES DE COPROPRIETE

1	Sans objet (ménage ne payant pas de charges de copropriété (FCS<>1))
2	Oui Non

Caractère

ANCIENNE

Question : XII-FJUST

FNP

Table : MENAGE

NOMBRE TOTAL DE PRETS DECRITS PAR LE MENAGE

.	Sans objet (ménage non propriétaire (SOC3<>2))
0 à 9	Nombre de prêts décrits

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

FNP = nombre de lignes de prêts ouvertes.

Si SPTR = 3 alors FNP = FNP2 ; sinon FNP = FNPBIS1.

Cette variable figure aussi dans la table PRETS (pas de "sans objet", effectifs et pourcentages différents)

En 2001, les prêts renégociés avec nouveau contrat étaient décrits sur 2 lignes (pour les propriétaires anciens, la renégociation devait avoir eu lieu dans les 12 derniers mois).

En 2006, les prêts sont tous décrits sur une seule ligne, même en cas de renégociation avec nouveau contrat.

FNP2

Table : MENAGE

NOMBRE TOTAL D'EMPRUNTS CONTRACTES PAR LE MENAGE POUR L'ACHAT DE SON LOGEMENT

- propriétaires récents -

.	Sans objet (ménage non propriétaire, ou propriétaire ancien ou cas particulier (SPTR<>3))
0 à 10	Nombre d'emprunts contractés

Numérique

MODIFIEE

CALCULEE

DETERMINATION :

FNP2 = nombre de lignes de prêts ouvertes.

En 2002, les prêts renégociés avec nouveau contrat étaient décrits sur 2 lignes.

En 2006, les prêts sont tous décrits sur une seule ligne, même en cas de renégociation avec nouveau contrat.

FNPBIS1

Table : MENAGE

NOMBRE TOTAL D'EMPRUNTS REMBOURSES PAR LE MENAGE LE MOIS DERNIER POUR L'ACQUISITION DE SON LOGEMENT

- propriétaires anciens et cas particuliers -

.	Sans objet (ménage non propriétaire, ou propriétaire récent hors cas particuliers (SPTR<>1,2))
0 à 10	Nombre d'emprunts en cours de remboursement

Numérique

MODIFIEE

CALCULEE

DETERMINATION :

FNP1 = nombre de lignes de prêts ouvertes.

En 2002, la variable FNP1 concerne le nombre total d'emprunts remboursés par le ménage au cours des 12 derniers mois.

Les prêts renégociés avec nouveau contrat étaient décrits sur 2 lignes.

En 2006, les prêts sont tous décrits sur une seule ligne.

FNPREMBM

Table : MENAGE

NOMBRE TOTAL D'EMPRUNTS EN COURS DE REMBOURSEMENT DURANT LE MOIS PRECEDANT L'ENQUETE

.	Sans objet (ménage non propriétaire, ou cas particulier)
0 à 10	Nombre d'emprunts

Numérique

NOUVELLE

CALCULEE

Attention : en 2002 la variable FNPREMB prenait en compte les prêts pour lesquels un remboursement avait été fait au cours des 12 derniers mois.

FNPREMBM2

Table : MENAGE

NOMBRE TOTAL D'EMPRUNTS EN COURS DE REMBOURSEMENT DURANT LE MOIS PRECEDANT L'ENQUETE

(prend en compte les prêts remboursés avec une périodicité non mensuelle)

- propriétaires récents -

.	Sans objet (ménage non propriétaire, propriétaires anciens)
0 à 10	Nombre d'emprunts

Numérique

NOUVELLE

CALCULEE

FPAI_1

Table : MENAGE

CONSEQUENCE DE LA SITUATION D'IMPAYE DE REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS OU DE CHARGES DE COPROPRIETE : aucune conséquence

	Sans objet (ménage non accédant (SOC4<>1) ou ne payant pas de charges (FCS<>1) ou non en situation d'impayé (FPBC=2))
1	Oui
2	Non

Caractère

NOUVELLE

Question : XII-FPAI

FPAI_2

Table : MENAGE

CONSEQUENCE DE LA SITUATION D'IMPAYE DE REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS OU DE CHARGES DE COPROPRIETE : l'aide au logement a été suspendue

	Sans objet (ménage non accédant (SOC4<>1) ou ne payant pas de charges (FCS<>1) ou non en situation d'impayé (FPBC=2))
1	Oui
2	Non

Caractère

NOUVELLE

Question : XII-FPAI

FPAI_3

Table : MENAGE

CONSEQUENCE DE LA SITUATION D'IMPAYE DE REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS OU DE CHARGES DE COPROPRIETE : une autre procédure de recouvrement a été engagée

	Sans objet (ménage non accédant (SOC4<>1) ou ne payant pas de charges (FCS<>1) ou non en situation d'impayé (FPBC=2))
1	Oui
2	Non

Caractère

NOUVELLE

Question : XII-FPAI

FPAI_4

Table : MENAGE

CONSEQUENCE DE LA SITUATION D'IMPAYE DE REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS OU DE CHARGES DE COPROPRIETE : le ménage a saisi la commission de surendettement

	Sans objet (ménage non accédant (SOC4<>1) ou ne payant pas de charges (FCS<>1) ou non en situation d'impayé (FPBC=2))
1	Oui
2	Non

Caractère

NOUVELLE

Question : XII-FPAI

FPAI_N

Table : MENAGE

CONSEQUENCE DE LA SITUATION D'IMPAYE DE REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS OU DE CHARGES DE COPROPRIETE : nombre de réponses

0 à 3	Sans objet (ménage non accédant (SOC4<>1) ou ne payant pas de charges (FCS<>1) ou non en situation d'impayé (FPBC=2)) Nombre de réponses
-------	---

Numérique

NOUVELLE

Question : XII-FPAI

FPARM1

Table : MENAGE

MONTANT DE L'APPORT PERSONNEL : vente d'un ou plusieurs logements (hors logement concerné par un prêt-relais)

1 à 9999997	Sans objet (ménage non propriétaire ou propriétaire ancien ou cas particulier (SPTR<>3) ou propriétaire récent sans apport personnel (hormis éventuellement l'épargne acquise sur PEL ou CEL)) ou non déclaré Montant en Euros
-------------	---

Numérique

ANCIENNE

Question : XII-FPARM

FPARM2

Table : MENAGE

MONTANT DE L'APPORT PERSONNEL : vente de produits financiers (actions, obligations, assurance-vie)

1 à 9999997	Sans objet (ménage non propriétaire ou propriétaire ancien ou cas particulier (SPTR<>3) ou propriétaire récent sans apport personnel (hormis éventuellement l'épargne acquise sur PEL ou CEL)) ou non déclaré Montant en Euros
-------------	---

Numérique

ANCIENNE

Question : XII-FPARM

FPARM3

Table : MENAGE

MONTANT DE L'APPORT PERSONNEL : dons de particuliers (famille, amis)

1 à 9999997	Sans objet (ménage non propriétaire ou propriétaire ancien ou cas particulier (SPTR<>3) ou propriétaire récent sans apport personnel (hormis éventuellement l'épargne acquise sur PEL ou CEL)) ou non déclaré Montant en Euros
-------------	---

Numérique

ANCIENNE

Question : XII-FPARM

FPARM4

Table : MENAGE

MONTANT DE L'APPORT PERSONNEL : bénéfice d'une police d'assurance prise par un des membres du ménage, gains au loto ou un autre jeu, gains exceptionnels

1 à 9999997	Sans objet (ménage non propriétaire ou propriétaire ancien ou cas particulier (SPTR<>3) ou propriétaire récent sans apport personnel (hormis éventuellement l'épargne acquise sur PEL ou CEL)) ou non déclaré Montant en Euros
-------------	---

Numérique

ANCIENNE

Question : XII-FPARM

FPARM5

Table : MENAGE

MONTANT DE L'APPORT PERSONNEL : vente d'autres biens, de terrains, de fond de commerce, d'une entreprise

1 à 9999997	Sans objet (ménage non propriétaire ou propriétaire ancien ou cas particulier (SPTR<>3) ou propriétaire récent sans apport personnel (hormis éventuellement l'épargne acquise sur PEL ou CEL)) ou non déclaré Montant en Euros
-------------	---

Numérique

ANCIENNE

Question : XII-FPARM

FPARM6

Table : MENAGE

MONTANT DE L'APPORT PERSONNEL : crédit à la consommation

.	Sans objet (ménage non propriétaire ou propriétaire ancien ou cas particulier (SPTR<>3) ou propriétaire récent sans apport personnel (hormis éventuellement l'épargne acquise sur PEL ou CEL)) ou non déclaré
1 à 9999997	Montant en Euros

Numérique

ANCIENNE

Question : XII-FPARM

FPARM7

Table : MENAGE

MONTANT DE L'APPORT PERSONNEL : épargne courante du ménage (livret d'épargne, compte courant...)

.	Sans objet (ménage non propriétaire ou propriétaire ancien ou cas particulier (SPTR<>3) ou propriétaire récent sans apport personnel (hormis éventuellement l'épargne acquise sur PEL ou CEL)) ou non déclaré
1 à 9999997	Montant en Euros

Numérique

ANCIENNE

Question : XII-FPARM

FPBA

Table : MENAGE

DIFFICULTES POUR PAYER LES REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS OU LES CHARGES DE COPROPRIETE AU COURS DES 24 DERNIERS MOIS

1	Sans objet (ménage non accédant (SOC4<>1) ou ne payant pas de charges (FCS<>1))
2	Oui
	Non

Caractère

NOUVELLE

Question : XII-FPBA

FPBC

Table : MENAGE

SITUATION D'IMPAYE DE REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS OU DE CHARGES DE COPROPRIETE A CE JOUR

1	Sans objet (ménage non accédant (SOC4<>1) ou ne payant pas de charges (FCS<>1))
2	Oui
	Non

Caractère

NOUVELLE

Question : XII-FPBC

FPRER

Table : MENAGE

RECOURS A UN CREDIT-RELAIS

0	Sans objet (ménage non propriétaire ou propriétaire ancien ou cas particuliers (SPTR<>3))
1	Pas de recours à un crédit-relais
2	Recours à un crédit-relais "sec" (non jumelé à un prêt à long terme)
3	Recours à un crédit-relais jumelé à un prêt à long terme
	Recours à un crédit-relais "tout en un" (un seul prêt, dont une partie est remboursée lors de la vente de l'ancien logement)

Caractère

NOUVELLE

Question : XII-FPRER1,XII-FPRER2

FPRERK

Table : MENAGE

MONTANT DU CAPITAL REMBOURSE LORS DE LA VENTE DE L'ANCIEN LOGEMENT

.	Sans objet (ménage non propriétaire ou propriétaire ancien ou cas particuliers (SPTR<>3), ou propriétaire récent n'ayant pas contracté de prêt relais "tout en un" (FPRER2=0,1,2) ou prêt déjà décrit (FDEJAD=1)) ou non déclaré
1 à 9999997	Montant du capital remboursé en Euros

Numérique

ANCIENNE

Question : XII-FPRERK

FPRERM

Table : MENAGE

MONTANT DU CREDIT-RELAIS (DANS LE CAS D'UN CREDIT-RELAIS "SEC" OU JUMELE A UN PRET A LONG TERME)

.	Sans objet (ménage non propriétaire ou propriétaire ancien ou cas particuliers (SPTR<>3) ou propriétaire récent n'ayant pas contracté de prêt relais ou un "tout en un" (FPRER2=0,3)) ou non déclaré
1 à 9999997	Montant du crédit relais en Euros

Numérique

ANCIENNE

Question : XII-FPRERM

FPRERT

Table : MENAGE

TAUX D'INTERET ANNUEL DU PRET-RELAIS (SEC OU JUMELE A UN PRET A LONG TERME)

.	Sans objet (ménage non propriétaire ou propriétaire ancien ou cas particuliers, ou propriétaire récent n'ayant pas contracté de prêt relais ou un "tout en un" (FPRER<>1,2)) ou non déclaré
0 à 20	Taux en %

Numérique

ANCIENNE

Question : XII-FPRERT

FRAP_1

Table : MENAGE

CONSTITUTION DE L'APPORT PERSONNEL : Vente d'un ou plusieurs logements (hors logement concerné par un prêt-relais)

.	Sans objet (ménage non propriétaire ou propriétaire ancien ou cas particulier (SPTR<>3) ou propriétaire récent sans apport personnel (hormis éventuellement l'épargne acquise sur PEL ou CEL))
1	Oui
2	Non
3	Ne sait pas

Caractère

MODIFIEE

Question : XII-FRAP

En 2002, le NSP n'était pas autorisé.

FRAP_2

Table : MENAGE

CONSTITUTION DE L'APPORT PERSONNEL : vente de produits financiers (actions, obligations, assurance-vie)

.	Sans objet (ménage non propriétaire ou propriétaire ancien ou cas particulier (SPTR<>3) ou propriétaire récent sans apport personnel (hormis éventuellement l'épargne acquise sur PEL ou CEL))
1	Oui
2	Non
3	Ne sait pas

Caractère

MODIFIEE

Question : XII-FRAP

En 2002, le NSP n'était pas autorisé.

FRAP_3

Table : MENAGE

CONSTITUTION DE L'APPORT PERSONNEL : dons de particuliers (famille, amis), héritage

.	Sans objet (ménage non propriétaire ou propriétaire ancien ou cas particulier (SPTR<>3) ou propriétaire récent sans apport personnel (hormis éventuellement l'épargne acquise sur PEL ou CEL))
1	Oui
2	Non
3	Ne sait pas

Caractère

MODIFIEE

Question : XII-FRAP

En 2002, le NSP n'était pas autorisé.

FRAP_4

Table : MENAGE

CONSTITUTION DE L'APPORT PERSONNEL : bénéfice d'une police d'assurance prise par un des membres du ménage, gains au loto ou à un autre jeu, gains exceptionnels

	Sans objet (ménage non propriétaire ou propriétaire ancien ou cas particulier (SPTR<>3) ou propriétaire récent sans apport personnel (hormis éventuellement l'épargne acquise sur PEL ou CEL))
1	Oui
2	Non
3	Ne sait pas

Caractère MODIFIEE

Question : XII-FRAP

En 2002, le NSP n'était pas autorisé.

FRAP_5

Table : MENAGE

CONSTITUTION DE L'APPORT PERSONNEL : vente d'autres biens, de terrains, de fonds de commerce, d'une entreprise

	Sans objet (ménage non propriétaire ou propriétaire ancien ou cas particulier (SPTR<>3) ou propriétaire récent sans apport personnel (hormis éventuellement l'épargne acquise sur PEL ou CEL))
1	Oui
2	Non
3	Ne sait pas

Caractère MODIFIEE

Question : XII-FRAP

En 2002, le NSP n'était pas autorisé.

FRAP_6

Table : MENAGE

CONSTITUTION DE L'APPORT PERSONNEL : crédit à la consommation

	Sans objet (ménage non propriétaire ou propriétaire ancien ou cas particulier (SPTR<>3) ou propriétaire récent sans apport personnel (hormis éventuellement l'épargne acquise sur PEL ou CEL))
1	Oui
2	Non
3	Ne sait pas

Caractère MODIFIEE

Question : XII-FRAP

En 2002, le NSP n'était pas autorisé.

FRAP_7

Table : MENAGE

CONSTITUTION DE L'APPORT PERSONNEL : épargne courante (livret d'épargne, compte courant...), y compris épargne acquise au sein d'une PEL

	Sans objet (ménage non propriétaire ou propriétaire ancien ou cas particulier (SPTR<>3) ou propriétaire récent sans apport personnel (hormis éventuellement l'épargne acquise sur PEL ou CEL))
1	Oui
2	Non
3	Ne sait pas

Caractère MODIFIEE

Question : XII-FRAP

En 2002, le NSP n'était pas autorisé.

FRAP_N

Table : MENAGE

CONSTITUTION DE L'APPORT PERSONNEL : nombre d'éléments composant l'apport personnel

1 à 7	Sans objet (ménage non propriétaire ou propriétaire ancien ou cas particulier (SPTR<>3) ou propriétaire récent sans apport personnel (hormis éventuellement l'épargne acquise sur PEL ou CEL)) ou non déclaré
99	Nombre d'éléments Ne sait pas

Numérique

ANCIENNE

Question : XII-FRAP

C'est le nombre de réponses positives dans les variables FRAP_1 à FRAP_7

GARDI

Table : ADRESSE

EXISTENCE D'UN GARDIEN DANS L'IMMEUBLE

0	Sans objet (logement BSLN) Immeuble d'un seul logement
1	Immeuble collectif avec gardien
2	Immeuble collectif sans gardien

Caractère

NOUVELLE

Provenance : RP99

GASCE

Table : LOGEMENT

PANNE D'ASCENSEUR D'AU MOINS 24 HEURES AU COURS DES 3 DERNIERS MOIS

1	Sans objet (logement non situé dans un immeuble collectif (INL4=1) ou pas d'ascenseur dans l'immeuble (IAS<>1))
2	Oui
3	Non
3	Ne sait pas

Caractère

ANCIENNE

Question : VIII-GASCE

GCAMBCA

Table : LOGEMENT

CAMBRIOLAGE OU TENTATIVE D'EFFRACTION DE LA CAVE, DU GARAGE OU DU PARKING AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

1	Sans objet (logement ne disposant ni de cave, ni de garage, ni de parking, ni de local à vélos (KCA=2 et KGA=4 et KGA1=4 et KVELO=2))
2	Oui, une fois
3	Oui, plus d'une fois
4	Non
4	Ne sait pas

Caractère

MODIFIEE

Question : VIII-GCAMBCA

Attention : en 2002, la réponse Ne sait pas n'était pas autorisée.

GCAMBLO

Table : LOGEMENT

CAMBRIOLAGE OU TENTATIVE D'EFFRACTION DU LOGEMENT AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

1	Oui, une fois
2	Oui, plus d'une fois
3	Non

Caractère

ANCIENNE

Question : VIII-GCAMB

GCHAUF_1

Table : LOGEMENT

FROID DANS LE LOGEMENT LIE A UNE INSTALLATION DE CHAUFFAGE INSUFFISANTE

1	Sans objet (aucune personne du ménage n'a emménagé depuis plus de 12 mois ou ménage n'ayant pas souffert du froid au cours de l'hiver dernier (GCHAUF<=>1,3))
2	Oui Non

Caractère ANCIENNE

Question : VIII-GCHAUFC

GCHAUF_2

Table : LOGEMENT

FROID DANS LE LOGEMENT LIE A UNE PANNE DE L'INSTALLATION DE CHAUFFAGE (OU DU CHAUFFAGE COLLECTIF)

1	Sans objet (aucune personne du ménage n'a emménagé depuis plus de 12 mois ou ménage n'ayant pas souffert du froid au cours de l'hiver dernier (GCHAUF<=>1,3))
2	Oui Non

Caractère ANCIENNE

Question : VIII-GCHAUFC

GCHAUF_3

Table : LOGEMENT

FROID DANS LE LOGEMENT LIE A UNE LIMITATION DU CHAUFFAGE EN RAISON DE SON COUT

1	Sans objet (aucune personne du ménage n'a emménagé depuis plus de 12 mois ou ménage n'ayant pas souffert du froid au cours de l'hiver dernier (GCHAUF<=>1,3))
2	Oui Non

Caractère ANCIENNE

Question : VIII-GCHAUFC

GCHAUF_4

Table : LOGEMENT

FROID DANS LE LOGEMENT LIE A UNE MAUVAISE ISOLATION DU LOGEMENT

1	Sans objet (aucune personne du ménage n'a emménagé depuis plus de 12 mois ou ménage n'ayant pas souffert du froid au cours de l'hiver dernier (GCHAUF<=>1,3))
2	Oui Non

Caractère ANCIENNE

Question : VIII-GCHAUFC

GCHAUF_5

Table : LOGEMENT

FROID DANS LE LOGEMENT POUR D'AUTRES RAISONS (INTEMPERIES, MISE EN ROUTE TARDIVE DU CHAUFFAGE COLLECTIF,...)

1	Sans objet (aucune personne du ménage n'a emménagé depuis plus de 12 mois ou ménage n'ayant pas souffert du froid au cours de l'hiver dernier (GCHAUF<=>1,3))
2	Oui Non

Caractère ANCIENNE

Question : VIII-GCHAUFC

GCHAUF_N

Table : LOGEMENT

NOMBRE DE CAUSES DU FROID DANS LE LOGEMENT

1 à 5	Sans objet (aucune personne du ménage n'a emménagé depuis plus de 12 mois ou ménage n'ayant pas souffert du froid au cours de l'hiver dernier (GCHAUF<=>1,3)) Nombre de causes citées
-------	--

Numérique ANCIENNE

Question : VIII-GCHAUFC

C'est le nombre de réponses positives recueillies dans les variables GCHAUF_1 à GCHAUF_5.

GCHAUFBIS

Table : LOGEMENT

PROBLEME DE CHAUFFAGE DANS LE LOGEMENT

1	Sans objet (aucune personne du ménage n'a emménagé depuis plus de 12 mois (MAA1AT=1))
2	Du froid
3	D'un excès de chauffage
4	Du froid et d'un excès de chauffage
	D'aucun problème de température dans le logement

Caractère MODIFIEE

Question : VIII-GCHAUF

Attention : en 2002, seulement 2 modalités : oui ou non.

GCOM1

Table : MENAGE

COMMUNE DU LIEU DE TRAVAIL DE LA PERSONNE DE REFERENCE (*)

01001 à 95690	Sans objet (la PR n'est pas "actif occupé" ou n'a pas un lieu de travail fixe différent de son domicile en France métropolitaine) Numéro affecté au département et à la commune (voir code géographique officiel). Chaque arrondissement de Paris forme une commune. Lyon et Marseille sont considérées comme de simples communes
---------------	--

Caractère NOUVELLE

Question : VIIIIBIS-GCOM1

Si GLT1 = 2 alors GCOM1 = DC (commune de résidence)

(*) : Cette variable n'est pas dans le fichier diffusé.

GCOM2

Table : MENAGE

COMMUNE DU LIEU DE TRAVAIL DU CONJOINT DE LA PERSONNE DE REFERENCE (*)

01001 à 95690	Sans objet (pas de conjoint ou le conjoint n'est pas "actif occupé" ou n'a pas un lieu de travail fixe différent de son domicile en France métropolitaine) Numéro affecté au département et à la commune (voir code géographique officiel). Chaque arrondissement de Paris forme une commune. Lyon et Marseille sont considérées comme de simples communes
---------------	---

Caractère NOUVELLE

Question : VIIIIBIS-GCOM2

Si GLT2 = 2 alors GCOM2 = DC (commune de résidence)

(*) : Cette variable n'est pas dans le fichier diffusé.

GDEGR

Table : LOGEMENT

ACTES DE VANDALISME OU DE NEGLIGENCE DANS LES PARTIES COMMUNES DE L'IMMEUBLE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

1	Sans objet (logement non situé dans un immeuble collectif (INL4=1))
2	Non, jamais
3	Oui, dégradations ou gêne mineures
	Oui, dégradations ou gêne importantes ou fréquentes

Caractère ANCIENNE

Question : VIII-GDEGR

GDEGRP_1

Table : LOGEMENT

TYPE DE DEGRADATION SUBIE PAR L'IMMEUBLE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS :

graffitis ou dégradation des murs (ou des sols)

1	Sans objet (immeuble non collectif ou n'ayant pas été victime d'actes de vandalisme ou de négligence au cours des 12 derniers mois (GDEGR<->2,3))
2	Oui
	Non

Caractère ANCIENNE

Question : VIII-GDEGRP

GDEGRP_2

Table : LOGEMENT

TYPE DE DEGRADATION SUBIE PAR L'IMMEUBLE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS :

abandon de détritus, dégradation du local à poubelles ou de la cave

1	Sans objet (immeuble non collectif ou n'ayant pas été victime d'actes de vandalisme ou de négligence au cours des 12 derniers mois (GDEGR<>2,3))
2	

Caractère ANCIENNE

Question : VIII-GDEGRP

GDEGRP_3

Table : LOGEMENT

TYPE DE DEGRADATION SUBIE PAR L'IMMEUBLE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS :

bris de vitres

1	Sans objet (immeuble non collectif ou n'ayant pas été victime d'actes de vandalisme ou de négligence au cours des 12 derniers mois (GDEGR<>2,3))
2	

Caractère ANCIENNE

Question : VIII-GDEGRP

GDEGRP_4

Table : LOGEMENT

TYPE DE DEGRADATION SUBIE PAR L'IMMEUBLE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS :

fracturation des portes d'accès à l'immeuble ou à certaines parties de l'immeuble

1	Sans objet (immeuble non collectif ou n'ayant pas été victime d'actes de vandalisme ou de négligence au cours des 12 derniers mois (GDEGR<>2,3))
2	

Caractère ANCIENNE

Question : VIII-GDEGRP

GDEGRP_5

Table : LOGEMENT

TYPE DE DEGRADATION SUBIE PAR L'IMMEUBLE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS :

destruction de l'éclairage

1	Sans objet (immeuble non collectif ou n'ayant pas été victime d'actes de vandalisme ou de négligence au cours des 12 derniers mois (GDEGR<>2,3))
2	

Caractère ANCIENNE

Question : VIII-GDEGRP

GDEGRP_6

Table : LOGEMENT

TYPE DE DEGRADATION SUBIE PAR L'IMMEUBLE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS :

dégradation des boîtes aux lettres, de l'interphone ou du digicode

1	Sans objet (immeuble non collectif ou n'ayant pas été victime d'actes de vandalisme ou de négligence au cours des 12 derniers mois (GDEGR<>2,3))
2	

Caractère ANCIENNE

Question : VIII-GDEGRP

GDEGRP_7

Table : LOGEMENT

TYPE DE DEGRADATION SUBIE PAR L'IMMEUBLE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS :

détérioration de l'ascenseur

1	Sans objet (immeuble non collectif ou n'ayant pas été victime d'actes de vandalisme ou de négligence au cours des 12 derniers mois (GDEGR<->2,3))
2	

Caractère

ANCIENNE

Question : VIII-GDEGRP

GDEGRP_8

Table : LOGEMENT

TYPE DE DEGRADATION SUBIE PAR L'IMMEUBLE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS :

autres types de dégradation (incendies., ..)

1	Sans objet (immeuble non collectif ou n'ayant pas été victime d'actes de vandalisme ou de négligence au cours des 12 derniers mois (GDEGR<->2,3))
2	

Caractère

ANCIENNE

Question : VIII-GDEGRP

GDEGRP_N

Table : LOGEMENT

NOMBRE DE DEGRADATIONS DE NATURE DIFFERENTE DONT L'IMMEUBLE A ETE VICTIME AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

.	Sans objet (immeuble non collectif ou n'ayant pas été victime d'actes de vandalisme ou de négligence au cours des 12 derniers mois (GDEGR<->2,3))
1 à 8	

Numérique

ANCIENNE

Question : VIII-GDEGRP

C'est le nombre de réponses positives recueillies dans les variables GDEGRP_1 à GDEGRP_8.

DEPARTEMENT DU LIEU DE TRAVAIL DE LA PERSONNE DE REFERENCE (*)

	Sans objet (la PR n'est pas "actif occupé" ou n'a pas un lieu de travail fixe différent de son domicile en France métropolitaine)
01	Ain
02	Aisne
03	Allier
04	Alpes-de-Haute--Provence
05	Hautes-Alpes
06	Alpes-Maritimes
07	Ardèche
08	Ardennes
09	Ariège
10	Aube
11	Aude
12	Aveyron
13	Bouches-du-Rhône
14	Calvados
15	Cantal
16	Charente
17	Charente-Maritime
18	Cher
19	Corrèze
21	Côte-d'Or
22	Côtes-d'Armor
23	Creuse
24	Dordogne
25	Doubs
26	Drôme
27	Eure
28	Eure-et-Loir
29	Finistère
2A	Corse-du-Sud
2B	Haute-Corse
30	Gard
31	Haute-Garonne
32	Gers
33	Gironde
34	Hérault
35	Ille-et-Vilaine
36	Indre
37	Indre-et-Loire
38	Isère
39	Jura
40	Landes
41	Loir-et-Cher
42	Loire
43	Haute-Loire
44	Loire-Atlantique
45	Loiret
46	Lot
47	Lot-et-Garonne
48	Lozère
49	Maine-et-Loire
50	Manche
51	Marne
52	Haute-Marne
53	Mayenne
54	Meurthe-et-Moselle
55	Meuse
56	Morbihan
57	Moselle
58	Nièvre
59	Nord

60	Oise
61	Orne
62	Pas-de-Calais
63	Puy-de-Dôme
64	Pyrénées-Orientales
65	Hautes-Pyrénées
66	Pyrénées-Orientales
67	Bas-Rhin
68	Haut-Rhin
69	Rhône
70	Haute-Saône
71	Saône-et-Loire
72	Sarthe
73	Savoie
74	Haute-Savoie
75	Paris
76	Seine-Maritime
77	Seine-et-Marne
78	Yvelines
79	Deux-Sèvres
80	Somme
81	Tarn
82	Tarn-et-Garonne
83	Var
84	Vaucluse
85	Vendée
86	Vienne
87	Haute-Vienne
88	Vosges
89	Yonne
90	Territoire de Belfort
91	Essonne
92	Hauts-de-Seine
93	Seine-Saint-Denis
94	Val-de-Marne
95	Val-d'Oise
97	DOM
99	Etranger

Caractère NOUVELLE

Question : VIIIIBIS-GDTRAV1

DETERMINATION :

Si GTL1 = 2 alors GDTRAV1 = DEP (département de résidence)

Si (GTL1 = 3 et GLTRA1 = oui) :

si GCOM1 non déclaré, alors GDTRAV1 est issu de la codification assistée de la réponse donnée à la question GDTRAV1 ;

si GCOM1 déclaré GDTRAV1 est égal aux deux premiers chiffres de la variable GCOM1.

Sinon GDTRAV1 n'est pas renseigné

(*) : Cette variable n'est pas dans le fichier diffusé.

DEPARTEMENT DU LIEU DE TRAVAIL DU CONJOINT DE LA PERSONNE DE REFERENCE (*)

	Sans objet (pas de conjoint, ou le conjoint n'est pas "actif occupé" ou n'a pas un lieu de travail fixe différent de son domicile en France métropolitaine)
01	Ain
02	Aisne
03	Allier
04	Alpes-de-Haute-Provence
05	Hautes-Alpes
06	Alpes-Maritimes
07	Ardèche
08	Ardennes
09	Ariège
10	Aube
11	Aude
12	Aveyron
13	Bouches-du-Rhône
14	Calvados
15	Cantal
16	Charente
17	Charente-Maritime
18	Cher
19	Corrèze
21	Côte-d'Or
22	Côtes-d'Armor
23	Creuse
24	Dordogne
25	Doubs
26	Drôme
27	Eure
28	Eure-et-Loir
29	Finistère
2A	Corse-du-Sud
2B	Haute-Corse
30	Gard
31	Haute-Garonne
32	Gers
33	Gironde
34	Hérault
35	Ille-et-Vilaine
36	Indre
37	Indre-et-Loire
38	Isère
39	Jura
40	Landes
41	Loir-et-Cher
42	Loire
43	Haute-Loire
44	Loire-Atlantique
45	Loiret
46	Lot
47	Lot-et-Garonne
48	Lozère
49	Maine-et-Loire
50	Manche
51	Marne
52	Haute-Marne
53	Mayenne
54	Meurthe-et-Moselle
55	Meuse
56	Morbihan
57	Moselle
58	Nièvre
59	Nord

60	Oise
61	Orne
62	Pas-de-Calais
63	Puy-de-Dôme
64	Pyrénées-Orientales
65	Hautes-Pyrénées
66	Pyrénées-Orientales
67	Bas-Rhin
68	Haut-Rhin
69	Rhône
70	Haute-Saône
71	Saône-et-Loire
72	Sarthe
73	Savoie
74	Haute-Savoie
75	Paris
76	Seine-Maritime
77	Seine-et-Marne
78	Yvelines
79	Deux-Sèvres
80	Somme
81	Tarn
82	Tarn-et-Garonne
83	Var
84	Vaucluse
85	Vendée
86	Vienne
87	Haute-Vienne
88	Vosges
89	Yonne
90	Territoire de Belfort
91	Essonne
92	Hauts-de-Seine
93	Seine-Saint-Denis
94	Val-de-Marne
95	Val-d'Oise
97	DOM
99	Etranger

Caractère NOUVELLE

Question : VIIIIBIS-GDTRAV2

DETERMINATION :

Si GTL2 = 2 alors GDTRAV2 = DEP (département de résidence)

Si (GTL2 = 3 et GLTRA2 = oui) :

si GCOM2 non déclaré, alors GDTRAV2 est issu de la codification assistée de la réponse donnée à la question GDTRAV2 ;

si GCOM2 déclaré GDTRAV2 est égal aux deux premiers chiffres de la variable GCOM2.

Sinon GDTRAV1 n'est pas renseigné

(*) : Cette variable n'est pas dans le fichier diffusé.

GEGOU

Table : LOGEMENT

RACCORDEMENT DU LOGEMENT AU RESEAU PUBLIC DU TOUT-A-L'EGOUT

1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : VIII-GEGOU

GELEC2

Table : LOGEMENT

ENCASTREMENT DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE DES PIECES D'HABITATION

1	Toute l'installation est encastrée
2	Toute l'installation n'est pas encastrée, mais une partie de l'installation est protégée par des baguettes ou des tubes
3	Toute l'installation n'est pas encastrée et certains fils ne sont même pas protégés par des baguettes ou des tubes

Caractère ANCIENNE

Question : VIII-GELEC2

GELEC3

Table : LOGEMENT

EQUIPEMENT DU LOGEMENT EN PRISE DE TERRE

1	Oui
2	Non
3	Ne sait pas

Caractère MODIFIEE

Question : VIII-GELEC3

Attention : la réponse 3 Ne sait pas n'était pas autorisée en 2002.

GENTR

Table : LOGEMENT

CONTRAT D'ENTRETIEN DE LA CHAUDIERE

1	Sans objet (DOM, logements non équipés d'une chaudière individuelle (KMOD1<>1))
2	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : VIII-GENTR

GEQUI_1

Table : LOGEMENT

EQUIPEMENT DE SECURITE DU LOGEMENT : serrure de sécurité (au moins 3 points d'ancrage)

1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : VIII-GEQUI

GEQUI_2

Table : LOGEMENT

EQUIPEMENT DE SECURITE DU LOGEMENT : porte blindée

1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : VIII-GEQUI

GEQUI_3

Table : LOGEMENT

EQUIPEMENT DE SECURITE DU LOGEMENT : système d'alarme

1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : VIII-GEQUI

GEQUI_4

Table : LOGEMENT

EQUIPEMENT DE SECURITE DU LOGEMENT :
télésurveillance

1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : VIII-GEQUI

GEQUI_N

Table : LOGEMENT

NOMBRE D'EQUIPEMENTS DE SECURITE

0 à 4	Nombre d'équipements cités
-------	----------------------------

Numérique ANCIENNE

Question : VIII-GEQUI

C'est le nombre de réponses positives recueillies dans les variables GEQUI_1 à GEQUI_4.

GFACE

Table : LOGEMENT

ETAT DU REVETEMENT ET ASPECT EXTERIEUR DE LA FACADE PRINCIPALE

1	Bon, comme neuf
2	Bon
3	Moyen, avec des traces de salissure
4	Médiocre, avec des fissures ouvertes ou un revêtement dégradé
5	Mauvais : immeuble insalubre ou menaçant de tomber en ruines

Caractère ANCIENNE

Question : VIII-GFACE

GFACRBIS

Table : LOGEMENT

TYPE DE REVETEMENT DE LA FACADE PRINCIPALE

1	Enduit, peinture, crépi
2	Pierre de taille (massive ou en placage)
3	Brique
4	Bois
5	Tôle
6	Autres
7	Ne sait pas

Caractère MODIFIEE

Question : VIII-GFACR

Attention : les modalités ont été simplifiées par rapport à GFACR de 2002.

GFACRV

Table : LOGEMENT

DATE DU DERNIER RAVALEMENT DE FACADE

1	Sans objet (immeuble achevé en 1992 ou après (IAAD>1991))
1	Il y a moins de 10 ans
2	Il y a entre 10 et moins de 20 ans
3	Il y a 20 ans ou plus
4	Jamais
5	Ne sait pas

Caractère ANCIENNE

Question : VIII-GFACRV

GHANDA

Table : MENAGE

OPINION SUR LA QUALITE D'USAGE DU LOGEMENT POUR PRATIQUER AISEMENT LES ACTIVITES ESSENTIELLES DE LA VIE QUOTIDIENNE (se laver, s'habiller, manger, entrer, sortir, etc...)

	Sans objet (pas de personnes handicapées dans le ménage, ou pas de personnes âgées de 75 ans ou plus)
1	Oui
2	Non

Caractère

NOUVELLE

Question : VIIIIBIS-GHAND1A,VIIIIBIS-GHAND2A

GHANDB1

Table : MENAGE

PREMIERE RAISON DES DIFFICULTES DU AU LOGEMENT POUR PRATIQUER AISEMENT LES ACTIVITES ESSENTIELLES DE LA VIE QUOTIDIENNE

	Sans objet (ménage qui n'ont pas de personnes ayant des difficultés (GHANDA=2))
1	Manque de salle de bain ou WC
2	logement trop petit
3	Logement incofortable ou inadapté
4	Problèmes d'accessibilité à l'extérieur du logement (difficile, absence d'ascenseur, ...)
5	Baignoire (à remplacer par une douche, ou difficultés d'usage)
6	Etat de santé, de dépendance
7	Problèmes d'accessibilité dans le logement (largeur des portes, marches entre les pièces, ...)
8	Insalubrité ou non décence (pas d'eau courante, ...)
9	Autres (trop grand, peur des chutes, ...)

Caractère

NOUVELLE

Question : VIIIIBIS-GHAND1B,VIIIIBIS-GHAND2B

GHANDB2

Table : MENAGE

DEUXIEME RAISON DES DIFFICULTES DU AU LOGEMENT POUR PRATIQUER AISEMENT LES ACTIVITES ESSENTIELLES DE LA VIE QUOTIDIENNE

	Sans objet (ménage qui n'ont pas de personnes ayant des difficultés (GHANDA=2))
1	Manque de salle de bain ou WC
2	logement trop petit
3	Logement incofortable ou inadapté
4	Problèmes d'accessibilité à l'extérieur du logement (difficile, absence d'ascenseur, ...)
5	Baignoire (à remplacer par une douche, ou difficultés d'usage)
6	Etat de santé, de dépendance
7	Problèmes d'accessibilité dans le logement (largeur des portes, marches entre les pièces, ...)
8	Insalubrité ou non décence (pas d'eau courante, ...)
9	Autres (trop grand, peur des chutes, ...)

Caractère

NOUVELLE

Question : VIIIIBIS-GHAND1B,VIIIIBIS-GHAND2B

GHUMI

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE SIGNES D'HUMIDITE SUR CERTAINS MURS DU LOGEMENT

1	Oui
2	Non

Caractère

ANCIENNE

Question : VIII-GHUMI

GINOA

Table : LOGEMENT

INFILTRATIONS D'EAU OU INONDATIONS DANS LE LOGEMENT AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

1	Oui
2	Non

Caractère

ANCIENNE

Question : VIII-GINOA

GINOB_1

Table : LOGEMENT

INFILTRATIONS OU INONDATIONS PROVENANT DU LOGEMENT DU MENAGE

1	Oui
2	Non
3	Ne sait pas

Caractère ANCIENNE

Question : VIII-GINOB

GINOB_2

Table : LOGEMENT

INFILTRATIONS OU INONDATIONS PROVENANT D'AUTRES APPARTEMENTS, DE PARTIES COMMUNES OU DE CONSTRUCTIONS MITOYENNES

1	Oui
2	Non
3	Ne sait pas

Caractère ANCIENNE

Question : VIII-GINOB

GINOB_3

Table : LOGEMENT

INFILTRATIONS OU INONDATIONS PROVENANT DIRECTEMENT DE L'EXTERIEUR DU LOGEMENT

1	Oui
2	Non
3	Ne sait pas

Caractère ANCIENNE

Question : VIII-GINOB

GINOB_N

Table : LOGEMENT

NOMBRES DE PROVENANCES DES INFILTRATIONS OU INONDATIONS SUBIES PAR LE MENAGE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS DANS SON LOGEMENT

0 à 3	Nombre de provenances des infiltrations ou inondations 9:Ne sait pas
-------	--

Numérique ANCIENNE

Question : VIII-GINOB

C'est le nombre de réponses positives recueillies dans les variables GINOB_1 à GINOB_3.

GINOEX_1

Table : LOGEMENT

INFILTRATION D'EAU AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS PROVENANT DE L'EXTERIEUR DU LOGEMENT PROVENANT DE L'EXTERIEUR DU LOGEMENT, DUE A UN OUBLI DE FERMETURE D'UNE PORTE OU D'UNE FENETRE

1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : VIII-GINOE

DETERMINATION :

Si GINOA=2 ou GINOB<>3 alors GINOEX_1=2.

GINOEX_2

Table : LOGEMENT

INFILTRATION D'EAU AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS PROVENANT DE L'EXTERIEUR DU LOGEMENT PROVENANT DE L'EXTERIEUR DU LOGEMENT, DUE A UN PROBLEME D'ETANCHEITE OU D'ISOLATION

1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : VIII-GINOE

DETERMINATION :

Si GINOA=2 ou GINOB<>3 alors GINOEX_2=2.

GINOEX_3

Table : LOGEMENT

INFILTRATION D'EAU AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS PROVENANT DE L'EXTERIEUR DU LOGEMENT, DUE AUX INTEMPERIES OU A UNE CATASTROPHE NATURELLE

1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : VIII-GINOE

DETERMINATION :

Si GINOA=2 ou GINOB<>3 alors GINOEX_3=2.

GINOEX_N

Table : LOGEMENT

NOMBRE DE CAUSES D'INFILTRATION D'EAU PROVENANT DIRECTEMENT DE L'EXTERIEUR

0 à 3	Nombre de causes citées
-------	-------------------------

Numérique ANCIENNE

Question : VIII-GINOE

C'est le nombre de réponses positives recueillies dans les variables GINOEX_1 à GINOEX_3.

GINOIN_1

Table : LOGEMENT

INONDATION DANS LE LOGEMENT AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS A CAUSE DE FUITES D'EAU DANS LA PLOMBERIE DU LOGEMENT

1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : VIII-GINOA,VIII-GINOB,VIII-GINOI

DETERMINATION :

Si GINOA=2 ou GINOB<>1 alors GINOIN_1=2.

GINOIN_2

Table : LOGEMENT

INONDATION DANS LE LOGEMENT AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS A CAUSE DU DEBORDEMENT D'UNE CUVE (baignoire, lavabo) OU DU MAUVAIS FONCTIONNEMENT D'UN APPAREIL ELECTROMENAGER

1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : VIII-GINOI

DETERMINATION :

Si GINOA=2 ou GINOB<>1 alors GINOIN_2=2.

GINOIN_N

Table : LOGEMENT

NOMBRE DE CAUSES D'INONDATION DANS LE LOGEMENT

0 à 2	Nombre de causes citées
-------	-------------------------

Numérique ANCIENNE

Question : VIII-GINOI

C'est le nombre de réponses positives recueillies dans les variables GINOIN_1 à GINOIN_2.

GLT1

Table : MENAGE

DEPLACEMENT DOMICILE-TRAVAIL DE LA PERSONNE DE REFERENCE

1	Sans objet (la PR ne travaille pas actuellement (SITUA<>1,2 ou TRAVAIL=2))
2	N'a pas de lieu de travail fixe
3	Travaille à domicile
4	A un lieu de travail fixe différent de son domicile mais n'effectue pas de déplacement quotidien
4	A un lieu de travail fixe différent de son domicile et effectue un déplacement quotidien (cas général)

Caractère ANCIENNE

Question : VIIIIBIS-GLT1,VIIIIBIS-TRAJPR

Si TRAJPR=1, alors GLT1=4.

GLT2

Table : MENAGE

DEPLACEMENT DOMICILE-TRAVAIL DU CONJOINT

	Sans objet (la PR n'a pas de conjoint (MPC=0) ou son conjoint ne travaille pas actuellement (SITUA<>1,2 ou TRAVAIL=2)).
1	N'a pas de lieu de travail fixe
2	Travaille à domicile
3	A un lieu de travail fixe différent de son domicile, mais n'effectue pas de déplacement quotidien
4	A un lieu de travail fixe différent de son domicile et effectue un déplacement quotidien (cas général)

Caractère ANCIENNE

Question : VIIIIBIS-GLT2,VIIIIBIS-TRAJ CJ

Si TRAJCJ=1, alors GLT2=4.

GLTRA1

Table : MENAGE

TRAVAIL EN FRANCE METROPOLITAINE DE LA PERSONNE DE REFERENCE (si RGES=France métro) DANS LE DOM A (si RGES=DOM A)

	Sans objet (la PR n'a pas un lieu de travail fixe différent de son domicile (GLT1<>3,4))
1	Oui
2	Non

Caractère NOUVELLE

Question : VIIIIBIS-GLTRA1

GLTRA2

Table : MENAGE

TRAVAIL EN FRANCE METROPOLITAINE DU CONJOINT DE LA PERSONNE DE REFERENCE (si RGES=France métro) DANS LE DOM A (si RGES=DOM A)

	Sans objet (le conjoint de la PR n'a pas un lieu de travail fixe différent de son domicile (GLT2<>3,4))
1	Oui
2	Non

Caractère NOUVELLE

Question : VIIIIBIS-GLTRA2

GMOY1

Table : MENAGE

MOYEN UTILISE PAR LA PERSONNE DE REFERENCE POUR SE RENDRE A SON TRAVAIL

	Sans objet (la PR n'effectue pas de déplacement domicile-travail fixe et quotidien (GLT1<>4))
1	A pied ou à vélo
2	Moyen de transport individuel (voiture, moto, cyclomoteur, ...)
3	Moyen de transport en commun (bus, tramway, métro, train, RER, ...)
4	En accomplissant une partie du trajet avec un moyen de transport individuel (voiture, moto, ...) et l'autre partie en transport en commun

Caractère ANCIENNE

Question : VIIIIBIS-GMOY1

GMOY2

Table : MENAGE

MOYEN UTILISE PAR LE CONJOINT DE LA PERSONNE DE REFERENCE POUR SE RENDRE A SON TRAVAIL

	Sans objet (la PR n'a pas de conjoint ou son conjoint n'effectue pas de déplacement domicile-travail fixe et quotidien (GLT2<>4))
1	A pied ou à vélo
2	Moyen de transport individuel (voiture, moto, cyclomoteur, ...)
3	Moyen de transport en commun (bus, tramway, métro, train, RER, ...)
4	En accomplissant une partie du trajet avec un moyen de transport individuel (voiture, moto, ...) et l'autre partie en transports en commun

Caractère ANCIENNE

Question : VIIIIBIS-GMOY2

GPERF

Table : LOGEMENT

SATISFACTION DU RAPPORT QUALITE-PRIX DU MODE DE CHAUFFAGE

1	Sans objet (DOM, Aucune personne du ménage n'a emménagé depuis plus de 12 mois (MAA1AT=1))
2	Oui
	Non

Caractère NOUVELLE

Question : VIII-GPERF

GSANI2

Table : LOGEMENT

PROBLEME D'EVACUATION D'EAU AU COURS DES 3 DERNIERS MOIS

1	Oui
2	Non

Caractère MODIFIEE

Question : VIII-GSANI

GSOL1

Table : LOGEMENT

TYPE DE REVETEMENT DU SOL DES PIECES PRINCIPALES (SEJOUR, SALON, SALLE A MANGER, ...)

1	Carrelage ou pierres
2	Parquet
3	Moquette
4	Sol plastique, caoutchouc ou linoléum
5	Autres

Caractère ANCIENNE

Question : VIII-GSOL1

*Attention : la modalité 6 "Sans" a été supprimée en 2006.***GTOIT2**

Table : LOGEMENT

ISOLATION THERMIQUE DU TOIT

1	Sans objet (logement dans un immeuble collectif (HTL<>1,5))
2	Récente (travaux effectués dans les dix dernières années)
3	Ancienne mais suffisante
4	Ancienne mais insuffisante
5	Inexistante
	Ne sait pas

Caractère NOUVELLE

Question : VIII-GTOIT2

GTT1

Table : MENAGE

DUREE DU TRAJET DOMICILE-TRAVAIL DE LA PERSONNE DE REFERENCE

.	Sans objet (la PR n'effectue pas de déplacement domicile-travail fixe et quotidien (GLT1<>4))
1 à 250	Durée du trajet (aller simple), en minutes

Numérique ANCIENNE

Question : VIIIIBIS-GTT1

GTT2

Table : MENAGE

DUREE DU TRAJET DOMICILE-TRAVAIL DU CONJOINT

.	Sans objet (la PR n'a pas de conjoint ou son conjoint n'effectue pas de déplacement domicile-travail fixe et quotidien (GLT2<>4))
1 à 250	Durée du trajet (aller simple), en minutes

Numérique ANCIENNE

Question : VIIIIBIS-GTT2

GTTT1

Table : MENAGE

DUREE DU TRAJET DOMICILE-TRAVAIL DE LA PERSONNE DE REFERENCE

- en tranches -

	Sans objet (la PR n'effectue pas un déplacement domicile-travail fixe (GLT1<>3,4))
1	Moins de 15 minutes
2	De 15 à 29 minutes
3	De 30 à 44 minutes
4	De 45 à 59 minutes
5	De 60 à 89 minutes
6	90 minutes et plus
9	N'effectue pas de déplacement quotidien

Caractère

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION

GTL1	GTT1	GTTT1
3		= 9
4	1 à 14	= 1
4	15 à 29	= 2
4	30 à 44	= 3
4	45 à 59	= 4
4	60 à 89	= 5
4	> 89	= 6

GTTT2

Table : MENAGE

DUREE DU TRAJET DOMICILE-TRAVAIL DU CONJOINT

- en tranches -

	Sans objet (la PR n'a pas de conjoint ou son conjoint n'effectue pas un déplacement domicile-travail fixe (GLT2<>3,4))
1	Moins de 15 minutes
2	De 15 à 29 minutes
3	De 30 à 44 minutes
4	De 45 à 59 minutes
5	De 60 à 89 minutes
6	90 minutes et plus
9	N'effectue pas de déplacement quotidien

Caractère

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION

GTL2	GTT2	GTTT2
3		= 9
4	1 à 14	= 1
4	15 à 29	= 2
4	30 à 44	= 3
4	45 à 59	= 4
4	60 à 89	= 5
4	> 89	= 6

GVIT1

Table : LOGEMENT

FENETRES EN MAJORITE EN DOUBLE-VITRAGE

1	Sans objet (DOM)
2	Oui
	Non

Caractère ANCIENNE

Question : VIII-GVIT1

GVIT2

Table : LOGEMENT

ETAT DES FENETRES

1	Sans objet (DOM)
	Bon
2	Moyen
3	Mauvais

Caractère ANCIENNE

Question : VIII-GVIT2

GVMC

Table : LOGEMENT

EXISTENCE D'UNE VMC (VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE)

1	Oui, dans tout le logement
2	Oui, dans les pièces humides seulement (cuisine, salle d'eau, WC)
3	Non, pas de VMC

Caractère NOUVELLE

Question : VIII-GVMC

GZC1

Table : ADRESSE

ZONES CLIMATIQUES 1

- France métro -

	Sans objet (DOM)
1	Zone 1
2	Zone 2
3	Zone 3
4	Zone 4

Caractère ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION

DEP	GZC1
01, 02, 05, 08, 10, 21, 25, 39, 51, 52, 54, 55, 57, 59, 60, 62, 67, 68, 70, 71, 73, 74, 80, 88, 90	= 1
03, 14, 15, 16, 18, 19, 22, 23, 24, 27, 28, 35, 36, 37, 38, 41, 42, 43, 45, 46, 47, 49, 50, 53, 58, 61, 63, 69, 72, 75, 76, 77, 78, 79, 82, 86, 87, 89, 91, 92, 93, 94, 95	= 2
04, 07, 09, 12, 17, 26, 29, 31, 32, 33, 40, 44, 48, 56, 64, 65, 81, 85	= 3
06, 11, 13, 30, 34, 66, 83, 84, 2A, 2B	= 4

Cette variable est présente dans la table ADRESSE et dans la table LOGEMENT.

GZC2

Table : ADRESSE

ZONES CLIMATIQUES 2

- France métro -

1	Sans objet (DOM)
2	Région climat méditerranéen
3	Région climat océanique doux
4	Région climat océanique
5	Région climat océanique frais
6	Région climat océanique dégradé
7	Région climat semi-continentale
	Région climat de montagne

Caractère

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION

DEP	GZC2
2A, 2B, 06, 07, 11, 13, 26, 30, 34, 66, 83, 84	= 1
17, 31, 32, 33, 40, 46, 47, 64, 82, 85	= 2
16, 22, 24, 29, 35, 44, 50, 56, 79	= 3
14, 23, 27, 36, 37, 49, 53, 61, 62, 72, 76, 80, 86, 87	= 4
03, 10, 18, 21, 28, 41, 45, 58, 59, 60, 69, 71, 75, 77, 78, 89, 91, 92, 93, 94, 95	= 5
01, 02, 08, 25, 39, 51, 52, 54, 55, 57, 67, 68, 70, 90	= 6
04, 05, 09, 12, 15, 19, 38, 42, 43, 48, 63, 65, 73, 74, 81, 88	= 7

Cette variable est présente dans la table adresse et dans la table logement.

HANDIC1E

Table : MENAGE

PERSONNE HANDICAPEE DANS LE MENAGE OU AYANT SIMPLEMENT QUELQUES GENES OU DIFFICULTES DANS LA VIE QUOTIDIENNE

1	Oui
2	non

Numérique

NOUVELLE

Question : I.DUV-HANDIC1E

HAUT

Table : LOGEMENT

HAUTEUR SOUS PLAFOND DE LA PIECE PRINCIPALE

1	Moins de 2,20 mètres
2	De 2,20 mètres à moins de 3 mètres
3	3 mètres et plus

Caractère

MODIFIEE

Question : IV-HAUT

Attention : nous avons seulement 2 modalités en 2002 (moins de 3m et plus de 3m).

HCHA

Table : LOGEMENT

NOMBRE DE CHAMBRES DU LOGEMENT

0 à 99	Nombre de chambres
--------	--------------------

Numérique

ANCIENNE

Question : IV-HCHA

DETERMINATION :

Si HPH=0 ou 1 alors HCHA=0.

HCLO

Table : ADRESSE

CATEGORIE DU LOGEMENT

1	Sans objet (logement impossible à identifier (CHAMPBIS<>1,2,3,4)) Une résidence principale (logement ou pièce indépendante où le ménage demeure la plus grande partie de l'année)
2	Un Logement ou pièce indépendante utilisé occasionnellement
3	Une résidence secondaire pour les loisirs ou les vacances
4	Un logement vacant (sans occupant, disponible ou non pour la vente ou la location)

Caractère

MODIFIEE

CALCULEE

DETERMINATION :

CHAMPBIS	HCLO
1	= 1
4	= 2
2	= 2
3	= 4

Attention : en 2006 cette variable est directement issue de la question CHAMP.

HLMI

Table : ADRESSE

APPARTENANCE DE L'IMMEUBLE A UN ORGANISME H.L.M. AU RP99

1	Sans objet (logement BSLN) L'immeuble appartient à un organisme HLM
2	L'immeuble n'appartient pas à un organisme HLM

Caractère

ANCIENNE

Provenance : RP99

HLML

Table : ADRESSE

APPARTENANCE DU LOGEMENT A UN ORGANISME HLM AU RP99

1	Sans objet (logement BSLN) Le logement appartient à un organisme HLM
2	Le logement n'appartient pas à un organisme HLM

Caractère

ANCIENNE

Provenance : RP99

HNP1

Table : LOGEMENT

NOMBRE DE PIECES D'HABITATION (*)

- y compris la cuisine de 12 m2 et plus et les pièces annexes utilisées par le titulaire du logement, en dehors des pièces professionnelles -

1 à 19	Nombre de pièces
--------	------------------

Numérique ANCIENNE CALCULEE

(*) : Tout logement comporte au moins une pièce habitable.
DETERMINATION

KCU2	HPA	HNP1
4	0	= HPH +1
4		= HPH +HPI + 1
	0	= HPH
		= HPH +HPI

HNP2

Table : LOGEMENT

NOMBRE DE PIECES D'HABITATION

- y compris la cuisine de 12 m2 et plus, en dehors des pièces annexes et des pièces professionnelles.

1 à 19	Nombre de pièces
--------	------------------

Numérique ANCIENNE CALCULEE

DETERMINATION :

Si HPA = 0, alors HNP2 = HNP1

Sinon, HNP2 = HNP1 -- HPI

HNP3

Table : LOGEMENT

NOMBRE DE PIECES D'HABITATION

- y compris les pièces annexes utilisées par le titulaire du logement, en dehors de la cuisine et des pièces professionnelles -

0 à 19	Nombre de pièces
--------	------------------

Numérique ANCIENNE CALCULEE

DETERMINATION :

Si HPA = 0, alors HNP3 = HPH

Sinon, HNP3 = HPH + HPI.

HNPHT

Table : LOGEMENT

NOMBRE DE PIECES D'HABITATION

- code regroupé -

1 à 5	Nombre de pièces VALEURS TROUVEES -----> 1 2 3 4 5
6	6 pièces et plus

Caractère ANCIENNE CALCULEE

DETERMINATION :

Ventilation en tranches de HNP1.

HNPL1

Table : LOGEMENT

NOMBRE DE PIECES DU LOGEMENT

- y compris la cuisine de 12 m2 et plus, les pièces annexes utilisées par le titulaire du logement et les pièces professionnelles -

1 à 19	Nombre de pièces
--------	------------------

Numérique ANCIENNE CALCULEE

DETERMINATION :
HNPL1 = HNPH1 + HPP

HNPL2

Table : LOGEMENT

NOMBRE DE PIECES DU LOGEMENT

- y compris la cuisine de 12 m2 et plus et les pièces professionnelles,
en dehors des pièces annexes utilisées par le titulaire du logement -

1 à 19	Nombre de pièces
--------	------------------

Numérique ANCIENNE CALCULEE

DETERMINATION :
HNPL2 = HNPH2 + HPP

HODAG

Table : ENFANTHD

AGE DE L'ENFANT HORS DOMICILE AU 31 DECEMBRE 2006

0 à 101	Age
---------	-----

Numérique ANCIENNE CALCULEE

DETERMINATION
Si HODAG=2006-HODAN.

HODAGT

Table : ENFANTHD

AGE DE L'ENFANT HORS DOMICILE AU 31 DECEMBRE 2006

- en tranches quinquennales -

00	Moins de 5 ans
01	De 5 ans à 9 ans
02	De 10 ans à 14 ans
03	De 15 à 19 ans
04	De 20 ans à 24 ans
05	De 25 à 29 ans
06	De 30 à 34 ans
07	De 35 à 39 ans
08	De 40 à 44 ans
09	De 45 à 49 ans
10	De 50 à 54 ans
11	De 55 à 59 ans
12	De 60 à 64 ans
13	De 65 à 69 ans
14	De 70 à 74 ans
15	De 75 à 79 ans
16	De 80 à 84 ans

Caractère ANCIENNE CALCULEE

DETERMINATION
Ventilation en tranches de HODAG.

HODAN

Table : ENFANTHD

ANNEE DE NAISSANCE DE L'ENFANT VIVANT HORS DOMICILE

1900 à 2006	Année de naissance
-------------	--------------------

Numérique

ANCIENNE

Question : II-HODAN

HODCO

Table : ENFANTHD

VIE EN COUPLE DE L'ENFANT VIVANT HORS DOMICILE

1	Oui
2	Non
3	Ne sait pas ou Refus

Caractère

ANCIENNE

Question : II-HODCO

HODDOM

Table : ENFANTHD

PROXIMITE DE L'ENFANT VIVANT HORS DOMICILE

- France métropolitaine -

	Sans objet (enfants hors domicile des DOM)
1	A moins de 25 km
2	Entre 25 et moins de 100 km
3	Entre 100 et moins de 500 km
4	A 500 km ou plus
5	Hors France métropolitaine
6	Ne sait pas ou Refus

Caractère

MODIFIEE

Question : II-HODDOM

HODDOMD

Table : ENFANTHD

PROXIMITE DE L'ENFANT VIVANT HORS DOMICILE

- DOM -

	Sans objet (enfants hors domicile de la France métro)
1	Dans le DOM
2	Dans un autre DOM
3	En France métro
4	A l'étranger
5	Ne sait pas ou Refus

Caractère

NOUVELLE

Question : II-HODDOMD

HODIP

Table : ENFANTHD

DIPLOME LE PLUS ELEVE OBTENU PAR L'ENFANT VIVANT HORS DOMICILE

	Sans objet (enfant hors domicile de moins de 16 ans à la date de l'enquête)
1	Aucun diplôme
2	CEP (Certificat d'études primaires) ou diplôme étranger de même niveau
3	BEPC ou BE (Brevet élémentaire) ou BEPS (Brevet d'enseignement primaire supérieur)
4	CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau
5	Baccalauréat technologique ou professionnel ou diplôme de ce niveau
6	Baccalauréat général (séries A, B, C, D, E, ES, L, S), brevet supérieur, capacité en droit, DAEU ou diplôme étranger de même niveau
7	Diplôme de niveau bac + 2
8	Diplôme de niveau supérieur à bac + 2

Caractère

MODIFIEE

Question : II-HODIP

Attention : En 2002, il y avait la distinction entre le bac professionnel et technologique.

HODLN

Table : ENFANTHD

LIEN FILIAL DE L'ENFANT VIVANT HORS DOMICILE AVEC LE MENAGE

1	Enfant du couple
2	Enfant de l'un des conjoints seuls

Caractère MODIFIEE

Question : II-HODLN

Attention : en 2002, il y avait la distinction entre l'enfant de la PR seule et du conjoint seul.

HODPRES

Table : ENFANTHD

A VECU PLUS DE 6 MOIS DANS LE LOGEMENT

1	Oui
2	Non

Caractère NOUVELLE

Question : II-HODPRES

HODSEX

Table : ENFANTHD

SEXE DE L'ENFANT VIVANT HORS DOMICILE

1	Masculin
2	Féminin

Caractère ANCIENNE

Question : II-HODSEX

HODSITU

Table : ENFANTHD

SITUATION PRINCIPALE

1	Occupe en emploi
2	Apprenti sous contrat ou en stage rémunéré
3	Etudiant, élève, en formation ou en stage rémunéré
4	Chômeur (inscrit ou non à l'ANPE)
5	Retraité ou retiré des affaires ou en préretraite
6	Femme ou homme au foyer
7	Autre situation (personne handicapée, ...)

Caractère NOUVELLE

Question : II-HODSITU

HPA

Table : LOGEMENT

NOMBRE DE PIECES ANNEXES A USAGE D'HABITATION

0	Sans objet (pas de pièces annexes à usage d'habitation (HUA=2))
1 à 9	Nombre de pièces annexes

Numérique ANCIENNE

Question : IV-HPA

DETERMINATION :
Si HUA = 2 alors HPA = 0

HPEUP

Table : LOGEMENT

OPINION DU NOMBRE DE PIECES COMPTE TENU DU NOMBRE DE PERONNES DANS LE MENAGE

1	Très insuffisant
2	Insuffisant
3	Correct
4	Supérieur à vos besoins
5	Très supérieur à vos besoins

Caractère NOUVELLE

Question : IV-HPEUP

HPH

Table : LOGEMENT

NOMBRE DE PIECES D'HABITATION

- en dehors de la cuisine, des pièces professionnelles et des pièces annexes -

0 1 à 99	Pas de pièce d'habitation Nombre de pièces d'habitation
-------------	--

Numérique

ANCIENNE

Question : IV-HPH

HPI

Table : LOGEMENT

NOMBRE DE PIECES ANNEXES UTILISEES PAR LE TITULAIRE DU LOGEMENT POUR SON USAGE PERSONNEL

. 0 à 9	Sans objet (pas de pièces annexes (HUA=2)) Nombre de pièces annexes utilisées par le titulaire du logement pour son usage personnel
------------	--

Numérique

ANCIENNE

Question : IV-HPI

DETERMINATION :

Si HUI = 2 alors HPI = 0

HPP

Table : LOGEMENT

NOMBRE DE PIECES A USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL

0 1 à 9	Sans objet (pas de pièces à usage exclusivement professionnel (HUP=2)) Nombre de pièces à usage exclusivement professionnel
------------	--

Numérique

ANCIENNE

Question : IV-HPP

DETERMINATION :

Si HUP = 2 alors HPP = 0

HSH1

Table : LOGEMENT

SURFACE HABITABLE DU LOGEMENT

- en dehors de la véranda, y compris les pièces annexes utilisées par le titulaire du logement, en dehors des pièces professionnelles -

1 à 999	Surface, en m2
---------	----------------

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

Si HSI = , alors HSH1 = HSH2

Sinon, HSH1 = HSH2 + HSI.

HSH2

Table : LOGEMENT

SURFACE HABITABLE DU LOGEMENT

- en dehors de la véranda, des pièces professionnelles et des pièces annexes -

1 à 999	Surface en m2
---------	---------------

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION

KSV1	HSH2
", 2	= HST
1	= HST - KSV

HSHT

Table : LOGEMENT

SURFACE HABITABLE DU LOGEMENT

- en tranches -

1	1 à 19 m2
2	20 à 39 m2
3	40 à 59 m2
4	60 à 79 m2
5	80 à 99 m2
6	100 à 119 m2
7	120 m2 et plus

Caractère ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

Ventilation en tranches de HSH1.

HSI

Table : LOGEMENT

SURFACE DES PIÈCES ANNEXES UTILISÉES PAR LE TITULAIRE DU LOGEMENT POUR SON USAGE PERSONNEL

.	Sans objet (pas de pièces annexes réservées à son usage personnel (HUI=2 ou HUA=2))
1 à 999	Surface (en m2)

Numérique

ANCIENNE

Question : IV-HSI

HSL1

Table : LOGEMENT

SURFACE TOTALE DU LOGEMENT

- y compris les pièces annexes utilisées par le titulaire du logement et les pièces professionnelles -

1 à 999	Surface, en m2
---------	----------------

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

Si HSI = , alors HSL1 = HSL2

Sinon, HSL1 = HSL2 + HSI.

HSL2

Table : LOGEMENT

SURFACE TOTALE DU LOGEMENT

- y compris les pièces professionnelles, en dehors des pièces annexes utilisées par le titulaire du logement -

1 à 999	Surface, en m2
---------	----------------

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

Si HSP = , alors HSL2 = HSH2

Sinon, HSL2 = HSH2 + HSP.

HSP

Table : LOGEMENT

SURFACE DES PIÈCES A USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL

.	Sans objet (pas de pièces à usage exclusivement professionnel (HUP=2))
1 à 999	Surface (en m2)

Numérique

ANCIENNE

Question : IV-HSP

HST

Table : LOGEMENT

SURFACE DU LOGEMENT DECLAREE PAR LE MENAGE

- a l'exclusion des pièces professionnelles et des pièces annexes -

1 à 999	Surface totale (en m2)
---------	------------------------

Numérique

ANCIENNE

Question : IV-HST

HTL

Table : LOGEMENT

TYPE DE LOGEMENT

1	une maison individuelle
2	un logement dans un immeuble collectif
3	une pièce indépendante ayant sa propre entrée
4	un logement-foyer pour personnes âgées
5	une ferme, un bâtiment d'exploitation agricole
6	une chambre d'hôtel
7	une construction provisoire, une habitation de fortune
8	un logement dans un immeuble collectif à usage autre que d'habitation (usines, bureaux, commerces, bâtiments publics, ...)

Caractère

ANCIENNE

Question : I.FA-HTLC

Cette variable figure également dans la table ADRESSE

HUA

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE PIECES ANNEXES A USAGE D'HABITATION

1	Oui
2	Non

Caractère

ANCIENNE

Question : IV-HUA

HUI

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE PIECES ANNEXES UTILISEES PAR LE TITULAIRE DU LOGEMENT POUR SON USAGE PERSONNEL

1	Sans objet (pas de pièces annexes à usage d'habitation (HUA=2))
2	Oui
2	Non

Caractère

ANCIENNE

Question : IV-HUI

HUL

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE PIECES ANNEXES LOUEES, SOUS-LOUEES OU PRETEES A DES TIERS

(pièces indépendantes)

1	Sans objet (pas de pièces annexes à usage d'habitation (HUA=2))
2	Oui
2	Non

Caractère

ANCIENNE

Question : IV-HUL

HULP

Table : LOGEMENT

NOMBRE DE PIÈCES ANNEXES UTILISÉES PAR LE TITULAIRE DU LOGEMENT EN MARS 1999 ET LOUÉES, SOUS-LOUÉES OU PRÊTÉES À LA DATE D'ENQUÊTE

.	Sans objet (pas de pièce indépendante, louée, sous-louée ou prêtée (HUL<>1))
0	
1 à 9	Nombre de pièces

Numérique

ANCIENNE

Question : IV-HULPA,IV-HULPB

DETERMINATION :

Si HULPA <> ' ' alors HULP = HULPA;

Si HULPB = 1 alors HULP = 1, si HULPB = 2 alors HULP = 0;

HUP

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE PIÈCES À USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL

1	Oui
2	Non

Caractère

ANCIENNE

Question : IV-HUP

IAA1

Table : LOGEMENT

DATE D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION

- en tranches calculées -

1	Jusqu'en 1948
2	De 1949 à 1974
3	De 1975 à 1989
4	De 1990 à 1998
5	De 1999 à 2001
6	De 2002 à 2004
7	Après 2005

Caractère

MODIFIEE

CALCULEE

DETERMINATION :

IAAT	IAAD	IAA1
1 à 3		= 1
4 à 6		= 2
7,8		= 3
9		= 4
	1999 à 2001	= 5
	2002 à 2004	= 6
	2005 à 2006	= 7
		=

Attention : les tranches de 2002 sont différentes car elles s'arrêtent à 2002.

L'ensemble des questions de la partie Caractéristiques de l'immeuble concerne l'ensemble des logements existants (alors qu'il ne concernait que les ménages répondants en 1996).

Cette variable figure aussi dans la table ADRESSE (sans objet : logement désaffecté (HVM <> 1,2,3,11), effectifs et pourcentages différents).

IAAD

Table : LOGEMENT

ANNEE D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION

- code détaillé entre 1990 et 2006 -

.	Sans objet (logement achevé avant 1990 (IAAT<=8))
1990 à 2006	Année d'achèvement

Numérique

ANCIENNE

Question : I.FA-IAADC

Cette variable figure aussi dans la table ADRESSE (sans objet : REPERLOG <> 1 ou logement achevé avant 1990 (IAAT<=8)), effectifs et pourcentages différents).

L'ensemble des questions de la partie Caractéristiques de l'immeuble concerne l'ensemble des logements existants (alors qu'il ne concernait que les ménages répondants en 1996).

Cette variable figure aussi dans la table ADRESSE

Les logements achevés après 1997 (IAAD > 1997) seront qualifiés de 'neufs', ceux achevés en 1997 ou avant d'anciens.

IAAT

Table : LOGEMENT

ANNEE D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION

- en tranches -

1	Avant 1871
2	De 1871 à 1914
3	De 1915 à 1948
4	De 1949 à 1961
5	De 1962 à 1967
6	De 1968 à 1974
7	De 1975 à 1981
8	De 1982 à 1989
9	De 1990 à 1998
10	En 1999 ou après

Caractère

ANCIENNE

Question : I.FA-IAATC

Cette variable figure aussi dans la table ADRESSE.

IAS

Table : LOGEMENT

EXISTENCE D'UN ASCENSEUR

.	Sans objet (logement non situé dans un immeuble collectif à usage d'habitation (HTL<>2 et INDCOLL<>1))
1	Oui
2	Non
3	Ne sait pas

Caractère

MODIFIEE

Question : I.FA-IAS

DETERMINATION :

Si INE = 0 alors IAS = 2.

Attention : la modalité 'Ne sait pas' a été rajoutée en 2006.

ICO

Table : LOGEMENT

NATURE DE LA PROPRIETE

.	Sans objet (logement non situé dans un immeuble collectif à usage d'habitation (HTL<>2 et INDCOLL<>1))
1	L'immeuble est en copropriété
2	L'immeuble appartient à un propriétaire unique

Caractère

ANCIENNE

Question : I.FA-ICO

ICOI

Table : LOGEMENT

MAISON INDIVIDUELLE EN COPROPRIETE

1	Sans objet (logement autre que maison individuelle (HTL <> 1))
2	Oui Non

Caractère

ANCIENNE

Question : I.FA-ICOI

Cette variable figure aussi dans la table ADRESSE (sans objet : logement autre que maison individuelle (HTL<>1), effectifs et pourcentages différents)

IDIND

Table : INDIVIDU

IDENTIFIANT DE L'INDIVIDU DIFFUSE

	Numéro d'identifiant de l'individu
--	------------------------------------

NOUVELLE

EXTERNE

IDLOG

Table : LOGEMENT

IDENTIFIANT DU LOGEMENT DIFFUSE

	Numéro d'identifiant du logement
--	----------------------------------

NOUVELLE

EXTERNE

*En 2002, nous avons un seul IDENT car nous avons un logement pour un ménage. En 2006, comme il peut y avoir plusieurs ménages pour un seul logement nous avons 2 ident : ident_men et ident_log.
Ident_log figure également dans la table MENAGE, INDIVIDU, PRETS, TRAVAUX, ENFANTS HORS DOMICILE.*

IDMEN

Table : MENAGE

IDENTIFIANT DU MENAGE DIFFUSE

	Numéro d'identifiant du ménage
--	--------------------------------

NOUVELLE

EXTERNE

*En 2002, nous avons un seul IDENT car nous avons un logement pour un ménage. En 2006, comme il peut y avoir plusieurs ménages pour un seul logement nous avons 2 ident : ident_men et ident_log.
Ident_men figure également dans la table INDIVIDU, PRETS, ENFANTS HORS DOMICILE.*

IEL

Table : LOGEMENT

ETAGE OU SE TROUVE LE LOGEMENT ENQUETE DANS L'IMMEUBLE D'HABITATION

0	Sans objet (logement non situé dans un immeuble collectif à usage d'habitation (HTL<>2 et INDCOLL<>1))
1	Rez-de-chaussée ou le plus bas niveau habité
2 à 99	1er étage ou entresol Numéro de l'étage

Numérique

ANCIENNE

Question : I.FA-IEL

IGA

Table : LOGEMENT

PRESENCE D'UN GARDIEN DANS L'IMMEUBLE OU LA COPROPRIETE

1	Sans objet (logement non situé dans un immeuble collectif à usage d'habitation (HTL<>2,4,6,8 et INDCOLL<>1))
2	Oui, il réside dans l'immeuble
3	Oui, il ne réside pas dans l'immeuble Non, il n'y a pas de gardien

Caractère

MODIFIEE

Question : VIII-IGA

Cette variable figure aussi dans la table ADRESSE.

IL

Table : ADRESSE

ILOT 99 (*)

****	Sans objet (logement BSLN) Numéro d'îlot (sous forme de lettres et de chiffres)
------	--

Caractère ANCIENNE

Provenance : RP99

(*) Cette variable n'est pas dans le fichier diffusé.

IMI

Table : LOGEMENT

TYPE DE CONSTRUCTION DE LA MAISON INDIVIDUELLE

1	Sans objet (logement autre que maison individuelle (HTL <> 1)) Isolée
2	Jumelée (un mur mitoyen)
3	En bande ou regroupée selon toute autre configuration

Caractère ANCIENNE

Question : I.FA-IMI

Cette variable figure aussi dans la table ADRESSE.

IMM

Table : ADRESSE

NUMERO D'IMMEUBLE AU RP99 (*)

001 à 899	Sans objet (logement BSLN) Immeuble ordinaire
900 à 904	Habitation mobile
905 à 909	Sans abri
910 à 919	Marinier
920	Réintégré non réintégré
930	Etablissement et établissement pénitentiaire
950	Collectivité

Caractère ANCIENNE

Provenance : RP99

(*) Cette variable n'est pas dans le fichier diffusé.

IMMDO

Table : ADRESSE

INDICATEUR DE DOUBLE DU NUMERO D'IMMEUBLE AU RP99 (*)

A à Z	Sans objet (logement BSLN) ou à la première occurrence d'une valeur d'IMM Pour un autre immeuble portant par erreur la même valeur d'IMM
-------	---

Caractère ANCIENNE

Provenance : RP99

(*) Cette variable n'est pas dans le fichier diffusé.

INCE

Table : LOGEMENT

NOMBRE DE CAGES D'ESCALIER DANS LE BATIMENT

.	Sans objet (logement non situé dans un immeuble collectif à usage d'habitation (HTL<>2 et INDCOLL<>1))
1 à 998	Nombre de cages d'escalier

Numérique NOUVELLE

Question : I.FA-INCE

Cette variable figure aussi dans la table ADRESSE.

INDCOLL

Table : LOGEMENT

TYPE D'IMMEUBLE DANS LEQUEL SE TROUVE LA PIECE INDEPENDANTE

1	Sans objet (logement n'étant pas une pièce indépendante ayant sa propre entrée (HTL<>3)) Le logement fait partie d'un immeuble collectif
2	Le logement ne fait pas partie d'un immeuble collectif

Caractère ANCIENNE

Question : I.FA-INDCOLL

Cette variable figure aussi dans la table ADRESSE (sans objet, effectifs et pourcentages différents)

INE

Table : LOGEMENT

NOMBRE D'ETAGES AU DESSUS DU REZ-DE-CHAUSSEE DE L'IMMEUBLE COLLECTIF A USAGE D'HABITATION

0 à 99	Sans objet (logement non situé dans un immeuble collectif à usage d'habitation (HTL<>2 et INDCOLL<>1)) Nombre d'étages
--------	---

Numérique

ANCIENNE

Question : I.FA-INE

Cette variable figure aussi dans la table ADRESSE.

INL

Table : LOGEMENT

NOMBRE DE LOGEMENTS DE L'IMMEUBLE D'HABITATION

. 2 à 998 9999	Sans objet (logement non situé dans un immeuble collectif à usage d'habitation (HTL<>2 et INDCOLL<>1)) Nombre de logements Ne sait pas
----------------------	--

Numérique

ANCIENNE

Question : I.FA-INCE,I.FA-INLC

DETERMINATION :

INL = INLC * INCE

Cette variable figure aussi dans la table ADRESSE.

INL4

Table : LOGEMENT

TYPE D'IMMEUBLE

- avec répartition des pièces indépendantes entre individuel et collectif -

1 2	Individuel Collectif
--------	-------------------------

Caractère

MODIFIEE

CALCULEE

DETERMINATION

HTL	INDCOLL	INL4
1, 5, 7		= 1
3	2	= 1
3	1	= 2
2, 4, 6, 8		= 2
		=

Cette variable figure aussi dans la table ADRESSE (sans objet : logement désaffecté (HMV <> 1,2,3,11), effectifs et pourcentages différents).

INLC

Table : LOGEMENT

NOMBRE DE LOGEMENTS PAR CAGE D'ESCALIER

. 2 à 998	Sans objet (logement non situé dans un immeuble collectif à usage d'habitation (HTL<>2 et INDCOLL<>1)) Nombre de logements
--------------	---

Numérique

NOUVELLE

Question : I.FA-INLC

Cette variable figure dans la table ADRESSE.

IRIS2000

Table : ADRESSE

CODE QUARTIER ISSU DU RP99 (*)

	Sans objet (BSLN) Code sur 4 positions
--	--

Caractère

NOUVELLE

Provenance : RP99

(*) Cette variable n'est pas diffusée.

ISE_1

Table : LOGEMENT

DISPOSITIF DE SECURITE CONDITIONNANT L'ACCES A L'IMMEUBLE :

interphone ou visiophone

	Sans objet (logement non situé dans un immeuble collectif à usage d'habitation (HTL<>2,4,6,8 et INDCOLL<>1))
1	Oui
2	Non

Caractère

MODIFIEE

Question : VIII-ISE

Attention : en 2002, une seule variable pour les dispositifs de sécurité : ISE.

ISE_2

Table : LOGEMENT

DISPOSITIF DE SECURITE CONDITIONNANT L'ACCES A L'IMMEUBLE :

digicode ou autre carte magnétique

	Sans objet (logement non situé dans un immeuble collectif à usage d'habitation (HTL<>2,4,6,8 et INDCOLL<>1))
1	Oui
2	Non

Caractère

MODIFIEE

Question : VIII-ISE

Attention : en 2002, une seule variable pour les dispositifs de sécurité : ISE.

ISE_3

Table : LOGEMENT

DISPOSITIF DE SECURITE CONDITIONNANT L'ACCES A L'IMMEUBLE :

serrure à clef

	Sans objet (logement non situé dans un immeuble collectif à usage d'habitation (HTL<>2,4,6,8 et INDCOLL<>1))
1	Oui
2	Non

Caractère

MODIFIEE

Question : VIII-ISE

Attention : en 2002, une seule variable pour les dispositifs de sécurité : ISE.

KACCES

Table : MENAGE

OPINION SUR LES FACILITES D'ACCES AU LOGEMENT (portes d'accès, couloirs, escaliers, ascenseurs)

1	Bonne
2	Moyenne
3	Mauvaise

Caractère

ANCIENNE

Question : VIIIIBIS-KACCES

KAGRES

Table : MENAGE

L'UN DES MEMBRES DU MENAGE A ETE VICTIME OU TEMOIN DIRECT D'UNE AGRESSION PHYSIQUE DANS LE QUARTIER AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS

1	Oui
2	Non

Caractère

ANCIENNE

Question : VIIIIBIS-KAGRES

KAIR

Table : MENAGE

OPINION SUR LA QUALITE DE L'AIR DANS LE QUARTIER (poussières, pollutions, odeurs)

1	Bonne
2	Moyenne
3	Mauvaise

Caractère ANCIENNE

Question : VIIIIBIS-KAIR

KAO_1

Table : LOGEMENT

ALIMENTATION EN EAU CHAUDE DU LOGEMENT PAR : installation collective de l'immeuble (chaudière collective)

1	Sans objet (logement non alimenté en eau chaude (KAOR<>1))
2	Oui
	Non

Caractère ANCIENNE

Question : VI-KAO

KAO_2

Table : LOGEMENT

ALIMENTATION EN EAU CHAUDE DU LOGEMENT PAR : installation individuelle de chauffage (chaudière individuelle)

1	Sans objet (logement non alimenté en eau chaude (KAOR<>1))
2	Oui
	Non

Caractère ANCIENNE

Question : VI-KAO

KAO_3

Table : LOGEMENT

ALIMENTATION EN EAU CHAUDE DU LOGEMENT PAR : des appareils indépendants (chauffe-eau, cumulus, ballon, accumulateur, ...)

1	Sans objet (logement non alimenté en eau chaude (KAOR<>1))
2	Oui
	Non

Caractère ANCIENNE

Question : VI-KAO

KAO_N

Table : LOGEMENT

NOMBRE DE TYPES D'ALIMENTATION EN EAU CHAUDE DU LOGEMENT

1 à 2	Sans objet (logement non alimenté en eau chaude (KAOR<>1)) Nombre de types d'alimentation en eau chaude du logement
-------	--

Numérique ANCIENNE

Question : VI-KAO

KAO_N prend la valeur 2 dans deux cas seulement :

- si KAO_1 = oui et KAO_3 = oui
- si KAO_2 = oui et KAO_3 = oui

KAOR

Table : LOGEMENT

ALIMENTATION EN EAU DU LOGEMENT (Y COMPRIS LES PIECES ANNEXES)

1	Logement alimenté en eau chaude
2	Logement alimenté en eau froide courante seulement
3	Logement sans eau courante

Caractère MODIFIEE

Question : VI-KAO

DETERMINATION :

KAOR=1 si (KAO_1=1 ou KAO_2=1 ou KAO_3=1)

KAOR=2 si KAO_4=1

KAOR=3 si KAO_5=1

KBA

Table : LOGEMENT

EXISTENCE D'UN BALCON, D'UNE LOGGIA, D'UNE TERRASSE

1	Avec balcon ou loggia
2	Sans balcon ni loggia

Caractère ANCIENNE

Question : V-KBA

KBD

Table : LOGEMENT

EXISTENCE D'UNE SALLE D'EAU (contenant une douche ou une baignoire)

1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : VI-KBD

DETERMINATION :

si KAOR = 3 alors KBD = 2

KBJ

Table : MENAGE

BRUITS PERCUS LE JOUR DANS LE LOGEMENT (FENETRES FERMEES)

1	Rares ou inexistants
2	Assez fréquents
3	Très fréquents

Caractère ANCIENNE

Question : VIIIIBIS-KBJ

KBJO

Table : MENAGE

ORIGINE DES BRUITS PERCUS LE JOUR DANS LE LOGEMENT

1	Sans objet (bruits rares ou inexistants (KBJ=1))
2	La circulation (voitures, trains, avions, ...)
3	Les établissements environnants (usines, commerces, écoles, ...)
4	Les installations techniques du logement ou de l'immeuble (ascenseur, chaufferie, ventilation, ...)
5	Les bruits de voisinages (bricolage, musique, enfants, chiens, ...)
5	Autres

Caractère ANCIENNE

Question : VIIIIBIS-KBJO

KBN

Table : MENAGE

BRUITS PERCUS LA NUIT DANS LE LOGEMENT (FENETRES FERMEES)

1	Rares ou inexistants
2	Assez fréquents
3	Très fréquents

Caractère ANCIENNE

Question : VIIIIBIS-KBN

KBNO

Table : MENAGE

ORIGINE DES BRUITS PERCUS LA NUIT DANS LE LOGEMENT

1	Sans objet (bruits rares ou inexistant (KBN=1))
2	La circulation (voitures, trains, avions, ...)
3	Les établissements environnants (usines, commerces, bars, boîtes de nuit, ...)
4	Les installations techniques du logement ou de l'immeuble (ascenseur*, chaufferie, ventilation, ...)
5	Les bruits de voisinage (bricolage, musique, enfants, chiens...)
5	Autres

Caractère

ANCIENNE

Question : VIIIIBIS-KBNO

KBO

Table : LOGEMENT

UTILISATION DE BOIS POUR LE CHAUFFAGE

1	Oui
2	Non

Caractère

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

Si KCC1_5=1 ou (KUT_i=1 pour i=3,4,5) ou (KCBi=6,7 pour i=1 à 6) alors KBO=1

Sinon KBO=2.

KBSC

Table : LOGEMENT

MODE D'ACQUISITION DU BOIS CONSOMME

1	Sans objet (ménages n'utilisant pas de bois pour le chauffage (KBO=2))
2	Acheté en totalité
3	Acheté en partie
3	Obtenu gratuitement

Caractère

ANCIENNE

Question : VII-KBSC

KBSO

Table : MENAGE

INSONORISATION DU LOGEMENT

1	Bonne
2	Moyenne
3	Mauvaise

Caractère

ANCIENNE

Question : VIIIIBIS-KBSO

KBST

Table : LOGEMENT

CONSOMMATION ANNUELLE DE BOIS DE CHAUFFAGE (en stères)

- France métro -

.	Sans objet (DOM, ménages n'utilisant pas de bois pour le chauffage (KBO=2))
1 à 999	Nombre de stères

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

Si KBSU=1 alors KBST=KBST1, sinon KBST=KBST1/1000.

KBST1

Table : LOGEMENT

CONSOMMATION ANNUELLE DE BOIS DE CHAUFFAGE

.	Sans objet (ménages n'utilisant pas de bois pour le chauffage (KBO=2))
1 à 999	Nombre de stères (stères ou kgs)

Numérique

ANCIENNE

Question : VII-KBST1

Cette variable n'est pas utilisable en tant que telle car elle contient des données en stères et en litres. L'unité est indiquée par la variable KBSU. La variable KBST donnent les consommations en stères.

KBSU

Table : LOGEMENT

UNITE DANS LAQUELLE EST DONNEE LA CONSOMMATION DE BOIS

- France métro -

1	Sans objet (DOM, ménages n'utilisant pas de bois pour le chauffage (KBO=2))
2	Stères
	Litres

Caractère ANCIENNE

Question : VII-KBST

KCA

Table : LOGEMENT

EXISTENCE D'UNE CAVE OU D'UN LOCAL PRIVATIF EN SOUS-SOL

1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : V-KCA

KCB11

Table : LOGEMENT

COMBUSTIBLE UTILISE PAR LA PREMIERE CUISINIÈRE CHAUFFANTE

- France métro -

	Sans objet (DOM, pas d'autres moyens de chauffage utilisés ou pas de cuisinière chauffante (KMOD2=2 ou KUT11=2))
1	Fioul domestique
2	Gaz de réseau (dit Gaz de ville)
3	Butane - Propane (GPL) en bouteille
4	Butane - Propane (GPL) en citerne
5	Charbon
6	Bois
7	Charbon et bois
8	Electricité
9	Pétrole lampant
10	Autres : solaires, ...

Caractère ANCIENNE

Question : VII-KCB

KCB12

Table : LOGEMENT

COMBUSTIBLE UTILISE PAR LA SECONDE CUISINIÈRE CHAUFFANTE

- France métro -

	Sans objet (DOM, pas d'autres moyens de chauffage utilisés ou pas de cuisinière chauffante (KMOD2=2 ou KUT12=2))
1	Fioul domestique
2	Gaz de réseau (dit Gaz de ville)
3	Butane - Propane (GPL) en bouteille
4	Butane - Propane (GPL) en citerne
5	Charbon
6	Bois
7	Charbon et bois
8	Electricité
9	Pétrole lampant
10	Autres : solaire, ...

Caractère ANCIENNE

Question : VII-KCB

KCB21

Table : LOGEMENT

COMBUSTIBLE UTILISE PAR LE (LES) RADIATEUR(S) OU CONVECTEUR(S) FIXE(S)

- France métro -

	Sans objet (DOM, pas d'autres moyens de chauffage utilisés ou pas de radiateur ou convecteur fixe (KMOD2=2 ou KUT21=2))
1	Fioul domestique
2	Gaz de réseau (dit Gaz de ville)
3	Butane - Propane (GPL) en bouteille
4	Butane - Propane (GPL) en citerne
5	Charbon
6	Bois
7	Charbon et bois
8	Electricité
9	Pétrole lampant
10	Autres : solaire, ...

Caractère

ANCIENNE

Question : VII-KCB

KCB22

Table : LOGEMENT

COMBUSTIBLE UTILISE PAR LE (LES) RADIATEUR(S) OU CONVECTEUR(S) MOBILE(S)

- France métro -

	Sans objet (DOM, pas d'autres moyens de chauffage utilisés ou pas de radiateur ou convecteur mobile (KMOD2=2 ou KUT22=2))
1	Fioul domestique
2	Gaz de réseau (dit Gaz de ville)
3	Butane - Propane (GPL) en bouteille
4	Butane - Propane (GPL) en citerne
5	Charbon
6	Bois
7	Charbon et bois
8	Electricité
9	Pétrole lampant
10	Autres : solaire, ...

Caractère

ANCIENNE

Question : VII-KCB

KCB23

Table : LOGEMENT

COMBUSTIBLE UTILISE PAR LE PREMIER POELE

- France métro -

	Sans objet (DOM, pas d'autres moyens de chauffage utilisés ou pas de poêle (KMOD2=2 ou KUT23=2))
1	Fioul domestique
2	Gaz de réseau (dit Gaz de ville)
3	Butane - Propane (GPL) en bouteille
4	Butane - Propane (GPL) en citerne
5	Charbon
6	Bois
7	Charbon et bois
8	Electricité
9	Pétrole lampant
10	Autres : solaire, ...

Caractère

ANCIENNE

Question : VII-KCB

KCB24

Table : LOGEMENT

COMBUSTIBLE UTILISE PAR LE SECOND POELE

- France métro -

	Sans objet (DOM, pas d'autres moyens de chauffage utilisés ou pas de poêle (KMOD2=2 ou KUT24=2))
1	Fioul domestique
2	Gaz de réseau (dit Gaz de ville)
3	Butane - Propane (GPL) en bouteille
4	Butane - Propane (GPL) en citerne
5	Charbon
6	Bois
7	Charbon et bois
8	Electricité
9	Pétrole lampant
10	Autres : solaire, ...

Caractère

ANCIENNE

Question : VII-KCB

KCC1_1

Table : LOGEMENT

COMBUSTIBLE UTILISE POUR LA CHAUDIERE :

Fioul domestique

- France métro -

	Sans objet (DOM, aucun moyen de chauffage par chaudière individuelle, collective ou mixte (KMOD1<>1,3,4))
1	Oui
2	Non

Caractère

NOUVELLE

Question : VII-KCC1

Attention : en 2002, nous avons les variables KCCC1 et KCCC2 qui correspondaient au combustible principal et secondaire pour la chaudière. En 2006, une seule question avec plusieurs réponses possibles.

KCC1_2

Table : LOGEMENT

COMBUSTIBLE UTILISE POUR LA CHAUDIERE :

Gaz de réseau (dit Gaz de ville)

- France métro -

	Sans objet (DOM, aucun moyen de chauffage par chaudière individuelle, collective ou mixte (KMOD1<>1,3,4))
1	Oui
2	Non

Caractère

NOUVELLE

Question : VII-KCC1

Attention : en 2002, nous avons les variables KCCC1 et KCCC2 qui correspondaient au combustible principal et secondaire pour la chaudière. En 2006, une seule question avec plusieurs réponses possibles.

KCC1_3

Table : LOGEMENT

COMBUSTIBLE UTILISE POUR LA CHAUDIERE :

Butane, propane (GPL) en citerne

- France métro -

	Sans objet (DOM, aucun moyen de chauffage par chaudière individuelle, collective ou mixte (KMOD1<>1,3,4))
1	Oui
2	Non

Caractère

NOUVELLE

Question : VII-KCC1

Attention : en 2002, nous avons les variables KCCC1 et KCCC2 qui correspondaient au combustible principal et secondaire pour la chaudière. En 2006, une seule question avec plusieurs réponses possibles.

KCC1_4

Table : LOGEMENT

COMBUSTIBLE UTILISE POUR LA CHAUDIERE :

Charbon

- France métro -

1	Sans objet (DOM, aucun moyen de chauffage par chaudière individuelle, collective ou mixte (KMOD1<>1,3,4))
2	Oui Non

Caractère NOUVELLE

Question : VII-KCC1

Attention : en 2002, nous avons les variables KCCC1 et KCCC2 qui correspondaient au combustible principal et secondaire pour la chaudière. En 2006, une seule question avec plusieurs réponses possibles.

KCC1_5

Table : LOGEMENT

COMBUSTIBLE UTILISE POUR LA CHAUDIERE :

Bois

- France métro -

1	Sans objet (DOM, aucun moyen de chauffage par chaudière individuelle, collective ou mixte (KMOD1<>1,3,4))
2	Oui Non

Caractère NOUVELLE

Question : VII-KCC1

Attention : en 2002, nous avons les variables KCCC1 et KCCC2 qui correspondaient au combustible principal et secondaire pour la chaudière. En 2006, une seule question avec plusieurs réponses possibles.

KCC1_6

Table : LOGEMENT

COMBUSTIBLE UTILISE POUR LA CHAUDIERE :

Electricité

- France métro -

1	Sans objet (DOM, aucun moyen de chauffage par chaudière individuelle, collective ou mixte (KMOD1<>1,3,4))
2	Oui Non

Caractère NOUVELLE

Question : VII-KCC1

Attention : en 2002, nous avons les variables KCCC1 et KCCC2 qui correspondaient au combustible principal et secondaire pour la chaudière. En 2006, une seule question avec plusieurs réponses possibles.

KCC1_7

Table : LOGEMENT

COMBUSTIBLE UTILISE POUR LA CHAUDIERE :

Autres

- France métro -

1	Sans objet (DOM, aucun moyen de chauffage par chaudière individuelle, collective ou mixte (KMOD1<>1,3,4))
2	Oui Non

Caractère NOUVELLE

Question : VII-KCC1

Attention : en 2002, nous avons les variables KCCC1 et KCCC2 qui correspondaient au combustible principal et secondaire pour la chaudière. En 2006, une seule question avec plusieurs réponses possibles.

KCC1_N

Table : LOGEMENT

NOMBRE DE COMBUSTIBLES UTILISES POUR LA CHAUDIERE :

- France métro -

1 à 7	Sans objet (DOM, aucun moyen de chauffage par chaudière individuelle, collective ou mixte (KMOD1<>1,3,4)) Nombre de combustibles
-------	---

Numérique

NOUVELLE

Question : VII-KCC1

C'est le nombre de réponses positives recueillies dans les variables KCC1_1 à KCC1_7.

KCEC_0

Table : LOGEMENT

COMBUSTIBLE UTILISE PAR LES APPAREILS INDEPENDANTS FOURNISSANT L'EAU CHAUDE :

charbon et bois

1	Sans objet (le logement n'est pas alimenté en eau chaude par des appareils indépendants (KAO_3<>1))
2	Oui Non

Caractère

ANCIENNE

Question : VI-KCEC

KCEC_1

Table : LOGEMENT

COMBUSTIBLE UTILISE PAR LES APPAREILS INDEPENDANTS FOURNISSANT L'EAU CHAUDE :

fioul domestique

1	Sans objet (le logement n'est pas alimenté en eau chaude par des appareils indépendants (KAO_3<>1))
2	Oui Non

Caractère

ANCIENNE

Question : VI-KCEC

KCEC_2

Table : LOGEMENT

COMBUSTIBLE UTILISE PAR LES APPAREILS INDEPENDANTS FOURNISSANT L'EAU CHAUDE :

gaz de réseau (dit gaz de ville)

1	Sans objet (le logement n'est pas alimenté en eau chaude par des appareils indépendants (KAO_3<>1))
2	Oui Non

Caractère

ANCIENNE

Question : VI-KCEC

KCEC_3

Table : LOGEMENT

COMBUSTIBLE UTILISE PAR LES APPAREILS INDEPENDANTS FOURNISSANT L'EAU CHAUDE :

butane, propane (GPL) en bouteille

1	Sans objet (le logement n'est pas alimenté en eau chaude par des appareils indépendants (KAO_3<>1))
2	Oui Non

Caractère

ANCIENNE

Question : VI-KCEC

KCEC_4

Table : LOGEMENT

COMBUSTIBLE UTILISE PAR LES APPAREILS INDEPENDANTS FOURNISSANT L'EAU CHAUDE :

butane - propane (GPL) en citerne

	Sans objet (le logement n'est pas alimenté en eau chaude par des appareils indépendants (KAO_3<>1))
1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : VI-KCEC

KCEC_5

Table : LOGEMENT

COMBUSTIBLE UTILISE PAR LES APPAREILS INDEPENDANTS FOURNISSANT L'EAU CHAUDE :

charbon

	Sans objet (le logement n'est pas alimenté en eau chaude par des appareils indépendants (KAO_3<>1))
1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : VI-KCEC

KCEC_6

Table : LOGEMENT

COMBUSTIBLE UTILISE PAR LES APPAREILS INDEPENDANTS FOURNISSANT L'EAU CHAUDE :

bois

	Sans objet (le logement n'est pas alimenté en eau chaude par des appareils indépendants (KAO_3<>1))
1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : VI-KCEC

KCEC_7

Table : LOGEMENT

COMBUSTIBLE UTILISE PAR LES APPAREILS INDEPENDANTS FOURNISSANT L'EAU CHAUDE :

électricité

	Sans objet (le logement n'est pas alimenté en eau chaude par des appareils indépendants (KAO_3<>1))
1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : VI-KCEC

KCEC_8

Table : LOGEMENT

COMBUSTIBLE UTILISE PAR LES APPAREILS INDEPENDANTS FOURNISSANT L'EAU CHAUDE :

solaire

	Sans objet (le logement n'est pas alimenté en eau chaude par des appareils indépendants (KAO_3<>1))
1	Oui
2	Non

Caractère NOUVELLE

Question : VI-KCEC

Attention : en 2002, la variable KCEC_8 correspondait à tous les autres combustibles (dont le solaire).

KCEC_9

Table : LOGEMENT

COMBUSTIBLE UTILISE PAR LES APPAREILS INDEPENDANTS FOURNISSANT L'EAU CHAUDE :

autres

	Sans objet (le logement n'est pas alimenté en eau chaude par des appareils indépendants (KAO_3<>1))
1	Oui
2	Non

Caractère MODIFIEE

Question : VI-KCEC

KCEC_N

Table : LOGEMENT

NOMBRE DE COMBUSTIBLES UTILISES PAR LES APPAREILS INDEPENDANTS FOURNISSANT L'EAU CHAUDE

.	Sans objet (le logement n'est pas alimenté en eau chaude par des appareils indépendants (KAO_3<>1))
1 à 10	Nombre de combustibles

Numérique ANCIENNE

Question : VI-KCEC

C'est le nombre de réponses positives recueillies dans les variables KCEC_0 à KCEC_9.

KCF

Table : LOGEMENT

CONFORT DU LOGEMENT

- code détaillé -

0	Logement sans eau courante
1	Eau courante seulement
2	Eau et W-C intérieurs, sans installation sanitaire (ni douche, ni baignoire)
3	Eau et installations sanitaires (baignoire ou douche), sans W-C intérieurs
4	W-C intérieurs, douche, sans chauffage ou par des appareils indépendants
5	W-C intérieurs, douche, avec chauffage "central"
6	W-C intérieurs et baignoire, sans chauffage ou par des appareils indépendants
7	W-C intérieurs et baignoire, avec chauffage "central"

Caractère MODIFIEE

CALCULEE

DETERMINATION

KAOR	KWC1	KIS	KCLN	KCF
3				= 0
	2, 3	5 à 7		= 1
		5 à 7		= 2
	2, 3	1 à 4		= 3
		2 à 4	00, 06, 08 09, 10, 11	= 4
		2 à 4	01, 02, 03 04, 05, 07	= 5
			00, 06, 08 09, 10, 11	= 6
			01, 02, 03 04, 05, 07	= 7

On entend par chauffage "central" les chauffages mixte, urbain, individuel électrique ou par chaudière (individuelle ou collective).

Attention : en 2006, on a plus la distinction petite et grande baignoire.

KCF1

Table : LOGEMENT

CONFORT DU LOGEMENT

- code regroupé -

0	Logement sans eau courante
1	Eau courante seulement
2	Eau et W-C intérieurs, sans installation sanitaire (ni baignoire, ni douche)
3	Eau et installations sanitaires (baignoire ou douche) sans W-C intérieurs
4	W-C intérieurs et installations sanitaires, sans chauffage ou par des appareils indépendants
5	W-C intérieurs et installations sanitaires, avec chauffage "central"

Caractère

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION

KCF	KCF1
0 à 3	= KCF
4, 6	= 4
5, 7	= 5

On entend par chauffage "central" les chauffages mixte, urbain, individuel électrique ou par chaudière (individuelle ou collective).

KCF2

Table : LOGEMENT

CONFORT DU LOGEMENT ET NATURE DU CHAUFFAGE "CENTRAL"

- code détaillé -

0	Logement sans eau courante
1	Eau courante seulement
2	Eau et W-C intérieurs sans installation sanitaire (ni baignoire ni douche)
3	Eau et installations sanitaires (baignoire ou douche) sans W-C intérieurs
4	W-C intérieurs et installations sanitaires sans chauffage ou par des appareils indépendants
5	W-C intérieurs et installations sanitaires avec chauffage "central" individuel
6	W-C intérieurs et installations sanitaires avec chauffage "central" collectif

Caractère

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION

KCF1	KCLN	KCF2
0 à 4		= KCF1
5	03, 05, 07	= 5
5	01, 02, 04	= 6

On entend par chauffage "central" individuel les chauffages individuel électrique ou par chaudière individuelle et par chauffage "central" collectif les chauffages urbain, mixte ou par chaudière collective.

KCFR

Table : LOGEMENT

CONFORT DU LOGEMENT

- code regroupé en 4 postes -

1	Logement sans eau ou avec eau courante seulement
2	Eau, sans confort (sans W-C intérieurs ou sans installation sanitaire)
3	W-C intérieurs et installations sanitaires, sans chauffage ou par des appareils indépendants
4	W-C intérieurs et installations sanitaires, avec chauffage "central"

Caractère ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION

KCF	KCFR
0, 1	= 1
2, 3	= 2
4, 6	= 3
5, 7	= 4

On entend par chauffage "central" les chauffages mixte, urbain, individuel électrique ou par chaudière (individuelle ou collective).

KCHEM

Table : LOGEMENT

UTILISATION POUR SE CHAUFFER D'UNE OU PLUSIEURS CHEMINEES

1	Sans objet (DOM)
2	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

Si KUT3 ou KUT4 ou KUT5 = 1, alors KCHEM = 1

Sinon KCHEM = 2

KCLIM1

Table : LOGEMENT

POSSESSION D'UN SYSTEME DE CLIMATISATION

1	Oui, pour l'ensemble du logement
2	Oui, pour une partie du logement seulement
3	Non

Caractère ANCIENNE

Question : VII-KCLIM1

KCLIM2

Table : LOGEMENT

TYPE D'INSTALLATION DE CLIMATISATION

1	Sans objet (le logement ne possède pas de climatisation (KCLIM1=3))
2	Installation fixe
2	Installation mobile

Caractère ANCIENNE

Question : VII-KCLIM2

KCLIM3

Table : LOGEMENT

INSTALLATION REVERSIBLE DE CLIMATISATION

1	Sans objet (le logement ne possède pas de climatisation (KCLIM1=3))
2	Installation réversible
2	Installation non réversible

Caractère ANCIENNE

Question : VII-KCLIM3

KCLN

Table : LOGEMENT

MODE DE CHAUFFAGE DU LOGEMENT

- France métro -

00	Pas de chauffage
01	Chauffage urbain
02	Chauffage mixte
03	Chauffage électrique individuel
04	Chaudière collective
05	Chaudière individuelle
06	Cuisinière chauffante
07	Chauffage par le sol ou le plafond
08	Appareils indépendants de chauffage
09	Cheminée à foyer fermé
10	Cheminée radiante
11	Cheminée à foyer ouvert

Caractère NOUVELLE

CALCULEE

DETERMINATION

KMOD1	KUT0	KUT1	KUT2	KUT3	KUT4	KUT5	KCLN
1							05
2							01
3							04
4							02
5							03
6		1					06
6	1						07
6			1				08
6						1	09
6					1		10
6				1			11
6							00

Suite à la refonte de la partie concernant le chauffage, la variable KCL n'a pu être reconstruite. Elle est remplacée par la variable KCLN.

KCOLL

Table : LOGEMENT

TYPE DE CHAUDIERE COLLECTIVE

- France métro -

	Sans objet (DOM, moyen de chauffage du logement autre que par chaudière collective (KMOD1<>3))
1	Chaudière propre à l'ensemble du bâtiment
2	Chaudière alimentant plusieurs bâtiments
3	Ne sait pas

Caractère ANCIENNE

Question : VII-KCOLL

KCOM

Table : MENAGE

OPINION SUR LA PROXIMITE DES COMMERCES

1	Bonne
2	Moyenne
3	Mauvaise
4	Pas de commerces
5	Ne sait pas

Caractère NOUVELLE

Question : VIIIIBIS-KCOM

KCT

Table : LOGEMENT

NOMBRE DE CABINETS DE TOILETTE (avec un lavabo mais sans douche ni baignoire)

0 1 à 9	Sans objet (logement sans salle de bain (KBD=2)) Pas de cabinet de toilette Nombre de cabinets de toilette
------------	--

Numérique

ANCIENNE

Question : VI-KCT

DETERMINATION :

si KAOR = 3 alors KCT = 0

KCU

Table : LOGEMENT

CUISINE

1	Cuisine de moins de 4 m2
2	Cuisine de 4 m2 à moins de 7 m2
3	Cuisine de 7 m2 à moins de 12 m2
4	Cuisine de 12 m2 et plus
5	Pas de cuisine, mais une installation pour faire la cuisine
6	Ni cuisine, ni installation pour faire la cuisine

Caractère

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION

KCU1	KCU2	KCU
2		= 5
3		= 6
	1 à 4	= KCU2

KCU1

Table : LOGEMENT

PRESENCE D'UNE CUISINE OU D'UNE INSTALLATION POUR FAIRE LA CUISINE

1	Une cuisine
2	Pas de cuisine séparée mais une installation pour faire la cuisine (avec évier et évacuation des eaux usées)
3	Pas de cuisine ni d'installation pour faire la cuisine

Caractère

ANCIENNE

Question : IV-KCU1

Les cuisines américaines sont classées en 1

KCU2

Table : LOGEMENT

SURFACE DE LA CUISINE

- en tranches -

1	Sans objet (pas de cuisine séparée (KCU1=2,3))
1	Moins de 4 m2
2	De 4 m2 à moins de 7 m2
3	De 7 m2 à moins de 12 m2
4	12 m2 et plus

Caractère

ANCIENNE

Question : IV-KCU2

KCUI

Table : LOGEMENT

ENERGIES UTILISEES POUR LA CUISSON

- France métro -

1	Sans objet (DOM)
2	Gaz de réseau (dit Gaz de ville) seul
3	Butane-propane en bouteille ou en citerne seuls
4	Electricité seule
5	Electricité et gaz de réseau
6	Electricité et butane-propane en bouteille ou en citerne
6	Autres

Caractère ANCIENNE

Question : VII-KCUI

KCUIDOM

Table : LOGEMENT

ENERGIES UTILISEES POUR LA CUISSON

- DOM -

1	Sans objet (France métro)
2	Butane-propane en bouteille ou en citerne seuls
3	Electricité seule
4	Electricité et butane-propane en bouteille ou en citerne
4	Autres

Caractère NOUVELLE

Question : VII-KCUIDOM

KDLK

Table : LOGEMENT

AUTRES INSTALLATIONS D'HYGIENE

1	Sans objet (pas d'eau courante (KAOR=3) ou existence d'une salle d'eau (KBD=1))
2	Douche ou baignoire installée dans une pièce destinée à un autre usage
3	Ni baignoire ni douche, mais un ou plusieurs lavabos dans une pièce destinée à un autre usage
4	Seulement l'eau à l'évier de la cuisine
4	Autre cas

Caractère MODIFIEE

Question : VI-KDLK

KECOLE

Table : MENAGE

OPINION SUR LA REPUTATION DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE DONT DEPEND(ENT) NORMALEMENT VOTRE (VOS) ENFANT(S)

1	Sans objet (ménages n'ayant pas des enfants de moins de 18 ans)
2	Bonne
3	Moyenne
4	Mauvaise
4	Ne sait pas

Caractère NOUVELLE

Question : VIIIIBIS-KECOLE

KEMEA_1

Table : LOGEMENT

EMETTEURS DE CHALEUR ASSOCIES AU MODE DE CHAUFFAGE PRINCIPAL : radiateur(s) ou convecteur(s) fixe(s)

- France métro -

1	Sans objet (DOM, aucun moyen de chauffage (KMOD1= 6))
2	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : VII-KEMEA

KEMEA_2

Table : LOGEMENT

EMETTEURS DE CHALEUR ASSOCIES AU MODE DE CHAUFFAGE PRINCIPAL : radiateur(s) ou convecteur(s) mobile(s)

- France métro -

1	Sans objet (DOM, aucun moyen de chauffage (KMOD1=6))
2	Oui Non

Caractère ANCIENNE

Question : VII-KEMEA

KEMEA_3

Table : LOGEMENT

EMETTEURS DE CHALEUR ASSOCIES AU MODE DE CHAUFFAGE PRINCIPAL : appareils à accumulation

- France métro -

1	Sans objet (DOM, aucun moyen de chauffage (KMOD1=6))
2	Oui Non

Caractère ANCIENNE

Question : VII-KEMEA

KEMEA_4

Table : LOGEMENT

EMETTEURS DE CHALEUR ASSOCIES AU MODE DE CHAUFFAGE PRINCIPAL : chauffage par le sol ou par le plafond

- France métro -

1	Sans objet (DOM, aucun moyen de chauffage (KMOD1=6))
2	Oui Non

Caractère ANCIENNE

Question : VII-KEMEA

KEMEA_5

Table : LOGEMENT

EMETTEURS DE CHALEUR ASSOCIES AU MODE DE CHAUFFAGE PRINCIPAL : panneaux rayonnants non lumineux

- France métro -

1	Sans objet (DOM, aucun moyen de chauffage (KMOD1=6))
2	Oui Non

Caractère ANCIENNE

Question : VII-KEMEA

KEMEA_6

Table : LOGEMENT

EMETTEURS DE CHALEUR ASSOCIES AU MODE DE CHAUFFAGE PRINCIPAL : autres émetteurs

- France métro -

1	Sans objet (DOM, aucun moyen de chauffage (KMOD1=6))
2	Oui Non

Caractère ANCIENNE

Question : VII-KEMEA

KEMEA_N

Table : LOGEMENT

NOMBRE D'EMETTEURS DE CHALEUR DIFFERENTS ASSOCIES AU MODE DE CHAUFFAGE PRINCIPAL

- France métro -

1 à 6	Sans objet (DOM, aucun moyen de chauffage (KMOD1=6)) Nombre d'émetteurs de chaleur différents associés au mode de chauffage principal
-------	--

Numérique

ANCIENNE

Question : VII-KEMEA

KENT

Table : MENAGE

OPINION SUR L'ENTRETIEN DES PARTIES COMMUNES (ménage, entretien des équipements collectifs : éclairage, poubelles...)

1	Sans objet (immeuble non collectif (INDCOLL=non))
2	Bonne
3	Moyenne
3	Mauvaise

Caractère

ANCIENNE

Question : VIIIIBIS-KENT

KEXPO

Table : MENAGE

OPINION SUR L'EXPOSITION DU LOGEMENT (clarté, ensoleillement)

1	Bonne
2	Moyenne
3	Mauvaise

Caractère

ANCIENNE

Question : VIIIIBIS-KEXPO

KGA

Table : LOGEMENT

EXISTENCE D'UN GARAGE, BOX OU PARKING SITUE DANS L'IMMEUBLE OU LA PROPRIETE

1	Oui, un garage ou un box
2	Oui, un parking souterrain
3	Oui, un parking en plein air
4	Non, ni garage, ni box, ni parking

Caractère

ANCIENNE

Question : V-KGA

KGA1

Table : LOGEMENT

EXISTENCE D'UN GARAGE, BOX OU PARKING SITUE EN DEHORS DE L'IMMEUBLE OU DE LA PROPRIETE

1	Oui, un garage ou un box
2	Oui, un parking souterrain
3	Oui, un parking en plein air
4	Non, ni garage, ni box, ni parking

Caractère

ANCIENNE

Question : V-KGA1

KGRA

Table : LOGEMENT

EXISTENCE D'UN GRENIER OU DE COMBLES NON ENCORE AMENAGES

1	Sans objet (logement n'étant ni une ferme, ni une maison individuelle (HTL<>1,5))
2	Oui
2	Non

Caractère

ANCIENNE

Question : V-KGRA

KGRB

Table : LOGEMENT

GRENIER OU COMBLES AMENAGEABLES EN PIECES D'HABITATION

1	Sans objet (logement n'étant ni une ferme, ni une maison individuelle ou n'ayant pas de grenier ni de combles (KGRA<>1))
2	Oui
	Non

Caractère ANCIENNE

Question : V-KGRB

KIP

Table : LOGEMENT

INDICE DE PEUPELEMENT DU LOGEMENT

- Définition INSEE -

0	Sous-peuplement très accentué
1	Sous-peuplement prononcé
2	Sous-peuplement modéré
3	Peuplement normal
4	Surpeuplement modéré
5	Surpeuplement accentué

Caractère ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION

1) Calcul du nombre de pièces nécessaires aux ménages du logement (MNOI) de façon normative en comptant :

- une pièce de séjour pour le ménage,
- une pièce pour chaque personne de référence d'une famille,
- une pièce pour les personnes hors famille non célibataires ou les célibataires de 19 ans et plus,
- et, pour les célibataires de moins de 19 ans :
 - o une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans,
 - o sinon, une pièce par enfant.

2) Codification de KIP :

Relation entre MNOI et HNPH1	KIP
$\text{HNPH1} > \text{MNOI} + 2$	= 0
$\text{HNPH1} = \text{MNOI} + 2$	= 1
$\text{HNPH1} = \text{MNOI} + 1$	= 2
$\text{HNPH1} = \text{MNOI}$	= 3
$\text{HNPH1} = \text{MNOI} - 1$	= 4
$\text{HNPH1} < \text{MNOI} - 1$	= 5

KIP2

Table : LOGEMENT

INDICE DE PEUPELEMENT - Définition simplifiée -

0	Surpeuplement critique
1	Surpeuplement temporairement admissible
2	Peuplement normal
3	Sous-peuplement modéré
4	Sous-peuplement accentué

Caractère ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION

HNPHT MNP	1	2	3	4	5	6
1	= 2	= 3	= 3	= 4	= 4	= 4
2	= 1	= 2	= 2	= 3	= 4	= 4
3	= 0	= 1	= 2	= 3	= 4	= 4
4	= 0	= 0	= 2	= 2	= 3	= 4
5	= 0	= 0	= 1	= 2	= 3	= 4
6	= 0	= 0	= 0	= 2	= 2	= 3

KIP3

Table : LOGEMENT

INDICE DE PEUPELEMENT - Définition "Division logement" -

0	Sous-peuplement très accentué
1	Sous-peuplement prononcé
2	Sous-peuplement modéré
3	Peuplement normal
4	Surpeuplement modéré
5	Surpeuplement accentué

Caractère NOUVELLE

CALCULEE

DETERMINATION :

KIP3 correspond à KIP moyennant les exceptions suivantes :

- on exclut de la catégorie des logements surpeuplés, les logements d'une pièce de plus de 25 m² occupés par une seule personne. (si HNPHT=1, HSH1>25 et NHAB=1 alors KIP3=3)
- on considère comme surpeuplé un logement comportant autant ou plus de pièces que la norme (KIP) mais offrant moins de 18 m² par personne (si KIP<=3 et Surface moyenne par personne (HSH1/NHAB) < 18 m² alors KIP3=4)

KIS

Table : LOGEMENT

INSTALLATIONS D'HYGIENE

1	Salle d'eau avec baignoire
2	Salle d'eau avec douche sans baignoire
3	Pas de salle d'eau mais douche ou baignoire installée dans une pièce destinée à un autre usage
4	Ni baignoire ni douche mais un ou plusieurs lavabos
5	Seulement l'eau à l'évier de la cuisine
6	Autres cas, logement sans eau

Caractère MODIFIEE

CALCULEE

DETERMINATION

KAOR	KSE1	KSE3	KDLK	KIS
3				= 6
	1 à 9			= 1
				= 2
		1 à 9		= 3
			1 à 4	= KDLK + 2

Attention : en 2006 la variable KSE2 n'existe plus, donc on ne distingue plus petites et grandes baignoires comme en 2002.

KJA

Table : LOGEMENT

EXISTENCE D'ESPACES EXTERIEURS (TERRAIN, JARDIN OU COUR) PRIVATIFS

1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : V-KJA

KJC

Table : LOGEMENT

EXISTENCE D'ESPACES EXTERIEURS (JARDINS, TERRAIN OU COUR) COMMUNS A LA RESIDENCE

	Sans objet (le logement n'est pas en immeuble collectif ou la maison individuelle n'est pas en copropriété (HTLC<>2,4,6,8 ou INDCOLL<>1 ou ICOI<>1))
1	Oui
2	Non

Caractère MODIFIEE

Question : V-KJC

KLK

Table : LOGEMENT

RACCORDEMENT DU LOGEMENT AU GAZ

- France métro -

	Sans objet (DOM, ménage a déclaré utiliser le gaz (KCC1=2 ou KCB=2 ou KCUI=1 ou KCUI=4))
1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : VII-KLK

KMOD1

Table : LOGEMENT

MOYEN DE CHAUFFAGE DU LOGEMENT TRADITIONNEL

- France métro -

1	Sans objet (DOM) Chaudière individuelle
2	Chauffage urbain
3	Chaudière collective (= chauffage central collectif)
4	Chauffage mixte (= chauffage de base réglé collectivement + chauffage individuel)
5	Chauffage individuel électrique
6	Aucun de ces moyens de chauffage traditionnels

Caractère MODIFIEE

Question : VII-KMOD1

KMOD1_N

Table : LOGEMENT

UTILISATION COMBINEE DES MOYENS DE CHAUFFAGE TRADITIONNEL ET ECOLOGIQUE

- France métro -

0	Sans objet (DOM) Aucun
1	Un seul des moyens
2	Moyen traditionnel et écologique

Caractère NOUVELLE

CALCULEE

KMOD1EN

Table : LOGEMENT

MOYEN DE CHAUFFAGE ECOLOGIQUE DU LOGEMENT

- France métro -

1	Sans objet (DOM) Capteurs solaires seuls
2	Pompe à chaleur, géothermie seuls
3	Capteurs solaires et pompe à chaleur
4	Aucune énergies renouvelables

Caractère NOUVELLE

Question : VII-KMOD1

KMOD2

Table : LOGEMENT

UTILISATION D'AUTRES MOYENS DE CHAUFFAGE

- France métro -

1	Sans objet (DOM) Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : VII-KMOD2

KNAO

Table : LOGEMENT

ALIMENTATION EN EAU CHAUDE : NOMBRE D'APPAREILS INDEPENDANTS

1 à 9	Sans objet (pas d'appareils indépendants fournissant l'eau chaude (KAO_3<>1)) Nombre d'appareils
-------	---

Numérique ANCIENNE

Question : VI-NBAPPAR

KNGA

Table : LOGEMENT

NOMBRE D'EMPLACEMENTS PRIVATIFS DE STATIONNEMENT DANS L'IMMEUBLE

	Sans objet (Ménages ne possédant pas d'emplacements privés de stationnement dans l'immeuble (KGA = 4))
1	1 emplacement
2	2 emplacements
3	3 emplacements ou plus

Caractère NOUVELLE

Question : V-KGNA

KOR

Table : LOGEMENT

EXPOSITION DU LOGEMENT

- code détaillé -

1	Sud
2	Sud-Ouest
3	Sud-Est
4	Ouest
5	Est
6	Nord-Ouest
7	Nord-Est
8	Nord

Caractère ANCIENNE

Question : VIII-KCOR

KOR1

Table : LOGEMENT

EXPOSITION DU LOGEMENT

- code regroupé -

1	Sud
2	Ouest
3	Est
4	Nord

Caractère ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION

KOR	KOR1
1, 2, 3	= 1
4	= 2
5	= 3
6, 7, 8	= 4

KPBEAU

Table : LOGEMENT

PROBLEMES DE PRIVATION D'EAU

- DOM -

	Sans objet (France métro)
1	Oui, en saison sèche
2	Oui, en saison des pluies
3	Oui, quelle que soit la saison
4	Non

Caractère NOUVELLE

Question : VI-KPBEAU

KPECOLE

Table : MENAGE

OPINION SUR LA PROXIMITE DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE DONT DEPEND(ENT)
NORMALEMENT VOTRE (VOS) ENFANT(S)

1	Sans objet (ménages n'ayant pas des enfants de moins de 18 ans)
2	Bonne
3	Moyenne
4	Mauvaise
4	Ne sait pas

Caractère NOUVELLE

Question : VIIIIBIS-KPECOLE

KPISC

Table : LOGEMENT

EXISTENCE D'UNE PISCINE

1	Sans objet (logement n'étant ni une ferme, ni une maison individuelle (HTL<>5,1))
2	Oui
2	Non

Caractère MODIFIEE

Question : V-KPISC

Attention : en 2002 on distinguait les piscines de profondeur inférieure ou supérieure à 1m.

KRUE

Table : MENAGE

OPINION SUR L'ENTRETIEN DES RUES OU DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS

1	Bonne
2	Moyenne
3	Mauvaise

Caractère ANCIENNE

Question : VIIIIBIS-KRUE

KSB

Table : LOGEMENT

SURFACE TOTALE DES BALCONS, LOGGIAS

1 à 999	Sans objet (pas de balcon, ni de loggia (KBA=2)) Superficie en m2
---------	--

Numérique ANCIENNE

Question : V-KSB

KSBT

Table : LOGEMENT

SURFACE TOTALE DES BALCONS, LOGGIAS

- en tranches -

1	Sans objet (pas de balcon, ni de loggia (KBA=2))
2	Moins de 5 m2
3	De 5 à moins de 10 m2
4	De 10 m2 à moins de 20 m2
5	De 20 m2 à moins de 50 m2
6	De 50 m2 à moins de 100 m2
6	100 m2 et plus

Caractère ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

Ventilation en tranches de KSB

KSE

Table : LOGEMENT

NOMBRE DE SALLES D'EAU (code regroupé)

0	Pas de salle d'eau
1	Une salle d'eau
2	Deux salles d'eau ou plus

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

Si KSED > 2 alors KSE = 2

Sinon KSE = KSED

KSE3

Table : LOGEMENT

NOMBRE DE SALLES D'EAU AVEC DOUCHE (SANS BAIGNOIRE)

0 à 9	Sans objet (pas de salle d'eau (KBD=2)) Nombre de salles d'eau avec douche sans baignoire
-------	--

Numérique

ANCIENNE

Question : VI-KSE3

KSE4

Table : LOGEMENT

NOMBRE DE SALLES D'EAU AVEC BAIGNOIRE

0 à 9	Sans objet (pas de salle d'eau (KBD=2)) Nombre de salles d'eau avec baignoire
-------	--

Numérique

MODIFIEE

Question : VI-KSE1

Par rapport à 2002, on ne distingue plus petites (KSE2) et grandes baignoires (KSE1).

KSECU

Table : MENAGE

OPINION SUR LA SECURITE DU QUARTIER (risques de vols, d'agressions, ...)

1	Bonne
2	Moyenne
3	Mauvaise

Caractère

ANCIENNE

Question : VIIIIBIS-KSECU

KSED

Table : LOGEMENT

NOMBRE TOTAL DE SALLES D'EAU

0	Pas de salle d'eau
1 à 27	Nombre de salles d'eau

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

Si KBD = 2 alors KSED = 0

Sinon KSED = KSE4 + KSE3

KSF

Table : LOGEMENT

CAPACITE DE STOCKAGE DE LA CUVE DE FIOUL

- France métro -

.	Sans objet (DOM, ménages n'utilisant pas de fioul)
1 à 99999	En litres

Numérique

NOUVELLE

Question : VII-KSF

KSG

Table : LOGEMENT

CAPACITE DE STOCKAGE DE LA CITERNE DE GPL

- France métro -

.	Sans objet (DOM, ménages n'utilisant pas de GPL)
1 à 99999	En kilos

Numérique

NOUVELLE

Question : VII-KSG

KSJC

Table : LOGEMENT

SURFACE DES ESPACES EXTERIEURS PARTAGES (jardin, terrain, ou cour)

.	Sans objet (pas d'espaces extérieurs partagés (KJC=2))
1	Moins de 200 m2
2	200 m2 à moins de 1 000 m2
3	1 000 m2 ou plus

Caractère

ANCIENNE

Question : V-KSJC

KSJPC

Table : LOGEMENT

SURFACE DES ESPACES PRIVATIFS ATTENANT AU LOGEMENT DANS LE COLLECTIF

.	Sans objet (pas d'espaces extérieurs privés (KJA=2) ou en individuel (INL4=1))
1 à 99999	Superficie en m2

Numérique

ANCIENNE

Question : V-KSJPC

KSJPCT

Table : LOGEMENT

SURFACE DES ESPACES PRIVATIFS ATTENANT AU LOGEMENT DANS LE COLLECTIF

- en tranches -

.	Sans objet (pas d'espaces extérieurs privés (KJA=2) ou en individuel (INL4=1))
1	1 à 49 m2
2	50 à 99 m2
3	100 à 499 m2
4	500 à 999 m2
5	1 000 à 1 999 m2
6	2 000 à 99 999 m2

Caractère

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

Ventilation en tranches de KSJPC.

KSJPI

Table : LOGEMENT

SURFACE TOTALE DU LOT (TERRAIN, MAISON, ...) DANS L'INDIVIDUEL

.	Sans objet (pas d'espaces extérieurs privés (KJA=2) ou en collectif (INL4=2))
1 à 99999	Superficie en m2

Numérique

ANCIENNE

Question : V-KSJPI

KSJPIT

Table : LOGEMENT

SURFACE TOTALE DU LOT (TERRAIN, MAISON...) DANS L'INDIVIDUEL

- en tranches -

	Sans objet (pas d'espaces extérieurs privatifs (KJA=2) ou en collectif (INL4=2))
1	1 à 49 m2
2	50 à 99 m2
3	100 à 499 m2
4	500 à 999 m2
5	1 000 à 1 999 m2
6	2 000 à 99 999 m2

Caractère ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

Ventilation en tranches de KSJPI.

KSMI

Table : LOGEMENT

SURFACE DE L'EMPRISE AU SOL DE LA MAISON (surface couverte, inclure le garage et la véranda)

.	Sans objet (pas d'espaces extérieurs privatifs (KJA=2) ou en collectif (INL4=2)) ou non déclaré
1 à 99999	Superficie en m ²

Numérique NOUVELLE

Question : V-KSMI

KSOA

Table : LOGEMENT

EXISTENCE D'UN SOUS-SOL NON ENCORE AMENAGE

	Sans objet (logement n'étant ni une ferme, ni une maison individuelle (HTL<>5,1))
1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : V-KSOA

Si KCA=2 alors KSOA=2.

KSOB

Table : LOGEMENT

SOUS-SOL AMENAGEABLE EN PIECES D'HABITATION

	Sans objet (logement n'étant ni une ferme, ni une maison individuelle (HTL<>5,1), ou n'ayant pas de sous-sol non aménagé en pièces d'habitation (KSOA=2))
1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : V-KSOB

KSV

Table : LOGEMENT

SURFACE TOTALE DE LA VERANDA

.	Sans objet (pas de véranda (KVE=2))
1 à 999	Superficie en m2

Numérique ANCIENNE

Question : V-KSV

KSV1

Table : LOGEMENT

PRISE EN COMPTE DE LA VERANDA DANS LA SURFACE TOTALE DU LOGEMENT DECLAREE EN HST

	Sans objet (pas de véranda (KVE=2))
1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : V-KSV1

KSVT

Table : LOGEMENT

SURFACE DE LA VERANDA

- en tranches -

1	Sans objet (pas de véranda (KVE=2))
2	Moins de 5 m2
3	De 5 à moins de 10 m2
4	De 10 m2 à moins de 20 m2
5	De 20 m2 à moins de 50 m2
6	De 50 m2 à moins de 100 m2
6	100 m2 et plus

Caractère ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

Ventilation en tranches de KSV

KTRANS

Table : MENAGE

OPINION SUR L'ACCESSIBILITE PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN

1	Bonne
2	Moyenne
3	Mauvaise
4	Pas de transports en commun
5	Ne sait pas

Caractère ANCIENNE

Question : VIIIIBIS-KTRANS

KUS

Table : LOGEMENT

MODALITES D'USAGE DES APPAREILS INDEPENDANTS DE CHAUFFAGE (cuisinières chauffantes, radiateurs ou convecteurs fixes ou mobiles, poêles, cheminées)

	Sans objet (pas d'autres moyens de chauffage utilisés ou non utilisation de cuisinières chauffantes, ni radiateurs, convecteurs fixes ou mobiles, ni poêles, ni cheminées)
1	Chauffage de base
2	Chauffage d'appoint périodique ou de demi-saison
3	Chauffage d'appoint exceptionnel (pannes, grands froids)

Caractère ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

Si KUS1 ou KUS2 ou KUS3 ou KUS4 ou KUS5 = 1, alors KUS = 1

Sinon, si KUS1 ou KUS2 ou KUS3 ou KUS4 ou KUS5 = 2, alors KUS = 2

Sinon, si KUS1 ou KUS2 ou KUS3 ou KUS4 ou KUS5 = 3, alors KUS = 3

Sinon KUS =

KUS1

Table : LOGEMENT

MODALITES D'USAGE DU (DES) CUISINIERE(S) CHAUFFANTE(S)

- France métro -

	Sans objet (DOM, pas d'autres moyens de chauffage utilisés ou pas de cuisinière chauffante (KMOD2=2 ou KUT1=2))
1	Chauffage de base
2	Chauffage d'appoint périodique ou de demi-saison
3	Chauffage d'appoint exceptionnel (panne, grands froids)

Caractère ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

Si KUS11 ou KUS12 = 1, alors KUS1 = 1

Sinon, si KUS11 ou KUS12 = 2, alors KUS1 = 2

Sinon, si KUS11 ou KUS12 = 3, alors KUS1 = 3

Sinon KUS1 =

KUS11

Table : LOGEMENT

MODALITES D'USAGE DE LA PREMIERE CUISINIERE CHAUFFANTE

- France métro -

	Sans objet (DOM, pas d'autres moyens de chauffage utilisés ou pas de cuisinière chauffante (KMOD2=2 ou KUT11=2))
1	Chauffage de base
2	Chauffage d'appoint périodique ou de demi-saison
3	Chauffage d'appoint exceptionnel (panne, grands froids)

Caractère ANCIENNE

Question : VII-KUS

KUS12

Table : LOGEMENT

MODALITES D'USAGE DE LA SECONDE CUISINIERE CHAUFFANTE

- France métro -

	Sans objet (DOM, pas d'autres moyens de chauffage utilisés ou pas de cuisinière chauffante (KMOD2=2 ou KUT12=2))
1	Chauffage de base
2	Chauffage d'appoint périodique ou de demi-saison
3	Chauffage d'appoint exceptionnel (panne, grands froids)

Caractère ANCIENNE

Question : VII-KUS

KUS2

Table : LOGEMENT

MODALITES D'USAGE DES APPAREILS INDEPENDANTS DE CHAUFFAGE (radiateurs ou convecteurs fixes ou mobiles, poêles)

- France métro -

	Sans objet (pas d'autres moyens de chauffage ou pas d'appareil indépendant (DOM, KMOD2=2 ou KUT21=2 et KUT22=2 et KUT23=2 et KUT24=2))
1	Chauffage de base
2	Chauffage d'appoint périodique ou de demi-saison
3	Chauffage d'appoint exceptionnel (panne, grands froids)

Caractère ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

Si KUS21 ou KUS22 ou KUS23 ou KUS24 = 1, alors KUS2 = 1

Sinon, si KUS21 ou KUS22 ou KUS23 ou KUS24 = 2, alors KUS2 = 2

Sinon, si KUS21 ou KUS22 ou KUS23 ou KUS24 = 3, alors KUS2 = 3

Sinon KUS2 =

KUS21

Table : LOGEMENT

MODALITES D'USAGE DU (DES) RADIATEUR(S) OU CONVECTEUR(S) FIXE(S)

- France métro -

	Sans objet (DOM, pas d'autres moyens de chauffage utilisés ou pas de radiateur ou convecteur fixe (KMOD2=2 ou KUT21=2))
1	Chauffage de base
2	Chauffage d'appoint périodique ou de demi-saison
3	Chauffage d'appoint exceptionnel (panne, grands froids)

Caractère ANCIENNE

Question : VII-KUS

KUS22

Table : LOGEMENT

MODALITES D'USAGE DU (DES) RADIATEUR(S) OU CONVECTEUR(S) MOBILE(S)

- France métro -

	Sans objet (DOM, pas d'autres moyens de chauffage utilisés ou pas de radiateur ou convecteur mobile (KMOD2=2 ou KUT22=2))
1	Chauffage de base
2	Chauffage d'appoint périodique ou de demi-saison
3	Chauffage d'appoint exceptionnel (panne, grands froids)

Caractère

ANCIENNE

Question : VII-KUS

KUS23

Table : LOGEMENT

MODALITES D'USAGE DU PREMIER POELE

- France métro -

	Sans objet (DOM, pas d'autres moyens de chauffage utilisés ou pas de poêle (KMOD2=2 ou KUT23=2))
1	Chauffage de base
2	Chauffage d'appoint périodique ou de demi-saison
3	Chauffage d'appoint exceptionnel (panne, grands froids)

Caractère

ANCIENNE

Question : VII-KUS

KUS24

Table : LOGEMENT

MODALITES D'USAGE DU SECOND POELE

- France métro -

	Sans objet (DOM, pas d'autres moyens de chauffage utilisés ou pas de poêle (KMOD2=2 ou KUT24=2))
1	Chauffage de base
2	Chauffage d'appoint périodique ou de demi-saison
3	Chauffage d'appoint exceptionnel (panne, grands froids)

Caractère

ANCIENNE

Question : VII-KUS

KUS3

Table : LOGEMENT

MODALITES D'USAGE DE LA CHEMINEE A FOYER OUVERT

- France métro -

	Sans objet (DOM, pas d'autres moyens de chauffage utilisés ou pas de cheminée à foyer ouvert (KMOD2=2 ou KUT3=2))
1	Chauffage de base
2	Chauffage d'appoint périodique ou de demi-saison
3	Chauffage d'appoint exceptionnel (panne, grands froids)

Caractère

ANCIENNE

Question : VII-KUS

KUS4

Table : LOGEMENT

MODALITES D'USAGE DE LA CHEMINEE RADIANTE OU A FOYER OUVERT AVEC RECUPERATEUR DE CHALEUR

- France métro -

	Sans objet (DOM, pas d'autres moyens de chauffage utilisés ou pas de cheminée radiante ou à foyer ouvert avec récupérateur de chaleur (KMOD2=2 ou KUT4=2))
1	Chauffage de base
2	Chauffage d'appoint périodique ou de demi-saison
3	Chauffage d'appoint exceptionnel (panne, grands froids)

Caractère

ANCIENNE

Question : VII-KUS

KUS5

Table : LOGEMENT

MODALITES D'USAGE DE LA CHEMINEE A FOYER FERME AVEC INSERT

- France métro -

1	Sans objet (DOM, pas d'autres moyens de chauffage utilisés ou pas de cheminée à foyer fermé avec insert(KMOD2=2 ou KUT5=2))
2	Chauffage de base
3	Chauffage d'appoint périodique ou de demi-saison
	Chauffage d'appoint exceptionnel (pannes, grands froids)

Caractère

ANCIENNE

Question : VII-KUS

KUTO

Table : LOGEMENT

AUTRES MOYENS DE CHAUFFAGE : chauffage par le sol ou par le plafond

- France métro -

1	Sans objet (DOM, pas d'autres moyens de chauffage utilisés (KMOD2=2))
2	Oui
	Non

Caractère

ANCIENNE

Question : VII-KEMETC

KUT1

Table : LOGEMENT

AUTRES MOYENS DE CHAUFFAGE : cuisinière(s) chauffante(s)

- France métro -

1	Sans objet (DOM, pas d'autres moyens de chauffage utilisés (KMOD2=2))
2	Oui
	Non

Caractère

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

KUT1=2 si KUT11=1 ou KUT12=1.

KUT11

Table : LOGEMENT

AUTRES MOYENS DE CHAUFFAGE : première cuisinière chauffante

- France métro -

1	Sans objet (DOM, pas d'autres moyens de chauffage utilisés (KMOD2=2))
2	Oui
	Non

Caractère

ANCIENNE

Question : VII-KEMETC

On mentionne deux cuisinières chauffantes afin de repérer les appareils utilisant des combustibles différents.

KUT12

Table : LOGEMENT

AUTRES MOYENS DE CHAUFFAGE : seconde cuisinière chauffante

- France métro -

1	Sans objet (DOM, pas d'autres moyens de chauffage utilisés (KMOD2=2))
2	Oui
	Non

Caractère

ANCIENNE

Question : VII-KEMETC

On mentionne deux cuisinières chauffantes afin de repérer les appareils utilisant des combustibles différents.

KUT2

Table : LOGEMENT

AUTRES MOYENS DE CHAUFFAGE : appareils indépendants (autres que chauffage par le sol, cuisinières chauffantes et cheminées)

- France métro -

1	Sans objet (DOM, pas d'autres moyens de chauffage utilisés (KMOD2=2))
2	Oui Non

Caractère ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

KUT2=1 si KUT21=1 ou KUT22=1 ou KUT23=1 ou KUT24=1 ou KUT25=1 ou KUT26=1 ou KUT27=1.

KUT21

Table : LOGEMENT

AUTRES MOYENS DE CHAUFFAGE : radiateur(s) ou convecteur(s) fixe(s)

- France métro -

1	Sans objet (DOM, pas d'autres moyens de chauffage utilisés (KMOD2=2))
2	Oui Non

Caractère ANCIENNE

Question : VII-KEMETC

KUT22

Table : LOGEMENT

AUTRES MOYENS DE CHAUFFAGE : radiateur(s) ou convecteur(s) mobile(s)

- France métro -

1	Sans objet (DOM, pas d'autres moyens de chauffage utilisés (KMOD2=2))
2	Oui Non

Caractère ANCIENNE

Question : VII-KEMETC

KUT23

Table : LOGEMENT

AUTRES MOYENS DE CHAUFFAGE : premier poêle

- France métro -

1	Sans objet (DOM, pas d'autres moyens de chauffage utilisés (KMOD2=2))
2	Oui Non

Caractère ANCIENNE

Question : VII-KEMETC

On mentionne deux poêles afin de repérer les appareils utilisant des combustibles différents.

KUT24

Table : LOGEMENT

AUTRES MOYENS DE CHAUFFAGE : second poêle

- France métro -

1	Sans objet (DOM, pas d'autres moyens de chauffage utilisés (KMOD2=2))
2	Oui Non

Caractère ANCIENNE

Question : VII-KEMETC

On mentionne deux poêles afin de repérer les appareils utilisant des combustibles différents.

KUT25

Table : LOGEMENT

AUTRES MOYENS DE CHAUFFAGE : panneaux rayonnants non lumineux

- France métro -

1	Sans objet (DOM, pas d'autres moyens de chauffage utilisés (KMOD2=2)) Oui
2	

Caractère

ANCIENNE

Question : VII-KEMETC

KUT26

Table : LOGEMENT

AUTRES MOYENS DE CHAUFFAGE : appareils à accumulation

- France métro -

1	Sans objet (DOM, pas d'autres moyens de chauffage utilisés (KMOD2=2)) Oui
2	

Caractère

ANCIENNE

Question : VII-KEMETC

KUT27

Table : LOGEMENT

AUTRES MOYENS DE CHAUFFAGE : autres (appareils de chauffage soufflant, panneaux lumineux ou à infrarouge...)

- France métro -

1	Sans objet (DOM, pas d'autres moyens de chauffage utilisés (KMOD2=2)) Oui
2	

Caractère

ANCIENNE

Question : VII-KEMETC

KUT3

Table : LOGEMENT

AUTRES MOYENS DE CHAUFFAGE : cheminée à foyer ouvert

- France métro -

1	Sans objet (DOM, pas d'autres moyens de chauffage utilisés (KMOD2=2)) Oui
2	

Caractère

ANCIENNE

Question : VII-KEMETC

KUT4

Table : LOGEMENT

AUTRES MOYENS DE CHAUFFAGE : cheminée radiante, cheminée à foyer ouvert avec récupérateur de chaleur

- France métro -

1	Sans objet (DOM, pas d'autres moyens utilisés (KMOD2=2)) Oui
2	

Caractère

ANCIENNE

Question : VII-KEMETC

KUT5

Table : LOGEMENT

AUTRES MOYENS DE CHAUFFAGE : cheminée avec foyer fermé ou insert

- France métro -

1	Sans objet (DOM, pas d'autres moyens de chauffage utilisés (KMOD2=2))
2	Oui
	Non

Caractère ANCIENNE

Question : VII-KEMETC

KVD

Table : LOGEMENT

DISTANCE DU VIS-A-VIS

1	Sans objet (pas de vis-à-vis (KVV=7))
2	Moins de 10 mètres
3	De 10 à moins de 20 mètres
4	De 20 à moins de 50 mètres
	50 mètres ou plus

Caractère ANCIENNE

Question : VIII-KVD

KVE

Table : LOGEMENT

EXISTENCE D'UNE VERANDA

1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : V-KVE

KVELO

Table : LOGEMENT

EXISTENCE D'UN LOCAL FERME POUR DEPOSER UN VELO OU UNE POUSETTE

1	Sans objet (en individuel (HTL<>2,4,6,8 et INDCOLL<>1))
2	Oui
3	Non
	Ne sait pas

Caractère ANCIENNE

Question : V-KVELO

KVERT

Table : MENAGE

OPINION SUR LA PRESENCE ET LA QUALITE DES ESPACES VERTS DANS LE QUARTIER (ou des campagnes environnantes lorsqu'elles sont proches)

1	Bonne
2	Moyenne
3	Mauvaise
4	Pas d'espaces verts

Caractère MODIFIEE

Question : VIIIIBIS-KVERT

Attention : en 2006, nouvelle modalité "pas d'espaces verts".

KVOIS

Table : MENAGE

OPINION SUR LES RELATIONS AVEC LE VOISINAGE

1	Bonne
2	Moyenne
3	Mauvaise
4	Pas de relation

Caractère ANCIENNE

Question : VIIIIBIS-KVOIS

KVOITU

Table : MENAGE

OPINION SUR L'ACCESSIBILITE PAR LES VOITURES PARTICULIERES (stationnement dans le quartier, embouteillages, ...)

1	Bonne
2	Moyenne
3	Mauvaise

Caractère ANCIENNE

Question : VIIIIBIS-KVOITU

KVOL

Table : MENAGE

L'UN DES MEMBRES DU MENAGE A ETE VICTIME OU TEMOIN DIRECT D'UN VOL DANS LE QUARTIER AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS

1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : VIIIIBIS-KVOL

KVV

Table : LOGEMENT

VIS-A-VIS DU LOGEMENT

1	Partie de l'immeuble occupé
2	Maison individuelle
3	Immeuble à usage d'habitation de moins de 5 étages
4	Immeuble à usage d'habitation de 5 étages et plus
5	Commerces, bureaux, bâtiments publics
6	Usine, entrepôt
7	Pas de vis-à-vis : terres, bois, espaces verts, plan d'eau, vue sur les toits, ...

Caractère ANCIENNE

Question : VIII-KVV

KWC

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE W-C

1	W-C indépendants à l'intérieur du logement
2	W-C à l'intérieur du logement, mais pas de W-C indépendants (situés dans une salle d'eau, un cabinet de toilette, ...)
3	W-C situés à l'extérieur du logement
4	Pas de W-C du tout

Caractère ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION

KWC1	KWCI	KWC
1	> 0	= 1
1	0	= 2
2		= 3
3		= 4

Par rapport à l'enquête 2002, la question est également posée lorsqu'il n'y a pas d'eau courante dans le logement.

KWC1

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE W-C A L'INTERIEUR DU LOGEMENT

1	Oui
2	Non, W-C extérieurs au logement
3	Non, pas de W-C du tout

Caractère ANCIENNE

Question : VI-KWC1

Par rapport à l'enquête 2002, la question est également posée lorsqu'il n'y a pas d'eau courante dans le logement.

KWCD

Table : LOGEMENT

NOMBRE DE W-C SITUES DANS UNE AUTRE PIECE (salle d'eau, cabinet de toilette, ...)

.	Sans objet (pas de W-C à l'intérieur du logement (KWC1=2,3))
0	Aucun W-C situé dans une autre pièce (mais au moins un W-C indépendant)
1 à 9	Nombre de W-C situés dans une autre pièce

Numérique

ANCIENNE

Question : VI-KWCD

Par rapport à l'enquête 2002, la question est également posée lorsqu'il n'y a pas d'eau courante dans le logement.

KWCI

Table : LOGEMENT

NOMBRE DE W-C INDEPENDANTS A L'INTERIEUR DU LOGEMENT

.	Sans objet (pas de W-C à l'intérieur du logement (KWC1=2,3))
0	Aucun W-C indépendant (mais au moins 1 W-C dans une autre pièce)
1 à 9	Nombre de W-C indépendants

Numérique

ANCIENNE

Question : VI-KWCI

Par rapport à l'enquête 2002, la question est également posée lorsqu'il n'y a pas d'eau courante dans le logement.

KWCT

Table : LOGEMENT

NOMBRE TOTAL DE W-C DANS LE LOGEMENT

0	Pas de W-C dans le logement
1 à 18	Nombre total de W-C dans le logement

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

Si KWC1 = 2 ou 3, alors KWCT = 0

Sinon, KWCT = KWCD + KWCI

Par rapport à l'enquête 2002, la question est également posée lorsqu'il n'y a pas d'eau courante dans le logement.

LAB

Table : MENAGE

BENEFICIAIRE ACTUEL DES AIDES AU LOGEMENT

- locataires (y compris pour les UVS) -

1	Sans objet (ménages non locataires (SOC3<>4))
3	Oui (A.L. ou A.P.L)
	Non bénéficiaire

Caractère

NOUVELLE

CALCULEE

DETERMINATION :

Si LAB2 renseigné LAB=LAB ; sinon si LAB1 renseigné LAB=LAB1;

Sinon si LABUVS renseigné LAB=LABUVS;

LAB1

Table : MENAGE

EXISTENCE D'UNE AIDE AU LOGEMENT (AL ou APL) : mention sur la quittance de loyer d'un versement directement au propriétaire

1	Sans objet (ménage non locataire (SOC4<>4) ou ne recevant pas de quittance (LLQUIT=1))
2	Oui
	Non

Caractère

MODIFIEE

Question : XI-LAB1

Attention : en 2002, on distinguait les APL et les AL.

LAB2

Table : MENAGE

EXISTENCE D'UNE AIDE AU LOGEMENT (AL ou APL) : en dehors d'un versement directement au propriétaire

1	Sans objet (ménage non locataire (SOC4<>4) ou recevant une quittance ne mentionnant pas de versement au propriétaire (LLQUIT=1 et LAB1=oui))
2	Oui
	Non

Caractère MODIFIEE

Question : XI-LAB2

Attention : en 2002, on distinguait les APL et les AL.

LABUVS

Table : MENAGE

BENEFICIAIRE ACTUEL DE L'AIDE AU LOGEMENT POUR L'UVS (AL ou APL)

1	Sans objet (pas d'UVS présente dans le logement ou UVS non locataire)
2	Oui
	Non

Caractère NOUVELLE

Question : XIII-LABUVS

LACC

Table : MENAGE

MOYEN UTILISE POUR TROUVER LE LOGEMENT

1	Sans objet (ménage non locataire (SOC3<>4) ou locataire du secteur HLM (LSY1=1) ou emménagé depuis plus de quatre ans)
2	De particulier à particulier, par une annonce (journal, affiche, panneau sur le logement, internet, minitel ...) lue ou passée vous-même
3	Par une agence (une régie, un notaire...)
4	Par l'intermédiaire d'amis ou de parents (de bouche à oreille)
5	Par l'intermédiaire de l'employeur
6	Par un organisme de service gratuit, public ou privé (mairie, préfecture, services sociaux, Ecole, CROUS, mutuelle, paroisse...)
	Autres

Caractère MODIFIEE

Question : XI-LACC1,XI-LAGEN

Par rapport à l'enquête de 1996, les modalités ont été complétées.

LACCA

Table : MENAGE

EXISTENCE D'UN VERSEMENT DE DEPOT DE GARANTIE (1 ou 2 mois de loyer versés à titre de caution)

1	Sans objet (ménage non locataire (SOC4<>4) ou emménagé depuis plus de quatre ans)
2	Oui, sans l'intermédiaire d'aucun organisme
3	Oui, par l'intermédiaire d'une société du 1% logement (avance LOCA-PASS)
	Non, aucun dépôt de garantie n'a été versé

Caractère MODIFIEE

Question : XI-LACCA

Attention : en 2002, seulement 2 modalités (oui ou non).

LACCB

Table : MENAGE

EXISTENCE D'UN TIERS S'ETANT PORTE CAUTION (parent, ami, organisme, ...)

1	Sans objet (ménage non locataire (SOC3<>4) ou emménagé depuis plus de quatre ans)
2	Oui
	Non

Caractère ANCIENNE

Question : XI-LACCB

LACCC_1

Table : MENAGE

PERSONNE MORALE OU PHYSIQUE S'ETANT PORTEE CAUTION : un parent

	Sans objet (ménage non locataire ou emménagé depuis plus de quatre ans ou pas de tiers s'étant porté caution (LACCB<>1))
1	Oui
2	Non

Caractère MODIFIEE

Question : XI-LACCC

En 2002, il n'y avait qu'une réponse possible à la question LACCC.

LACCC_2

Table : MENAGE

PERSONNE MORALE OU PHYSIQUE S'ETANT PORTEE CAUTION : un ami

	Sans objet (ménage non locataire ou emménagé depuis plus de quatre ans ou pas de tiers s'étant porté caution (LACCB<>1))
1	Oui
2	Non

Caractère MODIFIEE

Question : XI-LACCC

En 2002, il n'y avait qu'une réponse possible à la question LACCC.

LACCC_3

Table : MENAGE

PERSONNE MORALE OU PHYSIQUE S'ETANT PORTEE CAUTION : une association

	Sans objet (ménage non locataire ou emménagé depuis plus de quatre ans ou pas de tiers s'étant porté caution (LACCB<>1))
1	Oui
2	Non

Caractère MODIFIEE

Question : XI-LACCC

En 2002, il n'y avait qu'une réponse possible à la question LACCC.

LACCC_4

Table : MENAGE

PERSONNE MORALE OU PHYSIQUE S'ETANT PORTEE CAUTION : le Fonds de Solidarité pour le Logement (F.S.L.)

	Sans objet (ménage non locataire ou emménagé depuis plus de quatre ans ou pas de tiers s'étant porté caution (LACCB<>1))
1	Oui
2	Non

Caractère MODIFIEE

Question : XI-LACCC

En 2002, il n'y avait qu'une réponse possible à la question LACCC.

LACCC_5

Table : MENAGE

PERSONNE MORALE OU PHYSIQUE S'ETANT PORTEE CAUTION : une société du 1 % logement (garantie LOCA-PASS)

	Sans objet (ménage non locataire ou emménagé depuis plus de quatre ans ou pas de tiers s'étant porté caution (LACCB<>1))
1	Oui
2	Non

Caractère MODIFIEE

Question : XI-LACCC

En 2002, il n'y avait qu'une réponse possible à la question LACCC.

LACCC_6

Table : MENAGE

PERSONNE MORALE OU PHYSIQUE S'ETANT PORTEE CAUTION : un autre organisme (CAF, UDAF, DASS, Action Sociale, ...)

	Sans objet (ménage non locataire ou emménagé depuis plus de quatre ans ou pas de tiers s'étant porté caution (LACCB<>1))
1	Oui
2	Non

Caractère

MODIFIEE

Question : XI-LACCC

En 2002, il n'y avait qu'une réponse possible à la question LACCC.

LACCC_7

Table : MENAGE

PERSONNE MORALE OU PHYSIQUE S'ETANT PORTEE CAUTION : l'employeur, l'entreprise

	Sans objet (ménage non locataire ou emménagé depuis plus de quatre ans ou pas de tiers s'étant porté caution (LACCB<>1))
1	Oui
2	Non

Caractère

MODIFIEE

Question : XI-LACCC

En 2002, il n'y avait qu'une réponse possible à la question LACCC.

LACCC_N

Table : MENAGE

NOMBRE DE PERSONNES MORALES OU PHYSIQUES S'ETANT PORTEES CAUTION

0 à 7	Sans objet (ménage non locataire ou emménagé depuis plus de quatre ans ou pas de tiers s'étant porté caution (LACCB<>1)) Nombre de cautions
-------	--

Caractère

NOUVELLE

CALCULEE

LACCC_n est le nombre de réponses positives recueillies dans les variables LACCC_1 à LACCC_7.

LACCD

Table : MENAGE

VERSEMENT DE FRAIS D'AGENCE OU DE FRAIS DE DOSSIER

	Sans objet (ménage non locataire (SOC3<>4) ou emménagé depuis plus de quatre ans)
1	Oui
2	Non

Caractère

ANCIENNE

Question : XI-LACCD,XI-LAGEN

DETERMINATION :

Si LAGEN = 2 alors LACCD = 2

LACCE

Table : MENAGE

BENEFICIAIRE D'UNE AIDE DU FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

	Sans objet (ménage non locataire (SOC3<>4) ou emménagé depuis plus de quatre ans)
1	Oui
2	Non

Caractère

ANCIENNE

Question : XI-LACCE

LACCF

Table : MENAGE

PAIEMENT D'UN DOUBLE LOYER PENDANT AU MOINS UN MOIS LORS DE L'ARRIVEE DANS LE LOGEMENT (loyers de l'ancien logement et du logement actuel)

	Sans objet (ménage non locataire (SOC3<>4) ou emménagé depuis plus de quatre ans)
1	Oui
2	Non
3	N'était pas locataire ou n'avait pas de préavis

Caractère

ANCIENNE

Question : XI-LACCF

LACCPR

Table : MENAGE

AUTRES MANIERES D'AVOIR TROUVE LE LOGEMENT (*)

	Sans objet (ménage non locataire (SOC3<>4) ou emménagé depuis plus de quatre ans ou LACC<>6) En clair
--	---

Caractère

NOUVELLE

Question : XI-LACCPR

(*) Cette variable n'est pas diffusée.

LBA

Table : MENAGE

EXISTENCE D'UN BAIL ECRIT

1	Sans objet (ménage non locataire (SOC3<>4) ou locataire HLM (LSYR=1))
2	Oui
	Non

Caractère

ANCIENNE

Question : XI-LBA

LCH

Table : MENAGE

INCLUSION DES TAXES LOCATIVES D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES, DE BALAYAGE DANS LES CHARGES

1	Sans objet (ménages propriétaires (SOC3<>3,4) ou ménages locataires ne payant pas de charges (LCS=non) ou si les taxes locatives sont incluses dans le loyer (LTI=oui))
2	Oui
3	Non
	Ne sait pas

Caractère

ANCIENNE

Question : XI-LCH

LCHAUF

Table : MENAGE

MONTANT ANNUEL DES CHARGES DE CHAUFFAGE

- non redressé -

1 à 999997	Sans objet (ménage propriétaire, fermier-métayer, ou n'ayant pas de justificatif détaillant la nature des dépenses (LJUST=2) ou n'ayant pas de charges de chauffage (LCHC_3=2,3)) ou non déclaré Montant en Euros
------------	--

Numérique

ANCIENNE

Question : XI-LCHAUF

LCHC_1

Table : MENAGE

INCLUSION D'ELEMENTS DANS LE MONTANT TOTAL DES CHARGES :

dépenses d'eau froide

1	Sans objet (ménage propriétaire, fermier-métayer ou ne payant pas de charges (LCS<>1))
2	Oui
3	Non
	Ne sait pas

Caractère

ANCIENNE

Question : XI-LCHC

LCHC_2

Table : MENAGE

INCLUSION D'ELEMENTS DANS LE MONTANT TOTAL DES CHARGES :

dépenses d'eau chaude collective

1	Sans objet (ménage propriétaire, fermier-métayer ou ne payant pas de charges (LCS<>1))
2	Oui
3	Non
	Ne sait pas

Caractère ANCIENNE

Question : XI-LCHC

LCHC_3

Table : MENAGE

INCLUSION D'ELEMENTS DANS LE MONTANT TOTAL DES CHARGES :

dépenses de chauffage collectif

1	Sans objet (ménage propriétaire, fermier-métayer ou ne payant pas de charges (LCS<>1))
2	Oui
3	Non
	Ne sait pas

Caractère ANCIENNE

Question : XI-LCHC

LCHC_4

Table : MENAGE

INCLUSION D'ELEMENTS DANS LE MONTANT TOTAL DES CHARGES :

dépenses d'ascenseur

1	Sans objet (ménage propriétaire, fermier-métayer ou ne payant pas de charges (LCS<>1))
2	Oui
3	Non
	Ne sait pas

Caractère ANCIENNE

Question : XI-LCHC

LCHC_5

Table : MENAGE

INCLUSION D'ELEMENTS DANS LE MONTANT TOTAL DES CHARGES :

dépenses de gardiennage

1	Sans objet (ménage propriétaire, fermier-métayer ou ne payant pas de charges (LCS<>1))
2	Oui
3	Non
	Ne sait pas

Caractère ANCIENNE

Question : XI-LCHC

LCHC_6

Table : MENAGE

INCLUSION D'ELEMENTS DANS LE MONTANT TOTAL DES CHARGES :

dépenses afférentes aux autres charges générales (entretien, espaces verts, ...)

1	Sans objet (ménage propriétaire, fermier-métayer ou ne payant pas de charges (LCS<>1))
2	Oui
3	Non
	Ne sait pas

Caractère ANCIENNE

Question : XI-LCHC

LCHC_N

Table : MENAGE

INCLUSION D'ELEMENTS DANS LE MONTANT TOTAL DES CHARGES :

nombre de postes de dépenses déclarés par le ménage

.	Sans objet (ménage propriétaire, fermier-métayer ou ne payant pas de charges (LCS<>1))
0 à 6	Nombre de postes de dépenses déclarés
99	Ne sait pas

Numérique

ANCIENNE

Question : XI-LCHC

LCHC_N est la somme des réponses positives aux LCHC_1 à LCHC_6.

LCMUVP

Table : MENAGE

PART DU MONTANT DES CHARGES PAYEE PAR L'UVP (non compris les charges et les taxes locatives)

- non redressé -

.	Sans objet (Pas de présence d'UVS ou LCM non renseigné) ou non déclaré
0 à 100	Part en %

Numérique

NOUVELLE

Question : XI-LCMUVP

LCP

Table : MENAGE

PERIODICITE DU PAIEMENT DES CHARGES LOCATIVES

.	Sans objet (ménage propriétaire, fermier-métayer ou ne payant pas de charges (LCS<>1))
1	Mensuelle
2	Trimestrielle
3	Semestrielle
4	Annuelle
5	Autre périodicité
6	Sans périodicité (paiement à des dates irrégulières)

Caractère

ANCIENNE

Question : XI-LCP

LCS

Table : MENAGE

PAIEMENT DE CHARGES - ménages locataires ou logés gratuitement -

.	Sans objet (ménage propriétaire ou fermier-métayer (SOC4=0,1,2,3))
1	Oui
2	Non

Caractère

ANCIENNE

Question : XI-LCS1,XI-LCSX

LCS1UVS

Table : MENAGE

CHARGES ET TAXES LOCATIVES PAYEES PAR L'UVS

.	Sans objet (ménage non UVS ou ménage UVS non locataire ni sous-locataire ni logé gratuitement(SOC3<>3,4))
1	Oui
2	Non

Numérique

NOUVELLE

Question : XIII-LCS1UVS

LDBA

Table : MENAGE

DUREE DU BAIL

.	Sans objet (ménage non locataire ou locataire HLM ou ne disposant pas d'un bail écrit (LBA<>1))
0	Durée indéterminée
1 à 8	Durée en années
9	9 ans ou plus

Numérique

ANCIENNE

Question : XI-LDBA

LDBLINI

Table : MENAGE

INDICATION DU LOYER HORS CHARGES ET DES TAXES LOCATIVES A VOTRE ENTREE DANS LES LIEUX SUR LE CONTRAT DE BAIL

	Sans objet (Ménages non locataires, ou locataires HLM, ou locataires non HLM ne disposant pas de bail ou locataires payant un loyer non mensuellement ou loyer non renseigné (LLD=""))
1	Oui
2	Non
3	Ne sait pas

Caractère

NOUVELLE

Question : XI-LDBLINI

LE

Table : ADRESSE

NUMERO D'ORDRE DE LOGEMENT ECLATE (*)

0	Logement non éclaté depuis le RP99 ou premier logement décrit
1 à 9	Numéro d'ordre du logement (pour un identifiant QUEST donné) lorsqu'il y a eu éclatement du logement-échantillon entre le RP99 et l'EL02
A,B,C	

Caractère

ANCIENNE

Question : HPLProvenance : EL06

(*) Cette variable n'est pas dans le fichier diffusé.

LES

Table : MENAGE

BENEFICIAIRE D'UN LTS OU LES

- DOM -

	Sans objet (France métropolitaine)
1	Oui
2	Non

Caractère

NOUVELLE

Question : IX-LES

LHLM3

Table : MENAGE

TEMPS ECOULE ENTRE LE DEPOT DE LA DEMANDE DE HLM ET L'OBTENTION DU LOGEMENT

	Sans objet (ménage non locataire du secteur HLM ou emménagé depuis plus de quatre ans (LSY1=2 ou MAA1AT>2))
1	Moins d' 1 mois
2	Entre 1 et moins de 3 mois
3	Entre 3 et moins de 6 mois
4	Entre 6 mois et moins d'un an
5	Entre 1 et moins de 3 ans
6	Entre 3 et moins de 5 ans
7	5 ans et plus

Caractère

MODIFIEE

Question : XI-LHLM3

Attention : la modalité "moins de 3 mois" a été rajoutée en 2006.

LHLM4

Table : MENAGE

REFUS D'UNE OU PLUSIEURS PROPOSITIONS DE LOGEMENT HLM DEPUIS LE DEPOT DE LA DEMANDE

	Sans objet (ménage non locataire du secteur HLM ou emménagé depuis plus de quatre ans (LSY1=2 ou MAA1AT>2))
1	Oui
2	Non

Caractère

ANCIENNE

Question : XI-LHLM4

LHLM5_0

Table : MENAGE

RAISON DU REFUS DE LA PROPOSITION DE LOGEMENT :

la localisation du logement ne convenait pas

	Sans objet (ménage non locataire du secteur HLM ou locataire emménagé depuis plus de quatre ans ou n'ayant pas refusé de proposition (LHLM4<>1))
1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : XI-LHLM5

Attention : en 2006, cette variable correspond à la 5ème modalité de LHLM5

LHLM5_1

Table : MENAGE

RAISON DU REFUS DE LA PROPOSITION DE LOGEMENT :

le logement était trop cher

	Sans objet (ménage non locataire du secteur HLM ou locataire emménagé depuis plus de quatre ans ou n'ayant pas refusé de proposition (LHLM4<>1))
1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : XI-LHLM5

LHLM5_2

Table : MENAGE

RAISON DU REFUS DE LA PROPOSITION DE LOGEMENT :

le logement était en mauvais état ou de mauvaise qualité

	Sans objet (ménage non locataire du secteur HLM ou locataire emménagé depuis plus d'un an ou n'ayant pas refusé de proposition (LHLM4<>1))
1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : XI-LHLM5

LHLM5_3

Table : MENAGE

RAISON DU REFUS DE LA PROPOSITION DE LOGEMENT :

le logement était dans un quartier ou un environnement qui ne vous plaisait pas

	Sans objet (ménage non locataire du secteur HLM ou locataire emménagé depuis plus de quatre ans ou n'ayant pas refusé de proposition (LHLM4<>1))
1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : XI-LHLM5

LHLM5_4

Table : MENAGE

RAISON DU REFUS DE LA PROPOSITION DE LOGEMENT :

le logement était convenable mais ne correspondait pas aux besoins (taille, étage, ...)

	Sans objet (ménage non locataire du secteur HLM ou locataire emménagé depuis plus de quatre ans ou n'ayant pas refusé de proposition (LHLM4<>1))
1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : XI-LHLM5

LHLM5_5

Table : MENAGE

RAISON DU REFUS DE LA PROPOSITION DE LOGEMENT :

autres raisons

1	Sans objet (ménage non locataire du secteur HLM ou locataire emménagé depuis plus de quatre ans ou n'ayant pas refusé de proposition (LHLM4<>1))
2	

Caractère ANCIENNE

Question : XI-LHLM5

LHLM5_N

Table : MENAGE

NOMBRE DE RAISONS DE REFUS A LA PROPOSITION DE LOGEMENT HLM

.	Sans objet (ménage non locataire du secteur HLM ou locataire emménagé depuis plus de quatre ans ou n'ayant pas refusé de proposition (LHLM4<>1))
1 à 2	

Numérique ANCIENNE

Question : XI-LHLM5

LHLM5_N est le nombre de réponses positives (deux maximum) recueillies dans les variables LHLM5_0 à LHLM5_5.

LHLM5A

Table : MENAGE

AUTRES RAISONS DU REFUS DE LA PROPOSITION DE LOGEMENT HLM

	Sans objet (LHLM5_5<>1) En clair
--	----------------------------------

Caractère MODIFIEE

Question : XI-LHLM5A

LHLM6

Table : MENAGE

LOCATAIRE HLM INTERESSE PAR L'ACHAT DU LOGEMENT

1	Sans objet (Ménages non locataires HLM (LSY1 <>1))
2	

Caractère NOUVELLE

Question : XI-LHLM6

LHLM6A

Table : MENAGE

MONTANT DU PRIX AUQUEL VOUS SERIEZ INTERESSE POUR VOTRE LOGEMENT HLM :

.	Sans objet (Ménages non locataires HLM (LSY1 <>1) ou locataires HLM non intéressé par l'achat de leur logement (LHLM6=2) ou non déclaré)
1 à 9999997	

Numérique NOUVELLE

Question : XI-LHLM6A

LHLM7

Table : MENAGE

ACHAT DU LOGEMENT PROPOSE AU LOCATAIRE HLM

1	Sans objet (Ménages non locataires HLM ou locataires HLM non intéressés par l'achat du logement(LSY1<>1 ou LHLM6=2))
2	

Caractère NOUVELLE

Question : XI-LHLM7

LHLM7A

Table : MENAGE

MONTANT DE LA PROPOSITION D'ACHAT DE VOTRE LOGEMENT HLM QUI VOUS A ETE FAITE

.	Sans objet (Ménages non locataires HLM ou locataires non sollicités pour l'achat de leur logement(LSY1<>1 ou LHLM7=2) ou non déclaré)
1 à 9999997	Montant en euros

Numérique

NOUVELLE

Question : XI-LHLM7A

LHLM7B

Table : MENAGE

INTERESSE PAR LA PROPOSITION DE PRIX POUR L'ACHAT DU LOGEMENT HLM

.	Sans objet (Ménages non locataires HLM, ou locataires ayant donné un prix dans LHLM6A ou n'ayant pas renseigné LHLM7A)
1	Oui
2	Non
3	Ne sait pas

Caractère

NOUVELLE

Question : XI-LHLM7B

LIBIRIS

Table : ADRESSE

LIBELLE CODE QUARTIER ISSU DU RP99 (*)

.	Sans objet (BSLN) libellé
---	---------------------------

Caractère

NOUVELLE

Provenance : RP99

(*) Cette variable n'est pas diffusée.

LJUST

Table : MENAGE

JUSTIFICATIF DETAILLANT LA NATURE DES CHARGES LOCATIVES

.	Sans objet (UVS,ménage ne payant pas de charges locatives (LCS<>1))
1	Oui
2	Non

Caractère

ANCIENNE

Question : XI-LJUST

LLDUVP

Table : MENAGE

PART DU MONTANT DU DERNIER LOYER PAYEE PAR L'UVP (non compris les charges et les taxes locatives)

- non redressé -

.	Sans objet (Pas de présence d'UVS ou LLD non renseigné) ou non déclaré
0 à 100	Part en %

Numérique

NOUVELLE

Question : XI-LLDUVP

LLP

Table : MENAGE

PERIODICITE DU LOYER PRINCIPAL

.	Sans objet (ménage non locataire (SOC3<>4)) ou montant non déclaré
1	Mensuelle
2	Trimestrielle
3	Semestrielle
4	Annuelle
5	Autres

Caractère

ANCIENNE

Question : XI-LLP

LLQUIT

Table : MENAGE

EXISTENCE D'UNE QUITTANCE DE LOYER OU AVIS D'ECHEANCE

1	Sans objet (ménage non locataire (SOC3<>4))
2	Oui
	Non

Caractère

ANCIENNE

Question : XI-LLQUIT

LMLM

Table : LOGEMENT

MONTANT MENSUEL DU LOYER HORS CHARGES - y compris surloyer éventuel -

- redressé -

.	Sans objet (ménage non locataire (SOC3=1,2,3))
10 à 99999	Montant mensuel en Euros

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

Variable LLD redressée par imputation et augmentée du surloyer en HLM pour les ménages qui ne l'ont pas inclus dans le montant du loyer.

Attention : les ménages qui n'ont pas déclaré de charges n'ont pas de charges imputées

LMLM1

Table : LOGEMENT

MONTANT MENSUEL DU LOYER HORS SURLOYER EN HLM, hors charges

- redressé -

.	Sans objet (ménage non locataire (SOC3<>4))
10 à 99997	Montant mensuel en Euros

Numérique

MODIFIEE

CALCULEE

DETERMINATION :
LMLM2-LSURLC

LMLM1UV

Table : MENAGE

MONTANT MENSUEL DU LOYER HORS SURLOYER EN HLM, hors charges

- redressé -

.	Sans objet (ménage non locataire (SOC3<>4))
10 à 99997	Montant mensuel en Euros

Numérique

NOUVELLE

CALCULEE

DETERMINATION :
LMLM2-LSURLC

Montant de loyer payé par les UV après imputation éventuelle de la part payée par l'UVP.

LMLM2

Table : LOGEMENT

MONTANT MENSUEL DU LOYER HORS CHARGES - y compris surloyer éventuel -

- redressé -

.	Sans objet (ménage non locataire (SOC3=1,2,3))
10 à 99999	Montant mensuel en Euros

Numérique

NOUVELLE

CALCULEE

DETERMINATION :
LMLM2=LMLM-CMM2 (si CMM=0) sinon LMLM2=LMLM

LMLM2UV

Table : MENAGE

MONTANT MENSUEL DU LOYER HORS CHARGES - y compris surloyer éventuel -

- redressé -

.	Sans objet (ménage non locataire (SOC3=1,2,3))
10 à 99999	Montant mensuel en Euros

Numérique

NOUVELLE

CALCULEE

DETERMINATION :

LMLM-CMM2

Montant de loyer payé par les UV après imputation éventuelle de la part payée par l'UVP.

LMLMUV

Table : MENAGE

MONTANT MENSUEL DU LOYER - y compris surloyer éventuel -

- redressé -

.	Sans objet (ménage non locataire (SOC3=1,2,3))
10 à 99999	Montant mensuel en Euros

Numérique

NOUVELLE

CALCULEE

Variable LLD redressée par imputation et augmentée du surloyer en HLM pour les ménages qui ne l'ont pas inclus dans le montant du loyer.

Montant de loyer payé par les UV après imputation éventuelle de la part payée par l'UVP.

LMOBIS

Table : MENAGE

MODE DE LOCATION

- code détaillé -

	Sans objet (ménage non locataire (SOC3<=4) ou UVS)
1	Locataire d'un logement loué vide
2	Locataire d'un logement loué meublé
3	Sous-locataire d'un logement loué vide
4	Sous-locataire d'un logement loué meublé
5	Logé en hôtel ou garni
6	Locataire en location-accession d'un logement loué vide
7	Locataire en location-accession d'un logement loué meublé

Caractère

MODIFIEE

Question : XI-LMO1,XI-LMO2

DETERMINATION

LMO1	LMO2	LMOBIS
1	1	= 1
1	2	= 2
3	1	= 3
3	2	= 4
4		= 5
2	1	= 6
2	2	= 7

Attention : LMOBIS a 2 modalités supplémentaires (location accession) par rapport au LMO de 2002.

LNBA

Table : MENAGE

MODE DE PAIEMENT DU LOYER (pour les locataires ne disposant pas de bail écrit)

1	Sans objet (ménage non locataire (SOC3<>4) ou locataire HLM (LSYR=1) ou disposant d'un bail (LBA=1))
2	Paiement par chèque ou virement automatique
	Paiement en argent liquide

Caractère ANCIENNE

Question : XI-LNBA

LOG

Table : ADRESSE

NUMERO DE LOGEMENT AU RP99 (*)

01 à 90	Sans objet (logement BSLN) Numéro du logement
---------	--

Caractère ANCIENNE

Provenance : RP99

(*) Cette variable n'est pas dans le fichier diffusé.

LOGDO

Table : ADRESSE

INDICATEUR DE DOUBLE DU NUMERO DE LOGEMENT AU RP99 (*)

A à Z	Sans objet (logement BSLN) ou à la première occurrence d'une valeur de LOG Pour un autre logement portant par erreur la même valeur de LOG
-------	---

Caractère ANCIENNE

Provenance : RP99

(*) Cette variable n'est pas dans le fichier diffusé.

LPAI_1

Table : MENAGE

CONSEQUENCES DES IMPAYES DE LOYER OU DE CHARGES :

aucune conséquence

1	Sans objet (ménages propriétaires (SOC3=2), ou logé gratuitement ne payant pas de charges (SOC3=3 et LCS=2) ou n'étant pas en situation d'impayé de loyer ou de charges)
2	Oui Non

Caractère NOUVELLE

Question : XI-LPAI

LPAI_2

Table : MENAGE

CONSEQUENCES DES IMPAYES DE LOYER OU DE CHARGES :

le versement de l'aide au logement est passé en tiers payant au propriétaire

1	Sans objet (ménages propriétaires (SOC3=2), ou logé gratuitement ne payant pas de charges (SOC3=3 et LCS=2) ou n'étant pas en situation d'impayé de loyer ou de charges)
2	Oui Non

Caractère NOUVELLE

Question : XI-LPAI

LPAI_3

Table : MENAGE

CONSEQUENCES DES IMPAYES DE LOYER OU DE CHARGES :

l'aide au logement a été suspendue

1	Sans objet (ménages propriétaires (SOC3=2), ou logé gratuitement ne payant pas de charges (SOC3=3 et LCS=2) ou n'étant pas en situation d'impayé de loyer ou de charges)
2	Oui Non

Caractère NOUVELLE

Question : XI-LPAI

LPAI_4

Table : MENAGE

CONSEQUENCES DES IMPAYES DE LOYER OU DE CHARGES :

la garantie LOCA-PASS a été mise en jeu

	Sans objet (ménages propriétaires (SOC3=2), ou logé gratuitement ne payant pas de charges (SOC3=3 et LCS=2) ou n'étant pas en situation d'impayé de loyer ou de charges)
1	Oui
2	Non

Caractère NOUVELLE

Question : XI-LPAI

LPAI_5

Table : MENAGE

CONSEQUENCES DES IMPAYES DE LOYER OU DE CHARGES :

une autre procédure de recouvrement a été engagée

	Sans objet (ménages propriétaires (SOC3=2), ou logé gratuitement ne payant pas de charges (SOC3=3 et LCS=2) ou n'étant pas en situation d'impayé de loyer ou de charges)
1	Oui
2	Non

Caractère NOUVELLE

Question : XI-LPAI

LPAI_6

Table : MENAGE

CONSEQUENCES DES IMPAYES DE LOYER OU DE CHARGES :

le ménage a saisi la commission de surendettement

	Sans objet (ménages propriétaires (SOC3=2), ou logé gratuitement ne payant pas de charges (SOC3=3 et LCS=2) ou n'étant pas en situation d'impayé de loyer ou de charges)
1	Oui
2	Non

Caractère NOUVELLE

Question : XI-LPAI

LPAI_N

Table : MENAGE

NOMBRE DE CONSEQUENCES DES IMPAYES DE LOYER OU DE CHARGES

1 à 5	Sans objet (ménages propriétaires (SOC3=2), ou logé gratuitement ne payant pas de charges (SOC3=3 et LCS=2) ou n'étant pas en situation d'impayé de loyer ou de charges) Nombre de réponses
-------	--

Numérique NOUVELLE

Question : XI-LPAI

LPAI_N est le nombre de réponses positives recueillies dans les variables LPAI_2 à LPAI_6.

LPBA

Table : MENAGE

DIFFICULTES POUR PAYER LE LOYER OU LES CHARGES AU COURS DES 24 DERNIERS MOIS

	Sans objet (ménage propriétaire ou fermier-métayer (SOC3<>1,2), ou logé gratuitement ne payant pas de charges (SOC=3 et LCS<>1))
1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : XI-LPBA

Attention : ne concerne que les UVP = ' ' ou ' 1 '

LPBC

Table : MENAGE

SITUATION ACTUELLE D'IMPAYE DE LOYER OU DE CHARGES

1	Sans objet (ménage propriétaire ou fermier-métayer (SOC3<>1,2), ou logé gratuitement ne payant pas de charges (SOC=3 et LCS<>1))
2	Oui
	Non

Caractère MODIFIEE

Question : XI-LPBC

Attention : en 2002, cette question était filtrée sur les personnes ayant eu un retard de paiement d'au moins 2 mois

LRP

Table : MENAGE

DESTINATAIRE DU VERSEMENT DES LOYERS ET CHARGES

1	Sans objet (ménage non locataire (SOC3<>4))
2	Loyer payé au propriétaire
3	Loyer payé à un professionnel de l'immobilier (administrateur de biens, notaire, agent immobilier ...)
	Loyer payé à une association ou à un organisme qui sous-loue

Caractère ANCIENNE

Question : XI-LRP

LSURLA

Table : MENAGE

EXISTENCE D'UN SURLOYER OU SUPPLEMENT DE LOYER DE SOLIDARITE

1	Sans objet (ménage non locataire du secteur HLM (LSY1<>1))
2	Oui
	Non

Caractère ANCIENNE

Question : XI-LSURLA

LSURLB

Table : MENAGE

ANCIENNETE DU SURLOYER OU SUPPLEMENT DE LOYER DE SOLIDARITE

1	Sans objet (ménage non locataire du secteur HLM (LSY1<>1) ou ne payant pas de surloyer (LSURLA=2))
2	Moins de 2 ans
3	Entre 2 ans et moins de 5 ans
	5 ans ou plus

Caractère ANCIENNE

Question : XI-LSURLB

LSURLC

Table : LOGEMENT

MONTANT DU SURLOYER OU SUPPLEMENT DE LOYER DE SOLIDARITE

.	Sans objet (ménage non locataire du secteur HLM (LSY1<>1) ou ne payant pas de surloyer (LSURLA=2)) ou non déclaré
1 à 9997	Montant en Euros

Numérique ANCIENNE

Question : XI-LSURLC

LSURLD

Table : MENAGE

INCLUSION DU SURLOYER DANS LE MONTANT DECLARE DU LOYER PRINCIPAL (LLD)

1	Sans objet (ménage non locataire du secteur HLM (LSY1<>1) ou ne payant pas de surloyer (LSURLA=2)) ou montant non déclaré
2	Oui
	Non

Caractère ANCIENNE

Question : XI-LSURLD

LSY1

Table : MENAGE

LE LOYER RELEVE-T-IL DE LA LEGISLATION HLM ?

1	Sans objet (ménage non locataire (SOC3<>4) ou UVS)
2	Oui
	Non

Caractère ANCIENNE

Question : XI-LSY1

Attention : l'effectif de LSY1=1 est plus élevé que LSYBIS='1' car la variable LSYBIS ne concerne que les logements loués VIDES.

LSYBIS

Table : MENAGE

SECTEUR DE LOCATION

- Locataires d'un local loué vide -

1	Sans objet (ménage non locataires (SOC3<>4) ou UVS)
2	Secteur HLM
3	Secteur social non HLM et non soumis à la loi de 1948
4	Logement dont le loyer est soumis à la loi de 1948
5	Logement achevé avant 1949 à loyer "libre"
9	Logement construit après 1948 à loyer "libre"
	Autre locataire (logé en meublé, hôtel ou garni), sous-locataire ou en location-accession meublé

Caractère ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

LMOBIS	LSYR	SNP	IAAT	LSYBIS
				=
2 à 7				= 9
	1			= 1
	2			= 3
		2, 3, 4		= 2
			1, 2, 3	= 4
			> 3	= 5

Attention : en 2002 on distinguait le secteur HLM conventionné et non conventionné.

L'effectif de LSY1=1 est plus élevé que LSYBIS='1' car la variable LSYBIS ne concerne que les logements loués VIDES.

LSYR

Table : MENAGE

REGIME JURIDIQUE DU LOYER

1	Sans objet (ménage non locataire (SOC3<>4))
2	Loyer soumis à la législation sur les HLM
3	Loyer soumis à la loi de 1948
4	Loyer libre d'un logement achevé avant 1949
	Loyer libre d'un logement achevé après 1948

Caractère ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION

LSY1	LSY3	IAAT	LSYR
1			= 1
	1		= 2
	2	1, 2, 3	= 3
	2	> 3	= 4

MAA1A

Table : MENAGE

ANNEE D'ARRIVEE DE LA PREMIERE PERSONNE DU MENAGE ACTUEL DANS LE LOGEMENT

1900 à 2006	Année d'arrivée
-------------	-----------------

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

Si MAA3 = 1, alors MAA1A = MAA3A

Sinon, MAA1A = min (MAA2A, MAA2AC)

MAA1AR

Table : MENAGE

ANNEE D'ARRIVEE DE LA PREMIERE PERSONNE DU MENAGE ACTUEL DANS LE LOGEMENT

- en tranches -

01	Avant 1949
02	De 1949 à 1961
03	De 1962 à 1967
04	De 1968 à 1974
05	De 1975 à 1980
06	De 1981 à 1984
07	De 1985 à 1988
08	De 1989 à 1992
09	De 1993 à 1996
10	De 1997 à 2000
11	En 2001
12	En 2002
13	En 2003
14	En 2004
15	En 2005 ou 2006

Caractère

MODIFIEE

CALCULEE

DETERMINATION :

Ventilation en tranches de la variable MAA1A.

MAA1AT

Table : MENAGE

ANCIENNETE D'OCCUPATION DE LA PREMIERE PERSONNE DU MENAGE ACTUEL ARRIVEE DANS LE LOGEMENT

1	Moins d'un an
2	De 1 à moins de 4 ans
3	De 4 à moins de 8 ans
4	De 8 à moins de 12 ans
5	12 ans et plus

Caractère

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION

MAA1A	MAA1AT
2005 ou 2006	= 1
De 2002 à 2005	= 2
De 1999 à 2002	= 3
De 1994 à 1999	= 4
En 1993 ou avant	= 5

MAA2A

Table : MENAGE

ANNEE D'ARRIVEE DE LA PERSONNE DE REFERENCE DANS LE LOGEMENT

1900 à 2006	Année d'arrivée
-------------	-----------------

Numérique

ANCIENNE

Question : III-MAA2A

Il s'agit de la dernière date d'arrivée dans le logement (en cas de départ puis retour dans le logement).

MAA2AC

Table : MENAGE

ANNEE D'ARRIVEE DU CONJOINT DANS LE LOGEMENT

1900 à 2006	Sans objet (pas de conjoint (MPC=0)) Année d'arrivée
-------------	---

Numérique

ANCIENNE

Question : III-MAA2AC

si MARRIVC=oui alors MAA2AC=MAA2A

Il s'agit de la dernière date d'arrivée dans le logement (en cas de départ puis retour dans le logement).

MAA2AR

Table : MENAGE

ANNEE D'ARRIVEE DE LA PERSONNE DE REFERENCE DANS LE LOGEMENT

- en tranches -

01	Avant 1949
02	De 1949 à 1961
03	De 1962 à 1967
04	De 1968 à 1974
05	De 1975 à 1980
06	De 1981 à 1984
07	De 1985 à 1988
08	De 1989 à 1992
09	De 1993 à 1996
10	De 1997 à 2000
11	En 2001
12	En 2002
13	En 2003
14	En 2004
15	En 2005 ou 2006

Caractère

MODIFIEE

CALCULEE

DETERMINATION :

Ventilation en tranches de la variable MAA2A.

MAA2ARC

Table : MENAGE

ANNEE D'ARRIVEE DU CONJOINT DANS LE LOGEMENT

- en tranches -

01	Sans objet (pas de conjoint (MPC=0))
02	Avant 1949
03	De 1949 à 1961
04	De 1962 à 1967
05	De 1968 à 1974
06	De 1975 à 1980
07	De 1981 à 1984
08	De 1985 à 1988
09	De 1989 à 1992
10	De 1993 à 1996
11	De 1997 à 2000
12	En 2001
13	En 2002
14	En 2003
15	En 2004
	En 2005 ou 2006

Caractère MODIFIEE

CALCULEE

DETERMINATION :

Ventilation en tranches de la variable MAA2AC.

MAA2AT

Table : MENAGE

ANCIENNETE D'OCCUPATION DE LA PERSONNE DE REFERENCE

1	Moins d'un an
2	De 1 à moins de 4 ans
3	De 4 à moins de 8 ans
4	De 8 à moins de 12 ans
5	12 ans et plus

Caractère ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION

MAA1A	MAA1AT
2005 ou 2006	= 1
De 2002 à 2005	= 2
De 1999 à 2002	= 3
De 1994 à 1999	= 4
En 1993 ou avant	= 5

MAA2ATC

Table : MENAGE

ANCIENNETE D'OCCUPATION DU CONJOINT

1	Sans objet (pas de conjoint (MPC=0))
2	Moins d'un an
3	De 1 à moins de 4 ans
4	De 4 à moins de 8 ans
5	De 8 à moins de 12 ans
5	12 ans et plus

Caractère ANCIENNE CALCULEE

DETERMINATION

MAA1A	MAA1AT
2005 ou 2006	= 1
De 2002 à 2005	= 2
De 1999 à 2002	= 3
De 1994 à 1999	= 4
En 1993 ou avant	= 5

MAA2M

Table : MENAGE

MOIS D'ARRIVEE DE LA PERSONNE DE REFERENCE DANS LE LOGEMENT ACTUEL

1 à 12	Sans objet (la PR est arrivée avant 2002 (MAA2A<2002)) Numéro du mois dans l'année
--------	---

Numérique ANCIENNE Question : III-MAA2M

MAA2MC

Table : MENAGE

MOIS D'ARRIVEE DU CONJOINT DANS LE LOGEMENT ACTUEL

1 à 12	Sans objet (pas de conjoint ou le conjoint est arrivé avant 1995 (MPC=0 ou MAA2AC<1995)) Numéro du mois dans l'année
--------	---

Numérique ANCIENNE Question : III-MAA2MC

MAA3

Table : MENAGE

PRESENCE D'UNE AUTRE PERSONNE DU MENAGE ACTUEL DANS LE LOGEMENT AVANT L'ARRIVEE DE LA PERSONNE DE REFERENCE OU DE L'EVENTUEL CONJOINT

1	Sans objet (le ménage ne contient pas d'autres personnes que la PR et le conjoint éventuel de plus de 15 ans ((MPC=0 et MNP1>1 et NAG>15) et (MPC=1 et MNP1>2 et NAG>15))
2	Oui Non

Caractère ANCIENNE Question : III-MAA3

MAA3A

Table : MENAGE

ANNEE D'ARRIVEE DE LA PREMIERE PERSONNE DU MENAGE ACTUEL DANS LE LOGEMENT (si ce n'est pas la P.R ou le conjoint éventuel)

1900 à 2006	Sans objet (aucune autre personne du ménage n'est arrivée dans le logement avant la PR ou le conjoint (MAA3<>1)) Année d'arrivée
-------------	---

Numérique ANCIENNE Question : III-MAA3A

MAA3M

Table : MENAGE

MOIS D'ARRIVEE DE LA PREMIERE PERSONNE DU MENAGE ACTUEL DANS LE LOGEMENT (si ce n'est pas la PR ou le conjoint éventuel)

1 à 12	Sans objet (aucune autre personne du ménage n'est arrivée dans le logement avant la PR ou le conjoint (MAA3<->1) ou son arrivée est antérieure à 1995 (MAA3A<1995)) Mois d'arrivée
--------	---

Numérique

ANCIENNE

Question : III-MAA3M

MAEXPLOI

Table : MENAGE

PRESENCE D'UN EXPLOITANT AGRICOLE DANS LE MENAGE

1	Oui
2	Non

Caractère

MODIFIEE

CALCULEE

Attention : en 2002 la question était posée directement, en 2006 l'information est récupérée par la catégorie socioprofessionnelle posée dans le TCM.

MAG

Table : MENAGE

AGE DE LA PERSONNE DE REFERENCE AU 31 DECEMBRE 2006

15 à 110	Age
----------	-----

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

MAG = NAG pour l'individu ayant NLIEN = 1.

MAGT

Table : MENAGE

AGE DE LA PERSONNE DE REFERENCE AU 31 DECEMBRE 2006

- tranches quinquennales -

01	Moins de 25 ans
02	De 25 à 29 ans
03	De 30 à 34 ans
04	De 35 à 39 ans
05	De 40 à 44 ans
06	De 45 à 49 ans
07	De 50 à 54 ans
08	De 55 à 59 ans
09	De 60 à 64 ans
10	De 65 à 69 ans
11	De 70 à 74 ans
12	De 75 à 79 ans
13	80 ans et plus

Caractère

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

Ventilation en tranches de MAG.

MAGTR

Table : MENAGE

AGE DE LA PERSONNE DE REFERENCE AU 31 DECEMBRE 2006

- code regroupé -

1	Moins de 30 ans
2	De 30 à 39 ans
3	De 40 à 49 ans
4	De 50 à 64 ans
5	65 ans et plus

Caractère ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION

MAGT	MAGTR
01, 02	= 1
03, 04	= 2
05, 06	= 3
07, 08, 09	= 4
	= 5

MANAIS

Table : MENAGE

ANNEE DE NAISSANCE DE LA PERSONNE DE REFERENCE

1901 à 2006	Année de naissance
-------------	--------------------

Numérique ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

MANAIS = NANAIS pour l'individu ayant NLIEN = 1.

MANAISC

Table : MENAGE

ANNEE DE NAISSANCE DU CONJOINT DE LA PERSONNE DE REFERENCE

.	Sans objet (pas de conjoint (MPC=0))
1901 à 2006	Année de naissance

Numérique NOUVELLE

CALCULEE

DETERMINATION :

S'il n'existe pas d'individu tel que NLIEN = 2 alors MANAISC non renseignée.

Sinon MANAISC = NANAIS pour l'individu ayant NLIEN = 2.

MAORIENT

Table : INDIVIDU

ORIENTATION DES PRODUCTIONS AGRICOLES

	Sans objet (individus qui ne sont pas agriculteurs (NCS24<>10))
1	Polyculture (culture ou terres labourables)
2	Maraîchage ou horticulture
3	Vignes ou arbres fruitiers
4	Elevage d'herbivores (bovins, ovins, ...)
5	Elevage de granivores (porcs, volailles, ...)
6	Polyculture-élevage
7	Elevage d'herbivores et de granivores
8	Autres

Caractère ANCIENNE

Question : I.DUV-OPA

Attention : en 2002, cette variable était au niveau ménage.

MARRIVC

Table : MENAGE

MEME DATE D'ARRIVEE POUR LA PR ET SON CONJOINT

1	Sans objet (pas de conjoint : MPC=0)
2	Oui Non

Caractère

ANCIENNE

Question : III-MARRIVC

MASUPA

Table : INDIVIDU

SUPERFICIE DES PETITES EXPLOITATIONS AGRICOLES (<5hectares) EN ARES

.	Sans objet (superficie de l'exploitation fait plus de 5 hectares (MASUPH>5))
0 à 997	Superficie en ares

Numérique

NOUVELLE

Question : I.DUV-SUPA

MASUPH

Table : INDIVIDU

SUPERFICIE DE L'EXPLOITATION AGRICOLE

.	Sans objet (individus qui ne sont pas déclarés agriculteurs ou ouvriers agricoles)
0 à 997	Superficie en hectares

Numérique

MODIFIEE

Question : I.DUV-SUPH

Attention : en 2002, cette variable était au niveau ménage, avec le nouveau tronc commun elle est passée à un niveau individu.

MATRM

Table : ADRESSE

ETAT MATRIMONIAL DE LA PERSONNE DE REFERENCE AU RP90

1	Sans objet (logement BSLN ou non principal au RP)
2	Célibataire
3	Mariée ou remariée
4	Veuve
	Divorcée

Caractère

ANCIENNE

Provenance : RP99

MCOHAB

Table : MENAGE

VIE EN COUPLE DE LA PERSONNE DE REFERENCE

1	Oui
2	Non

Caractère

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

MCOHAB = NCOHAB pour l'individu ayant NLIEN = 1.

CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE (CS) DE LA PERSONNE DE REFERENCE

- code détaillé en 42 postes -

10	Agriculteurs - taille de l'exploitation non précisée
11	Agriculteurs sur petite exploitation
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation
13	Agriculteurs sur grande exploitation
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
42	Instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
71	Anciens agriculteurs exploitants
72	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres et anciennes professions intellectuelles supérieures
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)

Caractère ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

MCS = NCS pour l'individu ayant NLIEN = 1.

MCS10

Table : MENAGE

CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE (CS) DE LA PERSONNE DE REFERENCE

- code intermédiaire en 10 postes -

01	Agriculteurs exploitants
02	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise, professions libérales
03	Cadres et professions intellectuelles supérieures sauf professions libérales
04	Professions intermédiaires
05	Employés
06	Ouvriers qualifiés
07	Ouvriers non qualifiés
08	Retraités ex-non salariés
09	Retraités ex-salariés
10	Autres personnes sans activité professionnelle

Caractère MODIFIEE

CALCULEE

DETERMINATION

MCS14	MCS10
01 à 07	= MCS14
08, 09	= 08
10 à 13	= 09
14	= 10

MCS14

Table : MENAGE

CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE (CS) DE LA PERSONNE DE REFERENCE

- code intermédiaire en 14 postes -

01	Agriculteurs exploitants
02	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise, professions libérales
03	Cadres et professions intellectuelles supérieures sauf professions libérales
04	Professions intermédiaires
05	Employés
06	Ouvriers qualifiés
07	Ouvriers non qualifiés
08	Anciens agriculteurs
09	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise, professions libérales
10	Anciens cadres et anciennes professions intellectuelles supérieures
11	Anciennes professions intermédiaires
12	Anciens employés
13	Anciens ouvriers
14	Autres personnes sans activité professionnelle

Caractère MODIFIEE

CALCULEE

DETERMINATION

MCS	MPCS	MCS14
10 à 13		= 01
21, 22, 23, 31		= 02
33 à 38		= 03
42 à 48		= 04
52 à 56		= 05
62 à 65		= 06
67 à 69		= 07
71		= 08
72		= 09
74	31	= 09
74		= 10

75		= 11
77		= 12
78		= 13
81 à 86		= 14

MCS8

Table : MENAGE

CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE (CS) DE LA PERSONNE DE REFERENCE

- code regroupé en 8 postes -

1	Agriculteurs
2	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
3	Cadres et professions intellectuelles supérieures
4	Professions intermédiaires
5	Employés
6	Ouvriers
7	Retraités
8	Autres personnes sans activité professionnelle

Caractère NOUVELLE

CALCULEE

DETERMINATION :

C'est le premier chiffre de MCS.

MCSC

Table : MENAGE

CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE (CS) DU CONJOINT

- code détaillé en 42 postes -

	Sans objet (pas de conjoint (MPC=0))
10	Agriculteurs - taille de l'exploitation non précisée
11	Agriculteurs sur petite exploitation
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation
13	Agriculteurs sur grande exploitation
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
42	Instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
71	Anciens agriculteurs exploitants
72	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres et anciennes professions intellectuelles supérieures
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)

Caractère

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

S'il n'existe pas d'individu tel que NLIEN = 2 alors MCSC non renseigné

Sinon MCSC = NCS pour l'individu ayant NLIEN = 2.

MCSC8

Table : MENAGE

CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE (CS) DU CONJOINT

- code regroupé en 8 postes -

1	Sans objet (pas de conjoint (MPC=0))
2	Agriculteurs
3	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
4	Cadres et professions intellectuelles supérieures
5	Professions intermédiaires
6	Employés
7	Ouvriers
8	Retraités
8	Autres personnes sans activité professionnelle

Caractère ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

C'est le premier chiffre de MCSC.

MDIPL0

Table : MENAGE

DIPLOME LE PLUS ELEVE OBTENU PAR LA PERSONNE DE REFERENCE

1	Aucun diplôme
2	Certificat d'études primaires (CEP)
3	Brevet d'études du 1er cycle (BEPC) ou BE, ou brevet des collèges
4	CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau
5	Baccalauréat professionnel
6	Baccalauréat technique ou technologique
7	Baccalauréat général
8	Bac+2
9	Supérieur à BAC+2

Caractère ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

MDIPL0 = NDIPL0 pour l'individu ayant NLIEN = 1.

MDIPLC

Table : MENAGE

DIPLOME LE PLUS ELEVE DU CONJOINT DE LA PERSONNE DE REFERENCE

1	Sans objet (pas de conjoint (MPC=0))
1	Aucun diplôme
2	Certificat d'études primaires (CEP)
3	Brevet d'études du 1er cycle (BEPC) ou BE, ou brevet des collèges
4	CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau
5	Baccalauréat professionnel
6	Baccalauréat technique ou technologique
7	Baccalauréat général
8	Bac+2
9	Supérieur à BAC+2

Caractère ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

MDIPLC = NDIPLC pour l'individu ayant NLIEN = 2.

MFAM

Table : MENAGE

TYPE DE FAMILLE

1	Couple (avec ou sans enfant)
2	Personne seule sans enfant
3	Autre (personne seule avec enfant, plusieurs personnes isolées)

Caractère ANCIENNE CALCULEE

DETERMINATION :

Si MNP1 = 1 alors MFAM = 2.

Sinon, si MPC = 1 alors MFAM = 1.

Sinon MFAM = 3.

MMATRI

Table : MENAGE

ETAT MATRIMONIAL DE LA PERSONNE DE REFERENCE

1	Célibataire
2	Marié ou remarié, y compris séparé légalement
3	Veuf
4	Divorcé

Caractère ANCIENNE CALCULEE

DETERMINATION :

MMATRI = NMATRI pour l'individu ayant NLIEN = 1.

MNATIO

Table : MENAGE

NATIONALITE DE LA PERSONNE DE REFERENCE

1	Français de naissance, y compris par réintégration
2	Français par naturalisation, mariage, déclaration ou option à sa majorité
3	De nationalité étrangère
4	Apatride

Numérique MODIFIEE CALCULEE

DETERMINATION :

MNATIO=NATIO pour l'individu ayant NLIEN=1.

MNATIO7

Table : MENAGE

NATIONALITE DE LA PERSONNE DE REFERENCE

- code regroupé -

1	Français de naissance, y compris par réintégration
2	Français par naturalisation, mariage, déclaration ou option à sa majorité
3	De nationalité de l'Union européenne des 15 (hors France)
4	De nationalité des pays entrés en 2004 dans l'Union européenne
5	De nationalité algérienne, marocaine ou tunisienne
6	De nationalité d'Afrique (hors Maghreb)
7	De nationalités autres ou apatride

Numérique NOUVELLE CALCULEE

DETERMINATION :

MNATIO7=NATIO7 pour l'individu ayant NLIEN=1.

MNE

Table : MENAGE

NOMBRE D'ENFANTS DE LA PERSONNE DE REFERENCE OU DE SON CONJOINT FAISANT PARTIE DU MENAGE

0 à 9	Nombre d'enfants
10	10 enfants et plus

Numérique ANCIENNE CALCULEE

DETERMINATION :

C'est le nombre d'individus du ménage ayant NLIEN = 3.

MNE1

Table : MENAGE

NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE (*) FAISANT PARTIE DU MENAGE

0 à 9	Nombre d'enfants à charge
10	10 enfants et plus

Numérique

MODIFIEE

CALCULEE

(*) : Définition fiscale : enfants de la personne de référence ou de son conjoint :

- âgés de moins de 21 ans
- ou âgés de moins de 25 ans et étudiants ou élèves

DETERMINATION :

On compte une unité par individu tel que NLIEN = 3 et :

- NANAIS > 1985
- ou NANAIS > 1981 et NSITUA = 3

MNEA

Table : MENAGE

NOMBRE D'ENFANTS CELIBATAIRES DE MOINS DE 25 ANS FAISANT PARTIE DU MENAGE

0 à 9	Nombre d'enfants
10	10 enfants et plus

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

C'est le nombre d'individus ayant NLIEN = 3 et NANAIS > 1981 et NMATRI = 1

MNEB

Table : MENAGE

NOMBRE D'ENFANTS CELIBATAIRES (SANS LIMITE D'AGE) FAISANT PARTIE DU MENAGE

- Définition recensement -

0 à 9	Nombre d'enfants
10	10 enfants et plus

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

C'est le nombre d'individus ayant NLIEN = 3 et NMATRI = 1.

MNEC

Table : MENAGE

NOMBRE D'ENFANTS CELIBATAIRES MINEURS (moins de 18 ans) FAISANT PARTIE DU MENAGE

0 à 9	Nombre d'enfants
10	10 enfants et plus

Numérique

NOUVELLE

CALCULEE

DETERMINATION :

C'est le nombre d'individus ayant NLIEN = 3 et NANAIS > 1988 et NMATRI = 1

Attention, cette variable ne correspond plus à la variable MNEC de 2002 où il n'y avait aucune distinction sur l'âge.

MNOI

Table : LOGEMENT

NOMBRE DE PIECES NECESSAIRES AU MENAGE CALCULE DE FACON NORMATIVE

- Définition INSEE -

1 à 99	Nombre de pièces Valeur minimale 2
--------	------------------------------------

Numérique NOUVELLE CALCULEE

DETERMINATION

MNOI est calculée d'après le nombre et les caractéristiques (âge, sexe etc.) des personnes du ménage en comptant :

- une pièce de séjour pour le ménage,
- une pièce pour la personne de référence du ménage et son conjoint (si NLIEN = 1),
- une pièce pour chaque couple n'incluant pas la personne de référence (deux individus tels que NLIEN > 2 et NCOHAB = 1),
- une pièce pour les autres personnes non célibataires et pour les célibataires de 19 ans et plus (si NLIEN > 2 et NMATRI = 1 ou si NLIEN > 2 et NCOHAB = 2 et NAG > 19),
- et, pour les célibataires de moins de 19 ans :
 - . une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans,
 - . sinon, une pièce par enfant.

MNP

Table : MENAGE

NOMBRE DE PERSONNES DU MENAGE

- code regroupé -

1 à 5 6	Nombre de personnes 6 personnes et plus
------------	--

Numérique ANCIENNE CALCULEE

DETERMINATION :

Ventilation en tranches de MNP1.

MNP1

Table : MENAGE

NOMBRE DE PERSONNES DU MENAGE

- code détaillé -

1 à 11 12	Nombre de personnes 12 personnes et plus
--------------	---

Numérique ANCIENNE CALCULEE

DETERMINATION :

MNP1 = Sup (NOI).

MODUTILI

Table : ADRESSE

UTILISATION PRINCIPALE ENVISAGEE DES LOGEMENTS - BSLN -

1	Sans objet (logement RP99) ou non renseigné
2	Occupation personnelle
3	Vente ou location vente
4	Location vide ou meublée
5	Mixte à majorité location
6	Mixte à majorité accession
6	Logement de fonction ou occupation à titre gratuit

Caractère ANCIENNE Provenance : BSLN

Attention : cette variable correspond à la variable MODL de 2002.

MPA

Table : MENAGE

NOMBRE D'ACTIFS DU MENAGE

0 à 9	Nombre d'actifs
-------	-----------------

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

C'est le nombre d'individus du ménage ayant NSITUA=1,2 ou 4.

MPAO

Table : MENAGE

NOMBRE D'ACTIFS OCCUPES DU MENAGE

0 à 9	Nombre d'actifs occupés
-------	-------------------------

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

C'est le nombre d'individus du ménage ayant NSITUA=1 ou 2.

MPAYNAIS

Table : MENAGE

PAYS DE NAISSANCE DE LA PERSONNE DE REFERENCE

- code détaillé - (*)

001	FRANCE
002	BELGIQUE
003	PAYS-BAS, HOLLANDE
004	ALLEMAGNE, EX-RFA, EX-RDA
005	ITALIE
006	ROYAUME-UNI
007	IRLANDE, EIRE
008	DANEMARK
009	GRECE
010	PORTUGAL
011	ESPAGNE
012	LUXEMBOURG
013	GRANDE-BRETAGNE
014	ANGLETERRE
015	ECOSSE
016	PAYS-DE-GALLES
017	IRLANDE DU NORD (ULSTER)
018	ILE DE MAN
019	ILES ANGLO-NORMANDES
020	LIECHTENSTEIN
021	CANARIES
022	CEUTA ET MELILA
023	ACORES
024	ISLANDE
025	MADERE
026	ILES BOUVET
028	NORVEGE
029	SVALBARD, SPITSBERG, ILE JAN MAYEN
030	SUEDE
031	CORSE
032	FINLANDE
033	PAYS BASQUE (FRANCE)
034	CRETE
035	SARDAIGNE
036	SUISSE
037	SICILE
038	AUTRICHE
039	PAYS BASQUE (ESPAGNE)
040	MONACO
041	ILES FEROE
042	REPUBLIQUE DE SAINT-MARIN
043	ANDORRE
044	GIBRALTAR
045	VATICAN
046	MALTE
050	KURDISTAN (IRAQ)
051	KURDISTAN (TURQUIE)
052	TURQUIE
053	ESTONIE (EX-URSS)
054	LETTONIE (EX-URSS)
055	LITUANIE (EX-URSS)
060	POLOGNE
061	REPUBLIQUE TCHEQUE (EX-TCHECOSLOVAQUIE)
063	SLOVAQUIE (EX-TCHECOSLOVAQUIE)
064	HONGRIE
066	ROUMANIE
068	BULGARIE
070	ALBANIE
072	UKRAINE (EX-URSS)
073	BIELORUSSIE, BELARUS (EX-URSS)
074	MOLDAVIE (EX-URSS)

075	RUSSIE (EX-URSS)
076	GEORGIE (EX-URSS)
077	ARMENIE (EX-URSS)
078	AZERBAIDJAN (EX-URSS)
079	KAZAKHSTAN (EX-URSS)
080	TURKMENISTAN (EX-URSS)
081	OUZBEKISTAN, UZBEKISTAN (EX-URSS)
082	TADJIKISTAN (EX-URSS)
083	KIRGHIZISTAN, KIRGHIZIE (EX-URSS)
091	SLOVENIE (EX-YOUGOSLAVIE)
092	CROATIE (EX-YOUGOSLAVIE)
093	BOSNIE-HERZEGOVINE (EX-YOUGOSLAVIE)
094	SERBIE
095	REP. FED. DE YOUGOSLAVIE (EX-YOUGOSLAVIE)
096	MACEDOINE (EX-YOUGOSLAVIE)
097	MONTENEGRO
204	MAROC
208	ALGERIE
212	TUNISIE
216	LIBYE
220	EGYPTE
224	SOUDAN
228	MAURITANIE
232	MALI
236	BURKINA FASO
240	NIGER
244	TCHAD
247	CAP-VERT
248	SENEGAL
252	GAMBIE
257	GUINEE-BISSAO
260	REPUBLIQUE DE GUINEE
264	SIERRA LEONE
268	LIBERIA
272	COTE-D'IVOIRE
276	GHANA
280	TOGO
284	BENIN
288	NIGERIA
302	CAMEROUN
306	REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE RCA
310	GUINEE EQUATORIALE
311	SAO TOME-ET-PRINCIPE
314	GABON
318	REPUBLIQUE DU CONGO
322	REP. DEMOCRATIQUE DU CONGO, EX-ZAIRE
324	RWANDA, RUANDA
328	BURUNDI
330	ANGOLA
334	ETHIOPIE
335	ERYTHREE
338	DJIBOUTI
342	SOMALIE
346	KENYA
350	UGANDA
352	TANZANIE
355	SEYCHELLES
356	ILE DE L'ASCENSION
357	ILES TRISTAN DE CUNHA
358	SAINTE-HELENE
359	ILES CHAGOS
366	MOZAMBIQUE
370	MADAGASCAR
372	REUNION
373	ILE MAURICE

375	COMORES
377	MAYOTTE
378	ZAMBIE
380	SAHARA OCCIDENTAL
382	ZIMBABWE
386	MALAWI
388	AFRIQUE DU SUD
389	NAMIBIE
391	BOTSWANA
393	SWAZILAND
395	LESOTHO
400	ETATS-UNIS D'AMERIQUE, USA, EU
404	CANADA
406	GROENLAND
412	MEXIQUE
413	BERMUDES
416	GUATEMALA
421	BELIZE
424	HONDURAS
428	EL SALVADOR
432	NICARAGUA
436	COSTA RICA
442	PANAMA
448	CUBA
449	PORTO RICO
451	SAINT-KITTS ET NEVIS
452	HAITI
453	BAHAMAS
454	ILES TURKS ET CAIQUES, TURKS ET CAICOS
456	REPUBLIQUE DOMINICAINE
457	ILES VIERGES AMERICAINES
458	GUADELOUPE
459	ANTIGUA ET BARBUDA
460	DOMINIQUE
461	ILES VIERGES BRITANNIQUES
462	MARTINIQUE
463	ILES CAYMAN
464	JAMAIQUE
465	SAINTE-LUCIE
466	SAN MARTEEN, SAINT-MARTIN (NEERLANDAISE)
467	SAINT-VINCENT-ET-LES-GRENADINES
469	BARBADE
470	ANGUILLA
471	MONTSERRAT
472	TRINIDAD ET TOBAGO
473	GRENADE
474	ARUBA
475	SAINT-EUSTACHE
476	SABA
477	CURACAO
478	ANTILLES NEERLANDAISES
479	BONAIRE
480	COLOMBIE
484	VENEZUELA
488	GUYANA
492	SURINAM
496	GUYANE FRANCAISE
500	EQUATEUR
504	PEROU
508	BRESIL
512	CHILI
516	BOLIVIE
520	PARAGUAY
524	URUGUAY
528	ARGENTINE

529	ILES FALKLAND, MALOUINES
530	GEORGIE DU SUD
531	ILES SANDWICH DU SUD
532	TERRITOIRE ANTARCTIQUE BRITANNIQUE
600	CHYPRE
604	LIBAN
608	SYRIE
612	IRAQ, IRAK
616	IRAN
624	ISRAEL
625	PALESTINE
628	JORDANIE
632	ARABIE SAOUDITE
636	KOWEIT
640	BAHREIN
641	FUDJAYRA, FOUJJAIRAH
642	UMM AL QAYWAYN, OUM AL QAIWAIN
643	ADJMAN
644	QATAR
645	ABU DHABI, ABOU DABI
646	DUBAI, DOUBAI
647	EMIRATS ARABES UNIS
648	CHARDJA
649	OMAN
650	RAS AL-KHAYMA, RAS AL KHAIMAH
653	YEMEN
660	AFGHANISTAN
662	PAKISTAN
664	INDE
666	BANGLADESH
667	MALDIVES
669	SRI LANKA, CEYLAN
672	NEPAL
675	BHOUTAN, BHUTAN
676	MYANMAR, BIRMANIE
680	THAILANDE
684	LAOS
690	VIET NAM
696	CAMBODGE
700	INDONESIE
701	MALAISIE
702	TIMOR ORIENTAL
703	BRUNEI
706	SINGAPOUR
708	PHILIPPINES
716	MONGOLIE
720	REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE
721	TIBET
724	REP. POP. DEM. DE COREE, COREE DU NORD
728	REPUBLIQUE DE COREE, COREE DU SUD
732	JAPON
736	TAIWAN, FORMOSE
740	HONG-KONG
743	MACAO
800	AUSTRALIE
801	PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINEE
802	ILES HEARD, MAC DONALD
803	NAURU
804	NOUVELLE-ZELANDE
805	ILES COOK
806	ILES SALOMON
807	ILES DE TOKELAU
808	ILES NORFOLK
809	ILES CHRISTMAS
810	ILES COCOS, KEELING

811	WALLIS ET FUTUNA
812	ILES KIRIBATI, GILBERT
813	ILE PITCAIRN
814	NIUE, SAVAGE
815	FIDJI
816	VANUATU
817	TONGA
818	GUAM
819	SAMOA OCCIDENTALES
820	ILES MARIANNES
821	SAMOA AMERICAINES, SAMOA ORIENTALES
822	TUVALU
823	MICRONESIE
824	ILES MARSHALL
825	ILES WAKE, JOHNSTON
826	POLYNESIE FRANCAISE
827	NOUVELLE-CALEDONIE
829	REPUBLIQUE DES ILES PALAOS, PALAU, BELAU
830	KANAKIE
831	SAINT-PIERRE ET MIQUELON

Caractère ANCIENNE PRIMAIRE

DETERMINATION :
MPAYNAIS=NPAYSNAIS pour l'individu ayant NLIEN=1.

(*) : Cette variable n'est pas dans le fichier diffusé.

MPC

Table : MENAGE

PRESENCE D'UN CONJOINT DE LA PERSONNE DE REFERENCE

0	La personne de référence du ménage n'a pas de conjoint
1	La personne de référence du ménage a un conjoint

Caractère ANCIENNE CALCULEE

DETERMINATION :
S'il existe un individu tel que NLIEN = 2 alors MPC = 1.
Sinon MPC = 0.

MPCS

Table : MENAGE

CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE (PCS) DE LA PERSONNE DE REFERENCE (ou du mari pour les veuves n'ayant jamais travaillé)

- code détaillé -

	Sans objet (personne n'ayant jamais travaillé sauf pour les veuves n'ayant jamais travaillé à qui on attribue la CS du mari décédé)
10	Agriculteurs - taille de l'exploitation non précisée
11	Agriculteurs sur petite exploitation
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation
13	Agriculteurs sur grande exploitation
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
42	Instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
99	Non déclaré

Caractère ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

MPCS = NPCS pour l'individu ayant NLIEN = 1.

MPCS8

Table : MENAGE

CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE (PCS) DE LA PERSONNE DE REFERENCE (ou du mari pour les veuves n'ayant jamais travaillé)

- code regroupé -

	Sans objet (personne n'ayant jamais travaillé sauf pour les veuves n'ayant jamais travaillé à qui on affecte la CS du mari décédé)
1	Agriculteurs
2	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
3	Cadres et professions intellectuelles supérieures
4	Professions intermédiaires
5	Employés
6	Ouvriers
9	Non déclaré

Caractère ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

C'est le premier chiffre de MPCS.

MPCSC

Table : MENAGE

CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE (PCS) DU CONJOINT

- code détaillé -

	Sans objet (pas de conjoint (MPC=0) ou conjoint n'ayant jamais travaillé(NACTPA=2))
10	Agriculteurs - taille de l'exploitation non précisée
11	Agriculteurs sur petite exploitation
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation
13	Agriculteurs sur grande exploitation
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
42	Instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles

Caractère

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

S'il n'existe pas d'individu tel que NLIEN = 2 alors MPCSC non renseignée.

Sinon MPCSC = NPCSC pour l'individu ayant NLIEN = 2.

MPCSC8

Table : MENAGE

CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE (PCS) DU CONJOINT - code regroupé -

	Sans objet (pas de conjoint (MPC=0) ou conjoint n'ayant jamais travaillé(NACTPA=2))
1	Agriculteurs
2	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
3	Cadres et professions intellectuelles supérieures
4	Professions intermédiaires
5	Employés
6	Ouvriers

Caractère

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

C'est le premier chiffre de MPCSC.

MPNAIR

Table : MENAGE

PAYS DE NAISSANCE DE LA PERSONNE DE REFERENCE

- code regroupé -

1	France (y compris DOM-TOM)
2	Portugal
3	Espagne
4	Italie
5	Autre pays de l'Union européenne des 15
6	Autres pays de l'Union européenne des 27
7	Autre pays européens
8	Turquie
9	Algérie, Maroc, Tunisie
10	Autre pays d'Afrique
11	Cambodge, Vietnam, Laos
12	Autre pays

Caractère MODIFIEE CALCULEE

DETERMINATION

MPNAIR = NPNAIR pour l'individu ayant NLIEN = 1.

MRAUT

Table : MENAGE

MONTANT DES AUTRES REVENUS ET PRESTATIONS PERCU AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

- redressé -

.	Sans objet (aucun membre du ménage n'a perçu d'autres revenus ou prestations)
15 à 99999	Montant en Euros

Numérique ANCIENNE CALCULEE

MRAUT = RMAUTRE2 redressé

MRCHO

Table : MENAGE

MONTANT ANNUEL DES INDEMNITES DE CHOMAGE PERCU PAR LE MENAGE

- redressé -

.	Sans objet (aucun membre du ménage n'a perçu d'indemnités de chômage)
15 à 99999	Montant en Euros

Numérique ANCIENNE CALCULEE

MRCHO = Somme des NRCHO

MRD

Table : MENAGE

REVENU ANNUEL TOTAL PERÇU PAR LE MENAGE EN FRANCE METRO

- en déciles - redressé -

1	Moins de 8 830 €
2	De 8 830 € à moins de 12 846 €
3	De 12 846 € à moins de 16 385 €
4	De 16 385 € à moins de 20 043 €
5	De 20 043 € à moins de 24 568 €
6	De 24 568 € à moins de 29 593 €
7	De 29 593 € à moins de 35 003 €
8	De 35 003 € à moins de 42 271 €
9	De 42 271 € à moins de 54 728 €
10	54 728 € et plus

Numérique ANCIENNE CALCULEE

DETERMINATION :

Ventilation en déciles de la variable MRTOTA.

MRD_BIS

Table : MENAGE

REVENU ANNUEL TOTAL PERÇU PAR LE MENAGE EN FRANCE METRO

- en déciles - redressé - corrigée

1	Moins de 9 754 €
2	De 9 754 € à moins de 13 335 €
3	De 13 335 € à moins de 16 900 €
4	De 16 900 € à moins de 20 540 €
5	De 20 540 € à moins de 25 037 €
6	De 25 037 € à moins de 29 969 €
7	De 29 969 € à moins de 35 262 €
8	De 35 262 € à moins de 42 560 €
9	De 42 560 € à moins de 55 000 €
10	55 000 € et plus

Numérique

MODIFIEE

CALCULEE

DETERMINATION :

Ventilation en déciles de la variable MRTOTA_BIS.

MRD2

Table : MENAGE

REVENU ANNUEL TOTAL PERÇU PAR LE MENAGE FRANCE ENTIERE

- en déciles - redressé -

1	Moins de 8660 €
2	De 8660 € à moins de 12 592 €
3	De 12 592 € à moins de 16 180 €
4	De 16 180 € à moins de 19 898 €
5	De 19 898 € à moins de 24 327 €
6	De 24 327 € à moins de 29 361 €
7	De 29 361 € à moins de 34 878 €
8	De 34 878 € à moins de 42 106 €
9	De 42 106 € à moins de 54 613 €
10	54 613 € et plus

Numérique

NOUVELLE

CALCULEE

MRDDOM

Table : MENAGE

REVENU ANNUEL TOTAL PERÇU PAR LE MENAGE DANS LES DOM

- en déciles - redressé -

1	Moins de 4493 €
2	De 4493 € à moins de 7184 €
3	De 7184 € à moins de 9498 €
4	De 9498 € à moins de 12 307 €
5	De 12 307 € à moins de 15 314 €
6	De 15 314 € à moins de 19 263 €
7	De 19 263 € à moins de 24 397 €
8	De 24 397 € à moins de 33 115 €
9	De 33 115 € à moins de 47 582 €
10	47 582 € et plus

Numérique

NOUVELLE

CALCULEE

DETERMINATION :

Ventilation en déciles de la variable MRTOTA.

MRDUC1

Table : MENAGE

REVENU ANNUEL TOTAL PAR UNITE DE CONSOMMATION EN FRANCE METRO (échelle de l'OCDE)

- en déciles - redressé -

1	Moins de 7134 €
2	De 7134 € à moins de 9808 €
3	De 9808 € à moins de 11 999 €
4	De 11 999 € à moins de 14 107 €
5	De 14 107 € à moins de 16 300 €
6	De 16 300 € à moins de 18 666 €
7	De 18 666 € à moins de 21 495 €
8	De 21 495 € à moins de 25 567 €
9	De 25 567 € à moins de 33 286 €
10	33 286 € et plus

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

Ventilation en déciles de la variable MRUC1.

MRDUC1_BIS

Table : MENAGE

REVENU ANNUEL TOTAL PAR UNITE DE CONSOMMATION EN FRANCE METRO (échelle de l'OCDE)

- en déciles - redressé - corrigée

1	Moins de 7762 €
2	De 7762 € à moins de 10 330 €
3	De 10 330 € à moins de 12 304€
4	De 12 304 € à moins de 14 421 €
5	De 14 421 € à moins de 16 600 €
6	De 16 600 € à moins de 18 894 €
7	De 18 894 € à moins de 21 714 €
8	De 21 714 € à moins de 25 808 €
9	De 25 808 € à moins de 33 387 €
10	33 387 € et plus

Numérique

MODIFIEE

CALCULEE

DETERMINATION :

Ventilation en déciles de la variable MRUC1_BIS.

MRDUC12

Table : MENAGE

REVENU ANNUEL TOTAL PAR UNITE DE CONSOMMATION FRANCE ENTIERE (échelle de l'OCDE)

- en déciles - redressé -

1	Moins de 6831 €
2	De 6831 € à moins de 9616 €
3	De 9616 € à moins de 11 863 €
4	De 11 863 € à moins de 13 933 €
5	De 13 933 € à moins de 16 178 €
6	De 16 178 € à moins de 18 557 €
7	De 18 557 € à moins de 21 398 €
8	De 21 398 € à moins de 25 466 €
9	De 25 466 € à moins de 33 180 €
10	33 180 € et plus

Numérique

NOUVELLE

CALCULEE

DETERMINATION :

Ventilation en déciles de la variable MRUC1.

MRDUC1DOM

Table : MENAGE

REVENU ANNUEL TOTAL PAR UNITE DE CONSOMMATION DANS LES DOM (échelle de l'OCDE)

- en déciles - redressé -

1	Moins de 3000 €
2	De 3000 € à moins de 4635 €
3	De 4635 € à moins de 5984 €
4	De 5984 € à moins de 7218 €
5	De 7218 € à moins de 8781 €
6	De 8781 € à moins de 10 830 €
7	De 10 830 € à moins de 13 943 €
8	De 13 943 € à moins de 18 648 €
9	De 18 648 € à moins de 27 008 €
10	27 008 € et plus

Numérique

NOUVELLE

CALCULEE

DETERMINATION :

Ventilation en déciles de la variable MRUC1.

MRFON

Table : MENAGE

MONTANT NET ENCAISSE SUR LES LOYERS TIRES DE LOGEMENTS, GARAGES, BOUTIQUES ETC..., AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

- redressé -

0	Sans objet (aucun membre du ménage n'a perçu de revenus fonciers)
1 à 99999	Montant nul ou déficit Montant en Euros

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

MRFON = RMCAP2B redressé

MRPRE

Table : MENAGE

MONTANT DES PRESTATIONS FAMILIALES OU SOCIALES PERCU PAR LE MENAGE, AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

- redressé -

.	Sans objet (aucun membre du ménage n'a perçu de prestations familiales ou sociales)
15 à 99999	Montant en Euros

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

MRPRE = MRPRES+MRRMI+MRRMIA+MRSSOA(si DOM)+MRRSOA (si DOM)

MRPRES

Table : MENAGE

MONTANT DES PRESTATIONS FAMILIALES OU HANDICAP PERCU PAR LE MENAGE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

- redressé -

.	Sans objet (aucun membre du ménage n'a perçu de prestations familiales, handicap)
15 à 99999	Montant en Euros

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

MRPRES = RMCAF+RMEMP+RMSCO redressé.

MRRET

Table : MENAGE

MONTANT DES RETRAITES, PENSIONS OU RENTES PERCU PAR LE MENAGE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

- redressé -

.	Sans objet (aucun membre du ménage n'a perçu de retraite, pension ou rente)
15 à 99999	Montant en Euros

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

MRRET = Somme des NRRET

MRRMI

Table : MENAGE

MONTANT ANNUEL DES ALLOCATIONS DE RMI PERCU PAR LA PR ET/OU LE CONJOINT AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

- redressé -

.	Sans objet (pas d'allocation de RMI versée à PR ou conjoint)
15 à 99999	Montant en Euros

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

MRRMI = RMIC redressé.

MRRMIA

Table : MENAGE

MONTANT ANNUEL DES ALLOCATIONS DE RMI PERCU PAR LES AUTRES MEMBRES DU MENAGE QUE PR ET/OU CONJOINT, AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

- redressé -

.	Sans objet (pas d'allocation de RMI versée à d'autres personnes du ménage)
15 à 99999	Montant en Euros

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

MRRMIA = RMIA redressé.

MRRSO

Table : MENAGE

MONTANT ANNUEL DU REVENU DE SOLIDARITE de la PR ou du conjoint - DOM -

- redressé -

.	Sans objet (PR ou conjoint n'a pas perçu de revenu de solidarité)
15 à 99999	Montant en Euros

Numérique

NOUVELLE

CALCULEE

MRRSOA

Table : MENAGE

MONTANT ANNUEL DU REVENU DE SOLIDARITE des personnes autres que la PR ou conjoint - DOM -
- redressé -

. 15 à 99999	Sans objet (aucun autre membre du ménage n'a perçu de revenu de solidarité) Montant en Euros
-----------------	---

Numérique

NOUVELLE

CALCULEE

MRSAL

Table : MENAGE

MONTANT DU SALAIRE ET EVENTUELLEMENT DES PRIMES PERCU PAR LE MENAGE AU COURS
DES 12 DERNIERS MOIS

- redressé -

. 15 à 999999	Sans objet (aucun membre du ménage n'a perçu de salaire) Montant en Euros
------------------	--

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

MRSAL = Somme des NRSAL

MRSAL2

Table : MENAGE

MONTANT DU SALAIRE ET EVENTUELLEMENT DES PRIMES PERCU PAR LE MENAGE AU COURS
DES 12 DERNIERS MOIS HORS PRESTATIONS EMPLOYEURS

- redressé -

. 15 à 999999	Sans objet (aucun membre du ménage n'a perçu de salaire) Montant en Euros
------------------	--

Numérique

NOUVELLE

CALCULEE

MRSAL2 = Somme des NRSAL2

Contrairement à la variable MRSAL, les prestations familiales ont été redressées.

MRTNS

Table : MENAGE

MONTANT DES REVENUS NON SALARIAUX (y compris les déficits éventuels) PERCU PAR LE MENAGE
AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

- redressé -

. -999 999 à 99999999	Sans objet (aucun membre du ménage n'a perçu de revenus non salariaux) Montant en euros
-----------------------------	--

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

MRTNS = Somme des NRTNS

MRTOTA

Table : MENAGE

MONTANT DU REVENU TOTAL ANNUEL DU MENAGE (sans déficit foncier)

- redressé -

1 à 9999999	Montant en Euros
-------------	------------------

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

MRTOTA = MRSAL+MRCHO+MRRET+MRTNS+MRPRE+MRFON+MRAUT+MRPLA

MRTOTA_BIS

Table : MENAGE

MONTANT DU REVENU TOTAL ANNUEL DU MENAGE (sans déficit foncier)

- corrigée -

1 à 9999999	Montant en Euros
-------------	------------------

Numérique

MODIFIEE

CALCULEE

DETERMINATION :

MRTOTA_BIS = MRSAL+MRCHO+MRRET+MRTNS+MRPRE+MRFON+MRAUT+MRPLA

MRTOTM

Table : MENAGE

MONTANT DU REVENU TOTAL MENSUEL DU MENAGE (sans déficit foncier)

- redressé -

-99999 à 999999	Montant en Euros Valeur minimale
-----------------	----------------------------------

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

MRTOTM=MRTOTA/12

MRUC1

Table : MENAGE

REVENU ANNUEL GLOBAL DU MENAGE PAR UNITE DE CONSOMMATION (échelle de l'OCDE)

- redressé -

-9999999 à 9999999	Montant en Euros
--------------------	------------------

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

MRUC1 = MRTOTA * 10 / MUC1

MRUC1_BIS

Table : MENAGE

REVENU ANNUEL GLOBAL DU MENAGE PAR UNITE DE CONSOMMATION (échelle de l'OCDE)

- corrigée -

-9999999 à 9999999	Montant en Euros
--------------------	------------------

Numérique

MODIFIEE

CALCULEE

DETERMINATION :

MRUC1 = MRTOTA_BIS * 10 / MUC1

MSEXE

Table : MENAGE

SEXE DE LA PERSONNE DE REFERENCE

1	Masculin
2	Féminin

Caractère

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

MSEXE = NSEXE pour l'individu ayant NLIEN = 1.

MSITUA

Table : MENAGE

OCCUPATION PRINCIPALE DE LA PERSONNE DE REFERENCE

1	Occupe actuellement un emploi
2	Apprenti sous contrat ou en stage rémunéré
3	Etudiante, élève, en formation ou en stage rémunéré
4	Chômeur (inscrit ou non à l'ANPE)
5	Retraité ou retiré des affaires ou en préretraite
6	Femme ou homme au foyer
7	Autre situation (personne handicapée, ...)

Caractère NOUVELLE

CALCULEE

DETERMINATION :

MSITUA = NSITUA pour l'individu ayant NLIEN = 1.

Attention : en 2002, l'occupation principale de la PR correspondait à la variable MOCCUP

MSITUAC

Table : MENAGE

OCCUPATION PRINCIPALE DU CONJOINT

	Sans objet (pas de conjoint (MPC=0))
1	Occupe actuellement un emploi
2	Apprenti sous contrat ou en stage rémunéré
3	Etudiante, élève, en formation ou en stage non rémunéré
4	Chômeur (inscrit ou non à l'ANPE)
5	Retraité ou retiré des affaires ou en préretraite
6	Femme ou homme au foyer
7	Autre situation (personne handicapée, ...)

Caractère NOUVELLE

CALCULEE

DETERMINATION :

MSITUAC = NSITUA pour l'individu ayant NLIEN = 2.

Attention : en 2002, l'occupation principale de la PR correspondait à la variable MOCCUP

MSTATUT

Table : MENAGE

STATUT PROFESSIONNEL DE LA PERSONNE DE REFERENCE

	Sans objet (Sans objet (personne âgée de moins de 16 ans, n'occupe pas d'emploi ou n'est pas en stage ou ne travaille pas actuellement (NSITUA=3,4,5,6,7 ou NTRAVAIL=2)))
1	Salarié de l'Etat
2	Salarié d'une Collectivité Locale, des HLM ou des hôpitaux publics
3	Salarié d'une entreprise publique, d'un artisan, d'une association
4	Salarié d'un particulier
5	Salarié, chef de son entreprise, PDG, gérant minoritaire, associé
6	Aide un membre de sa famille sans être rémunéré
7	indépendante ou à son compte

Caractère ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

MSTATUT = NSTATUT pour l'individu ayant NLIEN = 1.

Attention : la variable MSTATUT n'a pas le même champ que 2002. En 2002, MSTATUT à la différence de 2006, était rempli pour les PR qui ne travaillent pas actuellement mais qui ont travaillé dans le passé ainsi que les PRs veuves qui n'ont jamais travaillé.

En 2006, nous disposons de variables supplémentaires pour couvrir ce champ : MSTATUTANTE et MSTATUCD

MSTATUTC

Table : MENAGE

STATUT PROFESSIONNEL DU CONJOINT DE LA PERSONNE DE REFERENCE

	Sans objet (pas de conjoint (MPC=0) ou le conjoint n'occupe pas d'emploi ou n'est pas en stage ou ne travaille pas actuellement (NSITUA=3,4,5,6,7 ou NTRAVAIL=2))
1	Salarié de l'Etat
2	Salarié d'une Collectivité Locale, des HLM ou des hôpitaux publics
3	Salarié d'une entreprise publique, d'un artisan, d'une association
4	Salarié d'un particulier
5	Salarié, chef de son entreprise, PDG, gérant minoritaire, associé
6	Aide un membre de sa famille sans être rémunéré
7	indépendant ou à son compte

Caractère ANCIENNE CALCULEE

DETERMINATION :

S'il n'existe pas d'individu tel que NLIEN = 2 alors MSTATUC non renseignée.

Sinon MSTATUTC = NSTATUT pour l'individu ayant NLIEN = 2.

MTPP

Table : MENAGE

TRAVAIL A TEMPS PARTIEL DE LA PERSONNE DE REFERENCE

	Sans objet (personne de référence n'occupant pas actuellement un emploi (MOCCUP<>1) ou salarié chef de son entreprise, ou non salarié (MSTATUT=5,6,7))
1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE CALCULEE

DETERMINATION :

MTPP=NTPP pour l'individu ayant NLIEN=1.

MTPPC

Table : MENAGE

TRAVAIL A TEMPS PARTIEL DU CONJOINT DE LA PERSONNE DE REFERENCE

	Sans objet (pas de conjoint ou conjoint n'occupant pas actuellement un emploi (MOCCUPC<>1) ou salarié chef de son entreprise, ou non salarié (MSTATUTC=5,6,7))
1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE CALCULEE

DETERMINATION :

MTPPC=NTPP pour l'individu ayant NLIEN=2.

MTY1A

Table : MENAGE

TYPE DE MENAGE (*)- code regroupé -

1	Une personne vivant seule
2	Ménage de plusieurs personnes sans famille
3	La famille principale est monoparentale (*)
4	La famille principale est constituée d'un couple

Caractère ANCIENNE CALCULEE

(*) Enfants : célibataires de moins de 25 ans.

DETERMINATION :

C'est le premier chiffre de MTYA.

MTY1B

Table : MENAGE

TYPE DE MENAGE (*)- code regroupé -

1	Une personne vivant seule
2	Ménage de plusieurs personnes sans famille
3	La famille principale est monoparentale (*)
4	La famille principale est constituée d'un couple

Caractère ANCIENNE

CALCULEE

(*) : Pas de limite d'âge concernant les enfants célibataires.

DETERMINATION :

C'est le premier chiffre de MTYB.

MTYA

Table : MENAGE

TYPE DE MENAGE SELON LE TYPE DE LA FAMILLE PRINCIPALE (*)

11	Homme vivant seul
12	Femme vivant seule
20	Ménage de plusieurs personnes sans famille
31	Homme avec enfant(s) (*)
32	Femme avec enfant(s) (*)
41	Couple avec homme inactif et femme inactive
42	Couple avec homme inactif et femme active
43	Couple avec homme actif et femme inactive
44	Couple avec homme actif et femme active

Caractère ANCIENNE

CALCULEE

(*) Enfants : célibataires de moins de 25 ans.

DETERMINATION

MFAM	MSEXE	MSITUA	MSITUAC	MNEA	MTYA
2	1				= 11
2	2				= 12
3				0	= 20
1		3,5,6,7	3,5,6,7		= 41
1		1,2,4	1,2,4		= 44
1		3,5,6,7	1,2,4		= 42
1		1,2,4	3,5,6,7		= 43
3	1			> 0	= 31
3	2			> 0	= 32

MTYAD

Table : MENAGE

TYPE DE MENAGE SELON LE TYPE DE LA FAMILLE PRINCIPALE ET LE NOMBRE D'ENFANTS (*)

110	Homme vivant seul
120	Femme vivant seule
200	Ménage de plusieurs personnes sans famille
311	Homme avec un enfant (*)
312avec deux enfants (*)
313 avec trois enfants ou plus (*)
321	Femme avec un enfant (*)
322 avec deux enfants (*)
323 avec trois enfants ou plus (*)
400	Couple sans enfant (*)
401 avec un enfant (*)
402 avec deux enfants (*)
403 avec trois enfants ou plus (*)

Caractère

ANCIENNE

CALCULEE

(*) Enfants célibataires de moins de 25 ans.

DETERMINATION

MTYA	MNEA	MTYAD
11		= 110
12		= 120
20		= 200
31	1	= 311
31	2	= 312
31	> 2	= 313
32	1	= 321
32	2	= 322
32	> 2	= 323
41, 42, 43, 44	0	= 400
41, 42, 43, 44	1	= 401
41, 42, 43, 44	2	= 402
41, 42, 43, 44	> 2	= 403

MTYB

Table : MENAGE

TYPE DE MENAGE SELON LE TYPE DE LA FAMILLE PRINCIPALE (*)

11	Homme vivant seul
12	Femme vivant seule
20	Ménage de plusieurs personnes sans famille
31	Homme avec enfant(s)
32	Femme avec enfant(s)
41	Couple avec homme inactif et femme inactive
42	Couple avec homme inactif et femme active
43	Couple avec homme actif et femme inactive
44	Couple avec homme actif et femme active

Caractère

ANCIENNE

CALCULEE

(*) : Pas de limite d'âge concernant les enfants célibataires.

DETERMINATION

MFAM	MSEXE	MSITUA	MSITUAC	MNEB	MTYB
2	1				= 11
2	2				= 12
3				0	= 20
1		3,5,6,7	3,5,6,7		= 41

1		1,2,4	1,2,4		= 44
1		3,5,6,7	1,2,4		= 42
1		1,2,4	3,5,6,7		= 43
3	1			> 0	= 31
3	2			> 0	= 32

MTYBD

Table : MENAGE

TYPE DE MENAGE SELON LE TYPE DE LA FAMILLE PRINCIPALE ET LE NOMBRE D'ENFANTS (*)

110	Homme vivant seul
120	Femme vivant seule
200	Ménage de plusieurs personnes sans famille
311	Homme avec un enfant
312avec deux enfants
313 avec trois enfants ou plus
321	Femme avec un enfant
322 avec deux enfants
323 avec trois enfants ou plus
400	Couple sans enfant
401 avec un enfant
402 avec deux enfants
403 avec trois enfants ou plus

Caractère

ANCIENNE

CALCULEE

(*) : Pas de limite d'âge concernant les enfants célibataires.

DETERMINATION

MTYB	MNEB	MTYBD
11		= 110
12		= 120
20		= 200
31	1	= 311
31	2	= 312
31	> 2	= 313
32	1	= 321
32	2	= 322
32	> 2	= 323
41, 42, 43, 44	0	= 400
41, 42, 43, 44	1	= 401
41, 42, 43, 44	2	= 402
41, 42, 43, 44	> 2	= 403

MTYPEMPL0I

Table : MENAGE

NATURE DE L'EMPLOI SALARIE EXERCE PAR LA PERSONNE DE REFERENCE

1	Sans objet (la personne a moins de 15 ans ou n'est pas salariée (NSTATUT<>1,2,3,4))
2	Apprentissage sous contrat
3	Placement par une agence d'intérim
4	Stage rémunéré en entreprise
5	Emploi jeune, CES, contrat de qualification ou autre emploi aidé
6	Autre emploi à durée limitée, CDD, contrat court, saisonnier, vacataire etc...
7	Emploi sans limite de durée, CDI, titulaire de la fonction publique, à temps complet
7	Emploi sans limite de durée, CDI, titulaire de la fonction publique, à temps partiel

Caractère

MODIFIEE

CALCULEE

DETERMINATION :

MTYPEMPL0I=NTYPEMPL0I pour l'individu ayant NLIEN=1.

MTYPEMPL0IC

Table : MENAGE

NATURE DE L'EMPLOI SALARIE EXERCE PAR LE CONJOINT

1	Sans objet (la personne a moins de 15 ans ou n'est pas salariée (NSTATUT<>1,2,3,4))
2	Apprentissage sous contrat
3	Placement par une agence d'intérim
4	Stage rémunéré en entreprise
5	Emploi jeune, CES, contrat de qualification ou autre emploi aidé
6	Autre emploi à durée limitée, CDD, contrat court, saisonnier, vacataire etc...
7	Emploi sans limite de durée, CDI, titulaire de la fonction publique, à temps complet
7	Emploi sans limite de durée, CDI, titulaire de la fonction publique, à temps partiel

Caractère

MODIFIEE

CALCULEE

DETERMINATION :

S'il n'existe pas d'individu tel que NLIEN=2 alors MTYPEMPL0IC non renseigné

Sinon MTYPEMPL0IC=NTYPEMPL0I pour l'individu ayant NLIEN=2.

MUC

Table : MENAGE

NOMBRE D'UNITES DE CONSOMMATION (à un facteur multiplicatif égal à 10 près)

10	1 adulte
15	1 adulte et 1 enfant
17	2 adultes
20	1 adulte et 2 enfants
22	2 adultes et 1 enfant
24	3 adultes
27	2 adultes et 2 enfants
..	...

Numérique

NOUVELLE

CALCULEE

DETERMINATION

Définitions :

Adulte = personne de 14 ans ou plus (née en 1992 ou avant).

Enfant = personne de moins de 14 ans (née en 1991 ou après).

On compte :

1 pour le premier adulte du ménage (NLIEN = 1).

0,7 pour chacun des adultes suivants (NLIEN > 1 et NAG1 > 13).

0,5 pour chaque enfant du ménage (NAG1 < 14).

MUC = Le nombre obtenu x 10.

MUC1

Table : MENAGE

NOMBRE D'UNITES DE CONSOMMATION (à un facteur multiplicatif égal à 10 près)

- échelle OCDE -

10	1 adulte
13	1 adulte et 1 enfant
15	2 adultes
16	1 adulte et 2 enfants
18	2 adultes et 1 enfant
20	3 adultes
21	2 adultes et 2 enfants
58	...

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

Définitions :

Adulte = personne de 14 ans ou plus (née en 1992 ou avant).

Enfant = personne de moins de 14 ans (née en 1991 ou après).

On compte :

1 pour le premier adulte du ménage (NLIEN = 1).

0,5 pour chacun des adultes suivants (NLIEN > 1 et NAG1 > 13).

0,3 pour chaque enfant du ménage (NAG1 < 14).

MUC1 = Le nombre obtenu x 10.

ACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT POUR LEQUEL TRAVAILLE (TRAVAILLAIT) LA PERSONNE

(ou le mari pour les veuves n'ayant jamais travaillé)

	Sans objet (la personne âgée de moins de 16 ans, ou n'ayant jamais exercé d'activité professionnelle (NACTPA=2) et non veuve)
1	Agriculture, élevage, pêche
1.1	Agriculture, sylviculture
1.1.1	Cultures, élevage
1.1.2	Sylviculture, exploitation forestière
1.2	Pêche
2	Énergie
2.1	Extraction de produits énergétiques
2.1.1	Houille, lignite, tourbe
2.1.2	Pétrole, gaz
2.1.3	Uranium
2.2	Cokéfaction, raffinage du pétrole, industrie nucléaire
2.3	Production et distribution d'électricité, de gaz, d'eau
2.3.1	Production et distribution d'électricité, de gaz et de chaleur
2.3.2	Captage, traitement et distribution d'eau
3	Industrie
3.1	Industries agricoles et alimentaires
3.1.1	Industrie alimentaire
3.1.2	Industrie du tabac
3.2	Extraction et fabrication de produits minéraux
3.2.1	Extraction de minerais métalliques
3.2.2	Autres extractions (pierre, sable, sel, ...)
3.2.3	Fabrication de produits minéraux non métalliques (verre, céramique, ciment, ...)
3.3	Industries textiles, du cuir et de l'habillement
3.3.1	Industrie textile
3.3.2	Industrie de l'habillement et des fourrures
3.3.3	Industrie du cuir et de la chaussure
3.4	Industries du bois, du papier, du carton, édition et imprimerie
3.4.1	Travail du bois et fabrication d'articles en bois
3.4.2	Industrie du papier et du carton
3.4.3	Edition, imprimerie, reproduction
3.5	Industries de la chimie et des plastiques
3.5.1	Industrie chimique
3.5.2	Industrie du caoutchouc et des plastiques
3.6	Métallurgie et travail des métaux
3.6.1	Métallurgie
3.6.2	Travail des métaux
3.7	Fabrication de machines et d'équipements
3.7.1	Machines et équipements mécaniques
3.7.2	Machines de bureau et matériel informatique
3.7.3	Machines et appareils électriques
3.7.4	Equipements de radio, télévision et communication
3.7.5	Instruments médicaux, de précision, d'optique, d'horlogerie
3.8	Fabrication de matériel de transport
3.8.1	Véhicules et équipements automobiles
3.8.2	Autres matériels de transport (construction navale, motos, vélos, ...)
3.9	Autres industries
3.9.1	Fabrication de meubles, industries diverses (bijoux, jeux, jouets, ...)
3.9.2	Récupération
4	Construction, Bâtiment, Travaux publics
5	Commerce, réparation, transport, poste, télécom.
5.1	Commerce et réparation automobile
5.2	Commerce de gros et intermédiaires du commerce
5.3	Commerce de détail et réparation d'articles domestiques
5.4	Transports
5.4.1	Transports terrestres
5.4.2	Transports par eau
5.4.3	Transports aériens
5.4.4	Services auxiliaires des transports (fret, agences de voyages, ...)
5.5	Poste et télécommunications

6	Activités financières et d'assurance
6.1	Activités financières et d'assurance
6.1.1	Activités financières (banque, caisses d'épargne, ...)
6.1.2	Assurances
6.1.3	Auxiliaires financiers et d'assurances (bourse, courtage, ...)
7	Immobilier, location et services fournis principalement aux entreprises
7.1	Activités immobilières
7.2	Location de matériel
7.3	Activités informatiques
7.4	Recherche et développement
7.5	Autres services (conseil, publicité, intérim, nettoyage, ...)
8	Education, santé et action sociale
8.1	Education
8.2	Santé et action sociale
9	Hôtels, cafés, restaurants
10	Autres services collectifs et personnels
10.1	Assainissement, voirie et gestion des déchets
10.2	Activités récréatives, culturelles et sportives
10.3	Services rendus aux personnes (coiffure, teinturerie, pompes funèbres, entretien corporel, toiletteage ...)
10.4	Services domestiques
11	Administration
11.1	Administration publique (Etat, collectivités locales, Sécurité Sociale)
11.2	Activités associatives
11.3	Activités extra-territoriales
999	Ne sait pas ou refus

Caractère

MODIFIEE

Question : I.DUV-ACTIVICOD

NACTPA

Table : INDIVIDU

EXERCICE D'UNE ACTIVITE PASSEE PAR L'INDIVIDU

	Sans objet (individu âgé de moins de 16 ans ou occupant actuellement un emploi (NAG1<16 ou TRAVAIL=2))
1	Oui
2	Non

Caractère

MODIFIEE

Question : I.DUV-ACTIVANTE

NAFTYPTRAV

Table : INDIVIDU

EXERCICE UN TRAVAIL DE SECRETARIAT, DE VENTE OU DE COMPTABILITE

	Sans objet (individu âgé de moins de 16 ans ou qui n'aide pas sa famille (NAG1<16 ou STATUT<>6))
1	Oui
2	Non

Caractère

NOUVELLE

Question : I.DUV-AFTYPTRAV

NAG

Table : INDIVIDU

AGE DE L'INDIVIDU AU 31 DECEMBRE 2006

0 à 120	Age
---------	-----

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

NAG1

Table : INDIVIDU

AGE DE L'INDIVIDU AU MOIS DE L'ENQUETE

0 à 120	Age
---------	-----

Numérique

ANCIENNE

PRIMAIRE

Variable déterminée directement sous BLAISE au moment de la collecte.

NAGFINETU

Table : INDIVIDU

AGE DE L'INDIVIDU LORSQU'IL A TERMINE SES ETUDES INITIALES

1 à 99	Sans objet (l'individu est dans le cadre de sa formation initiale ou n'a pas eu de scolarisation) Age
--------	--

Numérique

NOUVELLE

Question : I.DUV-AGFINETU,I.DUV-ANFINETU

NAGFINETUT

Table : INDIVIDU

AGE DE L'INDIVIDU LORSQU'IL A TERMINE SES ETUDES INITIALES

- en tranches -

	Sans objet (l'individu est dans le cadre de sa formation initiale ou n'a pas eu de scolarisation)
01	De 1 à moins de 10 ans
02	De 10 à moins de 14 ans
03	A 14 ans
04	A 15 ans
05	A 16 ans
06	A 17 ans
07	A 18 ans
08	A 19 ans
09	A 20 ans
10	A 21 ans
11	A 22 ans
12	A 23 ans
13	A 24 ans
14	De 25 à moins de 29 ans
15	A 29 ans ou plus

Caractère

NOUVELLE

CALCULEE

NAGT

Table : INDIVIDU

AGE DE L'INDIVIDU AU 31 DECEMBRE 2006

- en tranches quinquennales -

01	Moins de 5 ans
02	De 5 ans à 9 ans
03	De 10 ans à 14 ans
04	De 15 à 19 ans
05	De 20 ans à 24 ans
06	De 25 à 29 ans
07	De 30 à 34 ans
08	De 35 à 39 ans
09	De 40 à 44 ans
10	De 45 à 49 ans
11	De 50 à 54 ans
12	De 55 à 59 ans
13	De 60 à 64 ans
14	De 65 à 69 ans
15	De 70 à 74 ans
16	75 ans et plus

Caractère

ANCIENNE

CALCULEE

Attention : par rapport à 2002, les modalités des 75 ans et plus ne sont pas détaillées. (variable calculée directement sous Blaise)

NAGT1

Table : INDIVIDU

AGE DE L'INDIVIDU MOIS DE L'ENQUETE

- en tranches quinquennales -

01	Moins de 5 ans
02	De 5 ans à 9 ans
03	De 10 ans à 14 ans
04	De 15 à 19 ans
05	De 20 ans à 24 ans
06	De 25 à 29 ans
07	De 30 à 34 ans
08	De 35 à 39 ans
09	De 40 à 44 ans
10	De 45 à 49 ans
11	De 50 à 54 ans
12	De 55 à 59 ans
13	De 60 à 64 ans
14	De 65 à 69 ans
15	De 70 à 74 ans
16	75 ans et plus

Caractère

NOUVELLE

CALCULEE

NAIDE1E

Table : INDIVIDU

AIDE UN MEMBRE DU MENAGE DANS SON TRAVAIL SANS ETRE REMUNERE

	Sans objet (l'individu a moins de 16 ans ou n'aide pas actuellement une membre de sa famille dans son travail sans être rémunéré (NSTATUT<>6))
1	Oui
2	non

Numérique

NOUVELLE

Question : I.DUV-AIDE1E

NANAIS

Table : INDIVIDU

ANNEE DE NAISSANCE DE L'INDIVIDU

1900 à 2006	Année de naissance
-------------	--------------------

Numérique

ANCIENNE

Question : I.THL-ANAIS

NANARRIV

Table : INDIVIDU

ANNEE DE L'INSTALLATION EN FRANCE

1900 à 2006	Sans objet (l'individu n'est pas né à l'étranger (LNAIS<>2))
9999	Année d'arrivée
	Ne sait pas

Numérique

NOUVELLE

Question : I.THL-ANARRIV

NATIO

Table : INDIVIDU

NATIONALITE DE L'INDIVIDU

	Sans objet (l'individu a moins de 15 ans (NAG1<15))
1	Français de naissance, y compris par réintégration
2	Français par naturalisation, mariage, déclaration ou option à sa majorité
3	De nationalité étrangère
4	Apatride

Numérique

NOUVELLE

Question : I.DUV-NATIO1N

NATIO22

Table : INDIVIDU

NATIONALITE DE L'INDIVIDU

- code regroupé -

01	Sans objet (l'individu a moins de 15 ans) ou non déclaré
02	Français de naissance, y compris par réintégration
03	Français par naturalisation, mariage, déclaration ou option à sa majorité
04	De nationalité algérienne
05	De nationalité tunisienne
06	De nationalité vietnamienne, cambodgienne, laotienne
07	De nationalité marocaine
08	De nationalité italienne
09	De nationalité allemande
10	De nationalité belge
11	De nationalité hollandaise
12	De nationalité britannique
13	De nationalité espagnole
14	De nationalité portugaise
15	De nationalité suisse
16	De nationalité polonaise
17	De nationalité yougoslave
18	De nationalité turque
19	De nationalité américaine, canadienne
20	De nationalité d'autres pays africains
21	De nationalité d'Amérique Latine
22	De nationalité d'autres pays européens
22	De nationalité autres, apatride

Numérique

NOUVELLE

CALCULEE

NATIO7

Table : INDIVIDU

NATIONALITE DE L'INDIVIDU

- code regroupé -

	Sans objet (l'individu a moins de 15 ans)
1	Français de naissance, y compris par réintégration
2	Français par naturalisation, mariage, déclaration ou option à sa majorité
3	De nationalité de l'Union européenne des 15 (hors France)
4	De nationalité des pays entrés depuis 2004 dans l'Union européenne
5	De nationalité algérienne, marocaine ou tunisienne
6	De nationalité d'Afrique (hors Maghreb)
7	De nationalités autres ou apatride

Numérique

NOUVELLE

Question : I.DUV-NATIO1N

Cette variable est directement calculée sous Blaise

NATIOM

Table : INDIVIDU

NATIONALITE DE LA MERE (OU TUTRICE OU MERE ADOPTIVE) A SA NAISSANCE

	Sans objet (la mère de l'individu vit ici)
1	De nationalité française
2	de nationalité étrangère

Caractère

NOUVELLE

Question : I.DUV-NATIOM

NATIOP

Table : INDIVIDU

NATIONALITE DE LA PERE (OU TUTEUR OU PERE ADOPTIF) A SA NAISSANCE

1	Sans objet (le père de l'individu vit ici)
2	De nationalité française
	De nationalité étrangère

Caractère

NOUVELLE

Question : I.DUV-NATIOP

NATNUM

Table : INDIVIDU

CODE NUMERIQUE DE NATIONALITE DE L'INDIVIDU (*)

	Sans objet (individu de moins de 15 ans ou NSP)
250	CORSE
250	FRANCE
250	GUADELOUPE
250	GUYANE FRANÇAISE
250	NOUVELLE-CALEDONIE
250	MARTINIQUE
250	MAYOTTE
250	NOUVELLE-CALEDONIE
250	FRANCE
250	POLYNESIE FRANÇAISE
250	REUNION
250	SAINT-PIERRE ET MIQUELON
250	WALLIS ET FUTUNA
620	AÇORES
276	ALLEMAGNE
826	ANGLETERRE
826	ANGUILLA
528	ANTILLES NEERLANDAISES
528	ARUBA
040	AUTRICHE
056	BELGIQUE
826	BERMUDES
528	ANTILLES NEERLANDAISES
724	ILES CANARIES
724	CEUTA ET MELILA
300	CRETE
528	ANTILLES NEERLANDAISES
208	DANEMARK
826	ECOSSE
724	ESPAGNE
246	FINLANDE
826	GEORGIE DU SUD
826	GIBRALTAR
826	ROYAUME-UNI
300	GRECE
208	GROËNLAND
826	SAINTE-HELENE
826	ILE DE MAN
826	ILE PITCAIRN
826	ILES ANGLO-NORMANDES
826	ILES CAYMAN
826	ILES CHAGOS
826	ILES FALKLAND
208	ILES FEROE
826	ILES SANDWICH DU SUD
826	SAINTE-HELENE
826	ILES TURKS ET CAÏQUES
826	ILES VIERGES BRITANNIQUES
826	IRLANDE DU NORD (ULSTER)
372	IRLANDE
380	ITALIE
442	LUXEMBOURG
620	MADERE
826	MONTSERRAT
724	PAYS BASQUE (ESPAGNE)
528	PAYS-BAS
826	PAYS-DE-GALLES
620	PORTUGAL
826	ROYAUME-UNI
528	ANTILLES NEERLANDAISES
826	SAINTE-HELENE

528	ANTILLES NEERLANDAISES
528	ANTILLES NEERLANDAISES
380	SARDAIGNE
380	SICILE
752	SUEDE
826	TERRITOIRE ANTARCTIQUE BRITANNIQUE
196	CHYPRE
233	ESTONIE
348	HONGRIE
428	LETONIE
440	LITUANIE
470	ILE DE MALTE
616	POLOGNE
203	REPUBLIQUE TCHEQUE
703	SLOVAQUIE
705	SLOVENIE
012	ALGERIE
504	MAROC
788	TUNISIE
710	AFRIQUE DU SUD
024	ANGOLA
204	BENIN
072	BOTSWANA
854	BURKINA FASO
108	BURUNDI
120	CAMEROUN
132	ILES DU CAP-VERT
174	COMORES
384	COTE-D'IVOIRE
262	DJIBOUTI
818	EGYPTE
232	ERYTHREE
231	ETHIOPIE
266	GABON
270	GAMBIE
288	GHANA
226	GUINEE EQUATORIALE
624	GUINEE-BISSAO
480	ILE MAURICE
404	KENYA
426	LESOTHO
430	LIBERIA
434	LIBYE
450	MADAGASCAR
454	MALAWI
466	MALI
478	MAURITANIE
508	MOZAMBIQUE
516	NAMIBIE
562	NIGER
566	NIGERIA
800	OUGANDA
180	REP. DEMOCRATIQUE DU CONGO
140	REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
324	REPUBLIQUE DE GUINEE
178	REPUBLIQUE DU CONGO
646	RWANDA
732	SAHARA OCCIDENTAL
678	SAO TOME-ET-PRINCIPE
686	SENEGAL
690	ILES SEYCHELLES
694	SIERRA LEONE
706	SOMALIE
736	SOUDAN
748	SWAZILAND

834	TANZANIE
148	TCHAD
768	TOGO
894	ZAMBIE
716	ZIMBABWE
784	EMIRATS ARABES UNIS
784	EMIRATS ARABES UNIS
004	AFGHANISTAN
008	ALBANIE
020	ANDORRE
028	ANTIGUA ET BARBUDA
682	ARABIE SAOUDITE
032	ARGENTINE
051	ARMENIE
036	AUSTRALIE
031	AZERBAÏDJAN
044	BAHAMAS
048	BAHREÏN
050	BANGLADESH
052	BARBADE
084	BELIZE
064	BHOUTAN
112	BIELORUSSIE
068	BOLIVIE
070	BOSNIE-HERZÉGOVINE
076	BRESIL
096	BRUNEI
100	BULGARIE
116	CAMBODGE
124	CANADA
784	EMIRATS ARABES UNIS
152	CHILI
170	COLOMBIE
188	COSTA RICA
191	CROATIE
192	CUBA
212	DOMINIQUE
784	EMIRATS ARABES UNIS
222	EL SALVADOR
784	EMIRATS ARABES UNIS
218	EQUATEUR
840	ETATS-UNIS D'AMERIQUE
242	ILES FIDJI
784	EMIRATS ARABES UNIS
268	GEORGIE
308	GRENADE
840	GUAM
320	GUATEMALA
328	GUYANA
332	HAÏTI
340	HONDURAS
156	HONG-KONG
578	ILES BOUVET
036	ILES CHRISTMAS
036	ILES COCOS
554	ILES COOK
554	ILES DE TOKELAU
036	ILE DE HEARD
296	ILES KIRIBATI
840	ILES MARIANNES
584	ILES MARSHALL
036	ILES NORFOLK
090	ILES SALOMON
840	ILES VIERGES AMERICAINES
840	ILES WAKE, JOHNSTON

356	INDE
360	INDONESIE
364	IRAN
368	IRAQ
352	ISLANDE
376	ISRAËL
388	JAMAÏQUE
392	JAPON
400	JORDANIE
398	KAZAKHSTAN
417	KIRGHIZISTAN
414	KOWEÏT
368	KURDISTAN (IRAQ)
792	KURDISTAN (TURQUIE)
418	LAOS
422	LIBAN
438	LIECHTENSTEIN
446	MACAO
807	EX-REP, YOUGOSLAVE DE MACEDOINE
458	MALAISIE
462	MALDIVES
484	MEXIQUE
583	MICRONESIE
498	MOLDAVIE
492	MONACO
496	MONGOLIE
891	MONTENEGRO
104	MYANMAR
520	NAURU
524	NEPAL
558	NICARAGUA
554	NIUE
578	NORVEGE
554	NOUVELLE-ZELANDE
512	OMAN
860	OUZBEKISTAN
586	PAKISTAN
274	PALESTINE
591	PANAMA
598	PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINEE
600	PARAGUAY
604	PEROU
608	PHILIPPINES
840	PORTO RICO
634	QATAR
784	EMIRATS ARABES UNIS
891	REP, FEDERATIVE DE YOUGOSLAVIE
408	REP. POP. DEM. DE COREE
410	REPUBLIQUE DE COREE
674	REPUBLIQUE DE SAINT-MARIN
585	REPUBIQUE DES ILES PALAOS
214	REPUBLIQUE DOMINICAINE
156	REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE
642	ROUMANIE
643	RUSSIE
662	SAINTE-LUCIE
659	SAINT-KITTS ET NEVIS
670	SAINT-VINCENT-ET-LES-GRENADINES
840	SAMOA AMERICAINES
882	SAMOA OCCIDENTALES
891	SERBIE
702	SINGAPOUR
144	SRI LANKA
756	SUISSE
740	SURINAM

578	SVALBARD, SPITSBERG, ILE JAN MAYEN
760	SYRIE
762	TADJIKISTAN
158	TAÏWAN
764	THAÏLANDE
156	TIBET
626	TIMOR ORIENTAL
776	TONGA
780	TRINIDAD ET TOBAGO
795	TURKMENISTAN
792	TURQUIE
798	TUVALU
804	UKRAINE
784	EMIRATS ARABES UNIS
858	URUGUAY
548	VANUATU
336	VATICAN
862	VENEZUELA
704	VIET NAM
887	YEMEN

Numérique

NOUVELLE

Question : I.DUV-NATIO2N

Cette variable est issue de Blaise et n'est pas diffusée ().*

NATU

Table : ADRESSE

NATURE DES TRAVAUX (BSLN)

	Sans objet (logement RP99) et non renseigné
1	Construction neuve
2	Extension
3	Création de niveaux supplémentaires à l'intérieur de locaux existants
4	Changement de destination à l'intérieur d'un bâtiment existant
5	Installation de locaux dépourvus de fondations
6	Autres travaux

Caractère

ANCIENNE

Provenance : BSLN

NAUTLOG

Table : INDIVIDU

INDIVIDU QUI RESIDE AILLEURS DE TEMPS EN TEMPS

1	Oui
2	Non

Numérique

NOUVELLE

Question : I.THL-AUTLOG

NB_LGCOL

Table : ADRESSE

NOMBRE DE LOGEMENTS COLLECTIFS DANS LE PERMIS (BSLN)

.	Sans objet (logement RP99)
0 à 951	Nombre de logements collectifs

Numérique

MODIFIEE

Provenance : BSLN

Attention : cette variable correspond à la variable NCOLL de 2002.

NB_LGIND

Table : ADRESSE

NOMBRE DE LOGEMENTS INDIVIDUELS DANS LE PERMIS (BSLN)

.	Sans objet (logement RP99)
0 à 280	Nombre de logements individuels

Numérique

MODIFIEE

Provenance : BSLN

Attention : cette variable correspond à la variable NINDIV de 2002.

NB_NIVEA

Table : ADRESSE

NOMBRE MAXIMUM DE NIVEAUX DANS LE PERMIS (BSLN)

1 à 40	Sans objet (logement RP99) ou non renseigné Nombre de niveaux
--------	--

Numérique

MODIFIEE

Provenance : BSLN

Attention : cette variable correspond à la variable NIVE de 2002.

NBETA

Table : ADRESSE

NOMBRE D'ETAGES DE L'IMMEUBLE AU RP99

01 à 58	Sans objet (logement BSLN) Nombre d'étages de l'immeuble collectif VALEURS TROUVEES -----> 01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 25 26 30 32 33 40 41 43 44 46
XX	Immeuble d'un seul logement

Caractère

NOUVELLE

Provenance : RP99

NCLASSIF

Table : INDIVIDU

POSITION PROFESSIONNELLE DE LA PERSONNE (ou du mari pour les veuves n'ayant jamais travaillé)

1	Sans objet (individu a moins de 15 ans ou ne travaille pas (NSTATUT<>1,2,3,4))
2	Manœuvre ou ouvrier spécialisé
3	Ouvrier qualifié ou hautement qualifié, technicien d'atelier
4	Technicien
5	Personnel de catégorie B ou assimilé
6	Agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale, VRP (non cadre)
7	Personnel de catégorie A ou assimilé
8	Ingénieur, cadre (à l'exception des directeurs généraux ou de ses adjoints directs)
9	Personnel de catégorie C ou D ou assimilé
10	Employé de bureau, employé de commerce, personnel de services
10	Directeur général, adjoint direct

Caractère

NOUVELLE

Question : I.DUV-CLASSIF

Attention : les modalités sont différentes du NPOSIT de 2002.

NCLASSIFANTE

Table : INDIVIDU

ANCIENNE POSITION PROFESSIONNELLE DE LA PERSONNE (ou du mari pour les veuves n'ayant jamais travaillé)

	Sans objet (l'individu a moins de 15 ans ou travaille actuellement ou n'a jamais travaillé (NACTPA=2))
1	Manœuvre ou ouvrier spécialisé
2	Ouvrier qualifié ou hautement qualifié, technicien d'atelier
3	Technicien
4	Personnel de catégorie B ou assimilé
5	Agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale, VRP (non cadre)
6	Personnel de catégorie A ou assimilé
7	Ingénieur, cadre (à l'exception des directeurs généraux ou de ses adjoints directs)
8	Personnel de catégorie C ou D ou assimilé
9	Employé de bureau, employé de commerce, personnel de services
10	Directeur général, adjoint direct

Caractère

NOUVELLE

Question : I.DUV-CLASSIFANTE

NCLASSIFCD

Table : INDIVIDU

ANCIENNE POSITION PROFESSIONNELLE DU CONJOINT DECEDE

	Sans objet (l'individu a moins de 15 ans ou n'a pas de conjoint décédé qui travaillait (NSTATUTCD<>1,2,3,4))
1	Manœuvre ou ouvrier spécialisé
2	Ouvrier qualifié ou hautement qualifié, technicien d'atelier
3	Technicien
4	Personnel de catégorie B ou assimilé
5	Agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale, VRP (non cadre)
6	Personnel de catégorie A ou assimilé
7	Ingénieur, cadre (à l'exception des directeurs généraux ou de ses adjoints directs)
8	Personnel de catégorie C ou D ou assimilé
9	Employé de bureau, employé de commerce, personnel de services
10	Directeur général, adjoint direct

Caractère NOUVELLE

Question : I.DUV-CLASSIFCD

NCOHAB

Table : INDIVIDU

VIE EN COUPLE DE L'INDIVIDU

1	Oui
2	Non

Caractère MODIFIEE

Question : I.THL-COUPLE

DETERMINATION

Si l'individu est âgé de moins de 15 ans (NAG1<15) alors NCOHAB=2.

NCOHABBS

Table : INDIVIDU

CONJOINT VIT DANS LE LOGEMENT

	Sans objet (la personne n'est pas en couple (NCOHAB=2))
1	Oui
2	Non

Caractère NOUVELLE

CALCULEE

NCS24

Table : INDIVIDU

CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE (CS) DE L'INDIVIDU

- code regroupé en 24 postes -

10	Agriculteurs exploitants
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales et assimilés
32	Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques
36	Cadres d'entreprise
41	Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
51	Employés de la fonction publique
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
61	Ouvriers qualifiés
66	Ouvriers non qualifiés
69	Ouvriers agricoles
71	Anciens agriculteurs exploitants
72	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
73	Anciens cadres et professions intermédiaires
76	Anciens employés et ouvriers
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
82	Inactifs divers (autres que retraités)

Caractère

NOUVELLE

CALCULEE

CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE (CS) DE L'INDIVIDU

- code regroupé en 42 postes -

11	Agriculteurs sur petite exploitation
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation
13	Agriculteurs sur grande exploitation
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
71	Anciens agriculteurs exploitants
72	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)

Caractère

ANCIENNE

CALCULEE

Attention : en 2002 le code détaillé en 42 postes s'appelait NCS. Cette variable était directement en sortie Blaise.

NCS8

Table : INDIVIDU

CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE (CS) DE L'INDIVIDU

- code regroupé en 8 postes -

1	Agriculteurs
2	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
3	Cadres et professions intellectuelles supérieures
4	Professions intermédiaires
5	Employés
6	Ouvriers
7	Retraités
8	Autres personnes sans activité professionnelle
9	Non déclaré

Caractère ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

C'est le premier chiffre de NCS.

NDEPNAIS

Table : INDIVIDU

DEPARTEMENT OU TERRITOIRE DE NAISSANCE (*)

	Sans objet (personne née à l'étranger (NLAIS<>1))
01	AIN
02	AISNE
03	ALLIER
04	ALPES DE HAUTE PROVENCE
05	HAUTES ALPES
06	ALPES MARITIMES
07	ARDECHE
08	ARDENNES
09	ARIEGE
10	AUBE
11	AUDE
12	AVEYRON
13	BOUCHES DU RHONE
14	CALVADOS
15	CANTAL
16	CHARENTE
17	CHARENTE MARITIME
18	CHER
19	CORREZE
21	COTE D'OR
22	COTES D'ARMOR
23	CREUSE
24	DORDOGNE
25	DOUBS
26	DROME
27	EURE
28	EURE ET LOIR
29	FINISTERE
2A	CORSE DU SUD
2B	HAUTE CORSE
30	GARD
31	HAUTE GARONNE
32	GERS
33	GIRONDE
34	HERAULT
35	ILLE ET VILAINE
36	INDRE
37	INDRE ET LOIRE
38	ISERE
39	JURA
40	LANDES
41	LOIR ET CHER
42	LOIRE
43	HAUTE LOIRE
44	LOIRE ATLANTIQUE
45	LOIRET
46	LOT
47	LOT ET GARONNE
48	LOZERE
49	MAINE ET LOIRE
50	MANCHE
51	MARNE
52	HAUTE MARNE
53	MAYENNE
54	MEURTHE ET MOSELLE
55	MEUSE
56	MORBIHAN
57	MOSELLE
58	NIEVRE
59	NORD
60	OISE

61	ORNE
62	PAS DE CALAIS
63	PUY DE DOME
64	PYRENEES ATLANTIQUES
65	HAUTES PYRENEES
66	PYRENEES ORIENTALES
67	BAS RHIN
68	HAUT RHIN
69	RHONE
70	HAUTE SAONE
71	SAONE ET LOIRE
72	SARTHE
73	SAVOIE
74	HAUTE SAVOIE
75	VILLE DE PARIS
76	SEINE MARITIME
77	SEINE ET MARNE
78	YVELINES
79	DEUX SEVRES
80	SOMME
81	TARN
82	TARN ET GARONNE
83	VAR
84	VAUCLUSE
85	VENDEE
86	VIENNE
87	HAUTE VIENNE
88	VOSGES
89	YONNE
90	TERRITOIRE DE BELFORT
91	ESSONNE
92	HAUTS DE SEINE
93	SEINE SAINT DENIS
94	VAL DE MARNE
95	VAL D'OISE
9A	GUADELOUPE
9B	MARTINIQUE
9C	GUYANE
9D	REUNION
9E	ST PIERRE ET MIQUELON
9F	MAYOTTE
9G	WALLIS ET FUTUNA
9H	POLYNESIE FRANCAISE
9I	NOUVELLE CALEDONIE
999	Ne sait pas

NOUVELLE

Question : I.THL-DEPNAIS

(*) Cette variable n'est pas diffusée.

NDIP14

Table : INDIVIDU

DIPLOME LE PLUS ELEVE OBTENU PAR L'INDIVIDU

- code détaillé -

10	Sans objet (personne âgée de moins de 15 ans, n'ayant pas de diplôme ou non déclaré)
12	Diplôme de 3ème cycle universitaire
20	Diplôme d'une grande école (ingénieur, commerce, ...)
30	Diplôme de 2ème cycle universitaire
31	Diplôme de 1er cycle universitaire
33	BTS, DUT
41	Diplôme des professions sociales et de la santé de niveau bac+2
42	Baccalauréat général
43	Baccalauréat technologique
44	Baccalauréat professionnel
50	Brevet professionnel ou de technicien de maîtrise
60	BEP, CAP
70	Brevet
70	CEP

Caractère

NOUVELLE

CALCULEE

NDIPLO

Table : INDIVIDU

DIPLOME LE PLUS ELEVE OBTENU PAR L'INDIVIDU

1	Sans objet (individu âgé de moins de 15 ans (NAG1<15) ou non déclaré)
2	Aucun diplôme
3	Certificat d'études primaires (CEP)
4	Brevet d'études du 1er cycle (BEPC) ou BE, ou brevet des collèges
5	CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau
6	Baccalauréat professionnel
7	Baccalauréat technique ou technologique
8	Baccalauréat général
9	Bac+2
9	Supérieur à BAC+2

Caractère

MODIFIEE

CALCULEE

Attention : en 2002, les personnes âgées de 15 ans étaient hors champ.

NETU

Table : INDIVIDU

ETUDES EN COURS DE L'INDIVIDU

1	Sans objet (individu âgé de moins de 11 ans)
1	Oui, une formation initiale
2	Oui, une formation après une interruption (de plus d'un an)
3	Non

Caractère

MODIFIEE

Question : I.DUV-ETUDES,I.DUV-FORMINIT

DETERMINATION

Si l'individu est âgé entre 11 et 16 ans (NAG1>10 et NAG1<17) alors NETU=1.

En 2002, cette variable était directement issue de la question.

NFONCTION

Table : INDIVIDU

FONCTION PRINCIPALE DE L'INDIVIDU

1	Sans objet (individu a moins de 15 ans ou ne travaille pas (NSTATUT<>1,2,3,4))
2	Production, chantier, exploitation
3	Installation, réparation, maintenance
4	Gardiennage, nettoyage, entretien ménager
5	Manutention, magasinage, logistique
6	Secrétariat, saisie, accueil
7	Gestion, comptabilité
8	Commercial, technico-commercial
9	Etudes, recherche et développement, méthodes
10	Enseignement
11	Soin des personnes
11	Autre fonction

Caractère

NOUVELLE

Question : I.DUV-FONCTION

NHAB

Table : LOGEMENT

NOMBRE DE PERSONNES QUI HABITE REELEMENT DANS LE LOGEMENT

1 à 20	Sans objet (les logements enquêtés ou ne sait pas) Nombre de personnes
--------	---

Caractère

NOUVELLE

CALCULEE

NHAB2

Table : ADRESSE

NOMBRE DE PERSONNES DANS LE LOGEMENT

(lors de budgets séparés on ne garde que les individus qui ont été enquêtés)

1 à 20	Sans objet (les logements enquêtés ou ne sait pas) Nombre de personnes
--------	---

Caractère

NOUVELLE

Question : I.THL-NHABD

NHABY

Table : ADRESSE

NOMBRE DE PERSONNES QUI VIVENT DANS LE LOGEMENT LORSQUE L'ENQUETE N'A PAS EU LIEU

(appréciation de l'enquêteur)

1 à 20	Sans objet (les logements enquêtés ou ne sait pas) Nombre de personnes
--------	---

Caractère

NOUVELLE

Question : I.FA-NHABY

NJNAIS

Table : INDIVIDU

JOUR DE NAISSANCE DE L'INDIVIDU

01 à 31	Jour de naissance
---------	-------------------

Caractère

NOUVELLE

Question : I.THL-JNAIS

NLIEN

Table : INDIVIDU

LIEN DE L'INDIVIDU AVEC LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE

- code regroupé -

1	Personne de référence
2	Conjointe de la personne de référence, mariée ou de fait (la femme dans le couple)
3	Enfant de la personne de référence ou de sa conjointe
4	Petit-enfant de la personne de référence ou de sa conjointe
5	Ascendant de la personne de référence ou de sa conjointe
6	Autre parent de la personne de référence ou de sa conjointe
7	Ami ou amie de la personne de référence
8	Autres liens non familiaux (pensionnaire, sous-locataire, logeur, domestique, ...)

Caractère

MODIFIEE

Question : I.THL-LIENTYP

DETERMINATION

NLIENPREF	NLIEN
00	= 1
01	= 2
02,31	= 3
21	= 4
03,22 ,32	= 5
10,40,50	= 1
60	= 7
90	= 8

NLIENPREF

Table : INDIVIDU

LIEN DE L'INDIVIDU AVEC LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE

- code détaillé -

00	Personne de référence
01	Conjoint de la peronne de référence, marié ou de fait
02	Enfant de la PR ou du conjoint
03	Parent de la PR ou du conjoint
10	Frère et soeur de la PR ou du conjoint
21	Petit-enfant de la PR ou du conjoint
22	Grand parent de la PR ou du conjoint
31	Beau-fils, belle-fille de la PR ou du conjoint
32	Beau-parent de la PR ou du conjoint
40	Autre lien familial de la PR ou du conjoint
50	Lien familial indéterminé de la PR ou du conjoint
60	Ami de la PR
90	Autres liens non familiaux de la PR

Caractère

NOUVELLE

Question : I.THL-LIENTYP

NLNAIS

Table : INDIVIDU

LIEU DE NAISSANCE

1	En France
2	A l'étranger

Caractère

NOUVELLE

Question : I.THL-LNAIS

NLOG

Table : ADRESSE

NOMBRE DE LOGEMENTS DE L'IMMEUBLE AU RP99

01 à 99	Sans objet (logement BSLN) Nombre de logements de l'immeuble VALEURS TROUVEES
---------	--

Caractère

ANCIENNE

Provenance : RP99

NLOGCOL

Table : INDIVIDU

INDIVIDU QUI RESIDE HABITUELLEMENT DANS UN ETABLISSEMENT COMME UN INTERNAT, UN FOYER, UNE MAISON DE RETRAIRE, ...

1	Sans objet (individu ne réside pas ailleurs de temps en temps (AUTLOG<>1)) Oui
2	Non

Caractère

NOUVELLE

Question : I.THL-LOGCOL

NLOGIND

Table : INDIVIDU

INDIVIDU VIT IL DANS UN AUTRE LOGEMENT INDIVIDUEL

1	Oui
2	Non

Caractère

NOUVELLE

Question : I.THL-LOGIND

Les logements déclarés à cette question sont détaillés à la partie 16 du questionnaire (variables XPOSLA, XFISCA, ...).

NLOGINDNBRE

Table : INDIVIDU

NOMBRE DE LOGEMENTS QU'INDIVIDU HABITE

0	Sans objet (individu n'habite pas d'autre logement individuel (NLOGIND<>1))
1 à 9	Ne sait pas, beaucoup, plusieurs ... Nombre de logements

Numérique

NOUVELLE

Question : I.THL-NAUTLOG

NMATRI

Table : INDIVIDU

ETAT MATRIMONIAL LEGAL DE L'INDIVIDU

1	Célibataire
2	Marié(e) ou remarié(e)
3	Veuf (ou veuve)
4	Divorcé(e)

Caractère

ANCIENNE

Question : I.THL-ETAMATRI

DETERMINATION :

Si l'individu est âgé de moins de 15 ans (NAG1<15), alors NMATRI=1.

NMEN

Table : LOGEMENT

NOMBRE DE MENAGES QUI HABITE REELEMENT DANS LE LOGEMENT

1 à 4	Nombre de ménages
-------	-------------------

Numérique

NOUVELLE

CALCULEE

NMNAIS

Table : INDIVIDU

MOIS DE NAISSANCE DE L'INDIVIDU

01 à 12	Mois de naissance VALEURS TROUVEES
99	Ne sait pas

Caractère

ANCIENNE

Question : I.THL-MNAIS

NNAIS7

Table : INDIVIDU

LIEU DE NAISSANCE

- code regroupé -

1	Sans objet (Ne sait pas)
2	France métropolitaine
3	DOM-TOM
4	Union européenne des 15 (sauf France)
5	Pays entrés en 2004 dans l'Union européenne
6	Maghreb
7	Afrique (sauf Maghreb)
7	Autre pays

Caractère

NOUVELLE

CALCULEE

Attention : cette variable est directement issue de Blaise, les modalités ne sont pas mises à jour (pays entrés en 2004 dans l'UE : ne comprend pas la Roumanie ...). La variable NPNAIR créée par la division Logement peut être plus appropriée.

NNBSAL

Table : INDIVIDU

NOMBRE DE SALARIES DE L'ENTREPRISE QUE LA PERSONNE DIRIGE (DIRIGEAIT) OU POUR LAQUELLE ELLE TRAVAILLE (TRAVAILLAIT) A SON COMPTE OU EN AIDANT UN MEMBRE DE SA FAMILLE (ou entreprise du mari pour les veuves n'ayant jamais travaillé)

	Sans objet (personne âgée de moins de 16 ans ou n'ayant jamais travaillé (NACTPA=2) et non veuve, ou profession non déclarée (NPCS=99) ou individu salarié non chef de son entreprise (NSTATUT=1,2,3,4))
1	Aucun salarié
2	Moins de 10 salariés
3	10 salariés ou plus

Caractère

MODIFIEE

Question : I.DUV-SALARIES

Attention : en 2002, on distinguait de 1 à 2 salariés et de 3 à 9 salariés.

NOHD

Table : ENFANTHD

NUMERO D'ORDRE DE L'ENFANT HORS DOMICILE

1 à 12	Numéro d'ordre de l'enfant hors domicile (correspondant au numéro de la ligne où l'on décrit l'individu)
--------	--

Caractère

NOUVELLE

CALCULEE

NOI

Table : INDIVIDU

NUMERO D'ORDRE INDIVIDUEL

1 à 12	Numéro d'ordre individuel (correspondant au numéro de la ligne où l'on décrit l'individu)
--------	---

Caractère

MODIFIEE

CALCULEE

PAYS DE NAISSANCE DE LA MERE (*)

	Sans objet (la mère vit dans le logement)
001	FRANCE
002	BELGIQUE
003	PAYS-BAS, HOLLANDE
004	ALLEMAGNE, EX-RFA, EX-RDA
005	ITALIE
006	ROYAUME-UNI
007	IRLANDE, EIRE
008	DANEMARK
009	GRECE
010	PORTUGAL
011	ESPAGNE
012	LUXEMBOURG
013	GRANDE-BRETAGNE
014	ANGLETERRE
015	ECOSSE
016	PAYS-DE-GALLES
017	IRLANDE DU NORD (ULSTER)
018	ILE DE MAN
019	ILES ANGLO-NORMANDES
020	LIECHTENSTEIN
021	CANARIES
022	CEUTA ET MELILA
023	ACORES
024	ISLANDE
025	MADERE
026	ILES BOUVET
028	NORVEGE
029	SVALBARD, SPITSBERG, ILE JAN MAYEN
030	SUEDE
031	CORSE
032	FINLANDE
033	PAYS BASQUE (FRANCE)
034	CRETE
035	SARDAIGNE
036	SUISSE
037	SICILE
038	AUTRICHE
039	PAYS BASQUE (ESPAGNE)
040	MONACO
041	ILES FEROE
042	REPUBLIQUE DE SAINT-MARIN
043	ANDORRE
044	GIBRALTAR
045	VATICAN
046	MALTE
050	KURDISTAN (IRAQ)
051	KURDISTAN (TURQUIE)
052	TURQUIE
053	ESTONIE (EX-URSS)
054	LETTONIE (EX-URSS)
055	LITUANIE (EX-URSS)
060	POLOGNE
061	REPUBLIQUE TCHEQUE (EX-TCHÉCOSLOVAQUIE)
063	SLOVAQUIE (EX-TCHÉCOSLOVAQUIE)
064	HONGRIE
066	ROUMANIE
068	BULGARIE
070	ALBANIE
072	UKRAINE (EX-URSS)
073	BIELORUSSIE, BELARUS (EX-URSS)
074	MOLDAVIE (EX-URSS)

075	RUSSIE (EX-URSS)
076	GEORGIE (EX-URSS)
077	ARMENIE (EX-URSS)
078	AZERBAIDJAN (EX-URSS)
079	KAZAKHSTAN (EX-URSS)
080	TURKMENISTAN (EX-URSS)
081	OUZBEKISTAN, UZBEKISTAN (EX-URSS)
082	TADJIKISTAN (EX-URSS)
083	KIRGHIZISTAN, KIRGHIZIE (EX-URSS)
091	SLOVENIE (EX-YOUGOSLAVIE)
092	CROATIE (EX-YOUGOSLAVIE)
093	BOSNIE-HERZEGOVINE (EX-YOUGOSLAVIE)
094	SERBIE
095	REP. FED. DE YOUGOSLAVIE (EX-YOUGOSLAVIE)
096	MACEDOINE (EX-YOUGOSLAVIE)
097	MONTENEGRO
204	MAROC
208	ALGERIE
212	TUNISIE
216	LIBYE
220	EGYPTE
224	SOUDAN
228	MAURITANIE
232	MALI
236	BURKINA FASO
240	NIGER
244	TCHAD
247	CAP-VERT
248	SENEGAL
252	GAMBIE
257	GUINEE-BISSAO
260	REPUBLIQUE DE GUINEE
264	SIERRA LEONE
268	LIBERIA
272	COTE-D'IVOIRE
276	GHANA
280	TOGO
284	BENIN
288	NIGERIA
302	CAMEROUN
306	REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE RCA
310	GUINEE EQUATORIALE
311	SAO TOME-ET-PRINCIPE
314	GABON
318	REPUBLIQUE DU CONGO
322	REP. DEMOCRATIQUE DU CONGO, EX-ZAIRE
324	RWANDA, RUANDA
328	BURUNDI
330	ANGOLA
334	ETHIOPIE
335	ERYTHREE
338	DJIBOUTI
342	SOMALIE
346	KENYA
350	UGANDA
352	TANZANIE
355	SEYCHELLES
356	ILE DE L'ASCENSION
357	ILES TRISTAN DE CUNHA
358	SAINTE-HELENE
359	ILES CHAGOS
366	MOZAMBIQUE
370	MADAGASCAR
372	REUNION
373	ILE MAURICE

375	COMORES
377	MAYOTTE
378	ZAMBIE
380	SAHARA OCCIDENTAL
382	ZIMBABWE
386	MALAWI
388	AFRIQUE DU SUD
389	NAMIBIE
391	BOTSWANA
393	SWAZILAND
395	LESOTHO
400	ETATS-UNIS D'AMERIQUE, USA, EU
404	CANADA
406	GROENLAND
412	MEXIQUE
413	BERMUDES
416	GUATEMALA
421	BELIZE
424	HONDURAS
428	EL SALVADOR
432	NICARAGUA
436	COSTA RICA
442	PANAMA
448	CUBA
449	PORTO RICO
451	SAINT-KITTS ET NEVIS
452	HAITI
453	BAHAMAS
454	ILES TURKS ET CAIQUES, TURKS ET CAICOS
456	REPUBLIQUE DOMINICAINE
457	ILES VIERGES AMERICAINES
458	GUADELOUPE
459	ANTIGUA ET BARBUDA
460	DOMINIQUE
461	ILES VIERGES BRITANNIQUES
462	MARTINIQUE
463	ILES CAYMAN
464	JAMAIQUE
465	SAINTE-LUCIE
466	SAN MARTEEN, SAINT-MARTIN (NEERLANDAISE)
467	SAINT-VINCENT-ET-LES-GRENADINES
469	BARBADE
470	ANGUILLA
471	MONTSERRAT
472	TRINIDAD ET TOBAGO
473	GRENADE
474	ARUBA
475	SAINT-EUSTACHE
476	SABA
477	CURACAO
478	ANTILLES NEERLANDAISES
479	BONAIRE
480	COLOMBIE
484	VENEZUELA
488	GUYANA
492	SURINAM
496	GUYANE FRANCAISE
500	EQUATEUR
504	PEROU
508	BRESIL
512	CHILI
516	BOLIVIE
520	PARAGUAY
524	URUGUAY
528	ARGENTINE

529	ILES FALKLAND, MALOUINES
530	GEORGIE DU SUD
531	ILES SANDWICH DU SUD
532	TERRITOIRE ANTARCTIQUE BRITANNIQUE
600	CHYPRE
604	LIBAN
608	SYRIE
612	IRAQ, IRAK
616	IRAN
624	ISRAEL
625	PALESTINE
628	JORDANIE
632	ARABIE SAOUDITE
636	KOWEIT
640	BAHREIN
641	FUDJAYRA, FOUJJAIRAH
642	UMM AL QAYWAYN, OUM AL QAIWAIN
643	ADJMAN
644	QATAR
645	ABU DHABI, ABOU DABI
646	DUBAI, DOUBAI
647	EMIRATS ARABES UNIS
648	CHARDJA
649	OMAN
650	RAS AL-KHAYMA, RAS AL KHAIMAH
653	YEMEN
660	AFGHANISTAN
662	PAKISTAN
664	INDE
666	BANGLADESH
667	MALDIVES
669	SRI LANKA, CEYLAN
672	NEPAL
675	BHOUTAN, BHUTAN
676	MYANMAR, BIRMANIE
680	THAILANDE
684	LAOS
690	VIET NAM
696	CAMBODGE
700	INDONESIE
701	MALAISIE
702	TIMOR ORIENTAL
703	BRUNEI
706	SINGAPOUR
708	PHILIPPINES
716	MONGOLIE
720	REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE
721	TIBET
724	REP. POP. DEM. DE COREE, COREE DU NORD
728	REPUBLIQUE DE COREE, COREE DU SUD
732	JAPON
736	TAIWAN, FORMOSE
740	HONG-KONG
743	MACAO
800	AUSTRALIE
801	PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINEE
802	ILES HEARD, MAC DONALD
803	NAURU
804	NOUVELLE-ZELANDE
805	ILES COOK
806	ILES SALOMON
807	ILES DE TOKELAU
808	ILES NORFOLK
809	ILES CHRISTMAS
810	ILES COCOS, KEELING

811	WALLIS ET FUTUNA
812	ILES KIRIBATI, GILBERT
813	ILE PITCAIRN
814	NIUE, SAVAGE
815	FIDJI
816	VANUATU
817	TONGA
818	GUAM
819	SAMOA OCCIDENTALES
820	ILES MARIANNES
821	SAMOA AMERICAINES, SAMOA ORIENTALES
822	TUVALU
823	MICRONESIE
824	ILES MARSHALL
825	ILES WAKE, JOHNSTON
826	POLYNESIE FRANCAISE
827	NOUVELLE-CALEDONIE
829	REPUBLIQUE DES ILES PALAOS, PALAU, BELAU
830	KANAKIE
831	SAINT-PIERRE ET MIQUELON
9999	Ne sait pas

Caractère NOUVELLE

Question : I.DUV-PAYM

(*) cette variable n'est pas diffusée.

NPAYM12

Table : INDIVIDU

PAYS DE NAISSANCE DE LA MERE

- code regroupé -

	Sans objet (le mère ne vit pas ici)
01	France (y compris DOM-TOM)
02	Portugal
03	Espagne
04	Italie
05	Autres pays de l'ex Union Européenne des 15
06	Autres pays de l'Union Européenne des 27
07	Autres pays européens
08	Turquie
09	Algérie, Maroc, Tunisie
10	Autres pays d'Afrique
11	Cambodge, Vietnam, Laos
12	Autre pays

Caractère NOUVELLE

CALCULEE

NPAYNAIS

Table : INDIVIDU

PAYS DE NAISSANCE DE L'INDIVIDU - code détaillé - (*)

001	FRANCE
002	BELGIQUE
003	PAYS-BAS, HOLLANDE
004	ALLEMAGNE, EX-RFA, EX-RDA
005	ITALIE
006	ROYAUME-UNI
007	IRLANDE, EIRE
008	DANEMARK
009	GRECE
010	PORTUGAL
011	ESPAGNE
012	LUXEMBOURG
013	GRANDE-BRETAGNE
014	ANGLETERRE
015	ECOSSE
016	PAYS-DE-GALLES
017	IRLANDE DU NORD (ULSTER)
018	ILE DE MAN
019	ILES ANGLO-NORMANDES
020	LIECHTENSTEIN
021	CANARIES
022	CEUTA ET MELILA
023	ACORES
024	ISLANDE
025	MADERE
026	ILES BOUVET
028	NORVEGE
029	SVALBARD, SPITSBERG, ILE JAN MAYEN
030	SUEDE
031	CORSE
032	FINLANDE
033	PAYS BASQUE (FRANCE)
034	CRETE
035	SARDAIGNE
036	SUISSE
037	SICILE
038	AUTRICHE
039	PAYS BASQUE (ESPAGNE)
040	MONACO
041	ILES FEROE
042	REPUBLIQUE DE SAINT-MARIN
043	ANDORRE
044	GIBRALTAR
045	VATICAN
046	MALTE
050	KURDISTAN (IRAQ)
051	KURDISTAN (TURQUIE)
052	TURQUIE
053	ESTONIE (EX-URSS)
054	LETTONIE (EX-URSS)
055	LITUANIE (EX-URSS)
060	POLOGNE
061	REPUBLIQUE TCHEQUE (EX-TCHECOSLOVAQUIE)
063	SLOVAQUIE (EX-TCHECOSLOVAQUIE)
064	HONGRIE
066	ROUMANIE
068	BULGARIE
070	ALBANIE
072	UKRAINE (EX-URSS)
073	BIELORUSSIE, BELARUS (EX-URSS)
074	MOLDAVIE (EX-URSS)
075	RUSSIE (EX-URSS)

076	GEORGIE (EX-URSS)
077	ARMENIE (EX-URSS)
078	AZERBAIDJAN (EX-URSS)
079	KAZAKHSTAN (EX-URSS)
080	TURKMENISTAN (EX-URSS)
081	OUZBEKISTAN, UZBEKISTAN (EX-URSS)
082	TADJIKISTAN (EX-URSS)
083	KIRGHIZISTAN, KIRGHIZIE (EX-URSS)
091	SLOVENIE (EX-YOUGOSLAVIE)
092	CROATIE (EX-YOUGOSLAVIE)
093	BOSNIE-HERZEGOVINE (EX-YOUGOSLAVIE)
094	SERBIE
095	REP. FED. DE YOUGOSLAVIE (EX-YOUGOSLAVIE)
096	MACEDOINE (EX-YOUGOSLAVIE)
097	MONTENEGRO
204	MAROC
208	ALGERIE
212	TUNISIE
216	LIBYE
220	EGYPTE
224	SOUDAN
228	MAURITANIE
232	MALI
236	BURKINA FASO
240	NIGER
244	TCHAD
247	CAP-VERT
248	SENEGAL
252	GAMBIE
257	GUINEE-BISSAO
260	REPUBLIQUE DE GUINEE
264	SIERRA LEONE
268	LIBERIA
272	COTE-D'IVOIRE
276	GHANA
280	TOGO
284	BENIN
288	NIGERIA
302	CAMEROUN
306	REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE RCA
310	GUINEE EQUATORIALE
311	SAO TOME-ET-PRINCIPE
314	GABON
318	REPUBLIQUE DU CONGO
322	REP. DEMOCRATIQUE DU CONGO, EX-ZAIRE
324	RWANDA, RUANDA
328	BURUNDI
330	ANGOLA
334	ETHIOPIE
335	ERYTHREE
338	DJIBOUTI
342	SOMALIE
346	KENYA
350	OUGANDA
352	TANZANIE
355	SEYCHELLES
356	ILE DE L'ASCENSION
357	ILES TRISTAN DE CUNHA
358	SAINTE-HELENE
359	ILES CHAGOS
366	MOZAMBIQUE
370	MADAGASCAR
372	REUNION
373	ILE MAURICE
375	COMORES

377	MAYOTTE
378	ZAMBIE
380	SAHARA OCCIDENTAL
382	ZIMBABWE
386	MALAWI
388	AFRIQUE DU SUD
389	NAMIBIE
391	BOTSWANA
393	SWAZILAND
395	LESOTHO
400	ETATS-UNIS D'AMERIQUE, USA, EU
404	CANADA
406	GROENLAND
412	MEXIQUE
413	BERMUDES
416	GUATEMALA
421	BELIZE
424	HONDURAS
428	EL SALVADOR
432	NICARAGUA
436	COSTA RICA
442	PANAMA
448	CUBA
449	PORTO RICO
451	SAINT-KITTS ET NEVIS
452	HAITI
453	BAHAMAS
454	ILES TURKS ET CAIQUES, TURKS ET CAICOS
456	REPUBLIQUE DOMINICAINE
457	ILES VIERGES AMERICAINES
458	GUADELOUPE
459	ANTIGUA ET BARBUDA
460	DOMINIQUE
461	ILES VIERGES BRITANNIQUES
462	MARTINIQUE
463	ILES CAYMAN
464	JAMAIQUE
465	SAINTE-LUCIE
466	SAN MARTEEN, SAINT-MARTIN (NEERLANDAISE)
467	SAINT-VINCENT-ET-LES-GRENADINES
469	BARBADE
470	ANGUILLA
471	MONTSERRAT
472	TRINIDAD ET TOBAGO
473	GRENADE
474	ARUBA
475	SAINT-EUSTACHE
476	SABA
477	CURACAO
478	ANTILLES NEERLANDAISES
479	BONAIRE
480	COLOMBIE
484	VENEZUELA
488	GUYANA
492	SURINAM
496	GUYANE FRANCAISE
500	EQUATEUR
504	PEROU
508	BRESIL
512	CHILI
516	BOLIVIE
520	PARAGUAY
524	URUGUAY
528	ARGENTINE
529	ILES FALKLAND, MALOINES

530	GEORGIE DU SUD
531	ILES SANDWICH DU SUD
532	TERRITOIRE ANTARCTIQUE BRITANNIQUE
600	CHYPRE
604	LIBAN
608	SYRIE
612	IRAQ, IRAK
616	IRAN
624	ISRAEL
625	PALESTINE
628	JORDANIE
632	ARABIE SAOUDITE
636	KOWEIT
640	BAHREIN
641	FUDJAYRA, FOUJJAIRAH
642	UMM AL QAYWAYN, OUM AL QAIWAIN
643	ADJMAN
644	QATAR
645	ABU DHABI, ABOU DABI
646	DUBAI, DOUBAI
647	EMIRATS ARABES UNIS
648	CHARDJA
649	OMAN
650	RAS AL-KHAYMA, RAS AL KHAIMAH
653	YEMEN
660	AFGHANISTAN
662	PAKISTAN
664	INDE
666	BANGLADESH
667	MALDIVES
669	SRI LANKA, CEYLAN
672	NEPAL
675	BHOUTAN, BHUTAN
676	MYANMAR, BIRMANIE
680	THAILANDE
684	LAOS
690	VIET NAM
696	CAMBODGE
700	INDONESIE
701	MALAISIE
702	TIMOR ORIENTAL
703	BRUNEI
706	SINGAPOUR
708	PHILIPPINES
716	MONGOLIE
720	REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE
721	TIBET
724	REP. POP. DEM. DE COREE, COREE DU NORD
728	REPUBLIQUE DE COREE, COREE DU SUD
732	JAPON
736	TAIWAN, FORMOSE
740	HONG-KONG
743	MACAO
800	AUSTRALIE
801	PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINEE
802	ILES HEARD, MAC DONALD
803	NAURU
804	NOUVELLE-ZELANDE
805	ILES COOK
806	ILES SALOMON
807	ILES DE TOKELAU
808	ILES NORFOLK
809	ILES CHRISTMAS
810	ILES COCOS, KEELING
811	WALLIS ET FUTUNA

812	ILES KIRIBATI, GILBERT
813	ILE PITCAIRN
814	NIUE, SAVAGE
815	FIDJI
816	VANUATU
817	TONGA
818	GUAM
819	SAMOA OCCIDENTALES
820	ILES MARIANNES
821	SAMOA AMERICAINES, SAMOA ORIENTALES
822	TUVALU
823	MICRONESIE
824	ILES MARSHALL
825	ILES WAKE, JOHNSTON
826	POLYNESIE FRANCAISE
827	NOUVELLE-CALEDONIE
829	REPUBLIQUE DES ILES PALAOS, PALAU, BELAU
830	KANAKIE
831	SAINT-PIERRE ET MIQUELON

Caractère

NOUVELLE

Question : I.THL-PAYSNAIS

(*) : Cette variable n'est pas dans le fichier diffusé.

PAYS DE NAISSANCE DE LA PERE (*)

	Sans objet (le père vit dans le logement)
001	FRANCE
002	BELGIQUE
003	PAYS-BAS, HOLLANDE
004	ALLEMAGNE, EX-RFA, EX-RDA
005	ITALIE
006	ROYAUME-UNI
007	IRLANDE, EIRE
008	DANEMARK
009	GRECE
010	PORTUGAL
011	ESPAGNE
012	LUXEMBOURG
013	GRANDE-BRETAGNE
014	ANGLETERRE
015	ECOSSE
016	PAYS-DE-GALLES
017	IRLANDE DU NORD (ULSTER)
018	ILE DE MAN
019	ILES ANGLO-NORMANDES
020	LIECHTENSTEIN
021	CANARIES
022	CEUTA ET MELILA
023	ACORES
024	ISLANDE
025	MADERE
026	ILES BOUVET
028	NORVEGE
029	SVALBARD, SPITSBERG, ILE JAN MAYEN
030	SUEDE
031	CORSE
032	FINLANDE
033	PAYS BASQUE (FRANCE)
034	CRETE
035	SARDAIGNE
036	SUISSE
037	SICILE
038	AUTRICHE
039	PAYS BASQUE (ESPAGNE)
040	MONACO
041	ILES FEROE
042	REPUBLIQUE DE SAINT-MARIN
043	ANDORRE
044	GIBRALTAR
045	VATICAN
046	MALTE
050	KURDISTAN (IRAQ)
051	KURDISTAN (TURQUIE)
052	TURQUIE
053	ESTONIE (EX-URSS)
054	LETONIE (EX-URSS)
055	LITUANIE (EX-URSS)
060	POLOGNE
061	REPUBLIQUE TCHEQUE (EX-TCHÉCOSLOVAQUIE)
063	SLOVAQUIE (EX-TCHÉCOSLOVAQUIE)
064	HONGRIE
066	ROUMANIE
068	BULGARIE
070	ALBANIE
072	UKRAINE (EX-URSS)
073	BIELORUSSIE, BELARUS (EX-URSS)
074	MOLDAVIE (EX-URSS)

075	RUSSIE (EX-URSS)
076	GEORGIE (EX-URSS)
077	ARMENIE (EX-URSS)
078	AZERBAIDJAN (EX-URSS)
079	KAZAKHSTAN (EX-URSS)
080	TURKMENISTAN (EX-URSS)
081	OUZBEKISTAN, UZBEKISTAN (EX-URSS)
082	TADJIKISTAN (EX-URSS)
083	KIRGHIZISTAN, KIRGHIZIE (EX-URSS)
091	SLOVENIE (EX-YOUGOSLAVIE)
092	CROATIE (EX-YOUGOSLAVIE)
093	BOSNIE-HERZEGOVINE (EX-YOUGOSLAVIE)
094	SERBIE
095	REP. FED. DE YOUGOSLAVIE (EX-YOUGOSLAVIE)
096	MACEDOINE (EX-YOUGOSLAVIE)
097	MONTENEGRO
204	MAROC
208	ALGERIE
212	TUNISIE
216	LIBYE
220	EGYPTE
224	SOUDAN
228	MAURITANIE
232	MALI
236	BURKINA FASO
240	NIGER
244	TCHAD
247	CAP-VERT
248	SENEGAL
252	GAMBIE
257	GUINEE-BISSAO
260	REPUBLIQUE DE GUINEE
264	SIERRA LEONE
268	LIBERIA
272	COTE-D'IVOIRE
276	GHANA
280	TOGO
284	BENIN
288	NIGERIA
302	CAMEROUN
306	REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE RCA
310	GUINEE EQUATORIALE
311	SAO TOME-ET-PRINCIPE
314	GABON
318	REPUBLIQUE DU CONGO
322	REP. DEMOCRATIQUE DU CONGO, EX-ZAIRE
324	RWANDA, RUANDA
328	BURUNDI
330	ANGOLA
334	ETHIOPIE
335	ERYTHREE
338	DJIBOUTI
342	SOMALIE
346	KENYA
350	UGANDA
352	TANZANIE
355	SEYCHELLES
356	ILE DE L'ASCENSION
357	ILES TRISTAN DE CUNHA
358	SAINTE-HELENE
359	ILES CHAGOS
366	MOZAMBIQUE
370	MADAGASCAR
372	REUNION
373	ILE MAURICE

375	COMORES
377	MAYOTTE
378	ZAMBIE
380	SAHARA OCCIDENTAL
382	ZIMBABWE
386	MALAWI
388	AFRIQUE DU SUD
389	NAMIBIE
391	BOTSWANA
393	SWAZILAND
395	LESOTHO
400	ETATS-UNIS D'AMERIQUE, USA, EU
404	CANADA
406	GROENLAND
412	MEXIQUE
413	BERMUDES
416	GUATEMALA
421	BELIZE
424	HONDURAS
428	EL SALVADOR
432	NICARAGUA
436	COSTA RICA
442	PANAMA
448	CUBA
449	PORTO RICO
451	SAINT-KITTS ET NEVIS
452	HAITI
453	BAHAMAS
454	ILES TURKS ET CAIQUES, TURKS ET CAICOS
456	REPUBLIQUE DOMINICAINE
457	ILES VIERGES AMERICAINES
458	GUADELOUPE
459	ANTIGUA ET BARBUDA
460	DOMINIQUE
461	ILES VIERGES BRITANNIQUES
462	MARTINIQUE
463	ILES CAYMAN
464	JAMAIQUE
465	SAINTE-LUCIE
466	SAN MARTEEN, SAINT-MARTIN (NEERLANDAISE)
467	SAINT-VINCENT-ET-LES-GRENADINES
469	BARBADE
470	ANGUILLA
471	MONTSERRAT
472	TRINIDAD ET TOBAGO
473	GRENADE
474	ARUBA
475	SAINT-EUSTACHE
476	SABA
477	CURACAO
478	ANTILLES NEERLANDAISES
479	BONAIRE
480	COLOMBIE
484	VENEZUELA
488	GUYANA
492	SURINAM
496	GUYANE FRANCAISE
500	EQUATEUR
504	PEROU
508	BRESIL
512	CHILI
516	BOLIVIE
520	PARAGUAY
524	URUGUAY
528	ARGENTINE

529	ILES FALKLAND, MALOUINES
530	GEORGIE DU SUD
531	ILES SANDWICH DU SUD
532	TERRITOIRE ANTARCTIQUE BRITANNIQUE
600	CHYPRE
604	LIBAN
608	SYRIE
612	IRAQ, IRAK
616	IRAN
624	ISRAEL
625	PALESTINE
628	JORDANIE
632	ARABIE SAOUDITE
636	KOWEIT
640	BAHREIN
641	FUDJAYRA, FOUJJAIRAH
642	UMM AL QAYWAYN, OUM AL QAIWAIN
643	ADJMAN
644	QATAR
645	ABU DHABI, ABOU DABI
646	DUBAI, DOUBAI
647	EMIRATS ARABES UNIS
648	CHARDJA
649	OMAN
650	RAS AL-KHAYMA, RAS AL KHAIMAH
653	YEMEN
660	AFGHANISTAN
662	PAKISTAN
664	INDE
666	BANGLADESH
667	MALDIVES
669	SRI LANKA, CEYLAN
672	NEPAL
675	BHOUTAN, BHUTAN
676	MYANMAR, BIRMANIE
680	THAILANDE
684	LAOS
690	VIET NAM
696	CAMBODGE
700	INDONESIE
701	MALAISIE
702	TIMOR ORIENTAL
703	BRUNEI
706	SINGAPOUR
708	PHILIPPINES
716	MONGOLIE
720	REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE
721	TIBET
724	REP. POP. DEM. DE COREE, COREE DU NORD
728	REPUBLIQUE DE COREE, COREE DU SUD
732	JAPON
736	TAIWAN, FORMOSE
740	HONG-KONG
743	MACAO
800	AUSTRALIE
801	PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINEE
802	ILES HEARD, MAC DONALD
803	NAURU
804	NOUVELLE-ZELANDE
805	ILES COOK
806	ILES SALOMON
807	ILES DE TOKELAU
808	ILES NORFOLK
809	ILES CHRISTMAS
810	ILES COCOS, KEELING

811	WALLIS ET FUTUNA
812	ILES KIRIBATI, GILBERT
813	ILE PITCAIRN
814	NIUE, SAVAGE
815	FIDJI
816	VANUATU
817	TONGA
818	GUAM
819	SAMOA OCCIDENTALES
820	ILES MARIANNES
821	SAMOA AMERICAINES, SAMOA ORIENTALES
822	TUVALU
823	MICRONESIE
824	ILES MARSHALL
825	ILES WAKE, JOHNSTON
826	POLYNESIE FRANCAISE
827	NOUVELLE-CALEDONIE
829	REPUBLIQUE DES ILES PALAOS, PALAU, BELAU
830	KANAKIE
831	SAINTE-PIERRE ET MIQUELON
9999	Ne sait pas

Caractère NOUVELLE

Question : I.DUV-PAYP

(*) cette variable n'est pas diffusée.

NPAYP12

Table : INDIVIDU

PAYS DE NAISSANCE DE LA PERE

- code regroupé -

	Sans objet (le père ne vit pas ici)
01	France (y compris DOM-TOM)
02	Portugal
03	Espagne
04	Italie
05	Autres pays de l'ex Union Européenne des 15
06	Autres pays de l'Union Européenne des 27
07	Autres pays européens
08	Turquie
09	Algérie, Maroc, Tunisie
10	Autres pays d'Afrique
11	Cambodge, Vietnam, Laos
12	Autre pays

Caractère NOUVELLE

CALCULEE

NPCE

Table : ADRESSE

NOMBRE DE PIECES DU LOGEMENT (RP99)

0	Sans objet (logement BSLN) ou non renseigné
1 à 20	Nombre de pièces

Numérique ANCIENNE

Provenance : RP99

NPCS

Table : INDIVIDU

CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE (PCS) DE L'INDIVIDU (ou du mari pour les veuves n'ayant jamais travaillé)

- code détaillé -

	Sans objet (personne de moins de 16 ans, ou n'ayant jamais travaillé (NACTPA=2) et non veuve)
10	Agriculteurs -- taille de l'exploitation non précisée
11	Agriculteurs sur petite exploitation
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation
13	Agriculteurs sur grande exploitation
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
42	Instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
00	Non déclaré

Caractère

MODIFIEE

Question : I.DUV-PROFESSION

En 2002, la variable NPCS était directement en sortie de SICORE et on calculait NCS, en 2006 c'est l'inverse on a NCS et on recalcule NPCS.

Dans cette variable, les individus qui ne travaillent pas mais qui ont déjà travaillé se voient attribuer la PCS de leur catégorie antérieure. Lorsque les veuves n'ont jamais travaillé on recode la catégorie du mari décédé.

NPCS8

Table : INDIVIDU

CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE (PCS) DE L'INDIVIDU (ou du mari pour les veuves n'ayant jamais travaillé)

- code regroupé -

	Sans objet (personne âgée de moins de 16 ans, ou n'ayant jamais travaillé (NACTPA=2) et non veuve)
1	Agriculteurs
2	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
3	Cadres et professions intellectuelles supérieures
4	Professions intermédiaires
5	Employés
6	Ouvriers
0	Non déclaré

Caractère

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

C'est le premier chiffre de NPCS.

NPÉR

Table : ADRESSE

NOMBRE DE PERSONNES DU MENAGE AU RP99

.	Sans objet (logement BSLN ou non principal au RP)
1 à 16	Nombre de personnes

Numérique

ANCIENNE

Provenance : RP99

NPNAIR

Table : INDIVIDU

PAYS DE NAISSANCE DE L'INDIVIDU - code regroupé -

	Sans objet (Ne sait pas)
01	France (y compris DOM-TOM)
02	Portugal
03	Espagne
04	Italie
05	Autres pays de l'ex Union Européenne des 15
06	Autres pays de l'Union Européenne des 27
07	Autres pays européens
08	Turquie
09	Algérie, Maroc, Tunisie
10	Autres pays d'Afrique
11	Cambodge, Vietnam, Laos
12	Autre pays

Caractère

MODIFIEE

CALCULEE

NPAYNAIS	NPNAIR
001 - 372 - 377 - 458 - 462 - 496 - 811	01
010	02
011	03
005	04
002 Belgique - 003 Pays Bas - 004 Allemagne - 006 Royaume Uni - 007 Irlande - 008 Danemark - 009 Grèce - 012 Luxembourg - 030 Suède - 032 Finlande - 038 Autriche	05
600 Chypre - 053 Estonie - 054 Lettonie - 055 Lituanie - 064 Hongrie - 046 Malte - 060 Pologne - 063 Slovaquie - 066 Roumanie - 068 Bulgarie - 091 Slovénie - 061 République Tchèque	06
021 - 022 - 024 - 028 - 036 041 à 045 070 à 083 092 à 096	07
052	08
204, 208, 212	09
216 à 370 373 - 375 378 à 395	10
684 - 690 - 696	11
400 à 457 459 à 461 463 à 492 500 à 680 700 à 810 812 à 824	12

Attention : de part l'élargissement de l'Union Européenne, une modalité a été rajoutée par rapport au NPNAIR de 2002.

NPRENOM

Table : INDIVIDU

PRENOM DE LA PERSONNE (*)

Caractère ANCIENNE

Question : I.THL-PRENOM

(*) : cette variable n'est pas dans le fichier diffusé.

NPROFES

Table : INDIVIDU

PROFESSION PRINCIPALE ACTUELLE DE LA PERSONNE EN CLAIR (si occupe actuellement un emploi) OU DERNIERE PROFESSION (si a déjà travaillé) OU DERNIERE PROFESSION DU MARI (pour les veuves n'ayant jamais travaillé) (*)

..	Sans objet (personne âgée de moins de 15 ans, ou n'ayant jamais exercé d'activité professionnelle (NACTPA=2) et non veuve) Profession en clair
----	---

Caractère ANCIENNE

Question : I.DUV-PROFESSION

(*) Cette variable n'est pas diffusée.

NPROFESSANTE

Table : INDIVIDU

ANCIENNE PROFESSION DE LA PERSONNE EN CLAIR (*)

..	Sans objet (l'individu a moins de 15 ans ou travaille actuellement ou n'a jamais travaillé (NACTPA=2) ou aidait sa famille dans son dernier emploi (NSTATUTANTE=5)) Profession en clair
----	--

Caractère NOUVELLE

Question : I.DUV-PROFESSANTE

(*) Cette variable n'est pas diffusée.

NPROFESSCD

Table : INDIVIDU

ANCIENNE PROFESSION DU CONJOINT DECEDE EN CLAIR (*)

..	Sans objet (l'individu a moins de 15 ans ou n'a pas de conjoint décédé qui travaillait (NSTATUTCD<>1,2,3,4)) Profession en clair
----	---

Caractère NOUVELLE

Question : I.DUV-PROFESSCD

(*) Cette variable n'est pas diffusée.

NRCHO

Table : INDIVIDU

MONTANT TOTAL DES INDEMNITES DE CHOMAGE PERÇUES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS PAR L'INDIVIDU

- redressé -

15 à 999997	Sans objet (la personne n'a pas perçu d'indemnités de chômage (RCHO<>1)) Montant en euros
-------------	--

Numérique ANCIENNE

CALCULEE

NRCHOM = RCHOM redressée

NRECHEMPOI

Table : INDIVIDU

RECHERCHE D'UN AUTRE EMPLOI

1	Sans objet (personne qui n'occupe pas d'emploi ou âgé de plus de 65 ans ou moins de 18 ans)
2	Oui, depuis moins d'un an
3	Oui, depuis un an ou plus
3	Non

Caractère MODIFIEE

Question : I.DUV-RECHEMPOI

Attention : en 2002 la variable NRECH ne distinguait pas : 'moins et plus d'un an'.

NRRET

Table : INDIVIDU

MONTANT TOTAL DES PENSIONS ET RETRAITES PERÇUES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS PAR L'INDIVIDU

- redressé -

.	Sans objet (la personne ne reçoit pas de retraite, pension ou rente (RRET<>1))
15 à 999997	Montant en euros

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

NRRET = RRETM redressée

NRSAL

Table : INDIVIDU

MONTANT DU SALAIRE ET EVENTUELLEMENT DES PRIMES PERCUS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS PAR L'INDIVIDU

- redressé -

.	Sans objet (la personne n'a pas perçu de salaire (RSAL<>1))
15 à 999999	Montant en Euros

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

NRSAL = (RSALM1 + RSALM2) redressé

NRSAL2

Table : INDIVIDU

MONTANT DU SALAIRE ET EVENTUELLEMENT DES PRIMES PERCUS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS PAR L'INDIVIDU HORS PRESTATIONS EMPLOYEURS

-redressé-

.	Sans objet (la personne n'a pas perçu de salaire (RSAL<>1))
15 à 999999	Montant en Euros

Numérique

NOUVELLE

CALCULEE

DETERMINATION :

Contrairement à la variable NRSAL, les prestations familiales ont été redressées.

NRTNS

Table : INDIVIDU

MONTANT DES REVENUS NON SALARIAUX PERCUS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS PAR L'INDIVIDU, Y COMPRIS LES DEFICITS EVENTUELS

- redressé -

.	Sans objet (la personne n'a pas perçu de revenus non salariaux (RTNS<>1))
-99999 à +999999	Montant en Euros

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

NRTNS = (RTNSM1-RTNSM2) redressé.

NSCOLARITE

Table : INDIVIDU

SUIVI DE LA SCOLARITE POUR LES NON-DIPLOMES

	Sans objet (personne âgée de moins de 15 ans, ou ayant un diplôme)
1	Pas de scolarisation, mais alphabétisation, apprentissage du français
2	Scolarité en école primaire
3	Scolarité au collège (de la 6ème à la 3ème)
4	Scolarité au delà du collège
5	Aucun diplôme sans autre indication

Caractère

NOUVELLE

Question : I.DUV-SCOLARITE

NSEXE

Table : INDIVIDU

SEXE DE L'INDIVIDU

1	Masculin
2	Féminin

Caractère

ANCIENNE

Question : I.THL-SEXE

NSITUA

Table : INDIVIDU

OCCUPATION PRINCIPALE DE L'INDIVIDU

1	Occupe un emploi
2	Apprenti(e) sous contrat ou en stage rémunéré
3	Etudiant(e), élève, en formation ou en stage non rémunéré
4	Chômeur (inscrit(e) ou non à l'ANPE)
5	Retraité(e) ou retiré(e) des affaires ou en préretraite
6	Femme ou homme au foyer
7	Autre situation (personne handicapée, personne de moins de 15 ans, ...)

Caractère

MODIFIEE

Question : I.THL-SITUA

Attention : en 2002, les modalités étaient différentes, la variable OCCUPATION PRINCIPALE correspondait à la variable NOCCUP. En 2002 les apprentis sous contrat ou en stage rémunéré était dans la modalité occupe en emploi.

NSTATUT

Table : INDIVIDU

STATUT PROFESSIONNEL DE L'INDIVIDU (ou du mari pour les veuves n'ayant jamais travaillé)

	Sans objet (personne âgée de moins de 16 ans, n'occupe pas d'emploi ou n'est pas en stage ou ne travaille pas actuellement (NSITUA=3,4,5,6,7 ou NTRAVAIL=2))
1	Salarié de l'Etat
2	Salarié d'une Collectivité Locale, des HLM ou des hôpitaux publics
3	Salarié d'une entreprise, d'un artisan, d'une association
4	Salarié d'un particulier
5	Salarié chef de son entreprise, PDG, gérant minoritaire, associé
6	Aide un membre de sa famille dans son travail sans être rémunéré
7	Indépendant à son compte

Caractère

MODIFIEE

Question : I.DUV-STATUT

Attention : la variable NSTATUT n'a pas le même champ que 2002. En 2002, NSTATUT à la différence de 2006, était remplie pour les personnes qui ne travaillent pas actuellement mais qui ont travaillé dans le passé ainsi que les personnes veuves qui n'ont jamais travaillé.

En 2006, nous disposons de 2 variables supplémentaires pour couvrir ce champ : NSTATUTANTE et NSTATUCD.

NSTATUTANTE

Table : INDIVIDU

ANCIEN STATUT PROFESSIONNEL DE L'INDIVIDU (ou du mari pour les veuves n'ayant jamais travaillé)

	Sans objet (la personne a moins de 15 ans, ou travaille actuellement ou n'a jamais travaillé (NACTPA<>1))
1	Salarié de l'Etat
2	Salarié d'une Collectivité Locale, des HLM ou des hôpitaux publics
3	Salarié d'une entreprise, d'un artisan, d'une association
4	Salarié d'un particulier
5	Salarié chef de son entreprise, PDG, gérant minoritaire, associé
6	Aide un membre de sa famille dans son travail sans être rémunéré
7	Indépendant à son compte

Caractère

NOUVELLE

Question : I.DUV-STATUTANTE

NSTATUTCD

Table : INDIVIDU

ANCIEN STATUT PROFESSIONNEL DU CONJOINT DECEDE

1	Sans objet (la personne a moins de 15 ans, ou n'a pas de conjoint décédé (ETAMATRI<>3))
2	Salarié de l'Etat
3	Salarié d'une Collectivité Locale, des HLM ou des hôpitaux publics
4	Salarié d'une entreprise, d'un artisan, d'une association
5	Salarié d'un particulier
6	Salarié chef de son entreprise, PDG, gérant minoritaire, associé
7	Aide un membre de sa famille dans son travail sans être rémunéré
7	Indépendant à son compte

Caractère NOUVELLE

Question : I.DUV-STATUTCD

NTPP

Table : INDIVIDU

TRAVAIL A TEMPS PARTIEL

1	Sans objet (personne n'occupant pas actuellement un emploi (NTRAVAIL=2) ou salarié chef de son entreprise, ou non salarié (NSTATUT=5,6,7))
2	Oui
2	Non

Caractère MODIFIEE

CALCULEE

DETERMINATION :

Si NTRAVAIL=1 ou si NSTATUT=1,2,3,4 alors :

Si NTYPEMPLOI=7 alors NTPP=1 sinon NTPP=2.

NTRAVAIL

Table : INDIVIDU

TRAVAIL EN COURS POUR UNE PERSONNE SANS EMPLOI

1	Sans objet (la personne a moins de 15 ans)
2	Oui
2	Non

Caractère NOUVELLE

Question : I.DUV-TRAVAIL

NTYPEMPLOI

Table : INDIVIDU

NATURE DE L'EMPLOI SALARIE EXERCE PAR L'INDIVIDU

1	Sans objet (la personne a moins de 15 ans ou n'est pas salariée (NSTATUT<>1,2,3,4))
2	Apprentissage sous contrat
3	Placement par une agence d'intérim
4	Stage rémunéré en entreprise
5	Emploi jeune, CES, contrat de qualification ou autre emploi aidé
6	Autre emploi à durée limitée, CDD, contrat court, saisonnier, vacataire etc...
7	Emploi sans limite de durée, CDI, titulaire de la fonction publique, à temps complet
7	Emploi sans limite de durée, CDI, titulaire de la fonction publique, à temps partiel

Caractère MODIFIEE

Question : I.DUV-TYPEMPLOI

Attention : en 2002 la variable correspondant à la nature de l'emploi était NNATEMP, les modalités sont différentes.

NUMFA

Table : ADRESSE

IDENTIFIANT REGIONAL DU QUESTIONNAIRE (*)

Numéro à 4 chiffres

Caractère ANCIENNE

Provenance : EL06

(*) Cette variable n'est pas dans le fichier diffusé.

ODF

Table : MENAGE

POSSIBILITE D'UN DEMENAGEMENT FORCE

1	Oui
2	Non

Caractère

ANCIENNE

Question : XIV-ODF

ODFRA

Table : MENAGE

RAISONS D'UN DEMENAGEMENT FORCE

0	Sans objet (le ménage ne pense pas être contraint de changer de logement (ODF=2))
1	Retraite, fin d'activité
2	Raisons professionnelles : mutation, études, nouvelle activité trop éloignée du logement
3	Le propriétaire veut reprendre le logement
4	Logement prêté ou loué provisoirement (y compris logements de fonction)
5	Le logement doit être détruit ou réhabilité
6	Raisons financières
7	Raisons familiales : modifications de la taille de la famille (naissance, mise en couple), liquidation du logement à la suite d'un décès, d'un divorce ou d'une séparation ...
8	Raisons de santé
8	Autre raison

Caractère

ANCIENNE

Question : XIV-ODFRA

ODL

Table : MENAGE

DESIR DE CHANGER DE LOGEMENT

1	Oui
2	Non

Caractère

ANCIENNE

Question : XIV-ODL

OIH

Table : MENAGE

DEPOT OU RENOUVELLEMENT D'UNE DEMANDE HLM AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

1	Oui
2	Non

Caractère

ANCIENNE

Question : XIV-OIH

OIHB

Table : MENAGE

AUTEUR DE LA DEMANDE DE LOGEMENT HLM

1	Sans objet (ménage n'ayant pas déposé de demande de HLM (OIH=2))
2	La personne de référence ou son conjoint
3	Un enfant de la personne de référence ou du conjoint
3	Une autre personne du ménage (ascendant, autre personne de la famille ou hébergée dans le logement)

Caractère

ANCIENNE

Question : XIV-OIHB

OIHC_1

Table : MENAGE

SERVICE AUPRES DUQUEL LA PERSONNE A DEPOSE LA DEMANDE DE LOGEMENT HLM :

les services de la mairie (service d'action sociale, service du logement, ...)

1	Sans objet (ménage n'ayant pas déposé de demande de HLM (OIH=2))
1	Oui
2	Non

Caractère

ANCIENNE

Question : XIV-OIHC

OIHC_2

Table : MENAGE

SERVICE AUPRES DUQUEL LA PERSONNE A DEPOSE LA DEMANDE DE LOGEMENT HLM :
les services de logement de la préfecture

1	Sans objet (ménage n'ayant pas déposé de demande de HLM (OIH=2))
2	Oui Non

Caractère ANCIENNE

Question : XIV-OIHC

OIHC_3

Table : MENAGE

SERVICE AUPRES DUQUEL LA PERSONNE A DEPOSE LA DEMANDE DE LOGEMENT HLM :
l'employeur ou les services collecteurs du 1% logement

1	Sans objet (ménage n'ayant pas déposé de demande HLM (OIH=2))
2	Oui Non

Caractère ANCIENNE

Question : XIV-OIHC

OIHC_4

Table : MENAGE

SERVICE AUPRES DUQUEL LA PERSONNE A DEPOSE LA DEMANDE DE LOGEMENT HLM :
un organisme HLM

1	Sans objet (ménage n'ayant pas déposé de demande HLM (OIH=2))
2	Oui Non

Caractère ANCIENNE

Question : XIV-OIHC

OIHC_5

Table : MENAGE

SERVICE AUPRES DUQUEL LA PERSONNE A DEPOSE LA DEMANDE DE LOGEMENT HLM :
un travailleur social, une assistante sociale

1	Sans objet (ménage n'ayant pas déposé de demande HLM (OIH=2))
2	Oui Non

Caractère ANCIENNE

Question : XIV-OIHC

OIHC_6

Table : MENAGE

SERVICE AUPRES DUQUEL LA PERSONNE A DEPOSE LA DEMANDE DE LOGEMENT HLM :
une association

1	Sans objet (ménage n'ayant pas déposé de demande de HLM (OIH=2))
2	Oui Non

Caractère ANCIENNE

Question : XIV-OIHC

OIHC_7

Table : MENAGE

SERVICE AUPRES DUQUEL LA PERSONNE A DEPOSE LA DEMANDE DE LOGEMENT HLM :
le CROUS, un établissement scolaire ou universitaire

1	Sans objet (ménage n'ayant pas déposé de demande de HLM (OIH=2))
2	Oui Non

Caractère ANCIENNE

Question : XIV-OIHC

OIHC_8

Table : MENAGE

SERVICE AUPRES DUQUEL LA PERSONNE A DEPOSE LA DEMANDE DE LOGEMENT HLM :

autres

1	Sans objet (ménage n'ayant pas déposé de demande de HLM (OIH=2))
2	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : XIV-OIHC

OIHC_N

Table : MENAGE

NOMBRE DE SERVICES AUPRES DESQUELS LA PERSONNE A DEPOSE LA DEMANDE DE LOGEMENT HLM

.	Sans objet (ménage n'ayant pas déposé de demande de HLM (OIH=2))
1 à 3	Nombre de services cités

Numérique ANCIENNE

Question : XIV-OIHC

OIHC_N est le nombre de réponses positives recueillies dans les variables OIHC_1 à OIHC_8.

OIHD

Table : MENAGE

ANCIENNETE DE LA DEMANDE DE LOGEMENT HLM

1	Sans objet (ménage n'ayant pas déposé de demande de HLM (OIH=2))
1	Moins de 1 mois
2	Entre 1 mois et moins de 3 mois
3	Entre 3 mois et moins de 6 mois
4	Entre 6 mois et moins d'1 an
5	Entre 1 et moins de 3 ans
6	Entre 3 et moins de 5 ans
7	5 ans ou plus

Caractère MODIFIEE

Question : XIV-OIHD

Attention : en 2006, les tranches sont plus précises.

OIHE

Table : MENAGE

REFUS D'UNE PROPOSITION DE LOGEMENT HLM DEPUIS LE DEBUT DE LA DEMANDE

1	Sans objet (ménage n'ayant pas déposé de demande de HLM (OIH=2))
1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : XIV-OIHE

OIHF

Table : MENAGE

RAISON DU REFUS DE LA PROPOSITION DE LOGEMENT HLM

1	Sans objet (ménage n'ayant pas déposé de demande de logement HLM ou n'ayant pas refusé de proposition depuis le dépôt de la demande (OIHE<>1))
1	Le logement était trop cher
2	Le logement était en mauvais état, ou de mauvaise qualité
3	C'était un logement convenable mais qui ne correspondait pas aux besoins (trop petit, trop grand...)
4	Le logement était situé dans un quartier ou un environnement qui ne plaisait pas
5	Le logement et le quartier étaient convenables, mais la localisation ne convenait pas (par rapport à votre travail, à votre famille ou vos relations,...)
6	Autre raison

Caractère ANCIENNE

Question : XIV-OIHF

OLA

Table : MENAGE

OPINION DU MENAGE SUR LES CONDITIONS ACTUELLES DE LOGEMENT

1	Très satisfaisantes
2	Satisfaisantes
3	Acceptables
4	Insuffisantes
5	Très insuffisantes

Caractère ANCIENNE

Question : XIV-OLA

OLAD

Table : MENAGE

NOTE DONNEE PAR LE MENAGE A SES CONDITIONS ACTUELLES DE LOGEMENT

1 à 10	Note
--------	------

Numérique ANCIENNE

Question : XIV-OLAD

10 correspond au mieux, 1 au plus mauvais

OQA

Table : MENAGE

LE MENAGE SE PLAIT DANS SON QUARTIER

1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : XIV-OQA

OQAD

Table : MENAGE

NOTE DONNEE PAR LE MENAGE A SON QUARTIER

1 à 10	Note
--------	------

Numérique ANCIENNE

Question : XIV-OQAD

10 correspond au mieux, 1 au plus mauvais

ORIGECART

Table : ADRESSE

ORIGINE DE L'ECART PAR RAPPORT A LA BASE DE SONDAGE

1	Sans objet (le logement existe toujours et n'a ni fusionné ni éclaté (COMPARBA=1))
2	Le changement correspond à un mouvement réel
2	Le changement n'est pas réel mais correspond à une erreur dans la base
9	Ne sait pas

Caractère NOUVELLE

Question : I.FA-ORIGECART

PAD

Table : PRET

ANNEE DE DEPART DU PRET

1989 à 2006	Année de départ du prêt
-------------	-------------------------

Numérique MODIFIEE

Question : XII-PAD1,XII-PAD2

PAF

Table : PRET

ANNEE DE FIN DE REMBOURSEMENT DU PRET

1995 à 2036	Indéterminée Année de fin de remboursement du prêt
-------------	---

Numérique ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

Si PDU <> 90 alors PAF = PAD + PDU

PDU

Table : PRET

DUREE DU PRET

.	durée indéterminée
1 à 30	Nombre d'années

Numérique

ANCIENNE

Question : XII-PDU1,XII-PDU2

PEMP

Table : MENAGE

PROPRIETAIRE EMPLOYEUR D'UN MEMBRE DU MENAGE

1	Sans objet (propriétaire non employeur (PROPRI<>1))
2	Oui
	Non

Caractère

NOUVELLE

Question : XI-PEMP

PERMIS

Table : ADRESSE

NUMERO DE PERMIS (BSLN) (*)

**	Sans objet (logement RP99 ou non renseigné)
	Numéro sur 9 positions

Caractère

ANCIENNE

Provenance : BSLN

(*) : Cette variable n'est pas dans le fichier diffusé.

PMAR2

Table : PRET

REMBOURSEMENT EFFECTUE OU A FAIRE DEPUIS 1 AN

- propriétaires récents -

1	Sans objet (prêts des propriétaires anciens ou le dernier remboursement ou celui du mois dernier n'est pas égal à 0 (PMR<>0 ou PMDR<>0))
2	Oui
	Non

Caractère

NOUVELLE

Question : XII-PMAR2

Cette variable existait aussi pour les prêts des propriétaires anciens mais à un niveau ménage, on retrouvera l'information dans la variable FEP1.

PMC

Table : PRET

MONTANT DU CAPITAL RESTANT DU ACTUELLEMENT

.	Non déclaré ou remboursement non périodique
0	Remboursements terminés
1 à 9999997	Montant en Euros

Numérique

ANCIENNE

Question : XII-PMC1,XII-PMC2

PMI

Table : PRET

MONTANT DES REMBOURSEMENTS D'INTERETS AU SEIN DE LA MENSUALITE

	Sans objet (la périodicité de remboursement n'est pas mensuelle ou le ménage n'a rien remboursé le mois dernier (PMR<=0) ou le taux d'intérêt <=0) Montant en euros
--	---

Caractère

NOUVELLE

Question : XII-PMI1,XII-PMI2

PMP

Table : PRET

MONTANT DE L'EMPRUNT EFFECTUE

- avant redressement -

.	Sans objet (non déclaré ou NSP)
1 à 9999997	Montant du capital emprunté en Euros

Numérique

ANCIENNE

Question : XII-PMP1,XII-PMP2

PMPC

Table : PRET

MONTANT DE L'EMPRUNT

- redressé -

1 à 9999997	Montant du capital emprunté en Euros
-------------	--------------------------------------

Numérique

ANCIENNE

Question : XII-PMP1,XII-PMP2

PMPC = PMP redressé

PMPT2

Table : MENAGE

MONTANT TOTAL DES EMPRUNTS CONTRACTES - propriétaires récents -

- redressé -

.	Sans objet (ménage non propriétaire ou propriétaire ancien ou cas particulier (SPTR<>3) ou propriétaire récent n'ayant pas contracté d'emprunt (FEP2=2))
1 à 9999999	Montant en Euros

Numérique

MODIFIEE

CALCULEE

DETERMINATION :

Si FEP2 = 1 : PMPT2 = somme des montants (PMPC) des emprunts tels que PRN <> 5 .

Cette variable figure aussi dans la table PRETS (pas de "sans objet", effectifs et pourcentages différents).

PMR

Table : PRET

MONTANT REMBOURSE LE MOIS DERNIER - AVANT REDRESSEMENT -

.	Non déclaré
0	Pas de remboursement (en général remboursements terminés)
1 à 9999997	Montant en Euros

Numérique

MODIFIEE

Question : XII-PMR1,XII-PMR2

Attention : en 2002, la période s'étalait sur les 12 derniers mois.

PMRC

Table : PRET

MONTANT DES REMBOURSEMENTS EFFECTUES LE MOIS DERNIER POUR L'UNITE DE VIE PRINCIPALE

- redressé -

.	Non déclaré
0	Pas de remboursement (en général remboursements terminés)
1 à 9999997	Montant en Euros

Numérique

ANCIENNE

PRIMAIRE

Attention : en 2002, la période s'étalait sur les 12 derniers mois.

PMRTM

Table : MENAGE

MONTANT TOTAL REMBOURSE PAR MOIS

- redressé -

.	Sans objet (ménage non propriétaire ou propriétaire ancien ou cas particulier (SPTR<>3) ou propriétaire récent n'ayant pas contracté d'emprunt (FEP2=2))
1 à 9999999	Montant en Euros

Numérique

NOUVELLE

CALCULEE

DETERMINATION : Somme des PMR

Cette variable figure aussi dans la table PRETS (pas de "sans objet", effectifs et pourcentages différents).

PMRUVS

Table : PRET

MONTANT DES REMBOURSEMENTS EFFECTUES LE MOIS DERNIER POUR L'UNITE DE VIE
SECONDAIRE

- redressé -

.	Non déclaré
0	Pas de remboursement (en général remboursements terminés)
1 à 9999997	Montant en Euros

Numérique

NOUVELLE

PRIMAIRE

PNPBIS

Table : PRET

NATURE DU PRET

1	PAS (prêt à l'accession sociale)
2	PAP (prêt aidé à l'accession à la propriété à taux fixe) ou PAJ (prêt aidé à l'accession à la propriété à taux ajustable)
3	PTZ (prêt à taux zéro)
4	PC (prêt conventionné)
5	PEL (prêt épargne logement)
6	Prêt bancaire
7	Prêt à caractère social (1%, collectivité locale, mutuelle, employeur, ...)
8	Prêt familial ou d'un autre particulier
9	Autre type de prêt

Caractère

MODIFIEE Question : XII-PCOMPA,XII-PCOMP,B,XII-PFONC,XII-PTYPE2,XII-QPEL,XII-QPTZ1,XII-RENEG1,XII-

DETERMINATION :

Pour les propriétaires récents, PNPBIS issue de PTYPE2

1. PAS
- 2.
3. Prêt à Taux Zéro
4. PC
5. PEL
6. Prêt bancaire
7. Prêt à caractère social
8. Prêt familial ou autre prêt particulier
9. Autres types de prêt

Pour les propriétaires anciens, PNPBIS issue de PTYPE1

1. PAS
2. PAP ou PAJ
3. Prêt à taux zéro
4. PC
5. PEL
6. Prêt bancaire
7. Prêt à caractère social
8. Prêt familial ou autre prêt particulier

Autres types de prêt

Attention : en 2006, les modalités ont changé, la variable correspondante en 2002 est PNP.

PNPDBIS

Table : PRET

NATURE DU PRET - code détaillé -

- propriétaires récents -

1	Sans objet (propriétaires anciens et cas particuliers (SPTR=1,2))
3	Un PAS (prêt à l'accession sociale)
4	Un PTZ (prêt à taux zéro du ministère du logement)
5	Un PC (prêt conventionné)
6	Un PEL (prêt épargne logement) (suite à un Compte Epargne Logement ou un Plan d'Epargne Logement)
7	Un prêt bancaire
8	Un prêt à caractère social (1%, collectivité locale, mutuelle, employeur...)
9	Un prêt familial ou d'un autre particulier
9	Autre type de prêt (PSLA- prêt social location-accession, ...)

Caractère MODIFIEE

Question : XII-PTYPE2

Par rapport à l'enquête de 2002, les modalités ont été modifiées.

PNPR

Table : PRET

NATURE DU PRET

- code regroupé -

1	PAP (uniquement pour les propriétaires anciens) ou PAJ
2	PC ou PAS
3	Prêt d'Epargne Logement
4	Prêt à 0 %, prêt bancaire
5	Prêt à caractère social (1 %, collectivité locale, mutuelle, employeur, ...)
6	Prêt familial ou d'un autre particulier
7	Autre prêt (PSLA - prêt social location-accession, ...)

Caractère MODIFIEE

CALCULEE

Attention : par rapport à 2002, la modalité 7 du prêt relais a été supprimée.

PNU

Table : PRET

NUMERO DU PRET

01 à 09 01 à 09	Numéro d'ordre du prêt VALEURS TROUVEES
--------------------	---

Caractère ANCIENNE

PRIMAIRE

POL90

Table : ADRESSE

CATEGORIE DE LA COMMUNE DE RESIDENCE DE LA PERSONNE DE REFERENCE AU SEIN DU
DECOUPAGE EN AIRES ET ESPACES URBAINS AU RP90

1	Communes appartenant à un pôle urbain
2	Communes monopolarisées (appartenant à une couronne périurbaine)
3	Communes multipolarisées
4	Communes sous faible influence urbaine
5	Communes appartenant à un pôle rural
6	Communes de la périphérie d'un pôle rural
7	Communes du rural isolé Ensemble

Caractère ANCIENNE

Provenance : BDCOM99

POL99

Table : ADRESSE

CATEGORIE DE LA COMMUNE DE RESIDENCE DE LA PERSONNE DE REFERENCE AU SEIN DU DECOUPAGE EN AIRES ET ESPACES URBAINS AU RP99

1	Communes appartenant à un pôle urbain
2	Communes monopolarisées (appartenant à une couronne périurbaine)
3	Communes multipolarisées
4	Communes sous faible influence urbaine
5	Communes appartenant à un pôle rural
6	Communes de la périphérie d'un pôle rural
7	Communes du rural isolé Ensemble

Caractère

ANCIENNE

Provenance : BDCOM99

POSPM

Table : ADRESSE

POSITION PROFESSIONNELLE DE LA PERSONNE DE REFERENCE AU RP99

	Sans objet (logement BSLN ou non principal au RP, ou PR inactive ou sans emploi)
1A	Position professionnelle non précisée
1B	Manoeuvre, ouvrier spécialisé (OS1 à OS3...)
1C	Ouvrier qualifié ou très qualifié (P1 à P3, TA, OQ, OQH...)
1D	Agent de service, aide soignant(e), employé de maison
1E	Employé de bureau, employé de commerce, personnel administratif de catégorie C ou D de la fonction publique
1F	Agent de maîtrise dirigeant des ouvriers, maîtrise administrative, commerciale, informatique
1G	Agent de maîtrise dirigeant des techniciens ou d'autres agents de maîtrise
1H	Technicien, dessinateur, VRP
1I	Instituteur, infirmier(e), travailleur social, technicien médical, personnel de catégorie B de la fonction publique
1J	Ingénieur, cadre d'entreprise
1K	Personnel de catégorie A de la fonction publique et assimilés
21	Indépendant
22	Employeur
23	Aide familial

Caractère

ANCIENNE

Provenance : RP99

PPR

Table : PRET

PERIODICITE DES REMBOURSEMENTS

- propriétaires récents -

	Sans objet (propriétaires anciens et cas particuliers (SPTR=1,2))
1	Périodicité mensuelle
2	Périodicité trimestrielle
3	Périodicité semestrielle
4	Périodicité annuelle
5	Autre périodicité

Caractère

MODIFIEE

Question : XII-PPR2

Attention : par rapport à 2002, on s'intéresse à la périodicité uniquement pour les prêts des accédants récents.

PRAID

Table : MENAGE

OBTENTION OU REMBOURSEMENT D'UN PRET AIDE (PAP ou PAJ, PC, PAS ou PTZ)

	Sans objet (ménage non propriétaire (SOC3<>2) ou propriétaire n'ayant pas décrit de prêt (FEP=2))
1	Oui
2	Non

Caractère

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

S'il existe un prêt tel que PNPBIS=1,2,3 ou 4 alors PRAID=1, sinon s'il existe d'autres prêts PRAID=2.

PREMB

Table : PRET

REMBOURSEMENT ANTICIPE DU PRET

- propriétaires récents -

1	Sans objet (propriétaires anciens)
2	remboursement partiel
3	remboursement total non suivi d'un nouveau contrat
4	remboursement total suivi d'un nouveau contrat
	pas de remboursement anticipé

Caractère NOUVELLE

Question : XII-PREMB2

PRMUVS

Table : MENAGE

MONTANT DES REMBOURSEMENTS DE PRETS EFFECTUES PAR L'UVS LE MOIS DERNIER

.	Sans objet (ménage non UVS ou ménage UVS non propriétaire (SOC4<>1,2) ou ménage UVS propriétaire n'ayant pas remboursé de prêts depuis 12 mois (FEPUVS=non)) ou non déclaré
1	Oui
2	Non

Numérique NOUVELLE

Question : XIII-PRMUVS

PRN

Table : PRET

RENEGOCIATION DU PRET

- propriétaires récents -

1	Sans objet (propriétaires anciens)
2	Oui
	Non

Caractère MODIFIEE

Question : XII-PREMB2,XII-PRN2

Attention : En 2006, la variable PRN de 2002 a été éclatée entre PRN (remboursement) et PREMB(renégociation).

PTI

Table : PRET

TAUX D'INTERET ANNUEL DU PRET (TEG) AVANT REDRESSEMENT

.	Non déclaré
0 à 20	Taux effectif global en %

Numérique ANCIENNE

Question : XII-PTI1,XII-PTI2

PTIC

Table : PRET

TAUX D'INTERET ANNUEL (TEG) DU PRET

- redressé -

0 à 20	Taux effectif global en %
--------	---------------------------

Numérique ANCIENNE

Question : XII-PTI1,XII-PTI2

PTZA

Table : PRET

DUREE EN ANNEES DU DIFFERE POUR LES PRETS A TAUX 0

6 à 18	Sans objet (le prêt n'est pas un prêt à 0% (PNPbis<>3) ou aucun différé d'amortissement (PTZBIS=4))
99	Durée en années
	Ne sait pas

Caractère NOUVELLE

Question : XII-QPTZD1,XII-QPTZD2

PTZBIS

Table : PRET

SYSTEME DE REMBOURSEMENT DES PRETS A TAUX 0%

1	Sans objet (le prêt n'est pas un prêt à 0% (PNPbis<>3)) différé d'amortissement de 100%
2	différé d'amortissement de 75%
3	différé d'amortissement de 50%
4	Aucun différé d'amortissement

Caractère MODIFIEE

Question : XII-QPTZ1,XII-QPTZ2

PTZRD

Table : PRET

SYSTEME DE REMBOURSEMENT DES PRETS A TAUX 0%

- propriétaires récents -

1	Sans objet (ménage n'est pas propriétaire récent ou le prêt n'est pas un prêt à 0% (PNPbis<>3)) différé d'amortissement de 100%
2	différé d'amortissement de 75%
3	différé d'amortissement de 50%
4	Aucun différé d'amortissement

Caractère MODIFIEE

CALCULEE

PVRBIS

Table : PRET

SYSTEME DE REMBOURSEMENT DU PRET EN CAS DE PRET INITIAL

1	Sans objet (le prêt n'est pas un prêt initial, c'est-à-dire obtenu pour l'achat du logement (ou l'achat du terrain et la construction du logement)) Remboursements constants sur toute la durée du prêt
2	Remboursements variables

Caractère MODIFIEE

Question : XII-PMV1,XII-PMV2

Attention : par rapport à l'enquête 2002 (PVR), on ne détaille pas les différents cas de remboursements variables et on ne s'intéresse au système de remboursement du prêt que s'il s'agit d'un prêt initial.

QAUT

Table : TRAVAUX

Autres types de travaux (*)

	Sans objet (ménages qui n'ont pas mentionnés d'autres types de travaux (WTYPBIS<>32,40)) réponse en clair
--	--

Caractère NOUVELLE

PRIMAIRE

(*) Cette variable n'est pas diffusée.

QMONT

Table : TRAVAUX

MONTANT DE LA DEPENSE DE TRAVAUX

1 à 999999	Montant en euros
------------	------------------

Numérique NOUVELLE

Question : X-QMONT

QTRAV

Table : LOGEMENT

TRAVAUX AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS DONT LES DEPENSES SONT A LA CHARGE DU MENAGE

1	Oui
2	Non

Caractère NOUVELLE

Question : X-QTRAV

RANG

Table : ADRESSE

RANG DU LOGEMENT DANS LE PERMIS (*)

****	Sans objet (logement qui n'appartient pas à la base de tirage BSLN) Numéro sur 4 positions
------	---

Numérique

ANCIENNE

Provenance : BSLN

(*) Cette variable n'est pas dans le fichier diffusé.

REGION2

Table : LOGEMENT

REGROUPEMENT DES REGIONS PAR EXTENSIONS REGIONALES/LOCALES

01	Bretagne
02	Midi-Pyrénées
03	Nord-Pas-De-Calais
04	PACA
05	IDF 75
06	IDF 77
07	IDF 78
08	IDF 91
09	IDF 92
10	IDF 93
11	IDF 94
12	IDF 95
13	Autres régions

Caractère

NOUVELLE

CALCULEE

DETERMINATION

DEP	REGION2
22, 29, 35, 56	01
09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82	02
59, 62	03
04, 05, 06, 13, 83, 84	04
75	05
77	06
78	07
91	08
92	09
93	10
94	11
95	12
Autres	13

REPERLOG

Table : ADRESSE

REPERAGE DU LOGEMENT

1	Le logement existe toujours
4	Le logement a été détruit, condamné
8	Le logement est inconnu, impossible à identifier
4	La FA a été créée par une erreur de manipulation
5	La FA n'a pas pu être traitée avant la fin de la collecte

Caractère

NOUVELLE

Question : I.FA-REPERLOG

RESCONTA

Table : ADRESSE

CONTACT AVEC LE MENAGE

1	Sans objet (l'enquêteur n'a pas réussi a contacté le ménage (RESESSAIS<>1))
2	Le ménage a accepté l'enquête
3	L'enquête a été impossible à réaliser
4	Le ménage a refusé l'enquête (ouvertement ou non)
4	L'entretien n'a pas pu être réalisé avant la fin de la collecte

Caractère

MODIFIEE

Question : I.FA-RESCONTA

RESESSAIS

Table : ADRESSE

APPROCHE DU MENAGE

1	Sans objet (la résidence n'est pas habituelle (CHAMP<>1))
1	L'enquêteur a contacté un habitant du logement
2	L'enquêteur n'a contacté personne, mais quelq'un était présent pendant la durée de la collecte
3	Personne n'était présent pendant la durée de l'enquête
4	La FA n'a pas pu être traitée avant la fin de la collecte
5	La FA a été crée par erreur

Caractère

MODIFIEE

Question : I.FA-RESESSAIS

RG

Table : LOGEMENT

REGION DE RESIDENCE A LA DATE D'ENQUETE (22 postes)

11	Ile-de-France
21	Champagne-Ardenne
22	Picardie
23	Haute-Normandie
24	Centre
25	Basse-Normandie
26	Bourgogne
31	Nord-Pas-de-Calais
41	Lorraine
42	Alsace
43	Franche-Comté
52	Pays de la Loire
53	Bretagne
54	Poitou-Charentes
72	Aquitaine
73	Midi-Pyrénées
74	Limousin
82	Rhone-Alpes
83	Auvergne
91	Languedoc-Roussillon
93	Provence-Alpes-Cote d'Azur
94	Corse
97	DOM

Caractère ANCIENNE

Provenance : BSLN,RP99

Le premier caractère du code RG désigne la ZEAT (zone d'étude et d'aménagement du territoire).

Régions : Départements composants

Ile-de-France : 75-77-78-91-92-93-94-95

Champagne-Ardenne : 08-10-51-52

Picardie : 02-60-80

Haute-Normandie : 27-76

Centre : 18-28-36-37-41-45

Basse-Normandie : 14-50-61

Bourgogne : 21-58-71-89

Nord-Pas-de-Calais : 59-62

Lorraine : 54-55-57-88

Alsace : 67-68

Franche-Comté : 25-39-70-90

Pays de la Loire : 44-49-53-72-85

Bretagne : 22-29-35-56

Poitou-Charentes : 16-17-79-86

Aquitaine : 24-33-40-47-64

Midi-Pyrénées : 09-12-31-32-46-65-81-82

Limousin : 19-23-87

Rhone-Alpes : 01-07-26-38-42-69-73-74

Auvergne : 03-15-43-63

Languedoc-Roussillon : 11-30-34-48-66

Provence-Alpes-Cote d'Azur : 04-05-06-13-83-84

Corse : 2A-2B

Les régions (à part celles qui ont des extensions régionales/locales) ne sont pas représentatives de leurs régions.

Cette variable figure aussi dans la table ADRESSE (effectifs et pourcentages différents).

RGES

Table : ADRESSE

REGION DE GESTION DE L'ENQUETE (*)

01 à 93	Région de gestion de l'enquête
---------	--------------------------------

Caractère ANCIENNE

Provenance : EL06

(*) Cette variable n'est pas dans le fichier diffusé.

RPATRITRA

Table : MENAGE

ESTIMATION EN TRANCHES DE SON PATRIMOINE PAR LE MENAGE (non redressé)

1	Sans objet (Ne sait pas, refus)
2	0 à moins de 5 000 €
3	5 000 à moins de 10 000 €
4	10 000 à moins de 15 000 €
5	15 000 à moins de 30 000 €
6	30 000 à moins de 50 000 €
7	50 000 à moins de 100 000 €
8	100 000 à moins de 150 000 €
9	150 000 à moins de 200 000 €
10	200 000 à moins de 250 000 €
11	250 000 à moins de 300 000 €
12	300 000 à moins de 350 000 €
13	350 000 à moins de 400 000 €
14	400 000 à moins de 500 000 €
15	500 000 à moins de 1 000 000 €
	1 000 000 € et plus

Numérique

NOUVELLE

Question : XVII-RPATRITRA

RPUVS

Table : MENAGE

RAISON DU PARTAGE DU LOGEMENT DU MENAGE UVS AVEC UN AUTRE MENAGE

1	Sans objet (ménage non UVS)
	Etre plus près du lieu de ses études, de son travail, ou dans de meilleures conditions pour chercher un emploi
2	Suite à une rupture familiale (divorce, séparation) ou un deuil
3	Pour partager les dépenses en logement et faire des économies
4	A cause de difficultés financières, même momentanées
5	Relation avec l'un des membres de l'autre ménage (familiale, amicale...)
6	En attente de logement (retour de l'étranger, arrivée d'une autre région)
7	Salarié ou employé de l'autre ménage
8	Raison de santé (handicap, invalidité)
9	Autre raison

Caractère

NOUVELLE

Question : XIII-RPUVS

SAA

Table : MENAGE

ANNEE D'ACCESSION A LA PROPRIETE

- code regroupé avec rupture en 2002 -

1	Sans objet (ménage non propriétaire (SOC3<->2))
	Achat plus de quatre ans avant la date de collecte (acquéreurs anciens)
2	Achat quatre ans ou moins avant la date de collecte (acquéreurs récents)

Caractère

MODIFIEE

CALCULEE

DETERMINATION :

Si SAA1 < 2002 ou (SAA1 = 2002 et SAM1 < Mois de collecte), alors SAA = 1

Sinon, si SAA1 > 2002 ou (SAA1 = 2002 et SAM1 > ou = Mois de collecte), alors SAA = 2

SAA1

Table : MENAGE

ANNEE D'ACCESSION A LA PROPRIETE

.	Sans objet (ménage non propriétaire (SOC3<->2))
1900 à 2006	Année d'accession

Numérique

ANCIENNE

Question : XII-SAA1

SAM1

Table : MENAGE

MOIS D'ACCESSION A LA PROPRIETE

.	Sans objet (ménage non propriétaire (SOC3<>2) ou devenu propriétaire avant 2002 (SAA1<2002))
1 à 12	Mois d'accession

Numérique

NOUVELLE

Question : XII-SAM1

SANI

Table : ADRESSE

INSTALLATIONS SANITAIRES DU LOGEMENT AU RP99

0	Sans objet (logement BSLN)
1	Ni baignoire, ni douche
2	Baignoire ou douche dans une pièce non réservée à la toilette
3	Une salle d'eau
3	Deux salles d'eau ou plus

Caractère

ANCIENNE

Provenance : RP99

SDA_1

Table : INDIVIDU

EPISODES SANS DOMICILE : hébergement(s) par des amis ou de la famille

	Sans objet (individu de moins de 15 ans ou enfant ou petit-enfant du groupe de référence, ou autre individu n'ayant pas connu d'épisode sans domicile (SDP=2))
1	Oui
2	Non
3	Ne sait pas

Caractère

NOUVELLE

Question : XV-SDA

SDA_2

Table : INDIVIDU

EPISODES SANS DOMICILE : séjour(s) dans des logements d'urgence ou temporaire (ex : foyer, asile de nuit, centre, centre maternel, hôtel payé par une association)

	Sans objet (individu de moins de 15 ans ou enfant ou petit-enfant du groupe de référence, ou autre individu n'ayant pas connu d'épisode sans domicile (SDP=2))
1	Oui
2	Non
3	Ne sait pas

Caractère

NOUVELLE

Question : XV-SDA

SDA_3

Table : INDIVIDU

EPISODES SANS DOMICILE : séjour(s) dans un logement sans autorisation du propriétaire ou sans autorisation légale

	Sans objet (individu de moins de 15 ans ou enfant ou petit-enfant du groupe de référence, ou autre individu n'ayant pas connu d'épisode sans domicile (SDP=2))
1	Oui
2	Non
3	Ne sait pas

Caractère

NOUVELLE

Question : XV-SDA

SDA_4

Table : INDIVIDU

EPISODES SANS DOMICILE : séjour(s) dans un lieu non prévu pour l'habitation (rue, véhicule, hall d'immeuble, abri de fortune, ...)

	Sans objet (individu de moins de 15 ans ou enfant ou petit-enfant du groupe de référence, ou autre individu n'ayant pas connu d'épisode sans domicile (SDP=2))
1	Oui
2	Non
3	ne sait pas

Caractère

NOUVELLE

Question : XV-SDA

SDA_5

Table : INDIVIDU

EPISODES SANS DOMICILE : la personne n'a jamais quitté le domicile de ses parents

	Sans objet (individu de moins de 15 ans ou enfant ou petit-enfant du groupe de référence, ou autre individu n'ayant pas connu d'épisode sans domicile (SDP=2))
1	Oui
2	Non
3	ne sait pas

Caractère

NOUVELLE

Question : XV-SDA

SDA_6

Table : INDIVIDU

EPISODES SANS DOMICILE : séjour(s) dans un hôpital, une maison de convalescence, un établissement de cure, une prison, ...

	Sans objet (individu de moins de 15 ans ou enfant ou petit-enfant du groupe de référence, ou autre individu n'ayant pas connu d'épisode sans domicile (SDP=2))
1	Oui
2	Non
3	Ne sait pas

Caractère

NOUVELLE

Question : XV-SDA

SDA_N

Table : INDIVIDU

EPISODES SANS DOMICILE : nombre de réponses

0 à 6	Sans objet (individu de moins de 15 ans ou enfant ou petit-enfant du groupe de référence, ou autre individu n'ayant pas connu d'épisode sans domicile (SDP=2)) Nombre de réponses
-------	--

Caractère

NOUVELLE

CALCULEE

SDA_N est le nombre de réponses positives recueillies dans les variables SDA_1 à SDA_6.

SDACLAIR

Table : INDIVIDU

PRECISION DE L'EPISODE SANS DOMICILE : hôpital, maison de convalescence, établissement de cure, prison, ... (*)

	Sans objet (la personne n'a pas eu d'épisode sans domicile dans un hôpital ou dans une prison, ... (SDA_6<>1)) Réponse en clair
--	---

Caractère

NOUVELLE

Question : XV-SDACLAIR

() Cette variable n'est pas diffusée.*

SDISPO

Table : MENAGE

BENEFICIAIRE D'UN DISPOSITIF D'ENCOURAGEMENT FISCAL POUR VOTRE RESIDENCE PRINCIPALE

- DOM -

1	Sans objet (France métro, ménage non propriétaire (SOC3<>2))
2	Oui
2	Non

Caractère NOUVELLE

Question : XI-SDISPO

SDP

Table : INDIVIDU

EXISTENCE D'EPISODES SANS DOMICILE (absence durable et non choisie de lieu de vie)

1	Sans objet (individu de moins de 15 ans ou enfant ou petit-enfant du groupe de référence)
2	Oui
2	Non
3	Ne sait pas

Caractère NOUVELLE

Question : XV-SDP

SDTA1

Table : INDIVIDU

ANNEE DU DERNIER EPISODE SANS DOMICILE : hébergement(s) par des amis ou de la famille

.	Sans objet (individu de moins de 15 ans ou enfant ou petit-enfant du groupe de référence, ou autre individu n'ayant pas connu d'épisode sans domicile ou n'ayant pas été hébergé par des amis ou de la famille (SDP=2 ou SDA<>1))
1900 à 2006	Année

Numérique NOUVELLE

Question : XV-SDTA

SDTA2

Table : INDIVIDU

ANNEE DU DERNIER EPISODE SANS DOMICILE : séjour(s) dans des logements d'urgence ou temporaire (ex : foyer, asile de nuit, centre, centre maternel, hôtel payé par une association)

.	Sans objet (individu de moins de 15 ans ou enfant ou petit-enfant du groupe de référence, ou autre individu n'ayant pas connu d'épisode sans domicile ou n'ayant pas séjourné dans des logements d'urgence (SDP=2 ou SDA<>2))
1900 à 2006	Année

Numérique NOUVELLE

Question : XV-SDTA

SDTA3

Table : INDIVIDU

ANNEE DU DERNIER EPISODE SANS DOMICILE : séjour(s) dans un logement sans autorisation du propriétaire ou sans autorisation légale

.	Sans objet (individu de moins de 15 ans ou enfant ou petit-enfant du groupe de référence, ou autre individu n'ayant pas connu d'épisode sans domicile ou n'ayant pas séjourné dans un logement sans autorisation (SDP=2 ou SDA<>3))
1900 à 2006	Année

Numérique NOUVELLE

Question : XV-SDTA

SDTA4

Table : INDIVIDU

ANNEE DU DERNIER EPISODE SANS DOMICILE : séjour(s) dans un lieu non prévu pour l'habitation (rue, véhicule, hall d'immeuble, abri de fortune, ...)

.	Sans objet (individu de moins de 15 ans ou enfant ou petit-enfant du groupe de référence, ou autre individu n'ayant pas connu d'épisode sans domicile ou n'ayant pas séjourné dans un lieu non prévu pour l'habitation (SDP=2 ou SDA<>3))
1900 à 2006	Année

Numérique

NOUVELLE

Question : XV-SDTA

SDTJ1

Table : INDIVIDU

DUREE DES EPISODES SANS DOMICILE : hébergement(s) par des amis ou de la famille

.	Sans objet (individu de moins de 15 ans ou enfant ou petit-enfant du groupe de référence, ou autre individu n'ayant pas connu d'épisode sans domicile ou n'ayant pas été hébergé par des amis ou de la famille (SDP=2 ou SDA<>1))
0	Ne sait pas
1 à 30000	En jours

Numérique

NOUVELLE

Question : XV-SDT

SDTJ2

Table : INDIVIDU

DUREE DES EPISODES SANS DOMICILE : séjour(s) dans des logements d'urgence ou temporaire (ex : foyer, asile de nuit, centre, centre maternel, hôtel payé par une association)

.	Sans objet (individu de moins de 15 ans ou enfant ou petit-enfant du groupe de référence, ou autre individu n'ayant pas connu d'épisode sans domicile ou n'ayant pas séjourné dans des logements d'urgence (SDP=2 ou SDA<>2))
0	Ne sait pas
1 à 30000	En jours

Numérique

NOUVELLE

Question : XV-SDT

SDTJ3

Table : INDIVIDU

DUREE DES EPISODES SANS DOMICILE : séjour(s) dans un logement sans autorisation du propriétaire ou sans autorisation légale

.	Sans objet (individu de moins de 15 ans ou enfant ou petit-enfant du groupe de référence, ou autre individu n'ayant pas connu d'épisode sans domicile ou n'ayant pas séjourné dans un logement sans autorisation (SDP=2 ou SDA<>3))
0	Ne sait pas
1 à 30000	En jours

Numérique

NOUVELLE

Question : XV-SDT

SDTJ4

Table : INDIVIDU

DUREE DES EPISODES SANS DOMICILE : séjour(s) dans un lieu non prévu pour l'habitation (rue, véhicule, hall d'immeuble, abri de fortune, ...)

.	Sans objet (individu de moins de 15 ans ou enfant ou petit-enfant du groupe de référence, ou autre individu n'ayant pas connu d'épisode sans domicile ou n'ayant pas séjourné dans un lieu non prévu pour l'habitation (SDP=2 ou SDA<>3))
0	Ne sait pas
1 à 30000	En jours

Numérique

NOUVELLE

Question : XV-SDT

SDTM1

Table : INDIVIDU

MOIS DU DERNIER EPISODE SANS DOMICILE : hébergement(s) par des amis ou de la famille

.	Sans objet (individu de moins de 15 ans ou enfant ou petit-enfant du groupe de référence, ou autre individu n'ayant pas connu d'épisode sans domicile ou n'ayant pas été hébergé par des amis ou de la famille (SDP=2 ou SDA<>1))
0	Ne sait pas
1 à 12	Mois

Numérique

NOUVELLE

Question : XV-SDTM

SDTM2

Table : INDIVIDU

MOIS DU DERNIER EPISODE SANS DOMICILE : séjour(s) dans des logements d'urgence ou temporaire (ex : foyer, asile de nuit, centre, centre maternel, hôtel payé par une association)

.	Sans objet (individu de moins de 15 ans ou enfant ou petit-enfant du groupe de référence, ou autre individu n'ayant pas connu d'épisode sans domicile ou n'ayant pas séjourné dans des logements d'urgence (SDP=2 ou SDA<>2))
0	Ne sait pas
1 à 12	Mois

Numérique

NOUVELLE

Question : XV-SDTM

SDTM3

Table : INDIVIDU

MOIS DU DERNIER EPISODE SANS DOMICILE : séjour(s) dans un logement sans autorisation du propriétaire ou sans autorisation légale

.	Sans objet (individu de moins de 15 ans ou enfant ou petit-enfant du groupe de référence, ou autre individu n'ayant pas connu d'épisode sans domicile ou n'ayant pas séjourné dans un logement sans autorisation (SDP=2 ou SDA<>3))
0	Ne sait pas
1 à 12	Mois

Numérique

NOUVELLE

Question : XV-SDTM

SDTM4

Table : INDIVIDU

MOIS DU DERNIER EPISODE SANS DOMICILE : séjour(s) dans un lieu non prévu pour l'habitation (rue, véhicule, hall d'immeuble, abri de fortune, ...)

.	Sans objet (individu de moins de 15 ans ou enfant ou petit-enfant du groupe de référence, ou autre individu n'ayant pas connu d'épisode sans domicile ou n'ayant pas séjourné dans un lieu non prévu pour l'habitation (SDP=2 ou SDA<>3))
0	Ne sait pas
1 à 12	Mois

Numérique

NOUVELLE

Question : XV-SDTM

SEC

Table : MENAGE

STATUT D'OCCUPATION ET SECTEUR DU LOGEMENT

- code détaillé -

00	Propriétaire non accédant
10	Accédant à la propriété en prêt aidé (PAP ou PAJ, PC, PAS ou PTZ)
13	Autre accédant d'un logement de 2ème main
14	Autre accédant d'un logement de 1ère main (1er propriétaire du logement)
21	Locataire d'un logement loué vide en secteur HLM
22	Locataire d'un logement loué vide en secteur social non HLM et non soumis à la loi de 1948
23	Locataire d'un logement loué vide soumis à la loi de 1948
24	Locataire d'un logement loué vide achevé avant 1949 à loyer "libre"
25	Locataire d'un logement loué vide achevé après 1948 à loyer "libre"
30	Autre locataire (logé en meublé, hôtel ou garni) ou sous-locataire ou en location-accession meublé
40	Fermier ou métayer
50	Logé gratuitement

Caractère

MODIFIEE

CALCULEE

DETERMINATION

SOC	PRAID	SPP	SEC
0			= 00
1	1		= 10
1	2	2	= 13
1	2	1	= 14
2			= 20 + LSYBIS
			= 10 * SOC

Attention : en 2002 on distinguait le secteur HLM conventionné du non conventionné.

SEC1

Table : MENAGE

STATUT D'OCCUPATION ET SECTEUR DU LOGEMENT

- code regroupé -

00	Propriétaire non accédant
10	Accédant à la propriété en prêt aidé (PAP ou PAJ, PC, PAS ou PTZ)
13	Autre accédant
21	Locataire d'un logement loué vide en secteur HLM
22	Locataire d'un logement loué vide en secteur social non HLM et non soumis à la loi de 1948
23	Locataire d'un logement loué vide soumis à la loi 1948
24	Locataire d'un logement loué vide à loyer "libre"
30	Autre locataire (logé en meublé, hôtel, garni) ou sous-locataire ou en location-accession meublé
40	Fermier ou métayer
50	Logé gratuitement

Caractère

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION

SEC	SEC1
13, 14	= 13
21	= 21
22	= 22
23	= 23
24, 25	= 24
	= SEC

SEXEM

Table : ADRESSE

SEXE DE LA PERSONNE DE REFERENCE AU RP99

1	Sans objet (logement BSLN ou non principal au RP)
2	Masculin
	Féminin

Caractère

ANCIENNE

Provenance : RP99

SNOMORG

Table : MENAGE

NOM DE L'ORGANISME PROPRIETAIRE (en clair) (*)

Caractère

NOUVELLE

PRIMAIRE

(*) : Cette variable n'est pas dans le fichier diffusé.

SNP

Table : MENAGE

CATEGORIE D'ORGANISME PROPRIETAIRE

- code regroupé -

0	Sans objet (ménage propriétaire, fermier ou métayer (SOC3=1,2) ou logés gratuitement)
1	Particulier
2	Organisme HLM (Office, Société Anonyme, OPAC, Coopérative HLM)
3	Société immobilière à participation majoritaire de la Société Centrale Immobilière de la Caisse des dépôts et consignations (SCIC)
4	Société d'économie mixte (SEM, SAIEM)
5	Etat, collectivité locale, établissement public
6	Société d'assurance
	Autre société ou organisme privé

Caractère

MODIFIEE

CALCULEE

DETERMINATION

SNPBIS1	SNP3	SNP
		=
5, 6		= 0
	11, 12, 13, 14	= 1
	21, 22	= 2
	30	= 3
	41, 42	= 4
	61	= 5
	62	= 6

Attention : en 2002, les logés gratuitement étaient dans le champ.

SNP1BIS

Table : MENAGE

NATURE DU POPRIETAIRE

1	Sans objet (ménage propriétaire, fermier métayer SOC3=1,2)
2	L'employeur d'un membre du ménage dans le cadre d'un logement de fonction
3	Un organisme HLM ou assimilé (OPAC, offices, sociétés, fondations)
4	Une administration, un organisme de Sécurité Sociale ou une association au titre du 1 % patronal
5	Une banque, une assurance ou une autre société du secteur public ou du secteur privé
6	Un membre de la famille
	Un autre particulier

Caractère

MODIFIEE

Question : XI-PROPRI,XI-PROPRILG

Attention : quelques modifications dans les modalités par rapport à la variable SNP1 de 2002.

SNP3

Table : MENAGE

CATEGORIE D'ORGANISME PROPRIETAIRE

- code détaillé -

11	Sans objet (ménage propriétaire, fermier ou métayer ou logé gratuitement (SOC3=1,2,3) locataire dont le propriétaire est une personne physique (PROPRI<>2,3,4))
12	OPHLM (Office public d'HLM), OPAC (Office Public d'Aménagement et de Construction)
13	SAHLM (Société Anonyme d'HLM)
14	SCHLM (Société coopérative d'HLM)
14	Organisme HLM non identifié
21	SCIC - secteur HLM -
22	SCIC - secteur autonome dit "consolidé"
30	Société d'Economie Mixte
41	Etat, Collectivité locale
42	Entreprise publique ou nationale, organisme de Sécurité Sociale
61	Société d'Assurance
62	Autre société ou organisme privé

Caractère

MODIFIEE

Question : XI-NOMORGA,XI-PROPRIBIS

Attention : en 2002, les logés gratuitement étaient dans le champ.

SOC

Table : MENAGE

STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT

0	Propriétaire non-accédant
1	Accédant à la propriété
2	Locataire d'un logement loué vide
3	Autre locataire (logé en meublé, hôtel ou garni), sous-locataire
4	Fermier ou métayer
5	Logé gratuitement

Caractère

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION

SOC3	FNPREMBM	LMOBIS	SOC
1			= 4
2	> 0		= 1
2			= 0
3			= 5
4		1	= 2
4		<>1	= 3

On prend en compte le fait qu'il y ait eu ou non un prêt pour recoder les "accédants" contrairement à SOC4.

SOC3

Table : MENAGE

STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT OCCUPE PAR LE MENAGE

1	Fermier ou métayer
2	Propriétaire ou accédant à la propriété
3	Logé gratuitement : sans loyer mais avec un paiement éventuel de charges
4	Locataire ou sous-locataire : paiement d'un loyer avec ou sans charges (y compris loyer payé par une personne extérieure au ménage)

Caractère

MODIFIEE

CALCULEE

DETERMINATION

Si SOC4 = 0 alors SOC3 = 1 ; sinon
Si SOC4 = 1,2,3 alors SOC3 = 2 ; sinon
Si SOC4 = 5 alors SOC3 = 3 ; sinon
Si SOC4 = 4 alors SOC3 = 4

Attention : Contrairement à 2002 où ils étaient classés dans les Logés gratuitement, les usufruitiers qui occupent leur

logement à la suite d'une vente en viager sont classés dans les Propriétaires.

SOC4

Table : MENAGE

STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT OCCUPE PAR LE MENAGE

0	Fermier ou métayer
1	Accédant à la propriété, y compris en indivision
2	Propriétaire non accédant, y compris en indivision
3	Usufruitier (sans nue-propiété), y compris en viager
4	Locataire ou sous-locataire, c'est-à-dire devant payer un loyer, même si ce loyer est payé par une personne extérieure au ménage
5	Logé gratuitement, mais avec un paiement éventuel de charges

Caractère

NOUVELLE

Question : IX-STOC

Attention : En 2002, la variable "statut d'occupation" issue directement de la question était SOC3, en 2006 c'est SOC4 qui est issue de la question STOC (plus complète). Ne pas confondre avec la variable STOC présente dans la table ADRESSE qui est issue de la base de sondage.

SOC4 est déclaratif, il ne subit aucun traitement de recodification (pour les accédants on ne prend pas en compte le fait qu'il y ait eu un prêt, contrairement à SOC).

SOCPCDOM

Table : MENAGE

OCCUPATION DU LOGEMENT EN PLEINE PROPRIETE

- DOM -

1	sans objet (France métro, ménages non propriétaires (SOC3<->2))
2	Oui
3	Non (propriété partielle)
3	Oui, mais pas du terrain

Caractère

NOUVELLE

Question : IX-STOCPDOM

DEFINITION :

Pleine propriété : les membres du ménage se partagent la totalité du terrain et du logement (usufruit et nue-propiété)

Propriété partielle : en indivision avec des personnes extérieures au ménage, usufruitier ou nu-propiétaire partiel.

SPA

Table : MENAGE

OCCUPATION DU LOGEMENT EN PLEINE PROPRIETE OU EN PROPRIETE PARTIELLE

- France métro -

1	Sans objet (DOM, ménages non propriétaires (SOC4<->1,2))
1	En pleine propriété : les membres du ménage se partagent la totalité de la propriété du logement (usufruit et nue-propiété)
2	En propriété partielle : en indivision avec des personnes extérieures au ménage, usufruitier ou nu-propiétaire partiel

Caractère

ANCIENNE

Question : IX-STOCP

SPG

Table : MENAGE

LIEN DE PARENTE DU MENAGE AVEC LES PERSONNES QUI LE LOGENT GRATUITEMENT

1	Sans objet (ménage non logé gratuitement par sa famille (PROPILG<->5))
1	Logé par les parents de la PR ou du conjoint
2	Logé par les enfants de la PR ou du conjoint
3	Logé par les frères ou soeurs
4	Logé par les oncles ou tantes
5	Logé par d'autres parents

Caractère

ANCIENNE

Question : XI-SPG

SPH

Table : MENAGE

ORIGINE DE LA PROPRIETE

1	Sans objet (ménage non propriétaire (SOC3<>2))
2	Héritage ou donation
3	Achat comptant
4	Achat à crédit en contractant un ou plusieurs prêts
5	Achat en viager
6	Achat en location-accession, location-vente
6	Achat en location-attribution

Caractère ANCIENNE

Question : XII-SPH

SPI

Table : MENAGE

PROPRIETAIRE DE L'ENSEMBLE DE L'IMMEUBLE COLLECTIF

1	Sans objet (ménage non propriétaire (SOC3 <> 2) ou ne résidant pas en immeuble collectif (INL4=1))
2	Oui, propriétaire de l'ensemble de l'immeuble collectif où se trouve le logement
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : XII-SPI

SPL

Table : MENAGE

OCCUPATION DU LOGEMENT ACTUEL AVANT SON ACQUISITION

1	Sans objet (ménage non propriétaire (SOC3<>2) ou premier propriétaire de son logement (SPP=1))
2	Oui, en tant que locataire
3	Oui, en tant que logé gratuitement
3	Oui, habitait avec ses parents, d'autres personnes de la famille ou des amis qui étaient les occupants en titre du logement
4	Non

Caractère ANCIENNE

Question : XII-SPL

SPP

Table : MENAGE

PREMIER PROPRIETAIRE

1	Sans objet (ménage non propriétaire (SOC3 <> 2))
2	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : XII-SPP

DETERMINATION :

Si SPH = 1, alors SPP = 2

SPPR

Table : MENAGE

PRECEDENT PROPRIETAIRE

1	Sans objet (ménage non propriétaire (SOC3 <> 2) ou premier propriétaire (SPP=1))
2	Un organisme HLM (office, société ou OPAC)
3	Une autre société (du secteur public ou privé)
4	Une administration (Etat, Collectivité locale)
5	Un membre de votre famille
5	Un autre particulier

Caractère ANCIENNE

Question : XII-SPPR

DETERMINATION :

Si SPH = 1, alors SPPR = 4.

SPRH

Table : MENAGE

RACHAT DE PARTS A D'AUTRES HERITIERS LORS DE LA SUCCESSION

	Sans objet (ménage n'étant pas devenu propriétaire de son logement à la suite d'un héritage ou d'une donation (SPH<>1))
1	Oui, il y a eu rachat de parts à d'autres héritiers
2	Non, il n'y a pas eu rachat de parts à d'autres héritiers, et le logement est en indivision
3	Non, le ménage était le seul héritier ou donataire du logement

Caractère ANCIENNE

Question : XII-SPRH

SPRIMO

Table : MENAGE

PREMIERE RESIDENCE PRINCIPALE DONT LE MENAGE EST PROPRIETAIRE

	Sans objet (ménage non propriétaire (SOC3<>2))
1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : XII-SDEJA

Attention : entre 2002 et 2006, la question posée a quelque peu été modifiée (question SPRMI en 2002 et SDEJA en 2006).

SPT

Table : MENAGE

TYPE DE PROPRIETAIRE

- code détaillé -

	Sans objet (ménage non propriétaire (SOC3<>2))
11	Propriétaire du logement par héritage ou donation
12	Propriétaire de l'ensemble de l'immeuble collectif
20	Propriétaire ancien (ayant acheté son logement plus de quatre ans avant la date de collecte)
31	Propriétaire récent, premier propriétaire ayant d'abord acheté le terrain (en 1999 ou après) avant de faire construire
32	Propriétaire récent, premier propriétaire ayant acheté simultanément le terrain et le logement
33	Propriétaire récent, non premier propriétaire
34	Propriétaire récent ayant obtenu le terrain sur lequel il a fait construire par don ou héritage
35	Propriétaire récent ayant acheté le terrain sur lequel il a fait construire avant 1999

Caractère ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

SPH	SPI	SAA	SPP	BMA	TAT	TAA	SPT
1							= 11
	1						= 12
		1					= 20
			2			2	= 33
				31, 32, 40			= 32
					2		= 34
						2	= 31
						1	= 35
							=

Les propriétaires récents ayant obtenu le terrain sur lequel ils ont fait construire leur maison par don ou héritage (modalité 34 de SPT) sont traités comme les propriétaires récents hors cas particuliers : on cherche à connaître le prix de la construction et à établir un plan de financement.

Quant à ceux qui ont acheté leur terrain avant 1999 (modalité 35 de SPT), on cherche à connaître le prix de la construction plus le prix du terrain, mais lors de l'établissement du plan de financement, on ne s'intéresse pas aux éventuels prêts obtenus pour financer celui-ci.

SPTR

Table : MENAGE

TYPE DE PROPRIETAIRE

- code regroupé -

1	Sans objet (ménage non propriétaire (SOC3<>2)) Cas particuliers (ménage propriétaire de l'ensemble de l'immeuble collectif, ou devenu propriétaire par héritage ou donation)
2	Propriétaire ancien (ayant acheté son logement depuis plus de quatre ans) sauf cas particuliers
3	Propriétaire récent (ayant acheté son logement depuis moins de quatre ans) sauf cas particuliers

Caractère ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

C'est le premier chiffre de SPT.

Cette variable figure aussi dans la table Prêts (pas de "sans objet", effectifs et pourcentages différents)

SRPP

Table : MENAGE

MISE EN RELATION AVEC LE PROPRIETAIRE PRECEDENT

1	Sans objet (ménage non propriétaire (SOC3 <> 2) ou premier propriétaire (SPP=1))
2	Par le biais d'une agence ou d'un autre professionnel de l'immobilier
3	Par le biais d'un notaire, sans avoir recours à un agent immobilier
4	En consultant les petites annonces
4	Par relations personnelles

Caractère ANCIENNE

Question : XII-SRPP

DETERMINATION :

Si SPH = 1, alors SRPP = 4

SSECH

Table : ADRESSE

CODE DE L'ECHANTILLON (*)

- France métro -

	Sans objet (DOM)
01-11	Echantillon région EM seul : hors ZUS et hors Sitadel
02-12-22	Echantillon région EM + EMEX : hors ZUS et hors Sitadel
08-18-28	Echantillon région EM + EMEX : ZUS
09	Echantillon région EM + EMEX : Sitadel
40	Echantillon EM + EMEX neufs 2006 : hors ZUS et hors Sitadel
42	Echantillon EM + EMEX neufs 2006 : Sitadel
03-13	Echantillon ZUS
04	Echantillon CNAF accédant
05	Echantillon CNAF locatif
06	Echantillon ANPEEC
07	Echantillon DGI
60	Echantillon extensions locales : hors ZUS et hors Sitadel
61	Echantillon extensions locales : ZUS
62	Echantillon extensions locales : Sitadel
80	Echantillon extension locales neufs 2006 : Hors ZUS et hors Sitadel
82	Echantillon extension locales neufs 2006 : Sitadel

Caractère MODIFIEE

Provenance : EL06

Cette variable n'est pas dans le fichier diffusé ().*

STATM

Table : ADRESSE

STATUT PROFESSIONNEL DE LA PERSONNE DE REFERENCE AU RP99

10	Sans objet (logement BSLN ou non principal au RP, ou PR inactive ou sans emploi)
21	Salarié
22	Non salarié, indépendant
23	Non salarié, employeur
23	Non salarié, aide familial

Caractère ANCIENNE

Provenance : RP99

STOC

Table : ADRESSE

STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT DANS LA BASE DE SONDAGE

0	Non renseigné
1	Logement ordinaire inoccupé
2	Propriétaire du logement
3	Locataire ou sous-locataire du logement loué vide
4	Locataire ou sous-locataire du logement loué meublé ou de la chambre d'hôtel
4	Logé gratuitement
L	Locataire (logement BSLN)
P	Propriétaire (logement BSLN)

Caractère ANCIENNE

Provenance : RP99

Attention : Cette variable est issue de la base de sondage et non de la question STOC.

STRATE

Table : ADRESSE

STRATE DE TIRAGE DE L'ECHANTILLON NATIONAL

0 à 4	Non renseigné Numéro de strate VALEURS TROUVEES
-------	--

Caractère ANCIENNE

Provenance : RP99

STUVS

Table : MENAGE

STATUT D'OCCUPATION DU MENAGE UVS

1	Sans objet (ménage non UVS ou ménage UVS non locataire ni sous-locataire (SOC4<>4))
2	Locataire
3	Colocataire
3	Sous-locataire

Caractère NOUVELLE

Question : XIII-STUVS

SURF

Table : ADRESSE

SURFACE DU LOGEMENT AU RP99

1	Sans objet (logement BSLN)
1	Moins de 40 m2
2	De 40 à moins de 70 m2
3	De 70 à moins de 100 m2
4	De 100 à moins de 150 m2
5	150 m2 ou plus

Caractère ANCIENNE

Provenance : RP99

TAA

Table : MENAGE

ANNEE D'ACHAT DU TERRAIN (code regroupé avec rupture en 1999)

- Propriétaires récents -

1	Sans objet (ménage non propriétaire ou propriétaire ancien (SAA<>2))
1	En 1998 ou avant
2	En 1999 ou après
9	Terrain non acquis séparément (TAT=9) ou obtenu autrement que par achat (TAT=2)

Caractère MODIFIEE

CALCULEE

DETERMINATION

TAT	TAA1	TAA
2, 9		= 9
1	< 1994	= 1
1	> 1993	= 2

TAA1

Table : MENAGE

ANNEE D'ACHAT DU TERRAIN

- propriétaires récents -

.	Sans objet (ménage non propriétaire ou propriétaire ancien (SAA<>2) ou terrain non acquis séparément (TAT=9) ou obtenu autrement que par achat (TAT=2))
1900 à 2006	Année d'achat du terrain

Numérique

MODIFIEE

Question : XII-TAA1

TACTM

Table : ADRESSE

TYPE D'ACTIVITE DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE AU RP99

	Sans objet (logement BSLN ou non principal au RP)
11	Actif ayant un emploi
12	Chômeur
13	Militaire du contingent
21	Ancien actif
22	Elève, étudiant, stagiaire non rémunéré
23	Personne âgée de moins de 15 ans ou autre inactif

Caractère

ANCIENNE

Provenance : RP99

TAT

Table : MENAGE

MODE D'ACQUISITION DU TERRAIN

- Propriétaires récents -

	Sans objet (ménage non propriétaire ou propriétaire ancien (SAA<>2))
1	Terrain obtenu par achat
2	Terrain obtenu autrement que par achat (don, héritage)
9	Terrain non acquis séparément (*)

Caractère

ANCIENNE

Question : XII-TAT

(*) : propriétaire récent non premier propriétaire ou propriétaire de l'ensemble de l'immeuble collectif ou devenu propriétaire par héritage ou donation, ou premier propriétaire ayant acheté le logement et le terrain par l'intermédiaire d'une société ou d'un promoteur.

DETERMINATION

Si BMA = 31, 32, 40, ou si BMA = 99, alors TAT = 9

TAU90

Table : LOGEMENT

INDICATEUR DE TRANCHE DE TAILLE D'AIRE URBAINE DU LIEU DE RESIDENCE A LA DATE D'ENQUETE

- d'après la population recensée au RP90 -

00	Communes hors aire urbaine
01	Aire urbaine de moins de 15.000 habitants
02	Aire urbaine de 15.000 à 19.999 habitants
03	Aire urbaine de 20.000 à 24.999 habitants
04	Aire urbaine de 25.000 à 34.999 habitants
05	Aire urbaine de 35.000 à 49.999 habitants
06	Aire urbaine de 50.000 à 99.999 habitants
07	Aire urbaine de 100.000 à 199.999 habitants
08	Aire urbaine de 200.000 à 499.999 habitants
09	Aire urbaine de 500.000 à 9.999.999 habitants
10	Aire urbaine de Paris

Caractère

NOUVELLE

Provenance : BDCOM99

Cette variable figure aussi dans la table ADRESSE (effectifs et pourcentages différents)

TAU99

Table : LOGEMENT

INDICATEUR DE TRANCHE DE TAILLE D'AIRE URBAINE DU LIEU DE RESIDENCE A LA DATE D'ENQUETE

- d'après la population recensée au RP99 -

00	Communes hors aire urbaine
01	Aire urbaine de moins de 15.000 habitants
02	Aire urbaine de 15.000 à 19.999 habitants
03	Aire urbaine de 20.000 à 24.999 habitants
04	Aire urbaine de 25.000 à 34.999 habitants
05	Aire urbaine de 35.000 à 49.999 habitants
06	Aire urbaine de 50.000 à 99.999 habitants
07	Aire urbaine de 100.000 à 199.999 habitants
08	Aire urbaine de 200.000 à 499.999 habitants
09	Aire urbaine de 500.000 à 9.999.999 habitants
10	Aire urbaine de Paris

Caractère

NOUVELLE

Provenance : BDCOM99

*Cette variable figure aussi dans la table ADRESSE (effectifs et pourcentages différents)***TCD90**

Table : ADRESSE

TRANCHE DE TAILLE DE LA COMMUNE DE RESIDENCE A LA DATE D'ENQUETE (*)

- d'après la population recensée au RP90 -

01	Moins de 50 habitants
02	50 à 99 habitants
03	100 à 149 habitants
04	150 à 199 habitants
05	200 à 249 habitants
06	250 à 299 habitants
07	300 à 399 habitants
08	400 à 499 habitants
11	500 à 699 habitants
12	700 à 999 habitants
13	1 000 à 1 499 habitants
14	1 500 à 1 999 habitants
15	2 000 à 2 499 habitants
16	2 500 à 2 999 habitants
17	3 000 à 3 999 habitants
18	4 000 à 4 999 habitants
21	5 000 à 6 999 habitants
22	7 000 à 9 999 habitants
31	10 000 à 14 999 habitants
32	15 000 à 19 999 habitants
41	20 000 à 24 999 habitants
42	25 000 à 29 999 habitants
43	30 000 à 39 999 habitants
44	40 000 à 49 999 habitants
51	50 000 à 69 999 habitants
52	70 000 à 99 999 habitants
61	100 000 à 149 999 habitants
62	150 000 à 199 999 habitants
71	200 000 à 299 999 habitants
72	300 000 à 499 999 habitants
73	500 000 à 1 499 999 habitants
80	1 500 000 habitants et plus

Caractère

ANCIENNE

Provenance : BDCOM99

(*) : Cette variable n'est pas dans le fichier diffusé.

TCD99

Table : ADRESSE

TRANCHE DE TAILLE DE LA COMMUNE DE RESIDENCE A LA DATE D'ENQUETE (*)

- d'après la population recensée au RP99 -

01	Moins de 50 habitants
02	50 à 99 habitants
03	100 à 149 habitants
04	150 à 199 habitants
05	200 à 249 habitants
06	250 à 299 habitants
07	300 à 399 habitants
08	400 à 499 habitants
11	500 à 699 habitants
12	700 à 999 habitants
13	1 000 à 1 499 habitants
14	1 500 à 1 999 habitants
15	2 000 à 2 499 habitants
16	2 500 à 2 999 habitants
17	3 000 à 3 999 habitants
18	4 000 à 4 999 habitants
21	5 000 à 6 999 habitants
22	7 000 à 9 999 habitants
31	10 000 à 14 999 habitants
32	15 000 à 19 999 habitants
41	20 000 à 24 999 habitants
42	25 000 à 29 999 habitants
43	30 000 à 39 999 habitants
44	40 000 à 49 999 habitants
51	50 000 à 69 999 habitants
52	70 000 à 99 999 habitants
61	100 000 à 149 999 habitants
62	150 000 à 199 999 habitants
71	200 000 à 299 999 habitants
72	300 000 à 499 999 habitants
73	500 000 à 1 499 999 habitants
80	1 500 000 habitants et plus

Caractère ANCIENNE

Provenance : BDCOM99

(*) : Cette variable n'est pas dans le fichier diffusé.

TEU90

Table : LOGEMENT

INDICATEUR DE TRANCHE DE TAILLE D'ESPACE URBAIN DU LIEU DE RESIDENCE A LA DATE D'ENQUETE

- d'après la population recensée au RP90 -

0	Espace à dominante rurale
1	Espace urbain de moins de 20.000 habitants
2	Espace urbain 20.000 à 49.999 habitants
3	Espace urbain 50.000 à 199.999 habitants
4	Espace urbain 200.000 à 499.999 habitants
5	Espace urbain 500.000 à 999.999 habitants
6	Espace urbain 1.000.000 à 9.999.999 habitants
7	Espace urbain de Paris

Caractère NOUVELLE

Provenance : BDCOM99

Cette variable figure aussi dans la table ADRESSE (effectifs et pourcentages différents)

TEU99

Table : LOGEMENT

INDICATEUR DE TRANCHE DE TAILLE D'ESPACE URBAIN DU LIEU DE RESIDENCE A LA DATE D'ENQUETE

- d'après la population recensée au RP99 -

0	Espace à dominante rurale
1	Espace urbain de moins de 20.000 habitants
2	Espace urbain 20.000 à 49.999 habitants
3	Espace urbain 50.000 à 199.999 habitants
4	Espace urbain 200.000 à 499.999 habitants
5	Espace urbain 500.000 à 999.999 habitants
6	Espace urbain 1.000.000 à 9.999.999 habitants
7	Espace urbain du Grand bassin parisien

Caractère NOUVELLE

Provenance : BDCOM99

Cette variable figure aussi dans la table ADRESSE (effectifs et pourcentages différents)

TFPB

Table : MENAGE

MONTANT ANNUEL DE LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES en 2005

.	Sans objet (ménage propriétaire de l'immeuble collectif (SPI=1) ou non propriétaire depuis plus d'un an d'un logement achevé après le 1er janvier 1999 (SAA1>1999 ou IAAT>1998)) ou non déclaré
0 à 99997	Montant en Euros

Numérique

ANCIENNE

Question : XII-FTFPB

TFPBUVP

Table : MENAGE

PART DU MONTANT DE LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES PAYEE PAR L'UVP

- non redressé -

.	Sans objet (Pas de présence d'UVS ou montant de la taxe foncière sur les propriétés bâties non renseigné) ou non déclaré
0 à 100	Part en % payée par l'UVP

Numérique

NOUVELLE

Question : XII-FTFPBUVP

'100' indique que les ménages secondaires ne participent pas à cette dépense.

TH

Table : MENAGE

MONTANT ANNUEL DE LA TAXE D'HABITATION ETABLIE POUR LE LOGEMENT

.	Sans objet (ménage fermier, métayer (SOC4=0) ou arrivé dans le logement après le 1er janvier 2005) ou non déclaré
0 à 99997	Montant en Euros

Numérique

ANCIENNE

Question : XII-FTH,XI-LTH

THUVP

Table : MENAGE

PART DU MONTANT DE LA TAXE D'HABITATION PAYEE PAR L'UVP

- non redressé -

.	Sans objet (Pas de présence d'UVS ou montant de la taxe d'habitation non renseigné) ou non déclaré
0 à 100	Part en % payée par l'UVP

Numérique

NOUVELLE

Question : XII-FTHUVP,XI-LTHUVP

'100' indique que les ménages secondaires ne participent pas à cette dépense.

TU99

Table : LOGEMENT

TRANCHE DE TAILLE DE L'UNITE URBAINE A LA DATE D'ENQUETE

- d'après la population recensée en 1999 -

0	Commune rurale
1	Unité urbaine de moins de 5.000 habitants
2	Unité urbaine de 5.000 à 9.999 habitants
3	Unité urbaine de 10.000 à 19.999 habitants
4	Unité urbaine de 20.000 à 49.999 habitants
5	Unité urbaine de 50.000 à 99.999 habitants
6	Unité urbaine de 100.000 à 199.999 habitants
7	Unité urbaine de 200.000 à 1.999.999 habitants
8	Unité urbaine de Paris

Caractère ANCIENNE

Provenance : BDCOM99

Cette variable figure aussi dans la table ADRESSE (effectifs et pourcentages différents)

TYPAIDE_1

Table : MENAGE

AIDE APPORTEE A UNE PERSONNE N'APPARTENANT PAS AU MENAGE :

par le paiement d'un loyer, directement ou indirectement

	Sans objet (aucune personne du ménage n'apporte de l'aide (ACHARGE=2))
1	Oui
2	non

Numérique NOUVELLE

Question : I.DUV-TYPAIDE

TYPAIDE_2

Table : MENAGE

AIDE APPORTEE A UNE PERSONNE N'APPARTENANT PAS AU MENAGE :

par une pension alimentaire

	Sans objet (aucune personne du ménage n'apporte de l'aide (ACHARGE=2))
1	Oui
2	non

Numérique NOUVELLE

Question : I.DUV-TYPAIDE

TYPAIDE_3

Table : MENAGE

AIDE APPORTEE A UNE PERSONNE N'APPARTENANT PAS AU MENAGE :

par une autre aide financière régulière

	Sans objet (aucune personne du ménage n'apporte de l'aide (ACHARGE=2))
1	Oui
2	non

Numérique NOUVELLE

Question : I.DUV-TYPAIDE

TYPCOM27

Table : ADRESSE

TYPOLOGIE SOCIO ECONOMIQUE DE N. TABARD EN 27 POSITIONS, NIVEAU COMMUNE

	Sans objet (BSLN)
ADPUB1	Classes moyennes de fonction publique / littoral
ADPUB3	Administration, cafés restaurants / PACA, littoral
AGRI12	IAA, bois, meubles, matériaux de construction / cantons des régions ouest
AGRI13	Agriculture, textiles et industries diverses / cantons des Pays de la Loire
AGRI21	Agriculture, bâtiment / littoral, bassin méditerranéen
AGRI22	Commerce de véhicules, commerce de gros (alimentation, bois, matériaux) / petits bourgs de la moitié ouest
AGRI31	Agriculture / rural isolé, quart sud-ouest
CHOMA1	Manutention, tri / Haute-Normandie, ZUS
CHOMA2	Tertiaire administratif et commercial peu qualifié, chômage / littoral, ZUS
CHOMA3	Petits métiers urbains, chômage / Ile-de-France, ZUS
CHOMA4	Chômage, service des villes / ZUS, grands centres, PACA, Nord-Pas-de-Calais
DIR1	Activités artistiques ou à clientèle aisée / Paris est
DIR3	Patronat, établissements financiers, services aux entreprises/ Quartiers très aisés de Paris et de l'ouest de l'Ile-de-France
DIR4	Cadres de la santé et de l'enseignement / quartiers des grands centres de province
DIR5	Haute technologie / ouest francilien
INDOUV1	Industries textile-cuir, papier-carton, matériaux de construction / espace rural industriel
INDOUV3	Métallurgie, industrie qualifiée / périphérie industrielle du quart nord-est
INDOUV4	Mécanique, chimie, plastiques, faible qualification industrielle / moitié est
INDOUV5	Chômage industriel / banlieues des grandes UU de province/ Nord-Pas-de-Calais
INDQ2	Transports ferroviaires
INDQ3	Salariés qualifiés de l'industrie / communes et cantons péri-urbains
INDQ4	Encadrement de la production
INDQ5	Métiers divers peu qualifiés / petits centres provinciaux
SEMAG2	Hôtellerie restauration / littoral, Bassin méditerranéen
SEMAG3	Activités semi-agricoles / communes petits pôles
TEC2	Aéronautique, ordinateurs
TEC3	Catégories moyennes administratives d'entreprise publiques ou privées / banlieue parisienne

Caractère

NOUVELLE

EXTERNE

TYPL

Table : ADRESSE

TYPE DE LOGEMENT AU RP99

	Sans objet (logement BSLN)
1	Maison individuelle, ferme
2	Logement dans un immeuble collectif
3	Logement-foyer pour personnes âgées
4	Chambre d'hôtel
5	Construction provisoire, habitation de fortune
6	Pièce indépendante louée, sous-louée ou prêtée
7	Logement dans un immeuble à usage autre que d'habitation

Caractère

ANCIENNE

Provenance : BSLN,RP99

TYPO27

Table : ADRESSE

TYPOLOGIE SOCIO ECONOMIQUE DE N. TABARD EN 27 POSITIONS, NIVEAU QUARTIER

	Sans objet (BSLN)
ADPUB1	Classes moyennes de fonction publique / littoral
ADPUB3	Administration, cafés restaurants / PACA, littoral
AGRI12	IAA, bois, meubles, matériaux de construction / cantons des régions ouest
AGRI13	Agriculture, textiles et industries diverses / cantons des Pays de la Loire
AGRI21	Agriculture, bâtiment / littoral, bassin méditerranéen
AGRI22	Commerce de véhicules, commerce de gros (alimentation, bois, matériaux) / petits bourgs de la moitié ouest
AGRI31	Agriculture / rural isolé, quart sud-ouest
CHOMA1	Manutention, tri / Haute-Normandie, ZUS
CHOMA2	Tertiaire administratif et commercial peu qualifié, chômage / littoral, ZUS
CHOMA3	Petits métiers urbains, chômage / Ile-de-France, ZUS
CHOMA4	Chômage, service des villes / ZUS, grands centres, PACA, Nord-Pas-de-Calais
DIR1	Activités artistiques ou à clientèle aisée / Paris est
DIR3	Patronat, établissements financiers, services aux entreprises/ Quartiers très aisés de Paris et de l'ouest de l'Ile-de-France
DIR4	Cadres de la santé et de l'enseignement / quartiers des grands centres de province
DIR5	Haute technologie / ouest francilien
INDOUV1	Industries textile-cuir, papier-carton, matériaux de construction / espace rural industriel
INDOUV3	Métallurgie, industrie qualifiée / périphérie industrielle du quart nord-est
INDOUV4	Mécanique, chimie, plastiques, faible qualification industrielle / moitié est
INDOUV5	Chômage industriel / banlieues des grandes UU de province/ Nord-Pas-de-Calais
INDQ2	Transports ferroviaires
INDQ3	Salariés qualifiés de l'industrie / communes et cantons péri-urbains
INDQ4	Encadrement de la production
INDQ5	Métiers divers peu qualifiés / petits centres provinciaux
SEMAG2	Hôtellerie restauration / littoral, Bassin méditerranéen
SEMAG3	Activités semi-agricoles / communes petits pôles
TEC2	Aéronautique, ordinateurs
TEC3	Catégories moyennes administratives d'entreprise publiques ou privées / banlieue parisienne

Caractère NOUVELLE

Provenance : RP99

TYPVOIS

Table : ADRESSE

TYPE D'HABITAT AU VOISINAGE DU LOGEMENT

	Sans objet (logement non identifié (REPERLOG<>1)
1	Maisons dispersées, hors agglomération
2	Maisons en lotissement, en quartier pavillonnaire ou en ville
3	Immeubles en ville (autres que cité ou grand ensemble)
4	Immeubles en cité ou grand ensemble
5	Habitat mixte : à la fois immeubles et maisons

Caractère NOUVELLE

Question : I.FA-TYPVOIS

UVP

Table : MENAGE

PRESENCE D'UNITE DE VIE PRINCIPALE ET SECONDAIRE DANS LE LOGEMENT

	Sans objet (pas d'unités de vie dans le ménage)
1	Unité de vie principale
2	Unité de vie secondaire

Caractère NOUVELLE

CALCULEE

Cette variable est également présente dans la table INDIVIDU et LOGEMENT (où il n'y aura pas d'unités de vie secondaires).

VACHAL

Table : MENAGE

ACHAT DE LOGEMENTS (résidence secondaire, logement destiné à être loué...) AU COURS DES 4 DERNIERES ANNEES

- logement autre que la résidence principale actuelle -

1	Oui
2	Non

Caractère

ANCIENNE

Question : XV-VACHAL

VACOM1

Table : MENAGE

CODE DEPARTEMENT-COMMUNE DU PREMIER LOGEMENT VACANT POSSEDE PAR LE MENAGE (*)

01001 à 95690	Sans objet (ménage ne possédant pas de logement vacant (XVN=0)) Numéro affecté au département et à la commune (voir Code Officiel Géographique).
---------------	---

Caractère

ANCIENNE

Question : XVI-VACOM

(*) : Cette variable n'est pas dans le fichier diffusé.

VACOM2

Table : MENAGE

CODE DEPARTEMENT-COMMUNE DU SECOND LOGEMENT VACANT POSSEDE PAR LE MENAGE (*)

01001 à 95690	Sans objet (ménage ne possédant pas au moins deux logements vacants (XVN=0,1)) Numéro affecté au département et à la commune (voir Code Officiel Géographique).
---------------	--

Caractère

ANCIENNE

Question : XVI-VACOM

(*) : Cette variable n'est pas dans le fichier diffusé.

DEPARTEMENT DU PREMIER LOGEMENT VACANT POSSEDE PAR LE MENAGE (*)

	Sans objet (ménage ne possédant pas de logement vacant (XVN=0))
01	Ain
02	Aisne
03	Allier
04	Alpes-de-Haute-Provence
05	Hautes-Alpes
06	Alpes-Maritimes
07	Ardèche
08	Ardennes
09	Ariège
10	Aube
11	Aude
12	Aveyron
13	Bouches-du-Rhône
14	Calvados
15	Cantal
16	Charente
17	Charente-Maritime
18	Cher
19	Corrèze
21	Côte-d'Or
22	Côtes-d'Armor
23	Creuse
24	Dordogne
25	Doubs
26	Drôme
27	Eure
28	Eure-et-Loir
29	Finistère
2A	Corse-du-Sud
2B	Haute-Corse
30	Gard
31	Haute-Garonne
32	Gers
33	Gironde
34	Hérault
35	Ille-et-Vilaine
36	Indre
37	Indre-et-Loire
38	Isère
39	Jura
40	Landes
41	Loir-et-Cher
42	Loire
43	Haute-Loire
44	Loire-Atlantique
45	Loiret
46	Lot
47	Lot-et-Garonne
48	Lozère
49	Maine-et-Loire
50	Manche
51	Marne
52	Haute-Marne
53	Mayenne
54	Meurthe-et-Moselle
55	Meuse
56	Morbihan
57	Moselle
58	Nièvre
59	Nord
60	Oise

61	Orne
62	Pas-de-Calais
63	Puy-de-Dôme
64	Pyrénées-Orientales
65	Hautes-Pyrénées
66	Pyrénées-Orientales
67	Bas-Rhin
68	Haut-Rhin
69	Rhône
70	Haute-Saône
71	Saône-et-Loire
72	Sarthe
73	Savoie
74	Haute-Savoie
75	Paris
76	Seine-Maritime
77	Seine-et-Marne
78	Yvelines
79	Deux-Sèvres
80	Somme
81	Tarn
82	Tarn-et-Garonne
83	Var
84	Vaucluse
85	Vendée
86	Vienne
87	Haute-Vienne
88	Vosges
89	Yonne
90	Territoire de Belfort
91	Essonne
92	Hauts-de-Seine
93	Seine-Saint-Denis
94	Val-de-Marne
95	Val-d'Oise
97	DOM
99	Etranger

Caractère

ANCIENNE

Question : XVI-VACOM,XVI-VADEP

(*) : Cette variable n'est pas diffusée.

DEPARTEMENT DU SECOND LOGEMENT VACANT POSSEDE PAR LE MENAGE (*)

	Sans objet (ménage ne possédant pas au moins 2 logements vacants (XVN=0,1))
01	Ain
02	Aisne
03	Allier
04	Alpes-de-Haute-Provence
05	Hautes-Alpes
06	Alpes-Maritimes
07	Ardèche
08	Ardennes
09	Ariège
10	Aube
11	Aude
12	Aveyron
13	Bouches-du-Rhône
14	Calvados
15	Cantal
16	Charente
17	Charente-Maritime
18	Cher
19	Corrèze
21	Côte-d'Or
22	Côtes-d'Armor
23	Creuse
24	Dordogne
25	Doubs
26	Drôme
27	Eure
28	Eure-et-Loir
29	Finistère
2A	Corse-du-Sud
2B	Haute-Corse
30	Gard
31	Haute-Garonne
32	Gers
33	Gironde
34	Hérault
35	Ille-et-Vilaine
36	Indre
37	Indre-et-Loire
38	Isère
39	Jura
40	Landes
41	Loir-et-Cher
42	Loire
43	Haute-Loire
44	Loire-Atlantique
45	Loiret
46	Lot
47	Lot-et-Garonne
48	Lozère
49	Maine-et-Loire
50	Manche
51	Marne
52	Haute-Marne
53	Mayenne
54	Meurthe-et-Moselle
55	Meuse
56	Morbihan
57	Moselle
58	Nièvre
59	Nord
60	Oise

61	Orne
62	Pas-de-Calais
63	Puy-de-Dôme
64	Pyrénées-Orientales
65	Hautes-Pyrénées
66	Pyrénées-Orientales
67	Bas-Rhin
68	Haut-Rhin
69	Rhône
70	Haute-Saône
71	Saône-et-Loire
72	Sarthe
73	Savoie
74	Haute-Savoie
75	Paris
76	Seine-Maritime
77	Seine-et-Marne
78	Yvelines
79	Deux-Sèvres
80	Somme
81	Tarn
82	Tarn-et-Garonne
83	Var
84	Vaucluse
85	Vendée
86	Vienne
87	Haute-Vienne
88	Vosges
89	Yonne
90	Territoire de Belfort
91	Essonne
92	Hauts-de-Seine
93	Seine-Saint-Denis
94	Val-de-Marne
95	Val-d'Oise
97	DOM
99	Etranger

Caractère

ANCIENNE

Question : XVI-VACOM,XVI-VADEP

(*) : Cette variable n'est pas dans le fichier diffusé.

VAGUE

Table : ADRESSE

VAGUE A LAQUELLE A EU LIEU L'ENQUETE (*)

	Sans objet (DOM)
01	Vague 1
02	Vague 2
03	Vague 3
04	Vague 4
05	Vague 5
06	Vague 6

Caractère

NOUVELLE

Provenance : EL06

(*) Cette variable n'est pas diffusée

VAID

Table : MENAGE

PERCEPTION D'UNE AIDE AU LOGEMENT POUR LA PERSONNE DE REFERENCE 4 ANS AVANT LA DATE DE COLLECTE

	Sans objet (4 ans avant la date de collecte, la PR n'était pas locataire ou sous-locat. d'un autre logement (VSO<>7) ou était et est toujours locataire du même logement qu'au 1.12.97 (VSO=7, VLR=1 et SOC3=4))
1	Oui
2	Non

Caractère

MODIFIEE

Question : XV-VAID

VANCIEN

Table : MENAGE

NOMBRE D'ANNEES PASSES DANS LE LOGEMENT OCCUPE PAR LA PERSONNE DE REFERENCE 4 ANS LA DATE DE COLLECTE

.	Sans objet (4 ans avant la date collecte, la P.R. occupait le même logement ou résidait hors de France (VLR=1,4,5) ou habitait dans une collectivité ou une habitation mobile (VLA=2 ou 3))
0 à 100	Année

Numérique

ANCIENNE

Question : XV-VANCIEN

VAPOL1

Table : MENAGE

CATEGORIE DE LA COMMUNE AU SEIN DU DECOUPAGE EN AIRES ET ESPACES URBAINS AU RP99 DU 1ER LOGEMENT VACANT POSSEDE PAR LE MENAGE

	Sans objet (ménages ne possédant pas de logement vacant (XVN=0))
1	Communes appartenant à un pôle urbain
2	Communes monopolarisées (appartenant à une couronne périurbaine)
3	Communes multipolarisées
4	Espace à dominante rurale

Caractère

ANCIENNE

Provenance : BDCOM99

VAPOL2

Table : MENAGE

CATEGORIE DE LA COMMUNE AU SEIN DU DECOUPAGE EN AIRES ET ESPACES URBAINS AU RP99 DU 2EME LOGEMENT VACANT POSSEDE PAR LE MENAGE

	Sans objet (ménages ne possédant pas au moins 2 logements vacants (XVN=0,1))
1	Communes appartenant à un pôle urbain
2	Communes monopolarisées (appartenant à une couronne périurbaine)
3	Communes multipolarisées
4	Espace à dominante rurale

Caractère

ANCIENNE

Provenance : BDCOM99

VARAI_1

Table : MENAGE

RAISON DE L'INOCCUPATION DU PREMIER LOGEMENT VACANT :

simple inoccupation passagère entre deux habitants

- France métro -

	Sans objet (DOM, ménage ne possédant pas de logement vacant (XVN=0))
1	Oui
2	Non

Caractère

ANCIENNE

Question : XVI-VARAI

VARAI1_2

Table : MENAGE

RAISON DE L'INOCUPATION DU PREMIER LOGEMENT VACANT :

difficulté à rassembler un budget travaux pour rénover ou remettre en état

- France métro -

1	Sans objet (DOM, ménage ne possédant pas de logement vacant (XVN=0))
2	Oui Non

Caractère

MODIFIEE

Question : XVI-VARAI

VARAI1_3

Table : MENAGE

RAISON DE L'INOCUPATION DU PREMIER LOGEMENT VACANT :

temps nécessaire pour réaliser les travaux

- France métro -

1	Sans objet (DOM, ménage ne possédant pas de logement vacant (XVN=0))
2	Oui Non

Caractère

MODIFIEE

Question : XVI-VARAI

Attention : VARAI1_4 (problème de partage ou d'indécision familiale n'existe plus.

VARAI1_5

Table : MENAGE

RAISON DE L'INOCUPATION DU PREMIER LOGEMENT VACANT :

difficulté de vendre le logement

- France métro -

1	Sans objet (DOM, ménage ne possédant pas de logement vacant (XVN=0))
2	Oui Non

Caractère

MODIFIEE

Question : XVI-VARAI

VARAI1_6

Table : MENAGE

RAISON DE L'INOCUPATION DU PREMIER LOGEMENT VACANT :

difficulté de louer le logement

- France métro -

1	Sans objet (DOM, ménage ne possédant pas de logement vacant (XVN=0))
2	Oui Non

Caractère

ANCIENNE

Question : XVI-VARAI

VARAI2_1

Table : MENAGE

RAISON DE L'INOCUPATION DU SECOND LOGEMENT VACANT :

simple inoccupation passagère entre deux habitants

- France métro -

1	Sans objet (DOM, ménage ne possédant pas au moins deux logements vacants (XVN=0,1))
2	Oui Non

Caractère

MODIFIEE

Question : XVI-VARAI

VARAI2_2

Table : MENAGE

RAISON DE L'INOCUPATION DU SECOND LOGEMENT VACANT :

difficulté à rassembler un budget travaux pour rénover ou remettre en état

- France métro -

1	Sans objet (DOM, ménage ne possédant pas au moins deux logements vacants (XVN=0,1))
2	Oui Non

Caractère

MODIFIEE

Question : XVI-VARAI

VARAI2_3

Table : MENAGE

RAISON DE L'INOCUPATION DU SECOND LOGEMENT VACANT :

temps nécessaire pour réaliser les travaux

- France métro -

1	Sans objet (DOM, ménage ne possédant pas au moins deux logements vacants (XVN=0,1))
2	Oui Non

Caractère

MODIFIEE

Question : XVI-VARAI

Attention : VARAI2_4 (problème de partage ou d'indécision familiale n'existe plus.

VARAI2_5

Table : MENAGE

RAISON DE L'INOCUPATION DU SECOND LOGEMENT VACANT :

difficulté de vendre le logement

- France métro -

1	Sans objet (DOM, ménage ne possédant pas au moins deux logements vacants (XVN=0,1))
2	Oui Non

Caractère

MODIFIEE

Question : XVI-VARAI

VARAI2_6

Table : MENAGE

RAISON DE L'INOCUPATION DU SECOND LOGEMENT VACANT :

difficulté de louer le logement

- France métro -

1	Sans objet (DOM, ménage ne possédant pas au moins deux logements vacants (XVN=0,1))
2	Oui Non

Caractère

MODIFIEE

Question : XVI-VARAI

VARAI1_1

Table : MENAGE

RAISON DE L'INOCUPATION DU PREMIER LOGEMENT VACANT :

simple inoccupation passagère entre deux habitants

- DOM -

1	Sans objet (France métro, ménage ne possédant pas de logement vacant (XVN=0))
2	Oui Non

Caractère

NOUVELLE

Question : XVI-VARAI

VARAID1_2

Table : MENAGE

RAISON DE L'INOCUPATION DU PREMIER LOGEMENT VACANT :

difficulté à rassembler un budget travaux pour rénover ou remettre en état

- DOM -

1	Sans objet (France métro, ménage ne possédant pas de logement vacant (XVN=0))
2	Oui Non

Caractère

NOUVELLE

Question : XVI-VARAIID

VARAID1_3

Table : MENAGE

RAISON DE L'INOCUPATION DU PREMIER LOGEMENT VACANT :

temps nécessaire pour réaliser les travaux

- DOM -

1	Sans objet (France métro, ménage ne possédant pas de logement vacant (XVN=0))
2	Oui Non

Caractère

NOUVELLE

Question : XVI-VARAIID

VARAID1_4

Table : MENAGE

RAISON DE L'INOCUPATION DU PREMIER LOGEMENT VACANT :

difficulté de vendre le logement

- DOM -

1	Sans objet (France métro, ménage ne possédant pas de logement vacant (XVN=0))
2	Oui Non

Caractère

NOUVELLE

Question : XVI-VARAIID

VARAID1_5

Table : MENAGE

RAISON DE L'INOCUPATION DU PREMIER LOGEMENT VACANT :

difficulté de louer le logement

- DOM -

1	Sans objet (France métro, ménage ne possédant pas de logement vacant (XVN=0))
2	Oui Non

Caractère

NOUVELLE

Question : XVI-VARAIID

VARAID2_1

Table : MENAGE

RAISON DE L'INOCUPATION DU SECOND LOGEMENT VACANT :

simple inoccupation passagère entre deux habitants

- DOM -

1	Sans objet (France métro, ménage ne possédant pas de logement vacant (XVN=0))
2	Oui Non

Caractère

NOUVELLE

Question : XVI-VARAIID

VARAID2_2

Table : MENAGE

RAISON DE L'INOCUPATION DU SECOND LOGEMENT VACANT :

difficulté à rassembler un budget travaux pour rénover ou remettre en état

- DOM -

1	Sans objet (France métro, ménage ne possédant pas de logement vacant (XVN=0))
2	Oui Non

Caractère

NOUVELLE

Question : XVI-VARAID

VARAID2_3

Table : MENAGE

RAISON DE L'INOCUPATION DU SECOND LOGEMENT VACANT :

temps nécessaire pour réaliser les travaux

- DOM -

1	Sans objet (France métro, ménage ne possédant pas de logement vacant (XVN=0))
2	Oui Non

Caractère

NOUVELLE

Question : XVI-VARAID

VARAID2_4

Table : MENAGE

RAISON DE L'INOCUPATION DU SECOND LOGEMENT VACANT :

difficulté de vendre le logement

- DOM -

1	Sans objet (France métro, ménage ne possédant pas de logement vacant (XVN=0))
2	Oui Non

Caractère

NOUVELLE

Question : XVI-VARAID

VARAID2_5

Table : MENAGE

RAISON DE L'INOCUPATION DU SECOND LOGEMENT VACANT :

difficulté de louer le logement

- DOM -

1	Sans objet (France métro, ménage ne possédant pas de logement vacant (XVN=0))
2	Oui Non

Caractère

NOUVELLE

Question : XVI-VARAID

VATU1

Table : MENAGE

TRANCHE DE TAILLE DE L'UNITE URBAINE DU 1ER LOGEMENT VACANT POSSEDE PAR LE MENAGE

- d'après la population recensée en 1999 -

0	Sans objet (ménage ne possédant pas de logement vacant (XVN=0))
1	Commune rurale
2	Unité urbaine de moins de 5.000 habitants
3	Unité urbaine de 5.000 à 9.999 habitants
4	Unité urbaine de 10.000 à 19.999 habitants
5	Unité urbaine de 20.000 à 49.999 habitants
6	Unité urbaine de 50.000 à 99.999 habitants
7	Unité urbaine de 100.000 à 199.999 habitants
8	Unité urbaine de 200.000 à 1.999.999 habitants
8	Unité urbaine de Paris

Caractère

ANCIENNE

Provenance : BDCOM99

VATU2

Table : MENAGE

TRANCHE DE TAILLE DE L'UNITE URBAINE DU 2EME LOGEMENT VACANT POSSEDE PAR LE MENAGE

- d'après la population recensée en 1999 -

0	Sans objet (ménage ne possédant pas au moins 2 logements vacants (XVN=0,1))
1	Commune rurale
2	Unité urbaine de moins de 5.000 habitants
3	Unité urbaine de 5.000 à 9.999 habitants
4	Unité urbaine de 10.000 à 19.999 habitants
5	Unité urbaine de 20.000 à 49.999 habitants
6	Unité urbaine de 50.000 à 99.999 habitants
7	Unité urbaine de 100.000 à 199.999 habitants
8	Unité urbaine de 200.000 à 1.999.999 habitants
8	Unité urbaine de Paris

Caractère

ANCIENNE

Provenance : BDCOM99

VAVC1

Table : MENAGE

INDICATEUR DE VILLE CENTRE DU 1ER LOGEMENT VACANT POSSEDE PAR LE MENAGE

- d'après la population recensée au RP99 -

0	Sans objet (ménage ne possédant pas au moins 2 logements vacants (XVN=0,1))
1	Commune rurale
2	Commune centre
2	Commune de banlieue

Caractère

ANCIENNE

Provenance : BDCOM99

VAVC2

Table : MENAGE

INDICATEUR DE VILLE CENTRE DU 2EME LOGEMENT VACANT POSSEDE PAR LE MENAGE

- d'après la population recensée au RP99 -

0	Sans objet (ménage ne possédant pas au moins 2 logements vacants (XVN=0,1))
1	Commune rurale
2	Commune centre
2	Commune de banlieue

Caractère

ANCIENNE

Provenance : BDCOM99

VAVISO1

Table : MENAGE

INDICATEUR DE VILLE ISOLEE DU 1ER LOGEMENT VACANT A LA DATE D'ENQUETE

- d'après la population recensée en 1999 -

0	Sans objet (ménages ne possédant pas de logement vacant (XVN=0))
1	Commune rurale
2	Commune isolée
2	Commune appartenant à une agglomération multicommunale

Caractère ANCIENNE

Provenance : BDCOM99

VAVISO2

Table : MENAGE

INDICATEUR DE VILLE ISOLEE DU 2EME LOGEMENT VACANT A LA DATE D'ENQUETE

- d'après la population recensée en 1999 -

0	Sans objet (ménages ne possédant pas de logement vacant (XVN=0))
1	Commune rurale
1	Commune isolée
2	Commune appartenant à une agglomération multicommunale

Caractère ANCIENNE

Provenance : BDCOM99

VBILLOG

Table : MENAGE

COMPARAISON DU PRIX DES LOGEMENTS ACHETES A CELUI DES LOGEMENTS VENDUS

1	Sans objet (ménage n'ayant pas à la fois vendu et acheté de logements (VVENDL=3 ou VACHAL=2))
1	Plus élevé
2	Sensiblement égal
3	Moins élevé
4	Ne sait pas

Caractère ANCIENNE

Question : XV-VBILLOG

VC90

Table : LOGEMENT

INDICATEUR DE VILLE CENTRE DE LA RESIDENCE DE LA PERSONNE DE REFERENCE

- d'après la population recensée au RP99 -

0	Commune rurale
1	Commune centre
2	Commune de banlieue

Caractère MODIFIEE

Provenance : BDCOM99

Cette variable figure aussi dans la table ADRESSE (effectifs et pourcentages différents)

VC99

Table : LOGEMENT

INDICATEUR DE VILLE CENTRE DE LA RESIDENCE DE LA PERSONNE DE REFERENCE

- d'après la population recensée au RP99 -

0	Commune rurale
1	Commune centre
2	Commune de banlieue

Caractère ANCIENNE

Provenance : BDCOM99

Cette variable figure aussi dans la table ADRESSE (effectifs et pourcentages différents)

VCQR

Table : MENAGE

RAISON AYANT CONTRAINT LA PERSONNE DE REFERENCE A QUITTER SON DERNIER LOGEMENT

1	Sans objet (la PR n'a pas déménagé depuis 4 ans (VND=0))
2	La PR n'était logée que provisoirement
3	La PR a été congédiée par son propriétaire
4	Le logement a été démoli ou transformé en un local à usage autre que d'habitation
4	Aucune de ces raisons

Caractère ANCIENNE

Question : XV-VCQR

VCRA

Table : MENAGE

COMMUNE DE RESIDENCE DE LA PERSONNE DE REFERENCE 4 ANS AVANT LA DATE DE COLLECTE (*)

01001 à 95690	Sans objet (4 ans auparavant la PR habitait hors de France métropolitaine (VLR=4)) ou commune non déclarée Numéro affecté au département et à la commune (voir code géographique officiel). Chaque arrondissement de Paris forme une commune. Lyon et Marseille sont considérées comme de simples communes
---------------	---

Caractère ANCIENNE

Question : XV-COMMUNE,XV-DEPART,XV-VCRCOM

(*) : Cette variable n'est pas dans le fichier diffusé.
Si VLR = 1,2 alors VCRA = DC.

VDDBIS

Table : MENAGE

STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT DE LA PERSONNE DE REFERENCE AVANT SON DERNIER DEMENAGEMENT

	Sans objet (la PR n'a pas déménagé depuis 4 ans (VND=0) ou a déménagé mais, avant son dernier déménagement, résidait hors de France métropolitaine (VLRD=2) ou n'était pas occupant en titre de son logement (VLAB<>4))
1	Fermier ou métayer
2	Accédant à la propriété titulaire d'un prêt aidé à l'accession à la propriété (prêt à taux zéro, PAS, PAP ou PAJ), ou d'un prêt conventionné (PC)
3	Autre accédant à la propriété
4	Propriétaire non accédant
5	Usufruitier, y compris en viager
6	Logé gratuitement par l'employeur pour la durée des fonctions d'un des membres du ménage
7	Logé gratuitement dans un cas autre que par l'employeur (à la suite de la vente du logement en viager, en tant qu'usufruitier, par la famille etc.)
8	Locataire ou sous-locataire (paiement d'un loyer avec ou sans charges)

Caractère MODIFIEE

Question : XV-VDD

Si VND = 1 et VLR = 1,2 ou 3 alors VDD = VSO

Attention : en 2002 la variable s'appelait VDD et n'avait que 7 modalités. En effet en 2002 la modalité "usufruitier y compris en viager" était comprise dans la modalité 6.

VDEM

Table : MENAGE

LOGEMENT PAR L'EMPLOYEUR A TITRE PAYANT AVANT SON DERNIER DEMENAGEMENT

	Sans objet (PR n'a pas déménagé depuis 4 ans ou a déménagé mais résidait avant hors France métro. ou n'était pas loc. de son logement avant son dernier déménagement (VDD<>7) ou était et est toujours loc. du même logement (VDD=7,VND=1,VLR=1,SOC3=4))
1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : XV-VDEM

DETERMINATION

Si VND = 1 et VLR = 1,2 ou 3 alors VDEM = VEM

VDMO

Table : MENAGE

MODE DE LOCATION DU LOGEMENT OCCUPE PAR LA PERSONNE DE REFERENCE AVANT SON DERNIER DEMENAGEMENT

	Sans objet (PR n'a pas déménagé depuis 4 ans, ou a déménagé mais résidait avant hors France métro. ou n'était pas loc. de son logement avant son dernier déménagement (VDD<>7) ou était et est toujours loc. du même logement (VDD=7,VND=1,VLR=1,SOC3=4))
1	Locataire d'un logement loué vide
2	Sous-locataire d'un logement loué vide ou meublé, ou locataire d'un logement loué meublé, ou logé en hôtel ou en garni

Caractère ANCIENNE

Question : XV-VDMO

DETERMINATION :

Si VND = 1 et VLR = 1,2 ou 3 alors VDMO = VMO

VDRA

Table : MENAGE

DEPARTEMENT DE RESIDENCE DE LA PERSONNE DE REFERENCE 4 ANS AVANT LA DATE
D'ENQUETE

- France métro -

01	Ain
02	Aisne
03	Allier
04	Alpes-de-Haute-Provence
05	Hautes-Alpes
06	Alpes-Maritimes
07	Ardèche
08	Ardennes
09	Ariège
10	Aube
11	Aude
12	Aveyron
13	Bouches-du-Rhône
14	Calvados
15	Cantal
16	Charente
17	Charente-Maritime
18	Cher
19	Corrèze
21	Côte-d'Or
22	Côtes-d'Armor
23	Creuse
24	Dordogne
25	Doubs
26	Drôme
27	Eure
28	Eure-et-Loir
29	Finistère
2A	Corse-du-Sud
2B	Haute-Corse
30	Gard
31	Haute-Garonne
32	Gers
33	Gironde
34	Hérault
35	Ille-et-Vilaine
36	Indre
37	Indre-et-Loire
38	Isère
39	Jura
40	Landes
41	Loir-et-Cher
42	Loire
43	Haute-Loire
44	Loire-Atlantique
45	Loiret
46	Lot
47	Lot-et-Garonne
48	Lozère
49	Maine-et-Loire
50	Manche
51	Marne
52	Haute-Marne
53	Mayenne
54	Meurthe-et-Moselle
55	Meuse
56	Morbihan
57	Moselle
58	Nièvre
59	Nord

60	Oise
61	Orne
62	Pas-de-Calais
63	Puy-de-Dôme
64	Pyrénées-Orientales
65	Hautes-Pyrénées
66	Pyrénées-Orientales
67	Bas-Rhin
68	Haut-Rhin
69	Rhône
70	Haute-Saône
71	Saône-et-Loire
72	Sarthe
73	Savoie
74	Haute-Savoie
75	Paris
76	Seine-Maritime
77	Seine-et-Marne
78	Yvelines
79	Deux-Sèvres
80	Somme
81	Tarn
82	Tarn-et-Garonne
83	Var
84	Vaucluse
85	Vendée
86	Vienne
87	Haute-Vienne
88	Vosges
89	Yonne
90	Territoire de Belfort
91	Essonne
92	Hauts-de-Seine
93	Seine-Saint-Denis
94	Val-de-Marne
95	Val-d'Oise
97	DOM
99	Etranger

Caractère ANCIENNE CALCULEE

DETERMINATION :

Si VLR = 4 alors VDRA = 97

Si VLR = 5 alors VDRA = 99

Sinon, si VLR = 3 et VCRA non déclaré, alors VDRA est issu de la codification assistée de la réponse donnée à la question DEPART ;

Dans tous les autres cas VDRA est égal aux deux premiers chiffres de la variable VCRA.

VDRA2

Table : MENAGE

PAYS DE RESIDENCE DE LA PERSONNE DE REFERENCE 4 ANS AVANT LA DATE D'ENQUETE (*)

Caractère ANCIENNE CALCULEE

(*) : Cette variable n'est pas dans le fichier diffusé.

VDRADOM

Table : MENAGE

DEPARTEMENT DE RESIDENCE DE LA PERSONNE DE REFERENCE 4 ANS AVANT LA DATE D'ENQUETE

- DOM -

Caractère NOUVELLE CALCULEE

VDSY

Table : MENAGE

REGIME JURIDIQUE DU LOYER DE LA PERSONNE DE REFERENCE AVANT SON DERNIER DEMENAGEMENT

	Sans objet (PR n'a pas déménagé depuis 4 ans, ou a déménagé mais résidait avant hors France métro. ou n'était pas loc. de son logement avant son dernier déménagement (VDD<>7) ou était et est toujours loc. du même logement (VDD=7,VND=1,VLR=1,SOC3=4))
1	Loyer soumis à la législation HLM (le propriétaire ou le gérant était un organisme HLM)
2	Loyer déterminé selon la loi de 1948 (surface corrigée)
3	Loyer libre

Caractère ANCIENNE

Question : XV-VDSY

DETERMINATION

Si VND = 1 et VLR = 1,2 ou 3 alors VDSY = VSY

VEM

Table : MENAGE

LOGEMENT A TITRE PAYANT PAR L'EMPLOYEUR 4 ANS AVANT LA DATE DE COLLECTE

	Sans objet (4 ans avant la date collecte, la PR n'était pas locataire ou sous-locat. d'un autre logement en France (VSO<>7) ou était et est toujours locataire du même logement qu'au 1.12.97 (VSO=7, VLR=1 et SOC3=4))
1	Oui
2	Non

Caractère MODIFIEE

Question : XV-VEM

Champ : la question est posée si la personne était locataire ou sous-locataire, 4 ans avant la date de collecte, d'un autre logement en métropole ou bien si elle occupait à cette date ce même logement en tant que locataire ou sous-locataire et que le ménage dont elle fait partie n'est plus locataire à la date de l'enquête.

VFFH

Table : MENAGE

MODE D'ACQUISITION DU LOGEMENT VENDU

	Sans objet (ménage n'ayant vendu aucun logement au cours des 4 dernières années (VVENDL=3))
1	Héritage ou donation
2	Achat comptant
3	Achat à crédit
4	Achat en viager
5	Achat en location--accession, en location--vente, en location-attribution, ...

Caractère ANCIENNE

Question : XV-VFFH

Si plusieurs logements vendus, la description porte sur celui qui correspond à la plus forte vente.

VFLA

Table : MENAGE

L'UN DES LOGEMENTS VENDUS ETAIT-IL LA RESIDENCE PRINCIPALE PRECEDENTE

	Sans objet (ménage n'ayant vendu aucun logement au cours des 4 dernières années (VVENDL=3) ou qui ont emménagé avant 2002 (MAA1AT>2))
1	Oui
2	Non

Caractère NOUVELLE

Question : XV-VFLA

VHERIT_1

Table : MENAGE

RENTREE EXCEPTIONNELLE D'ARGENT AU COURS DES 4 DERNIERES ANNEES :

héritage, donation comprenant un ou plusieurs logements

1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : XV-VHERIT

VHERIT_2

Table : MENAGE

RENTREE EXCEPTIONNELLE D'ARGENT AU COURS DES 4 DERNIERES ANNEES :

héritage, donation ne comprenant pas de logements

1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : XV-VHERIT

VHERIT_3

Table : MENAGE

RENTREE EXCEPTIONNELLE D'ARGENT AU COURS DES 4 DERNIERES ANNEES :

sommes versées par une compagnie d'assurance (à la suite d'un sinistre, d'un décès, ...)

1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : XV-VHERIT

VHERIT_4

Table : MENAGE

RENTREE EXCEPTIONNELLE D'ARGENT AU COURS DES 4 DERNIERES ANNEES :

dommages et intérêts

1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : XV-VHERIT

VHERIT_5

Table : MENAGE

RENTREE EXCEPTIONNELLE D'ARGENT AU COURS DES 4 DERNIERES ANNEES :

gains aux jeux de hasard (loto, tiercé, casino)

1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : XV-VHERIT

VHERIT_6

Table : MENAGE

RENTREE EXCEPTIONNELLE D'ARGENT AU COURS DES 4 DERNIERES ANNEES :

déblocage de participation, vente de titres

1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : XV-VHERIT

VHERIT_7

Table : MENAGE

RENTREE EXCEPTIONNELLE D'ARGENT AU COURS DES 4 DERNIERES ANNEES :

indemnités de licenciement, prime de départ, ...

1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : XV-VHERIT

VHERIT_8

Table : MENAGE

RENTREE EXCEPTIONNELLE D'ARGENT AU COURS DES 4 DERNIERES ANNEES :

autre événement

1	Oui
2	Non

Caractère

ANCIENNE

Question : XV-VHERIT

VHERIT_N

Table : MENAGE

NOMBRE DE RENTREES EXCEPTIONNELLES D'ARGENT PERCUE PAR LE MENAGE AU COURS DES 4 DERNIERES ANNEES

0 à 8	Nombre de rentrées exceptionnelles d'argent citées
-------	--

Numérique

ANCIENNE

Question : XV-VHERIT

VIN

Table : MENAGE

NOMBRE DE PERSONNES RESIDANT DANS LE LOGEMENT DE LA PR 4 ANS AVANT LA DATE DE COLLECTE

.	Sans objet (4 ans avant la date de collecte, la P.R. logeait en collectivité ou en habitation mobile (VLA=2,3))
1 à 24	Nombre de personnes

Numérique

ANCIENNE

Question : XV-VIN

VINL

Table : MENAGE

TYPE D'IMMEUBLE OU RESIDAIT LA PERSONNE DE REFERENCE 4 ANS AVANT L'ENQUETE

	Sans objet (la P.R. occupait le même logement ou résidait hors de France métropolitaine (VLR=1,4,5) ou habitait dans une collectivité ou une habitation mobile (VLA=2 ou 3) 4 ans auparavant)
1	Individuel
2	Collectif

Caractère

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION

VTL	VINL
2, 4, 6	= 1
1, 3, 5, 7, 8	= 2
	=

VINT

Table : MENAGE

NOMBRE DE PERSONNES RESIDANT DANS LE LOGEMENT OCCUPE PAR LA PERSONNE DE REFERENCE 4 ANS AVANT L'ENQUETE

- code regroupé -

1 à 5	Sans objet (la PR logeait en collectivité ou en habitation mobile 4 ans auparavant (VLA=2,3))
6	Nombre de personnes 6 personnes et plus

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION :

Ventilation en tranches de VIN.

VIP2

Table : MENAGE

INDICE DE PEUPEMENT DE LA RESIDENCE DE LA P.R. 4 ANS AVANT L'ENQUETE

- définition simplifiée -

0	Sans objet (la P.R. occupait le même logement ou résidait hors de France métropolitaine (VLR=1,4,5) ou habitait dans une collectivité ou une habitation mobile (VLA=2 ou 3) 4 ans auparavant)
1	Surpeuplement critique
2	Surpeuplement temporairement admissible
3	Peuplement normal
4	Sous-peuplement modéré
4	Sous-peuplement accentué

Caractère MODIFIEE

CALCULEE

DETERMINATION

VPIT VINT	1	2	3	4	5	6	
1	= 2	= 3	= 3	= 4	= 4	= 4	=
2	= 1	= 2	= 2	= 3	= 4	= 4	=
3	= 0	= 1	= 2	= 3	= 4	= 4	=
4	= 0	= 0	= 2	= 2	= 3	= 4	=
5	= 0	= 0	= 1	= 2	= 3	= 4	=
6	= 0	= 0	= 0	= 2	= 2	= 3	=
							=

VISO90

Table : ADRESSE

INDICATEUR DE VILLE ISOLEE A LA DATE D'ENQUETE

-d'après la population recensée en 1990-

0	Commune rurale
1	Commune isolée
2	Commune appartenant à une agglomération multicomcommunale

Caractère NOUVELLE

Provenance : BDCOM99

VISO99

Table : ADRESSE

INDICATEUR DE VILLE ISOLEE A LA DATE D'ENQUETE

-d'après la population recensée en 1999-

0	Commune rurale
1	Commune isolée
2	Commune appartenant à une agglomération multicomcommunale

Caractère NOUVELLE

Provenance : BDCOM99

VLA

Table : MENAGE

MODE D'OCCUPATION DU LOGEMENT PAR LA PERSONNE DE REFERENCE 4 ANS AVANT LA DATE DE COLLECTE

1	La PR vivait chez ses parents ou chez des amis sans être propriétaire ou locataire du logement
2	La PR habitait dans une collectivité sans avoir de domicile personnel (caserne, cité universitaire, foyer d'étudiants ou de jeunes travailleurs, centre d'hébergement, établissement de soins ou de cure...)
3	La PR logeait dans une habitation mobile (caravane, péniche)
4	La PR ou son conjoint était propriétaire ou locataire du logement qu'elle occupait alors ou était logé gratuitement)

Caractère ANCIENNE

Question : XV-VLA

VLAB

Table : MENAGE

MODE D'OCCUPATION DU LOGEMENT DE LA PERSONNE DE REFERENCE AVANT SON DERNIER DEMENAGEMENT

	Sans objet (la PR n'a pas déménagé depuis 4 ans (VND=0) ou a déménagé mais résidait hors de France métropolitaine avant son dernier déménagement (VLRD=2))
1	Vivait chez ses parents, chez des amis ou un logeur sans être l'occupant en titre du logement
2	Habitait dans une collectivité sans avoir de domicile personnel (en caserne, cité universitaire, foyer d'étudiants ou de jeunes travailleurs, centre d'hébergement, établissement de soins ou cure)
3	Logeait dans une habitation mobile (caravane, péniche)
4	Etait l'un des occupants en titre du logement qu'elle occupait alors (propriétaire, locataire, logé gratuitement)

Caractère ANCIENNE

Question : XV-VLAB

DETERMINATION

Si VND = 1 et VLR = 1,2 ou 3 alors VLAB = VLA.

VLOYER

Table : MENAGE

MONTANT MENSUEL DU LOYER DE LA PR 4 ANS AVANT LA DATE DE COLLECTE (1er mois de l'enquête 2002)

- loyer brut hors charges -

0 à 99997	Sans objet (4 ans avant la date de collecte, la PR n'était pas locataire ou sous-locat. d'un autre logement (VSO<>7) ou était et est toujours locataire du même logement qu'au 1.12.97 (VSO=7, VLR=1 et SOC3=4)) ou non déclaré Montant en Euros
-----------	---

Numérique ANCIENNE

Question : XV-VLOYER

VLR

Table : MENAGE

LIEU DE RESIDENCE DE LA PERSONNE DE REFERENCE 4 ANS AVANT LA DATE DE COLLECTE

- France métro -

	sans objet (DOM)
1	La PR résidait dans le même logement que celui qu'elle occupe actuellement
2	La PR résidait dans un autre logement, mais dans la même commune que celle de la résidence actuelle
3	La PR résidait dans une autre commune en France métropolitaine
4	La PR résidait dans les DOM
5	La PR résidait à l'étranger

Caractère ANCIENNE

Question : XV-VLR,XV-VPRA

Si MAA2AT > 2 alors VLR = 1

VLRD

Table : MENAGE

AVANT D'HABITER LE LOGEMENT ENQUETE LA PR RESIDAIT EN FRANCE METROPOLITAINE (si le ménage habite en France métro) OU DANS LE DOM A (si le ménage habite dans le DOM A)

1	Sans objet (la PR n'a jamais déménagé depuis 4 ans (VND=0))
2	Oui
	Non

Caractère ANCIENNE

Question : XV-VLRD

DETERMINATION :

Si VND=1 et VLR=1,2,3 alors VLRD=1

Si VND=1 et VLR=4,5 alors VLRD=2

VLRDOM

Table : MENAGE

LIEU DE RESIDENCE DE LA PERSONNE DE REFERENCE 4 ANS AVANT LA DATE DE COLLECTE
- DOM -

1	sans objet (France métro)
2	La PR résidait dans le même logement que celui qu'elle occupe actuellement
3	La PR résidait dans un autre logement, mais dans la même commune que celle de la résidence actuelle
5	La PR résidait dans une autre commune du département
	La PR résidait dans un autre DOM ou à l'étranger

Caractère NOUVELLE

Question : XV-VLR,XV-VPRA

Si MAA2AT > 2 alors VLRDOM = 1

VMO

Table : MENAGE

MODE DE LOCATION DU LOGEMENT OCCUPE 4 ANS AVANT LA DATE DE COLLECTE
PAR LA PR

1	Sans objet (4 ans avant la date de collecte, la PR n'était pas locataire ou sous-locat. d'un autre logement en France métropolitaine (VSOBIS<>8) ou était et est toujours locataire du même logement qu'au 1.12.97 (VSOBIS=8, VLR=1 et SOC3=4))
2	Locataire d'un logement loué vide
	Sous-locataire d'un logement loué vide ou meublé ou locataire d'un logement loué meublé, ou logé en hôtel ou en garni

Caractère ANCIENNE

Question : XV-VMO

VMODM_1

Table : MENAGE

COMPOSITION DU MENAGE MODIFIEE AU COURS DES 4 DERNIERES ANNEES PAR :
une naissance

1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : XV-VMODM

VMODM_2

Table : MENAGE

COMPOSITION DU MENAGE MODIFIEE AU COURS DES 4 DERNIERES ANNEES PAR :
un décès

1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : XV-VMODM

VMODM_3

Table : MENAGE

COMPOSITION DU MENAGE MODIFIEE AU COURS DES 4 DERNIERES ANNEES PAR :
un départ d'un ou plusieurs grands enfants

1	Oui
2	Non

Caractère

ANCIENNE

Question : XV-VMODM

VMODM_4

Table : MENAGE

COMPOSITION DU MENAGE MODIFIEE AU COURS DES 4 DERNIERES ANNEES PAR :
la formation du ménage

1	Oui
2	Non

Caractère

ANCIENNE

Question : XV-VMODM

VMODM_5

Table : MENAGE

COMPOSITION DU MENAGE MODIFIEE AU COURS DES 4 DERNIERES ANNEES PAR :
une séparation

1	Oui
2	Non

Caractère

ANCIENNE

Question : XV-VMODM

VMODM_6

Table : MENAGE

COMPOSITION DU MENAGE MODIFIEE AU COURS DES 4 DERNIERES ANNEES PAR :
une autre évolution de la composition du ménage

1	Oui
2	Non

Caractère

ANCIENNE

Question : XV-VMODM

VMODP_1

Table : MENAGE

SITUATION DU MENAGE PAR RAPPORT A L'EMPLOI MODIFIEE AU COURS DES 4 DERNIERES ANNEES PAR : perte d'emploi d'un ou plusieurs membres du ménage

1	Oui
2	Non

Caractère

ANCIENNE

Question : XV-VMODP

VMODP_2

Table : MENAGE

SITUATION DU MENAGE PAR RAPPORT A L'EMPLOI MODIFIEE AU COURS DES 4 DERNIERES ANNEES PAR : retrait d'activité d'un ou plusieurs membres du ménage

1	Oui
2	Non

Caractère

ANCIENNE

Question : XV-VMODP

VMODP_3

Table : MENAGE

SITUATION DU MENAGE PAR RAPPORT A L'EMPLOI MODIFIEE AU COURS DES 4 DERNIERES ANNEES PAR : entrée en activité ou reprise d'activité d'un ou plusieurs membres du ménage

1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : XV-VMODP

VMODP_4

Table : MENAGE

SITUATION DU MENAGE PAR RAPPORT A L'EMPLOI MODIFIEE AU COURS DES 4 DERNIERES ANNEES PAR : changement d'établissement au sein de la même entreprise, mutation d'un ou plusieurs membres du ménage

1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : XV-VMODP

VMODP_5

Table : MENAGE

SITUATION DU MENAGE PAR RAPPORT A L'EMPLOI MODIFIEE AU COURS DES 4 DERNIERES ANNEES PAR : changement d'entreprise, d'employeur d'un ou plusieurs membres du ménage

1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : XV-VMODP

VMODP_6

Table : MENAGE

SITUATION DU MENAGE PAR RAPPORT A L'EMPLOI MODIFIEE AU COURS DES 4 DERNIERES ANNEES PAR : autre évolution par rapport au marché du travail

1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : XV-VMODP

VMODP_N

Table : MENAGE

NOMBRE DE MODIFICATIONS DE SITUATION DU MENAGE PAR RAPPORT A L'EMPLOI AU COURS DES 4 DERNIERES ANNEES

0 à 6	Nombre de modifications citées
-------	--------------------------------

Numérique ANCIENNE

Question : XV-VMODP

VN

Table : ADRESSE

INDICATEUR DE VILLE NOUVELLE A LA DATE D'ENQUETE (*)

- villes nouvelles en vigueur à la date de référence du RP99 -

00	Commune hors ville nouvelle
01	Cergy-Pontoise
02	Evry
03	Isle-d'Abeau
04	Marne-la-Vallée-Val Maubué
05	Marne-la-Vallée-Porte-de-Brie
06	Nord-Ouest-de-l'Etang de Berre
07	Rougeau-Sénart
08	Saint-Quentin-en-Yvelines
09	Sénart-Ville-Nouvelle
10	Bussy-Saint-Georges
11	Val-de-Reuil

Caractère ANCIENNE

Provenance : BDCOM99

Chaque ville nouvelle est composée d'une ou plusieurs communes entières constituant une zone d'agglomération nouvelle.

Lire ainsi les modalités de 01 à 11 :

01 = "Commune appartenant en totalité ou en partie à la ville nouvelle de Cergy-Pontoise"

02 = "Commune appartenant en totalité ou en partie à la ville nouvelle d'Evry"

etc...

(*) : Cette variable n'est pas dans le fichier diffusé.

VND

Table : MENAGE

NOMBRE DE DEMENAGEMENTS DE LA PERSONNE DE REFERENCE DEPUIS 4 ANS

0 à 9	Nombre de déménagements
-------	-------------------------

Numérique ANCIENNE

Question : XV-VND

Si MAA2AT > 2 alors VND = 0

VOIT

Table : ADRESSE

NOMBRE DE VOITURES DANS LE LOGEMENT

- d'après la population recensée au RP99 -

0	Sans objet (BSLN)
0 à 2	Nombre de voitures
X	Pas renseigné

Caractère NOUVELLE

Provenance : RP99

VOPBIS

Table : MENAGE

OCCUPATION PRINCIPALE DE LA PERSONNE DE REFERENCE 4 ANS AVANT LA DATE DE COLLECTE

1	Occupait un emploi
2	Apprenti(e) sous contrat ou en stage rémunéré
3	Etudiant, élève, en formation, stagiaire non rémunéré
4	Chômeur (inscrit(e) ou non à l'ANPE)
5	Retraité(e) ou retiré des affaires ou en préretraite
6	Femme ou homme au foyer
7	Autre situation

Caractère MODIFIEE

Question : XV-VOP

Attention : en 2002 cette variable s'appelait VOP, les modalités sont différentes.

VPI

Table : MENAGE

NOMBRE DE PIECES DU LOGEMENT OCCUPE PAR LA PERSONNE DE REFERENCE 4 ANS AVANT LA DATE DE COLLECTE

- y compris la cuisine de plus de 12 m2 et les pièces annexes à usage personnel -

1 à 10	Sans objet (4 ans avant la date de collecte, la P.R. occupait le même logement ou résidait hors de France métropolitaine (VLR=1,4,5) ou habitait dans une collectivité ou une habitation mobile (VLA=2 ou 3)) Nombre de pièces
--------	---

Numérique

MODIFIEE

Question : XV-VPI

DETERMINATION :

Si VTL=5 alors VPI=1.

L'entrée, les couloirs, la salle de bains, les WC, les vérandas, les pièces annexes louées, sous louées ou prêtées sont exclus.

VPID

Table : MENAGE

NOMBRE DE PIECES DU DERNIER LOGEMENT OCCUPE PAR LA PERSONNE DE REFERENCE

- y compris la cuisine de plus de 12 m2 et les pièces annexes à usage personnel -

1 à 10	Sans objet (la PR n'a pas déménagé depuis 4 ans (VND=0) ou a déménagé mais, avant son dernier déménagement, résidait hors de France métropolitaine (VLRD=2) ou habitait une collectivité ou une habitation mobile (VLAB=2,3)) Nombre de pièces
--------	---

Numérique

ANCIENNE

Question : XV-VPID

DETERMINATION :

Si VND = 1 et VLR = 1,2 ou 3 alors VPID = VPI

Si VTLD = 5 alors VPID = 1

VPIT

Table : MENAGE

NOMBRE DE PIECES DU LOGEMENT OCCUPE PAR LA PERSONNE DE REFERENCE 4 ANS AVANT L'ENQUETE (y compris la cuisine de plus de 12 m2 et les pièces annexes)

- code regroupé -

1 à 5	Sans objet (la P.R. occupait le même logement ou résidait hors de France métropolitaine (VLR=1,4,5) ou habitait dans une collectivité ou une habitation mobile (VLA=2 ou 3) 4 ans auparavant)
6	Nombre de pièces 6 pièces et plus

Numérique

ANCIENNE

CALCULEE

DETERMINATION

Ventilation en tranches de VPI.

VPOL

Table : MENAGE

CATEGORIE DE LA COMMUNE DE RESIDENCE DE LA PERSONNE DE REFERENCE 4 ANS AVANT LA DATE D'ENQUETE, AU SEIN DU DECOUPAGE EN AIRES ET ESPACES URBAINS AU RP99

1	Sans objet (au 01.12.97, la PR résidait hors de France métropolitaine (VLR=4,5)) ou commune non déclarée
2	Communes appartenant à un pôle urbain
3	Communes monopolarisées (appartenant à une couronne périurbaine)
4	Communes multipolarisées
4	Espace à dominante rurale

Caractère

ANCIENNE

Provenance : BDCOM99

VPRRAI

Table : MENAGE

RAISON PRINCIPALE DU DERNIER DEMENAGEMENT DE LA PERSONNE DE REFERENCE

	Sans objet (la PR n'a pas déménagé depuis 4 ans (VND=0) ou a répondu à la question VCQR (VCQR=1, 2 ou 3))
1	Sinistre ou catastrophe naturelle (incendie, inondation, ...)
2	Changement d'environnement (aller à la ville, à la campagne, en province, habiter en maison plutôt qu'en appartement ou inversement...)
3	Nouvel emploi, mutation, retraite
4	Rapprochement du lieu de travail, de l'école
5	Rapprochement de la famille ou des amis, retour dans la région d'origine
6	Pour fonder un foyer (mariage ou mise en couple)
7	Divorce, veuvage, séparation
8	Raisons de santé
9	Départ de chez les parents ou désir d'autonomie
10	Le voisinage ne vous convenait pas (bruits, mode de vie, insécurité)
11	Voulait un logement de meilleure qualité
12	Voulait un logement plus grand
13	Voulait un logement plus petit
14	Etait locataire (ou logé gratuitement) et souhaitait devenir propriétaire ou le contraire
15	Voulait un loyer plus bas ou une maison moins chère à entretenir
16	Autres

Caractère MODIFIEE

Question : XV-VRAIS

Attention : en 2006 il y a 2 modalités supplémentaires ("raisons de santé" et "voulait un logement plus petit").

VRAISX

Table : MENAGE

AUTRE RAISON DU DERNIER DEMENAGEMENT DE LA PERSONNE DE REFERENCE (*)

	Sans objet (pas d'autre raison de déménager de son dernier logement (VRAIS<=>16)) Réponse en clair
--	--

Caractère MODIFIEE

Question : XV-VRAISX

(*) Cette variable n'est pas diffusée.

VSECRAI

Table : MENAGE

AUTRE RAISON DU DERNIER DEMENAGEMENT DE LA PERSONNE DE REFERENCE

	Sans objet (la PR n'a pas déménagé depuis 4 ans (VND=0) ou a répondu à la question VCQR (VCQR=1, 2 ou 3) ou a donné une seule réponse à la question VRAIS)
1	Sinistre ou catastrophe naturelle (incendie, inondation, etc.)
2	Changement d'environnement (aller à la ville, à la campagne, en province)
3	Nouvel emploi, mutation, retraite
4	Rapprochement du lieu de travail, de l'école.
5	Rapprochement de la famille ou des amis, retour dans la région d'origine
6	Pour fonder un foyer (mariage ou mise en couple)
7	Divorce, veuvage, séparation
8	Raisons de santé
9	Départ de chez les parents ou désir d'autonomie
10	Le voisinage ne vous convenait pas (bruits, mode de vie, insécurité)
11	Voulait un logement de meilleure qualité
12	Voulait un logement plus grand
13	Voulait un logement plus petit
14	Etait LOCATAIRE (ou logé gratuitement) et souhaitait devenir PROPRIETAIRE, ou le contraire
15	Voulait un loyer plus bas ou une maison moins chère à entretenir
16	Autre

Caractère MODIFIEE

Question : XV-VRAIS

Attention : en 2006 il y a 2 modalités supplémentaires ("raisons de santé" et "voulait un logement plus petit").

VSOBIS

Table : MENAGE

STATUT D'OCCUPATION DE LA PERSONNE DE REFERENCE 4 ANS AVANT LA DATE DE COLLECTE

- code détaillé -

	Sans objet (4 ans avant la date de collecte, la P.R. résidait hors de France métropolitaine (VLR=5 ou VLR=5) ou n'était pas l'occupant en titre (VLA<>4))
1	Fermier ou métayer
2	Accédant a la propriété, titulaire d'un prêt aidé à l'accession à la propriété (prêt à taux zéro, PAS, PAP ou PAJ) ou d'un prêt conventionné (PC)
3	Autre accédant à la propriété
4	Propriétaire non accédant
5	Usufruitier, y compris en viager
6	Logé gratuitement par l'employeur pour la durée des fonctions du contrat de travail d'un des membres du ménage
7	Logé gratuitement dans un cas autre que par l'employeur
8	Locataire ou sous-locataire (paiement d'un loyer avec ou sans charges)

Caractère

MODIFIEE

Question : XV-VSO

Champ : personnes de référence qui, 4 ans avant la date de collecte, étaient l'un des occupants en titre de leur logement et ne résidaient pas hors de France métropolitaine.

Attention : en 2002 la variable s'appelait VSO et n'avait que 7 modalités. En effet en 2002 la modalité "usufruitier y compris en viager" était comprise dans la modalité 6.

VSOC

Table : MENAGE

STATUT D'OCCUPATION DE LA PERSONNE DE REFERENCE 4 ANS AVANT LA DATE DE COLLECTE

- code regroupé -

	Sans objet (la P.R. résidait à l'étranger ou n'était pas l'occupant en titre (VLA<>4) 4 ans auparavant)
0	Propriétaire non-accédant (y compris usufruitier)
1	Accédant à la propriété
2	Locataire ou sous-locataire
3	Fermier ou metayer
4	Logé gratuitement

Caractère

MODIFIEE

CALCULEE

DETERMINATION :

si vsobis=4 alors vsoc=0

si vsobis=2,3 alors vsoc=1

si vsobis=8 alors vsoc=2

si vsobis=1 alors vsoc=3

si vsobis=5,6,7 alors vsoc=4

Attention : les usufruitier y compris en viager ont été placés avec les logés gratuitement pour suivre 2002. On aurait pu les placer avec les propriétaires non accédant.

VSURF

Table : MENAGE

SURFACE DU LOGEMENT OCCUPE PAR LA PR 4 ANS AVANT LA DATE DE COLLECTE

.	Sans objet (4 ans avant la date de collecte, la P.R. occupait le même logement ou résidait hors de France métropolitaine (VLR=1,4,5) ou habitait dans une collectivité ou une habitation mobile (VLA=2 ou 3))
1 à 999	m ²

Numérique

ANCIENNE

Question : XV-VSURF

VSURFD

Table : MENAGE

SURFACE DU DERNIER LOGEMENT OCCUPE PAR LA PERSONNE DE REFERENCE

.	Sans objet (la PR n'a pas déménagé depuis 4 ans (VND=0) ou a déménagé mais, avant son dernier déménagement, résidait hors de France (VLRD=2) ou habitait une collectivité ou une habitation mobile (VLAB=2,3))
1 à 999	m ²

Numérique

ANCIENNE

Question : XV-VSURFD

Si VND = 1 et VLR = 1,2 ou 3 alors VSURFD = VSURF

VSY

Table : MENAGE

REGIME JURIDIQUE DU LOYER DE LA PR 4 ANS AVANT LA DATE DE COLLECTE

	Sans objet (4 ans avant la date de collecte, la PR n'était pas locataire ou sous-locat. d'un autre logement en France métropolitaine (VSO<7) ou était et est toujours locataire du même logement qu'au 1.12.97 (VSO=7, VLR=1 et SOC3=4))
1	Loyer soumis à la législation HLM (le propriétaire ou le gérant était un organisme HLM)
2	Loyer déterminé selon la loi de 1948 (surface corrigée)
3	Loyer 'libre'

Caractère

ANCIENNE

Question : XV-VSY

VTL

Table : MENAGE

TYPE DU LOGEMENT OCCUPE PAR LA PERSONNE DE REFERENCE 4 ANS AVANT LA DATE DE COLLECTE

	Sans objet (4 ans avant la date de collecte, la P.R. occupait le même logement ou résidait hors de France métropolitaine (VLR=1,4,5) ou habitait dans une collectivité ou une habitation mobile (VLA=2 ou 3))
1	Logement-foyer pour personnes âgées
2	Ferme, bâtiment agricole
3	Chambre d'hôtel
4	Construction provisoire, habitation de fortune
5	Pièce indépendante (ayant sa propre entrée)
6	Maison individuelle
7	Logement dans un immeuble collectif
8	Logement dans un immeuble à usage autre que d'habitation (usine, atelier, immeuble de bureaux, école, collège, hôpital, mairie, gare, bureau de poste, stade...)

Caractère

ANCIENNE

Question : XV-VTL

VTLD

Table : MENAGE

TYPE DU DERNIER LOGEMENT OCCUPE PAR LA PERSONNE DE REFERENCE

	Sans objet (la PR n'a pas déménagé depuis 4 ans (VND=0) ou a déménagé mais, avant son dernier déménagement, résidait hors de France métropolitaine (VLRD=2) ou habitait une collectivité ou une habitation mobile (VLAB=2,3))
1	Logement-foyer pour personnes âgées
2	Ferme, bâtiment agricole
3	Chambre d'hôtel
4	Construction provisoire, habitation de fortune
5	Pièce indépendante (ayant sa propre entrée)
6	Maison individuelle
7	Logement dans un immeuble collectif
8	Logement dans un immeuble à usage autre que d'habitation (usine, atelier, immeuble de bureaux, école, collège, hôpital, mairie, gare, bureau de poste, stade...)

Caractère

ANCIENNE

Question : XV-VTLD

Si VND=1 et VLR = 1,2 ou 3 alors VTLD = VTL

VVC

Table : MENAGE

INDICATEUR DE VILLE CENTRE AU RP99 DU LIEU DE RESIDENCE DE LA PERSONNE DE REFERENCE

4 ANS AVANT LA DATE D'ENQUETE

	Sans objet (au 01.12.97, la PR résidait hors de France métropolitaine (VLR=4)) ou commune non déclarée
0	Commune rurale
1	Commune centre
2	Commune de banlieue

Caractère

ANCIENNE

Provenance : BDCOM99

VVENDL

Table : MENAGE

VENTE D'UN OU PLUSIEURS LOGEMENTS (résidence principale, résidence secondaire, logement vacant ou loué...) AU COURS DES 4 DERNIERES ANNEES

1	Oui, un seul logement
2	Oui, deux logements ou plus
3	Non

Caractère ANCIENNE

Question : XV-VVENDL

VVISO

Table : MENAGE

INDICATEUR DE VILLE ISOLEE DU LIEU DE RESIDENCE DE LA PERSONNE DE REFERENCE

4 ANS AVANT LA DATE D'ENQUETE

- d'après la population recensée en 1999 -

0	Sans objet (au 01.12.97, la PR résidait hors de France métropolitaine (VLR=4)) ou commune non déclarée
1	Commune rurale
2	Ville isolée
2	Commune appartenant à une agglomération multicommunale

Caractère ANCIENNE

Provenance : BDCOM99

VZHLM05

Table : MENAGE

ZONE DE PRIX HLM DU LIEU DE RESIDENCE DE LA PERSONNE DE REFERENCE 4 ANS AVANT LA DATE D'ENQUETE

0	Sans objet (4 ans avant la PR résidait hors de France métropolitaine (VLR=4,5)) ou commune non déclarée
1	Zone I bis
1	Zone I (hors zone I bis)
2	Zone 2
3	Zone 3

Caractère MODIFIEE

EXTERNE

Le zonage pris en compte est celui établi par l'arrêté de novembre 2005, issu du Code Permanent Construction et Urbanisme.

VZROBIEN2

Table : MENAGE

ZONE DE PRIX HLM DU LIEU DE RESIDENCE DE LA PERSONNE DE REFERENCE 4 ANS AVANT LA DATE D'ENQUETE

1	Sans objet (4 ans avant la PR résidait hors de France métropolitaine (VLR=4,5)) ou commune non déclarée
1	Zone A
2	Zone B1
3	Zone B2
4	Zone C
5	Zone ND

Caractère NOUVELLE

EXTERNE

WAID_1

Table : TRAVAUX

AIDE FINANCIERE OU FISCALE POUR TRAVAUX :

aide de l'ANAH

1	Oui
2	Non

Caractère MODIFIEE

Question : X-QAIDE,X-WAID

Attention : en 2002, il y avait une variable unique pour les aides financières WAID car il n'y avait pas la possibilité des réponses multiples.

WAID_2

Table : TRAVAUX

AIDE FINANCIERE OU FISCALE POUR TRAVAUX :

aide des collectivités locales

1	Oui
2	Non

Caractère MODIFIEE

Question : X-QAIDE

Attention : en 2002, il y avait une variable unique pour les aides financières WAID car il n'y avait pas la possibilité des réponses multiples.

WAID_3

Table : TRAVAUX

AIDE FINANCIERE OU FISCALE POUR TRAVAUX :

aide par une déduction fiscale

1	Oui
2	Non

Caractère MODIFIEE

Question : X-QAIDE

Attention : en 2002, il y avait une variable unique pour les aides financières WAID car il n'y avait pas la possibilité des réponses multiples.

WAID_4

Table : TRAVAUX

AIDE FINANCIERE OU FISCALE POUR TRAVAUX :

aide par un prêt pass-travaux

- uniquement pour les travaux réalisés par un professionnel payés à crédit -

1	Oui
2	Non

Caractère MODIFIEE

Question : X-QAIDE

Attention : en 2002, il y avait une variable unique pour les aides financières WAID car il n'y avait pas la possibilité des réponses multiples.

WAID_5

Table : TRAVAUX

AIDE FINANCIERE OU FISCALE POUR TRAVAUX :

autres aides

1	Oui
2	Non

Caractère MODIFIEE

Question : X-QAIDE

Attention : en 2002, il y avait une variable unique pour les aides financières WAID car il n'y avait pas la possibilité des réponses multiples.

WAID_N

Table : TRAVAUX

NOMBRE D'AIDES FINANCIERES OU FISCALES POUR TRAVAUX

0 à 5	Nombre d'aides différentes
-------	----------------------------

Caractère NOUVELLE

Question : X-QAIDE

WAID_N est le nombre de réponses positives recueillies dans les WAID_1 à WAID_5.

WCLG

Table : ADRESSE

PRESENCE DE W-C DANS LE LOGEMENT AU RP99

1	Sans objet (logement BSLN)
2	Les W-C sont situés à l'intérieur du logement
	Les W-C sont situés à l'extérieur du logement

Caractère ANCIENNE

Provenance : RP99

WCOPRO

Table : TRAVAUX

DECISION DES TRAVAUX

1	Sans objet (ménages non propriétaires ou non locataire du logement loué vide (STOC=1,2) et logement non individuel en copropriété (ICOL<>1 ou HTLC<>2,4,6,8 ou INDCOLL<>1))
2	Par le ménage
	par la copropriété

Caractère NOUVELLE

Question : X-QCOPRO

WDM

Table : TRAVAUX

MONTANT DES TRAVAUX A LA CHARGE DU MENAGE

.	Montant non déclaré
0 à 999999	Montant des dépenses payées par le ménage en Euros

Numérique MODIFIEE

Question : X-WDM

Si WCH = 2 alors WDM = 0

Si certaines dépenses ne peuvent être détaillées, le montant total sera affecté au poste le plus important et WDM sera égal à 0 sur les autres postes. En principe, WDM est non renseigné si le ménage ne connaît pas du tout ou refuse de donner le montant des travaux.

WDMT

Table : LOGEMENT

MONTANT TOTAL DES TRAVAUX REALISES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS A LA CHARGE DU MENAGE OCCUPANT

.	Sans objet (pas de travaux réalisés (WNT=0))
0 à 999999	Montant des dépenses payées par le ménage en euros

Numérique ANCIENNE

CALCULEE

Détermination :

C'est la somme des montants WDM des différents travaux déclarés par le ménage.

Si certains montants de travaux sont non renseignés, WDMT est égale à la somme des montants collectés, et à 0 si aucun montant n'a pu être collecté. Le nombre de montants non renseignés est donné dans WNRT.

Cette variable existe aussi dans la table TRAVAUX (pas de "sans objet", effectifs et pourcentages différents).

WFIN

Table : TRAVAUX

TYPE DE FINANCEMENT DES TRAVAUX REALISES A LA CHARGE DU MENAGE

1	Financement à crédit
2	Financement au comptant

Caractère MODIFIEE

Question : X-QCREDIT

WNRT

Table : LOGEMENT

NOMBRE DE NON-REPONSES SUR LES MONTANTS DES TRAVAUX DE NATURE DIFFERENTE REALISES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

.	Aucun des travaux réalisé
1 à 67	Nombre de non-réponses

Numérique ANCIENNE

CALCULEE

Détermination :

WNRT = nombre de travaux décrits dans la table "Travaux" dont le montant WDM est à valeur manquante.

WNT

Table : LOGEMENT

NOMBRE DE TRAVAUX DE NATURE DIFFERENTE REALISES PAR LE MENAGE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

0 1 à 40	Aucun des travaux proposés n'a été réalisé Nombre de travaux décrits
-------------	---

Numérique

MODIFIEE

CALCULEE

Détermination :

WNT = nombre de lignes de travaux ouvertes dans la table "Travaux" pour un ménage donné.

Cette variable figure aussi dans la table TRAVAUX (pas de "sans objet", effectifs et pourcentages différents).

WPROFPCT

Table : TRAVAUX

PART DES TRAVAUX REALISES PAR DES PROFESSIONNELS

0 à 100	Sans objet (ménage n'a pas réalisé de travaux à la fois par un professionnel et par lui même (WTREBIS<>3)) Part en %
---------	---

Caractère

NOUVELLE

Question : X-QPROFPCT

WTREBIS

Table : TRAVAUX

PERSONNE AYANT REALISE LES TRAVAUX

1	Par le ménage ou une de ces relations
2	Par un professionnel (entreprise, artisan)
3	Les deux

Caractère

MODIFIEE

Question : X-QPROFES

Attention : les modalités sont différentes par rapport à WTRE de 2002.

WTYPE_1

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE TRAVAUX :

Pose de parquets, carrelages

1	Oui
0	Non

Caractère

NOUVELLE

Question : X-QTYPE

WTYPE_10

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE TRAVAUX :

création et aménagement de wc

1	Oui
0	Non

Caractère

NOUVELLE

Question : X-QTYPE

WTYPE_11

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE TRAVAUX :

appareils sanitaires, robinetterie, plomberie

1	Oui
0	Non

Caractère

NOUVELLE

Question : X-QTYPE

WTYPE_12

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE TRAVAUX :
installation d'eau chaude

1	Oui
0	Non

Caractère NOUVELLE

Question : X-QTYPE

WTYPE_13

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE TRAVAUX :
cuisine équipée

1	Oui
0	Non

Caractère NOUVELLE

Question : X-QTYPE

WTYPE_14

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE TRAVAUX :
chauffage central individuel

1	Oui
0	Non

Caractère NOUVELLE

Question : X-QTYPE

WTYPE_15

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE TRAVAUX :
chauffage électrique individuel

1	Oui
0	Non

Caractère NOUVELLE

Question : X-QTYPE

WTYPE_16

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE TRAVAUX :
menuiseries intérieures

1	Oui
0	Non

Caractère NOUVELLE

Question : X-QTYPE

WTYPE_17

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE TRAVAUX :
cheminées, insert

1	Oui
0	Non

Caractère NOUVELLE

Question : X-QTYPE

WTYPE_18

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE TRAVAUX :

installation gaz, électricité, câblage

1	Oui
0	Non

Caractère NOUVELLE

Question : X-QTYPE

WTYPE_19

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE TRAVAUX :

ventilation, conduit VMC

1	Oui
0	Non

Caractère NOUVELLE

Question : X-QTYPE

WTYPE_2

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE TRAVAUX :

Pose de moquettes, sols plastiques

1	Oui
0	Non

Caractère NOUVELLE

Question : X-QTYPE

WTYPE_20

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE TRAVAUX :

aménagements intérieurs (cloisons...)

1	Oui
0	Non

Caractère NOUVELLE

Question : X-QTYPE

WTYPE_21

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE TRAVAUX :

aménagements de locaux en pièces d'habitation

1	Oui
0	Non

Caractère NOUVELLE

Question : X-QTYPE

WTYPE_22

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE TRAVAUX :

alarme, blindage, ...

1	Oui
0	Non

Caractère NOUVELLE

Question : X-QTYPE

WTYPE_23

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE TRAVAUX :

alarme, blindage, ...

1	Oui
0	Non

Caractère

NOUVELLE

Question : X-QTYPE

WTYPE_24

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE TRAVAUX :

ravalement de façade

1	Oui
0	Non

Caractère

NOUVELLE

Question : X-QTYPE

WTYPE_25

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE TRAVAUX :

charpente, couverture, étanchéité

1	Oui
0	Non

Caractère

NOUVELLE

Question : X-QTYPE

WTYPE_26

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE TRAVAUX :

pose de planchers, chapes

1	Oui
0	Non

Caractère

NOUVELLE

Question : X-QTYPE

WTYPE_27

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE TRAVAUX :

dallage, carrelage extérieur

- Maisons -

1	Sans objet (immeubles collectifs (HTL<>1,5,7 ou INDCOLL=1))
0	Oui Non

Caractère

NOUVELLE

Question : X-QTYPE

WTYPE_28

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE TRAVAUX :

clôture, portail, ...

- Maisons -

1	Sans objet (immeubles collectifs (HTL<>1,5,7 ou INDCOLL=1))
0	Oui Non

Caractère

NOUVELLE

Question : X-QTYPE

WTYPE_29

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE TRAVAUX :

piscine

- Maisons -

1	Sans objet (immeubles collectifs (HTL<>1,5,7 ou INDCOLL=1))
0	Oui Non

Caractère

NOUVELLE

Question : X-QTYPE

WTYPE_3

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE TRAVAUX :

pose de papiers peints, tissus muraux, plafonds (sauf peinture)

1	Oui
0	Non

Caractère

NOUVELLE

Question : X-QTYPE

WTYPE_30

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE TRAVAUX :

autres aménagements en " dur "

- Maisons -

1	Sans objet (immeubles collectifs (HTL<>1,5,7 ou INDCOLL=1))
0	Oui Non

Caractère

NOUVELLE

Question : X-QTYPE

WTYPE_31

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE TRAVAUX :

branchement de réseaux, fosses septiques, canalisations

- Maisons -

1	Sans objet (immeubles collectifs (HTL<>1,5,7 ou INDCOLL=1))
0	Oui Non

Caractère

NOUVELLE

Question : X-QTYPE

WTYPE_32

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE TRAVAUX :

autres

- Maisons -

1	Sans objet (immeubles collectifs (HTL<>1,5,7 ou INDCOLL=1))
0	Oui Non

Caractère

NOUVELLE

Question : X-QTYPE

WTYPE_33

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE TRAVAUX :

réhabilitation de l'immeuble

- Immeubles collectifs -

1	Sans objet (maisons (HTL=1,5,7 ou INDCOLL=2))
0	Oui Non

Caractère

NOUVELLE

Question : X-QTYPE

WTYPE_34

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE TRAVAUX :

ascenseur (création, modernisation)

- Immeubles collectifs -

1	Sans objet (maisons (HTL=1,5,7 ou INDCOLL=2))
0	Oui Non

Caractère

NOUVELLE

Question : X-QTYPE

WTYPE_35

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE TRAVAUX :

chaudière chauffage collectif

- Immeubles collectifs -

1	Sans objet (maisons (HTL=1,5,7 ou INDCOLL=2))
0	Oui Non

Caractère

NOUVELLE

Question : X-QTYPE

WTYPE_36

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE TRAVAUX :

réfection de cages d'escalier

- Immeubles collectifs -

1	Sans objet (maisons (HTL=1,5,7 ou INDCOLL=2))
0	Oui Non

Caractère

NOUVELLE

Question : X-QTYPE

WTYPE_37

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE TRAVAUX :

espaces verts, voiries, réseaux

- Immeubles collectifs -

1	Sans objet (maisons (HTL=1,5,7 ou INDCOLL=2))
0	Oui Non

Caractère

NOUVELLE

Question : X-QTYPE

WTYPE_38

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE TRAVAUX :

digicode, interphone, serrurerie, ...

- Immeubles collectifs -

1	Sans objet (maisons (HTL=1,5,7 ou INDCOLL=2))
0	Oui Non

Caractère

NOUVELLE

Question : X-QTYPE

WTYPE_39

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE TRAVAUX :

alimentation, évacuation des eaux

- Immeubles collectifs -

1	Sans objet (maisons (HTL=1,5,7 ou INDCOLL=2))
0	Oui Non

Caractère

NOUVELLE

Question : X-QTYPE

WTYPE_4

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE TRAVAUX :

peinture (y compris plafonds)

1	Oui
0	Non

Caractère

NOUVELLE

Question : X-QTYPE

WTYPE_40

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE TRAVAUX :

autres

- Immeubles collectifs -

1	Sans objet (maisons (HTL=1,5,7 ou INDCOLL=2))
0	Oui Non

Caractère

NOUVELLE

Question : X-QTYPE

WTYPE_5

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE TRAVAUX :

réfection de planchers

1	Oui
0	Non

Caractère

NOUVELLE

Question : X-QTYPE

WTYPE_6

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE TRAVAUX :

isolation thermique

1	Oui
0	Non

Caractère

NOUVELLE

Question : X-QTYPE

WTYPE_7

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE TRAVAUX :

menuiseries extérieures (fenêtres, portes, volets)

1	Oui
0	Non

Caractère NOUVELLE

Question : X-QTYPE

WTYPE_8

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE TRAVAUX :

traitements et peintures menuiseries extérieures

1	Oui
0	Non

Caractère NOUVELLE

Question : X-QTYPE

WTYPE_9

Table : LOGEMENT

EXISTENCE DE TRAVAUX :

création, aménagement de salles de bains

1	Oui
0	Non

Caractère NOUVELLE

Question : X-QTYPE

WTYPEBIS

Table : TRAVAUX

TYPES DE TRAVAUX EFFECTUES

1	Pose de parquets, carrelages
2	Pose de moquettes, sols plastiques
3	Pose de papiers peints, tissus muraux, plafonds (sauf peinture)
4	Peinture (y compris plafonds)
5	Réfection de planchers
6	Isolation thermique
7	Menuiseries extérieures (fenêtres, portes, volets)
8	Traitements et peintures menuiseries extérieures
9	Création, aménagement de salles de bains
1	Création et aménagement de wc
11	Appareils sanitaires, robinetterie, plomberie
12	Installation d'eau chaude
13	Cuisine équipée
14	Chauffage central individuel
15	Chauffage électrique individuel
16	Menuiseries intérieures
17	Cheminées, insert
18	Installation gaz, électricité, câblage
19	Ventilation, conduit VMC
20	Aménagements intérieurs (cloisons...)
21	Aménagements de locaux en pièces d'habitation
22	Alarme, blindage...
23	Agrandissement, garages, vérandas, ...
24	Ravalement de façade
25	Charpente, couverture, étanchéité
26	Pose de planchers, chapes
27	Dallage, carrelage extérieur
28	Clôture, portail,...
29	Piscine
30	Autres aménagements en " dur "
31	Branchement de réseaux, fosses septiques, canalisations
32	Autres pour les maisons
33	Réhabilitation de l'immeuble
34	Ascenseur (création, modernisation)
35	Chaudière chauffage collectif
36	Réfection de cages d'escalier
37	Espaces verts, voiries, réseaux
38	Digicode, interphone, serrurerie, ...
39	Alimentation, évacuation des eaux Autres
40	Autres pour les immeubles collectifs

Caractère MODIFIEE

Question : X-QTYPE

Les modalités de 27 à 32 étaient réservées aux ménages habitant une maison.

Les modalités de 33 à 40 étaient réservées aux ménages habitant un immeuble collectif.

Attention : les modalités sont différentes par rapport à WTYPE de 2002.

WTZBIS_1

Table : TRAVAUX

RAISON DES TRAVAUX : pour réparer un équipement vétuste, défaillant ou détérioré, y compris après un sinistre (dégât des eaux, incendie, inondation, tempête...)

1	Oui
2	Non

Caractère MODIFIEE

Question : X-QMOTIV

WTZBIS_10

Table : TRAVAUX

RAISON DES TRAVAUX : pour assurer la finition d'un logement acquis (ou emménagé) récemment

1	Oui
2	Non

Caractère NOUVELLE

Question : X-QMOTIV

WTZBIS_11

Table : TRAVAUX

RAISON DES TRAVAUX : pour adapter le logement après un diagnostic ou un contrôle technique (obligatoire ou non) (sécurité, état parasitaire (termites, ...), performance énergétique, plomb, mise aux normes, ...)

1	Oui
2	Non

Caractère MODIFIEE

Question : X-QMOTIV

WTZBIS_12

Table : TRAVAUX

RAISON DES TRAVAUX : pour rénover ou réhabiliter totalement

1	Oui
2	Non

Caractère MODIFIEE

Question : X-QMOTIV

WTZBIS_2

Table : TRAVAUX

RAISON DES TRAVAUX : pour se protéger des courants d'air

1	Oui
2	Non

Caractère MODIFIEE

Question : X-QMOTIV

WTZBIS_3

Table : TRAVAUX

RAISON DES TRAVAUX : pour se protéger du bruit

1	Oui
2	Non

Caractère MODIFIEE

Question : X-QMOTIV

WTZBIS_4

Table : TRAVAUX

RAISON DES TRAVAUX : pour lutter contre l'humidité

1	Oui
2	Non

Caractère MODIFIEE

Question : X-QMOTIV

WTZBIS_5

Table : TRAVAUX

RAISON DES TRAVAUX : pour diminuer la dépense d'énergie et/ou améliorer le chauffage

1	Oui
2	Non

Caractère MODIFIEE

Question : X-QMOTIV

WTZBIS_6

Table : TRAVAUX

RAISON DES TRAVAUX : pour améliorer la sécurité (accès, cambriolage, mise aux normes...)

1	Oui
2	Non

Caractère

MODIFIEE

Question : X-QMOTIV

WTZBIS_7

Table : TRAVAUX

RAISON DES TRAVAUX : pour des raisons d'hygiène ou de santé (allergies, handicap)

1	Oui
2	Non

Caractère

MODIFIEE

Question : X-QMOTIV

WTZBIS_8

Table : TRAVAUX

RAISON DES TRAVAUX : pour embellir, rendre plus agréable ou plus confortable

1	Oui
2	Non

Caractère

MODIFIEE

Question : X-QMOTIV

WTZBIS_9

Table : TRAVAUX

RAISON DES TRAVAUX : pour agrandir

1	Oui
2	Non

Caractère

MODIFIEE

Question : X-QMOTIV

WTZBIS_N

Table : TRAVAUX

NOMBRE DE RAISONS DES TRAVAUX

1 à 12	Nombre de raisons déclarées
--------	-----------------------------

Numérique

NOUVELLE

Question : X-QMOTIV

DETERMINATION :

WTZN_N correspond au nombre de réponses positives recueillies dans les variables WTZbis_1 à WTZbis_12.

XDISPO

Table : MENAGE

LOGEMENTS POSSEDES ET UTILISES : BENEFICIAIRE D'UN ENCOURAGEMENT FISCAL AU MOMENT DE L'ACHAT

	Sans objet (Ménages non propriétaires en France métropolitaine ou DOM d'un autre logement utilisé)
1	Oui
2	Non

Caractère

NOUVELLE

Question : XVI-XDISPO

XDISPOA

Table : MENAGE

LOGEMENTS POSSEDES ET NON UTILISES EN FRANCE METRO : BENEFICIAIRE D'UN ENCOURAGEMENT FISCAL AU MOMENT DE L'ACHAT

- France métro -

1	Sans objet (DOM, Ménage non propriétaire d'un logement non utilisé (XPOSLA=2))
2	Oui Non

NOUVELLE

Question : XVI-XDISPOA

XDISPOA2

Table : MENAGE

LOGEMENTS POSSEDES ET NON UTILISES DANS LES DOM-TOM OU A L'ETRANGER : BENEFICIAIRE D'UN ENCOURAGEMENT FISCAL AU MOMENT DE L'ACHAT

- France métro -

1	Sans objet (DOM, Ménage non propriétaire d'un logement non utilisé (XPOSLA=2))
2	Oui Non

NOUVELLE

Question : XVI-XDISPOA2

XDISPOAD

Table : MENAGE

LOGEMENTS POSSEDES ET NON UTILISES EN FRANCE METRO OU A L'ETRANGER : BENEFICIAIRE D'UN ENCOURAGEMENT FISCAL AU MOMENT DE L'ACHAT

- DOM -

1	Sans objet (France métro, Ménage non propriétaire d'un logement non utilisé (XPOSLA=2))
2	Oui Non

NOUVELLE

Question : XVI-XDISPOAD

XDISPOAD1

Table : MENAGE

LOGEMENTS POSSEDES ET NON UTILISES DANS LES DOM : BENEFICIAIRE D'UN ENCOURAGEMENT FISCAL AU MOMENT DE L'ACHAT

- DOM -

1	Sans objet (France métro, Ménage non propriétaire d'un logement non utilisé (XPOSLA=2))
2	Oui Non

NOUVELLE

Question : XVI-XDISPOAD1

XENU_1

Table : MENAGE

POSSESSION D'UN (OU PLUSIEURS LOGEMENTS) SITUE DANS LES DOM-TOM QUI N'EST PAS UTILISE

- France métro -

1	Sans objet (DOM)
2	Oui non

Caractère

NOUVELLE

Question : XVI-XENU

XENU_2

Table : MENAGE

POSSESSION D'UN (OU PLUSIEURS LOGEMENTS) SITUE A L'ETRANGER QUI N'EST PAS UTILISE

- France métro -

1	Sans objet (DOM)
2	Oui non

Caractère

NOUVELLE

Question : XVI-XENU

XENUD_1

Table : MENAGE

POSSESSION D'UN (OU PLUSIEURS LOGEMENTS) SITUE EN FRANCE METROPOLITAINE QUI N'EST PAS UTILISE

- DOM -

1	Sans objet (France métro)
2	Oui non

Caractère

NOUVELLE

Question : XVI-XENUD

XENUD_2

Table : MENAGE

POSSESSION D'UN (OU PLUSIEURS LOGEMENTS) SITUE A L'ETRANGER QUI N'EST PAS UTILISE

- DOM -

1	Sans objet (France métro)
2	Oui non

Caractère

NOUVELLE

Question : XVI-XENUD

XESN

Table : MENAGE

NOMBRE DE LOGEMENT SITUES A L'ETRANGER, DANS UN DOM OU UN TOM UTILISES COMME RESIDENCE SECONDAIRE, OCCASIONNELLEMENT OU COMME AUTRE RESIDENCE PRINCIPALE

0 à 99	Nombre de logements
--------	---------------------

Caractère

MODIFIEE

CALCULEE

En 2002, cette variable était issue directement d'une question. En 2002 il n'y avait pas la mention "occasionnelle".

XFISC_1

Table : MENAGE

LOGEMENTS POSSEDES ET UTILISES : BENEFICIAIRE D'UN ENCOURAGEMENT FISCAL AU MOMENT DE L'ACHAT : Locatif QUILES-MEHAIGNERIE (1984 à 1997)

1	Sans objet (Ménages non propriétaires en France métropolitaine ou DOM d'un autre logement utilisé ou non bénéficiaire d'un encouragement fiscal)
2	Oui Non

Caractère

NOUVELLE

Question : XVI-XFISC

XFISC_2

Table : MENAGE

LOGEMENTS POSSEDES ET UTILISES : BENEFICIAIRE D'UN ENCOURAGEMENT FISCAL AU MOMENT DE L'ACHAT : Locatif PERISSOL (1996 à 1999)

1	Sans objet (Ménages non propriétaires en France métropolitaine ou DOM d'un autre logement utilisé ou non bénéficiaire d'un encouragement fiscal)
2	Oui Non

Caractère

NOUVELLE

Question : XVI-XFISC

XFISC_3

Table : MENAGE

LOGEMENTS POSSEDES ET UTILISES : BENEFICIAIRE D'UN ENCOURAGEMENT FISCAL AU MOMENT DE L'ACHAT : Locatif BESSON (1999 à 2003)

1	Sans objet (Ménages non propriétaires en France métropolitaine ou DOM d'un autre logement utilisé ou non bénéficiaire d'un encouragement fiscal)
2	Oui Non

Caractère

NOUVELLE

Question : XVI-XFISC

XFISC_4

Table : MENAGE

LOGEMENTS POSSEDES ET UTILISES : BENEFICIAIRE D'UN ENCOURAGEMENT FISCAL AU MOMENT DE L'ACHAT : Locatif ROBIEN (à partie du 3 avril 2003)

1	Sans objet (Ménages non propriétaires en France métropolitaine ou DOM d'un autre logement utilisé ou non bénéficiaire d'un encouragement fiscal)
2	Oui Non

Caractère

NOUVELLE

Question : XVI-XFISC

XFISC_5

Table : MENAGE

LOGEMENTS POSSEDES ET UTILISES : BENEFICIAIRE D'UN ENCOURAGEMENT FISCAL AU MOMENT DE L'ACHAT : Locatif PONS, PAUL OU GIRARDIN

1	Sans objet (Ménages non propriétaires en France métropolitaine ou DOM d'un autre logement utilisé ou non bénéficiaire d'un encouragement fiscal)
2	Oui Non

Caractère

NOUVELLE

Question : XVI-XFISC

Ce dispositif n'existe que dans les DOM-TOM.

XFISC_N

Table : MENAGE

LOGEMENTS POSSEDES ET UTILISES : Nombre d'encouragements fiscaux

0 à 5	Sans objet (Ménages non propriétaires en France métropolitaine ou DOM d'un autre logement utilisé ou non bénéficiaire d'un encouragement fiscal) Nombre d'encouragements
-------	---

Caractère

NOUVELLE

CALCULEE

XFISX_N est le nombres de réponses positives recueillies dans les variables XFISC_1 à XFISC_5.

XFISCA_1

Table : MENAGE

LOGEMENTS POSSEDES ET NON UTILISES EN FRANCE METRO : BENEFICIAIRE D'UN ENCOURAGEMENT FISCAL AU MOMENT DE L'ACHAT : Locatif QUILES-MEHAIGNERIE (1984-1997)

- France métro -

1	Sans objet (DOM, Ménages non propriétaires en France métropolitaine d'un autre logement non utilisé ou non bénéficiaire d'un encouragement fiscal)
2	Oui Non

Caractère

NOUVELLE

Question : XVI-XFISCA

XFISCA_2

Table : MENAGE

LOGEMENTS POSSEDES ET NON UTILISES EN FRANCE METRO : BENEFICIAIRE D'UN ENCOURAGEMENT FISCAL AU MOMENT DE L'ACHAT : Locatif PERISSOL (1996-1999)

- France métro -

	Sans objet (DOM, Ménages non propriétaires en France métropolitaine d'un autre logement non utilisé ou non bénéficiaire d'un encouragement fiscal)
1	Oui
2	Non

Caractère NOUVELLE

Question : XVI-XFISCA

XFISCA_3

Table : MENAGE

LOGEMENTS POSSEDES ET NON UTILISES EN FRANCE METRO : BENEFICIAIRE D'UN ENCOURAGEMENT FISCAL AU MOMENT DE L'ACHAT : Locatif BESSON (1999-2003)

- France métro -

	Sans objet (DOM, Ménages non propriétaires en France métropolitaine d'un autre logement non utilisé ou non bénéficiaire d'un encouragement fiscal)
1	Oui
2	Non

Caractère NOUVELLE

Question : XVI-XFISCA

XFISCA_4

Table : MENAGE

LOGEMENTS POSSEDES ET NON UTILISES EN FRANCE METRO: BENEFICIAIRE D'UN ENCOURAGEMENT FISCAL AU MOMENT DE L'ACHAT : Locatif ROBIEN (à partir du 3 avril 2003)

- France métro -

	Sans objet (DOM, Ménages non propriétaires en France métropolitaine d'un autre logement non utilisé ou non bénéficiaire d'un encouragement fiscal)
1	Oui
2	Non

Caractère NOUVELLE

Question : XVI-XFISCA

XFISCA_N

Table : MENAGE

NOMBRE D'ENCOURAGEMENT FISCAL AU MOMENT DE L'ACHAT DES LOGEMENTS POSSEDES ET NON UTILISES EN FRANCE METRO

- France métro -

0 à 4	Sans objet (DOM, Ménages non propriétaires en France métropolitaine d'un autre logement non utilisé ou non bénéficiaire d'un encouragement fiscal) nombre d'encouragement fiscal
-------	---

Caractère NOUVELLE

Question : XVI-XFISCA

XFISCA2_1

Table : MENAGE

LOGEMENTS POSSEDES ET NON UTILISES DANS LES DOM-TOM OU A L'ETRANGER : BENEFICIAIRE D'UN ENCOURAGEMENT FISCAL AU MOMENT DE L'ACHAT : Locatif QUILES-MEHAIGNERIE (1984-1997)

- France métro -

	Sans objet (DOM, Ménages non propriétaires dans les DOM-TOM ou à l'étranger d'un autre logement non utilisé ou non bénéficiaire d'un encouragement fiscal)
1	Oui
2	Non

Caractère NOUVELLE

Question : XVI-XFISCA2

XFISCA2_2

Table : MENAGE

LOGEMENTS POSSEDES ET NON UTILISES DANS LES DOM-TOM OU A L'ETRANGER :
BENEFICIAIRE D'UN ENCOURAGEMENT FISCAL AU MOMENT DE L'ACHAT : Locatif PERISSOL (1996-1999)

- France métro -

	Sans objet (DOM, Ménages non propriétaires dans les DOM-TOM ou à l'étranger d'un autre logement non utilisé ou non bénéficiaire d'un encouragement fiscal)
1	Oui
2	Non

Caractère NOUVELLE

Question : XVI-XFISCA2

XFISCA2_3

Table : MENAGE

LOGEMENTS POSSEDES ET NON UTILISES DANS LES DOM-TOM OU A L'ETRANGER :
BENEFICIAIRE D'UN ENCOURAGEMENT FISCAL AU MOMENT DE L'ACHAT : Locatif BESSON (1999-2003)

- France métro -

	Sans objet (DOM, Ménages non propriétaires dans les DOM-TOM ou à l'étranger d'un autre logement non utilisé ou non bénéficiaire d'un encouragement fiscal)
1	Oui
2	Non

Caractère NOUVELLE

Question : XVI-XFISCA2

XFISCA2_4

Table : MENAGE

LOGEMENTS POSSEDES ET NON UTILISES DANS LES DOM-TOM OU A L'ETRANGER: BENEFICIAIRE
D'UN ENCOURAGEMENT FISCAL AU MOMENT DE L'ACHAT : Locatif ROBIEN (à partir du 3 avril 2003)

- France métro -

	Sans objet (DOM, Ménages non propriétaires dans les DOM-TOM ou à l'étranger d'un autre logement non utilisé ou non bénéficiaire d'un encouragement fiscal)
1	Oui
2	Non

Caractère NOUVELLE

Question : XVI-XFISCA2

XFISCA2_5

Table : MENAGE

LOGEMENTS POSSEDES ET NON UTILISES DANS LES DOM-TOM OU A L'ETRANGER: BENEFICIAIRE
D'UN ENCOURAGEMENT FISCAL AU MOMENT DE L'ACHAT : Locatif PONS, PAUL ou GIRARDIN

- France métro -

	Sans objet (DOM, Ménages non propriétaires dans les DOM-TOM ou à l'étranger d'un autre logement non utilisé ou non bénéficiaire d'un encouragement fiscal)
1	Oui
2	Non

Caractère NOUVELLE

Question : XVI-XFISCA2

XFISCA2_N

Table : MENAGE

NOMBRE D'ENCOURAGEMENT FISCAL AU MOMENT DE L'ACHAT DES LOGEMENTS POSSEDES ET
NON UTILISES DANS LES DOM-TOM OU A L'ETRANGER

- France métro -

	Sans objet (DOM, Ménages non propriétaires dans les DOM-TOM ou à l'étranger d'un autre logement non utilisé ou non bénéficiaire d'un encouragement fiscal)
0 à 5	nombre d'encouragement fiscal

Caractère NOUVELLE

Question : XVI-XFISCA2

XFISCAD1_1

Table : MENAGE

LOGEMENTS POSSEDES ET NON UTILISES DANS LES DOM-TOM : BENEFICIAIRE D'UN
ENCOURAGEMENT FISCAL AU MOMENT DE L'ACHAT : Locatif QUILES-MEHAIGNERIE (1984-1997)

- DOM -

	Sans objet (France métro, Ménages non propriétaires dans les DOM-TOM d'un autre logement non utilisé ou non bénéficiaire d'un encouragement fiscal)
1	Oui
2	Non

Caractère NOUVELLE

Question : XVI-XFISCAD1

XFISCAD1_2

Table : MENAGE

LOGEMENTS POSSEDES ET NON UTILISES DANS LES DOM-TOM : BENEFICIAIRE D'UN
ENCOURAGEMENT FISCAL AU MOMENT DE L'ACHAT : Locatif PERISSOL (1996-1999)

- DOM -

	Sans objet (France métro, Ménages non propriétaires dans les DOM-TOM d'un autre logement non utilisé ou non bénéficiaire d'un encouragement fiscal)
1	Oui
2	Non

Caractère NOUVELLE

Question : XVI-XFISCAD1

XFISCAD1_3

Table : MENAGE

LOGEMENTS POSSEDES ET NON UTILISES DANS LES DOM-TOM : BENEFICIAIRE D'UN
ENCOURAGEMENT FISCAL AU MOMENT DE L'ACHAT : Locatif BESSON (1999-2003)

- DOM -

	Sans objet (France métro, Ménages non propriétaires dans les DOM-TOM d'un autre logement non utilisé ou non bénéficiaire d'un encouragement fiscal)
1	Oui
2	Non

Caractère NOUVELLE

Question : XVI-XFISCAD1

XFISCAD1_4

Table : MENAGE

LOGEMENTS POSSEDES ET NON UTILISES DANS LES DOM-TOM: BENEFICIAIRE D'UN
ENCOURAGEMENT FISCAL AU MOMENT DE L'ACHAT : Locatif ROBIEN (à partir du 3 avril 2003)

- DOM -

	Sans objet (France métro, Ménages non propriétaires dans les DOM-TOM d'un autre logement non utilisé ou non bénéficiaire d'un encouragement fiscal)
1	Oui
2	Non

Caractère NOUVELLE

Question : XVI-XFISCAD1

XFISCAD1_5

Table : MENAGE

LOGEMENTS POSSEDES ET NON UTILISES DANS LES DOM-TOM : BENEFICIAIRE D'UN
ENCOURAGEMENT FISCAL AU MOMENT DE L'ACHAT : Locatif PONS, PAUL ou GIRARDIN

- DOM -

	Sans objet (France métro, Ménages non propriétaires dans les DOM-TOM d'un autre logement non utilisé ou non bénéficiaire d'un encouragement fiscal)
1	Oui
2	Non

Caractère NOUVELLE

Question : XVI-XFISCAD1

XFISCAD1_N

Table : MENAGE

NOMBRE D'ENCOURAGEMENT FISCAL AU MOMENT DE L'ACHAT DES LOGEMENTS POSSEDES ET NON UTILISES DANS LES DOM-TOM

- DOM -

0 à 5	Sans objet (France métro, Ménages non propriétaires dans les DOM-TOM d'un autre logement non utilisé ou non bénéficiaire d'un encouragement fiscal) nombre d'encouragement fiscal
-------	--

Caractère

NOUVELLE

Question : XVI-XFISCAD1

XFISCAD2_1

Table : MENAGE

LOGEMENTS POSSEDES ET NON UTILISES EN FRANCE METRO OU A L'ETRANGER : BENEFICIAIRE D'UN ENCOURAGEMENT FISCAL AU MOMENT DE L'ACHAT : Locatif QUILES-MEHAIGNERIE (1984-1997)

- DOM -

1	Sans objet (France métro, Ménages non propriétaires en France métro ou à l'étranger d'un autre logement non utilisé ou non bénéficiaire d'un encouragement fiscal)
2	Oui Non

Caractère

NOUVELLE

Question : XVI-XFISCAD2

XFISCAD2_2

Table : MENAGE

LOGEMENTS POSSEDES ET NON UTILISES EN FRANCE METRO OU A L'ETRANGER : BENEFICIAIRE D'UN ENCOURAGEMENT FISCAL AU MOMENT DE L'ACHAT : Locatif PERISSOL (1996-1999)

- DOM -

1	Sans objet (France métro, Ménages non propriétaires en France métro ou à l'étranger d'un autre logement non utilisé ou non bénéficiaire d'un encouragement fiscal)
2	Oui Non

Caractère

NOUVELLE

Question : XVI-XFISCAD2

XFISCAD2_3

Table : MENAGE

LOGEMENTS POSSEDES ET NON UTILISES EN FRANCE METRO OU A L'ETRANGER : BENEFICIAIRE D'UN ENCOURAGEMENT FISCAL AU MOMENT DE L'ACHAT : Locatif BESSON (1999-2003)

- DOM -

1	Sans objet (France métro, Ménages non propriétaires en France métro ou à l'étranger d'un autre logement non utilisé ou non bénéficiaire d'un encouragement fiscal)
2	Oui Non

Caractère

NOUVELLE

Question : XVI-XFISCAD2

XFISCAD2_4

Table : MENAGE

LOGEMENTS POSSEDES ET NON UTILISES EN FRANCE METRO OU A L'ETRANGER : BENEFICIAIRE D'UN ENCOURAGEMENT FISCAL AU MOMENT DE L'ACHAT : Locatif ROBIEN (à partir du 3 avril 2003)

- DOM -

1	Sans objet (France métro, Ménages non propriétaires en France métro ou à l'étranger d'un autre logement non utilisé ou non bénéficiaire d'un encouragement fiscal)
2	Oui Non

Caractère

NOUVELLE

Question : XVI-XFISCAD2

XFISCAD2_N

Table : MENAGE

NOMBRE D'ENCOURAGEMENT FISCAL AU MOMENT DE L'ACHAT DES LOGEMENTS POSSEDES ET NON UTILISES EN FRANCE METRO OU A L'ETRANGER

- DOM -

0 à 4	Sans objet (France métro, Ménages non propriétaires en France métro ou à l'étranger d'un autre logement non utilisé ou non bénéficiaire d'un encouragement fiscal) nombre d'encouragement fiscal
-------	---

Caractère

NOUVELLE

Question : XVI-XFISCAD2

XG

Table : MENAGE

LOGEMENTS POSSEDES (EN DEHORS DE LA RESIDENCE PRINCIPALE) : prêtés à un particulier

- france métro -

1	Sans objet (DOM)
2	Oui Non

Caractère

MODIFIEE

Question : XVI-XPOSLB

XGD

Table : MENAGE

LOGEMENTS POSSEDES (EN DEHORS DE LA RESIDENCE PRINCIPALE) : prêtés à un particulier

- DOM -

1	Sans objet (France métro)
2	Oui Non

Caractère

NOUVELLE

PRIMAIRE

XGN

Table : MENAGE

NOMBRE DE LOGEMENTS POSSEDES PAR LE MENAGE PRETES A DES PARTICULIERS

- France métro -

0 à 9	Sans objet (DOM) Nombre de logements
-------	---

Numérique

MODIFIEE

Question : XVI-XMETB

DETERMINATION :

Si XG = 2 alors XGN = 0.

XGND

Table : MENAGE

NOMBRE DE LOGEMENTS POSSEDES PAR LE MENAGE PRETES A DES PARTICULIERS

- DOM -

0 à 9	Sans objet (France métro) Nombre de logements
-------	--

Numérique

NOUVELLE

PRIMAIRE

DETERMINATION :

Si XGD = 2 alors XGND = 0.

XL

Table : MENAGE

LOGEMENTS POSSEDES (EN DEHORS DE LA RESIDENCE PRINCIPALE) : mis en location à des tiers
- France métro -

1	Sans objet (DOM)
2	Oui Non

Caractère

MODIFIEE

Question : XVI-XPOSLB

XLD

Table : MENAGE

LOGEMENTS POSSEDES (EN DEHORS DE LA RESIDENCE PRINCIPALE) : mis en location à des tiers
- DOM -

1	Sans objet (France métro)
2	Oui Non

Caractère

NOUVELLE

PRIMAIRE

XLLP

Table : MENAGE

MISE EN LOCATION DE RESIDENCES SECONDAIRES OU LOGEMENTS UTILISES REGULIEREMENT
EN DEHORS DES VACANCES OU DES LOISIRS

1	Sans objet (non propriétaire de résidence(s) secondaire(s) ou de logement(s) utilisé(s) régulièrement en dehors des loisirs ou des vacances (XS=2 et XO=2))
2	Oui Non

Caractère

NOUVELLE

Question : XVI-XLLP

XLN

Table : MENAGE

NOMBRE DE LOGEMENTS POSSEDES PAR LE MENAGE MIS EN LOCATION
- France métro -

0 à 9	Sans objet (DOM) Nombre de logements
-------	---

Numérique

MODIFIEE

Question : XVI-XMETA

DETERMINATION :
Si XL = 2 alors XLN = 0.

XLND

Table : MENAGE

NOMBRE DE LOGEMENTS POSSEDES PAR LE MENAGE MIS EN LOCATION
- DOM -

0 à 9	Sans objet (France métro) Nombre de logements
-------	--

Numérique

MODIFIEE

PRIMAIRE

DETERMINATION :
Si XLD = 2 alors XLND = 0.

XO

Table : MENAGE

LOGEMENTS POSSEDES (EN DEHORS DE LA RESIDENCE PRINCIPALE) : utilisés par le ménage régulièrement (pour des raisons professionnelles ou comme autre résidence principale), en dehors des loisirs et des vacances

1	Oui
2	Non

Caractère

ANCIENNE

Question : XVI-XSTOC

XO1

Table : MENAGE

LOGEMENTS POSSEDES EN TANT QUE PROPRIETAIRE NON ACCEDANT (EN DEHORS DE LA RESIDENCE PRINCIPALE) : utilisés par le ménage régulièrement (pour des raisons professionnelles ou comme autre résidence principale), en dehors des loisirs et des vacances

1	Oui
2	Non

Caractère

NOUVELLE

CALCULEE

XO2

Table : MENAGE

LOGEMENTS POSSEDES EN TANT QU'ACCEDANT (EN DEHORS DE LA RESIDENCE PRINCIPALE) : utilisés par le ménage régulièrement (pour des raisons professionnelles ou comme autre résidence principale), en dehors des loisirs et des vacances

1	Oui
2	Non

Caractère

NOUVELLE

CALCULEE

XON

Table : MENAGE

NOMBRE DE LOGEMENTS POSSEDES PAR LE MENAGE UTILISES REGULIEREMENT EN DEHORS DES LOISIRS OU DES VACANCES

0 à 9	Nombre de logements
-------	---------------------

Numérique

MODIFIEE

Question : XVI-XSTOC

DETERMINATION :

Si XO = 2 alors XON = 0.

XON1

Table : MENAGE

NOMBRE DE LOGEMENTS POSSEDES PAR LE MENAGE UTILISES REGULIEREMENT EN DEHORS DES LOISIRS OU DES VACANCES EN TANT QUE PROPRIETAIRE NON ACCEDANT

0 à 9	Nombre de logements
-------	---------------------

Numérique

NOUVELLE

CALCULEE

DETERMINATION :

Si XO = 2 alors XON = 0.

XON2

Table : MENAGE

NOMBRE DE LOGEMENTS POSSEDES PAR LE MENAGE UTILISES REGULIEREMENT EN DEHORS DES LOISIRS OU DES VACANCES EN TANT QUE PROPRIETAIRE ACCEDANT

0 à 9	Nombre de logements
-------	---------------------

Numérique

NOUVELLE

CALCULEE

DETERMINATION :

Si XO = 2 alors XON = 0.

XPOSLA

Table : MENAGE

POSSESSION DE LOGEMENTS AUTRES QUE RESIDENCE PRINCIPALE

- France métro -

1	Sans objet (DOM)
2	Oui
	Non

Caractère MODIFIEE

CALCULEE

DETERMINATION :

Si XPOSLA=1 ou XSTOC1 ou XSTOC2 ou XSTOC3 ou XSTOC4 ou XSTOC5=1,2,3 alors XPOSLA = '1'

Sinon XPOSLA=2

XPOSLABIS

Table : MENAGE

POSSESSION DE LOGEMENTS NON UTILISES AUTRES QUE RESIDENCE PRINCIPALE

- France métro -

1	Sans objet (DOM)
2	Oui
	Non

Caractère NOUVELLE

Question : XVI-XPOSLA

XPOSLAD

Table : MENAGE

POSSESSION DE LOGEMENTS AUTRES QUE RESIDENCE PRINCIPALE

- DOM -

1	Sans objet (France metro)
2	Oui
	Non

Caractère MODIFIEE

CALCULEE

XPOSLADBIS

Table : MENAGE

POSSESSION DE LOGEMENTS NON UTILISES AUTRES QUE RESIDENCE PRINCIPALE

- DOM -

1	Sans objet (France métro)
2	Oui
	Non

Caractère NOUVELLE

Question : XVI-XPOSLAD

XRP

Table : MENAGE

PROPRIETAIRE D'UNE RESIDENCE (AUTRE QUE LA RESIDENCE PRINCIPALE) DESTINEE A DEVENIR LA RESIDENCE PRINCIPALE LORS DU DEPART EN RETRAITE

	Sans objet (ménage non propriétaire d'un autre logement que sa résidence principale éventuelle ou ménage retraité ou personne au foyer de plus de 60 ans)
1	Oui
2	Non
3	Ne sait pas

Caractère NOUVELLE

Question : XVI-XRP

XS

Table : MENAGE

LOGEMENTS POSSEDES (EN DEHORS DE LA RESIDENCE PRINCIPALE) : utilisés par le ménage comme résidence secondaire, c'est-à-dire une résidence utilisée pour les loisirs ou les vacances (éventuellement mis en location à des tiers une partie de l'année)

1	Oui
2	Non

Caractère ANCIENNE

Question : XVI-XSTOC

XS1

Table : MENAGE

LOGEMENTS POSSEDES EN TANT QUE PROPRIETAIRE NON ACCEDANT (EN DEHORS DE LA RESIDENCE PRINCIPALE) : utilisés par le ménage comme résidence secondaire, c'est-à-dire une résidence utilisée pour les loisirs ou les vacances (éventuellement mis en location à des tiers une partie de l'année)

1	Oui
2	Non

Caractère NOUVELLE

CALCULEE

XS2

Table : MENAGE

LOGEMENTS POSSEDES EN TANT QU'ACCEDANT (EN DEHORS DE LA RESIDENCE PRINCIPALE) : utilisés par le ménage comme résidence secondaire, c'est-à-dire une résidence utilisée pour les loisirs ou les vacances (éventuellement mis en location à des tiers une partie de l'année)

1	Oui
2	Non

Caractère NOUVELLE

CALCULEE

XSN

Table : MENAGE

NOMBRE DE RESIDENCES SECONDAIRES POSSEDEES PAR LE MENAGE

0 à 9	Nombre de résidences secondaires
-------	----------------------------------

Numérique ANCIENNE

Question : XVI-XSTOC

DETERMINATION :
Si XS = 2 alors XSN = 0.

XSN1

Table : MENAGE

NOMBRE DE RESIDENCES SECONDAIRES POSSEDEES PAR LE MENAGE EN TANT QUE PROPRIETAIRE NON ACCEDANT

0 à 9	Nombre de résidences secondaires
-------	----------------------------------

Numérique NOUVELLE

CALCULEE

DETERMINATION :
Si XS = 2 alors XSN = 0.

XSN2

Table : MENAGE

NOMBRE DE RESIDENCES SECONDAIRES POSSEDEES PAR LE MENAGE EN TANT QUE PROPRIETAIRE ACCEDANT

0 à 9	Nombre de résidences secondaires
-------	----------------------------------

Numérique NOUVELLE

CALCULEE

DETERMINATION :
Si XS = 2 alors XSN = 0.

XUSL

Table : MENAGE

UTILISATION DE LOGEMENTS NON POSSEDES PAR LE MENAGE

1	Oui
2	Non

Caractère MODIFIEE CALCULEE

DETERMINATION :

Si xuson=0 et xussn=0 alors xusl='2'

Sinon xusl='1'

XUSON

Table : MENAGE

NOMBRE DE LOGEMENTS NON POSSEDES ET UTILISES COMME AUTRE RESIDENCE PRINCIPALE (EN DEHORS DES VACANCES OU DES LOISIRS)

0 à 9	Nombre de logements
-------	---------------------

Numérique NOUVELLE PRIMAIRE

DETERMINATION :

Si XUSL = 2 alors XUSON = 0

Attention : en 2002, on ne prenait que les logements utilisés comme autre résidence principale tandis qu'en 2006, on prend aussi les résidences occasionnelles

XUSON1

Table : MENAGE

NOMBRE DE LOGEMENTS UTILISES COMME AUTRE RESIDENCE PRINCIPALE (EN DEHORS DES VACANCES OU DES LOISIRS) ET ETANT LOCATAIRE OU SOUS-LOCATAIRE

0 à 9	Nombre de logements
-------	---------------------

Numérique NOUVELLE CALCULEE

DETERMINATION :

Si XUSL = 2 alors XUSON = 0

Attention : en 2002, on ne prenait que les logements utilisés comme autre résidence principale tandis qu'en 2006, on prend aussi les résidences occasionnelles

XUSON2

Table : MENAGE

NOMBRE DE LOGEMENTS UTILISES COMME AUTRE RESIDENCE PRINCIPALE (EN DEHORS DES VACANCES OU DES LOISIRS) ET ETANT LOGE GRATUITEMENT

0 à 9	Nombre de logements
-------	---------------------

Numérique NOUVELLE CALCULEE

DETERMINATION :

Si XUSL = 2 alors XUSON = 0

Attention : en 2002, on ne prenait que les logements utilisés comme autre résidence principale tandis qu'en 2006, on prend aussi les résidences occasionnelles

XUSSN

Table : MENAGE

NOMBRE DE LOGEMENTS NON POSSEDES ET UTILISES COMME RESIDENCE SECONDAIRE

0 à 9	Nombre de logements
-------	---------------------

Numérique MODIFIEE PRIMAIRE

DETERMINATION :

Si XUSL = 2 alors XUSSN = 0

XUSSN1

Table : MENAGE

NOMBRE DE LOGEMENTS UTILISES COMME RESIDENCE SECONDAIRE EN ETANT LOCATAIRE OU SOUS-LOCATAIRE

0 à 9	Nombre de logements
-------	---------------------

Numérique NOUVELLE PRIMAIRE

DETERMINATION :

Si XUSL = 2 alors XUSSN = 0

XUSSN2

Table : MENAGE

NOMBRE DE LOGEMENTS UTILISES COMME RESIDENCE SECONDAIRE EN ETANT LOGE GRATUITEMENT

0 à 9	Nombre de logements
-------	---------------------

Numérique NOUVELLE PRIMAIRE

DETERMINATION :

Si XUSL = 2 alors XUSSN = 0

XV

Table : MENAGE

LOGEMENTS POSSEDES (EN DEHORS DE LA RESIDENCE PRINCIPALE) : actuellement inoccupés

- France métro -

1	Sans objet (DOM)
2	Oui
	Non

Caractère MODIFIEE Question : XVI-XPOSLB

XVD

Table : MENAGE

LOGEMENTS POSSEDES (EN DEHORS DE LA RESIDENCE PRINCIPALE) : actuellement inoccupés

- DOM -

1	Sans objet (France métro)
2	Oui
	Non

Caractère NOUVELLE PRIMAIRE

XVN

Table : MENAGE

NOMBRE DE LOGEMENTS VACANTS POSSEDES PAR LE MENAGE

- France métro -

0 à 9	sans objet (DOM)
	Nombre de logements

Numérique MODIFIEE Question : XVI-XMETE

DETERMINATION :

Si XV = 2 alors XVN = 0.

XVND

Table : MENAGE

NOMBRE DE LOGEMENTS VACANTS POSSEDES PAR LE MENAGE

- DOM -

0 à 9	sans objet (France métro)
	Nombre de logements

Numérique NOUVELLE PRIMAIRE

DETERMINATION :

Si XVD = 2 alors XVND = 0.

ZEAT

Table : ADRESSE

ZEAT : Zone d'Etudes et d'Aménagement du Territoire

- France métro -

1	Sans objet (DOM)
2	Région parisienne
3	Bassin parisien
4	Nord
5	Est
7	Ouest
8	Sud-ouest
9	Centre-est
	Méditerranée

Caractère NOUVELLE

CALCULEE

ZEAT est le premier chiffre du code RG.

Cette variable figure aussi dans la table LOGEMENT.

ZHLM05

Table : LOGEMENT

ZONE DE PRIX H.L.M.

0	Zone I bis
1	Zone I (hors zone I bis)
2	Zone 2
3	Zone 3

Caractère MODIFIEE

EXTERNE

Ce zonage du locatif social est notamment utilisé pour les baremes applicables aux logements locatifs sociaux. Le zonage pris en compte est celui établi par l'arrêté de novembre 2005, issu du Code Permanent Construction et Urbanisme.

Cette variable figure aussi dans la table ADRESSE (effectifs et pourcentages différents)

ZPSLA

Table : ADRESSE

ZONE DE PRIX POUR LES AIDES A L'INVESTISSEMENT LOCATIF PRIVE dit 'zonage Robien'

1	Zone Abis
2	Zone A
3	Zone B
4	Zone C

Caractère NOUVELLE

EXTERNE

Les documents de référence sont : l'arrêté de décembre 2003, modifié par un arrêté de août 2006.

ZROBIEN

Table : ADRESSE

ZONE DE PRIX POUR LES AIDES A L'INVESTISSEMENT LOCATIF PRIVE dit 'zonage Robien'

1	Zone A
2	Zone B
3	Zone C

Caractère NOUVELLE

EXTERNE

Les documents de référence sont : l'arrêté de décembre 2003, modifié par un arrêté de août 2006.

ZROBIEN2

Table : ADRESSE

ZONE DE PRIX POUR LES AIDES A L'INVESTISSEMENT LOCATIF PRIVE dit 'zonage Robien'

1	Zone A
2	Zone B1
3	Zone B2
4	Zone C
5	Zone ND

Caractère NOUVELLE EXTERNE

Les documents de référence sont : l'arrêté de décembre 2003, modifié par un arrêté de août 2006.

ZUS

Table : LOGEMENT

LOGEMENT APPARTENANT A LA ZONE ZUS (*)

1	Sans objet (DOM)
2	Oui
	Non

Caractère NOUVELLE CALCULEE

Cette variable figure aussi dans la table ADRESSE.

() Cette variable n'est pas dans le fichier diffusé*

ZUSB

Table : ADRESSE

LOGEMENT APPARTENANT A UNE ZONE ZUS ASSEZ IMPORTANTE (*)

1	Sans objet (DOM)
2	Oui
	Non

Caractère NOUVELLE CALCULEE

() Certaines ZUS ont été mises à '2' : si dans le département il n'y a qu'une commune possédant une zone ZUS où si les zones ZUS dans un département ne dépassent pas 1000 logements au RP.*